

# **La composition textuelle: des plans de textes à la macro-proposition**

**André Avias**

**Høgskolen i Østfold  
Rapport 2012:2**

Online-versjon (pdf)

Utgivelsessted: Halden

Det må ikke kopieres fra rapporten i strid med åndsverkloven og fotografiloven eller i strid med avtaler om kopiering inngått med KOPINOR, interesseorgan for rettighetshavere til åndsverk.

**Høgskolen i Østfold har en godkjenningsordning for publikasjoner som skal gis ut i Høgskolens Rapport- og Arbeidsrapportserier.**

Rapporten kan bestilles ved henvendelse til Høgskolen i Østfold.  
(E-post: [postmottak@hiof.no](mailto:postmottak@hiof.no))

Høgskolen i Østfold. Rapport 2012:2

© Forfatteren/Høgskolen i Østfold

ISBN: 978-82-7825-378-6

ISSN: 1503-2612

# **La composition textuelle: *des plans de textes à la macro-proposition***

**André Avias**

Centre d'études supérieures de Østfold

1757, Halden, Norvège

[andre.avias@hiof.no](mailto:andre.avias@hiof.no)

## **Remerciements**

Je tiens ici à remercier quelques personnes qui ont compté pour la publication de cet ouvrage. La plus importante aura été Kjersti Fløttum. Sans elle, rien n'aurait pu se faire. C'est peu dire. Je remercie aussi mes collègues de Halden qui de près ou de loin ont toujours soutenu mon travail. Finalement, un dernier mot de remerciement va à Wenche Syversen qui depuis très longtemps m'accompagne dans la vie, sans oublier mes enfants Frédéric et Christelle. Il y aurait encore bien d'autres personnes à remercier, plus à la périphérie de ce travail, mais plutôt qu'une longue liste, je les garde au chaud dans mes pensées.

## Avant-propos

Le travail présenté ici, et qui représente plusieurs années de recherches, a pour origine une réflexion sur l'organisation et la composition des textes, quels qu'ils soient. L'inspiration principale, on le verra en lisant cet ouvrage, est venue surtout de la lecture des travaux de Jean-Michel Adam qui a suivi celles de Barthes, Genette, Bakhtine ou encore Ducrot. Sa théorie sur les *prototypes séquentiels* m'a paru d'emblée productive et pleine d'avenir. Au cours de mes travaux, des faiblesses ou des manques me sont apparus et cela a motivé les problématiques développées. Le temps passant, Adam lui-même et d'autres ont apporté de nouvelles pierres à cet édifice théorique.

Adam dans ses derniers travaux (2011) sur la *période* et les *plans de texte* a d'une certaine façon rejoint certaines des préoccupations que j'avais et des questions que je me posais, ce qui conforte un peu leur justesse et leur légitimité. C'est dans un esprit tout à fait serein que je présente donc ici un ensemble d'articles tous orientés autour d'études dans le cadre précis de cette problématique.

Les hasards de la vie auront voulu que je commence ma carrière universitaire dans une institution où l'on enseignait alors les langues de spécialité et surtout celle du registre économique. Ceci a influencé mon choix de corpus car je me suis concentré pendant beaucoup d'années sur un corpus de Mots de président dans les Rapports annuels de grandes sociétés françaises, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Les questions posées dans l'ensemble des articles sont toutes liées à une approche théorique située dans le cadre de la linguistique textuelle et de l'analyse des discours, les deux me paraissant, de plus en plus, chercher à répondre aux mêmes questions avec des méthodes différentes. Le fait de passer d'une méthodologie à une autre permet, me semble-t-il, d'apporter un éclairage nouveau et d'enrichir, sinon d'approfondir, voire de relancer la réflexion en cours. On pourrait sans doute alors parler d'une approche modulaire.

L'ouvrage est composé de cinq parties, dont certaines sont constituées d'articles déjà publiés, mais assez remaniés ou développés, écrits sur une période de plus de 10 ans, de 1998 à 2008, plus un article commencé en 2011 et un second en 2012, avec finalement un travail d'édition et de finalisation de l'ensemble à l'automne 2012.

## Introduction

Nous situons notre travail dans le domaine de la linguistique textuelle et de l'analyse des discours avec l'ambition de travailler sur des corpus de textes longs, et donc de dépasser largement le niveau phrastique. Ceci est un premier point important et d'où sont déduites toute une série de problématiques qui sont la conséquence logique du choix d'un tel niveau d'analyse. En effet, une première question fondamentale qui se pose est celle de savoir si l'on peut déterminer de façon systématique, à partir d'un modèle théorique solide, la structuration textuelle de tout genre. L'analyse compositionnelle permet d'y répondre et autorise une analyse à plusieurs niveaux de tout texte. Reconnaître la « mécanique textuelle », retrouver la composition et l'organisation textuelle, résultats des choix de l'auteur-producteur, sont essentiels pour effectuer une interprétation fine d'un texte pris dans ses contextes générique et situationnel. Cependant la théorie n'est pas encore « fixée » ; elle est toujours en développement. Il reste encore des zones d'ombres à éclairer.

Dans cet ouvrage vont suivre ci-après cinq chapitres: le premier présente de façon générale et concentrée notre cadre théorique. Nous situons notre recherche dans le cadre général de la communication humaine et de la production textuelle en situation. Notre approche est donc pragmatique dans un premier temps avant de déplacer son centre d'intérêt vers la linguistique textuelle.

Le second chapitre contient une première réflexion sur l'étude séquentielle de textes factuels, ici dans la première partie un texte de la presse spécialisée, et dans la seconde un premier exemple du Mot du président dans le Rapport annuel. C'est à partir de ce travail que nous allons dans la suite développer une analyse d'un corpus de dix textes du même genre.

Le troisième chapitre introduira lui la question de l'analyse des genres et du lien à établir avec l'analyse textuelle, à partir d'une réflexion théorique et l'étude du genre policier en premier lieu, avant de passer au Mot du président dans la deuxième partie.

Ensuite au chapitre quatre nous considérerons l'ensemble d'un corpus de Rapports annuels dans une étude assez large qui nous permet

d'approcher plusieurs problématiques. Ce chapitre se décompose en quatre sous-parties où le Mot du président dans le Rapport annuel est présenté comme genre discursif avec l'exemplification des dix textes étudiés. Un texte, celui de l'Oréal est analysé dans le détail. L'objectif est à la fois de retrouver la structure générique de ces textes et de l'analyser à partir de la structuration compositionnelle.

Enfin dans le chapitre cinq, sur la base de quelques exemples divers, littéraires et du Mot du président, et en reprenant la réflexion des travaux précédents nous effectuons quelques propositions sur l'unité centrale et essentielle que représente à nos yeux la macro-proposition. La recherche présentée dans ce dernier chapitre est l'aboutissement du processus de notre réflexion au fil du temps et en gestation dans les chapitres précédents. L'objectif principal est de faire avancer la réflexion et la recherche en linguistique textuelle autour des questions d'organisation compositionnelle. Finalement, une synthèse reprendra les points importants soulevés dans chaque chapitre.



## **Chapitre 1 : de la communication au texte**

Cette partie introductive contient une courte base descriptive sur nos choix généraux d'approches théoriques qui forment le cadre de notre réflexion.

### *1. Linguistique et communication*

#### **1.1 Langue et parole ; linguistique et littérature**

Depuis le début du siècle dernier, et sans doute surtout depuis les cours de linguistique général de Ferdinand de Saussure (1916), un certain nombre de cloisonnements ont vu le jour, résultat sans doute de l'idéologie et des objectifs de l'époque. Il y a eu longtemps un besoin réel et légitime de spécialisation et de démarcation des disciplines, afin d'aller le plus loin possible en profondeur dans le développement de nouveaux outils de réflexion et de connaissances scientifiques. Les grandes avancées des premières disciplines de la linguistique (phonétique, morphologie, syntaxe, voire même sémantique) sont aujourd'hui une base de savoirs solide mais en perte de vitesse dans la recherche moderne. D'un autre côté, il apparaît tout aussi clairement que les recherches de type interdisciplinaire connaissent une montée en puissance aujourd'hui extraordinaire, et où les avancées d'une discipline peuvent aussi servir à en développer une autre. De plus, la recherche dite « appliquée » occupe une place en constante

augmentation. Et même, pour revenir à Saussure, le partage même de la description linguistique en *langue* et *parole*, longtemps évident, est aujourd'hui remis en question, encore timidement par quelques chercheurs, mais de façon croissante dans la pratique. Saussure parlait lui-même de linguistique de la langue et linguistique de la parole, s'il met en avant la première il ne rejette pas l'autre, bien au contraire<sup>1</sup>. Autre opposition longtemps incontournable, est celle entre linguistique et littérature, même si dans les deux cas, les chercheurs travaillent souvent sur les mêmes textes.

Dans ce travail, une part de ma réflexion et de la méthodologie proposée seront soutenues par une volonté de « réunifier » ou tout au moins de rapprocher les deux termes de ces deux dichotomies. Mon souhait est surtout de tenter d'utiliser toutes nos connaissances en sciences du langage (langue et parole), quelles que soient leurs origines, dans le but d'aller plus loin, sans aucun *a priori* et esprit de donjon. L'analyse textuelle, comme nous le verrons par la suite, est une réponse positive à ce défi.

## 1.2 Tout est communication

Le langage est d'abord parlé avant d'être écrit, c'est évident, et il l'est en contexte. Déjà d'un point de vue historique, la langue s'est formée et développée d'abord oralement avant d'être écrite, mais aussi dans la pratique de tous les jours, la parole est plus spontanée, plus directe et simple dans l'expression et plus créative. Parlant des difficultés de Villehardouin à coucher sur le papier ses pensées, Sainte Beuve avait ce commentaire édifiant : « (...) c'est entre la parole *parlée* et cette même parole *écrite* que la plus grande différence a lieu et qu'il se fait un naufrage de bien des pensées. » (Les Grands Ecrivains Français, Garnier). Même si le sens de cette affirmation est fort différent dans la conclusion visée par l'auteur du nôtre ici, elle démontre fort bien la distance existante entre oral et écrit et le fait que l'oral est premier.

Notre réflexion va donc évoluer dans ce contexte archéologique (au sens de M. Foucault) où les processus de communication apparaissent en premier et déterminent les processus de structuration. Qui dit communication dit donc pragmatique, et inversement. Bien que travaillant sur des textes écrits, les processus de structuration, tout en tenant compte des situations et des supports différents, ont toutefois une même nature car répondant à des mêmes besoins communicatifs.

---

<sup>1</sup> Saussure explique bien la réalité des liens forts unissant les deux. Il a tout un paragraphe éclairant là-dessus : « Sans doute, ces deux objets sont étroitement liés et se supposent l'un l'autre : la langue est nécessaire pour que la parole soit intelligible et produise tous ses effets ; mais celle-ci est nécessaire pour que la langue s'établisse ; historiquement, le fait de parole précède toujours. ». (p. 37).

Dans tout processus de communication il y a une partie production et une partie interprétation, les deux s'enchaînant l'une après l'autre dans l'ordre naturel des tours de parole à l'oral, et pour l'écrit avec le passage de l'écriture à la lecture, et vice versa ; le genre épistolaire, et de nos jours les courriers électroniques<sup>2</sup>, étant sans doute pour l'écrit le plus proche de l'oral. La structuration de tout texte – oral ou écrit, pour ne pas dire la schématisation de toute séquence communicative, est basée sur des modèles connus de chacun, modèles sur lesquels nous reviendrons par la suite.

### 1.3 Positionnement pragmatique

Au siècle dernier on aura vu donc se développer des approches multiples, au microniveau, syntaxiques et grammairiennes (Saussure, Martinet, Chomsky), et au macroniveau, des approches structuralistes (Propp) puis sémantiques (Greimas, Kleiber, etc.), alternant entre le trop de structure et le trop de sens. La pragmatique a ouvert à mon avis une autre voie. L'ambition – énorme – aujourd'hui est peut-être de ne rejeter aucune discipline mais de vouloir les rapprocher, ou tout au moins, d'intégrer et d'utiliser certains aspects pouvant être utile dans une approche plus «globale».

Malinowski (1935), qu'Adam (1990/95) catégorise (à la suite d'André Joly (1983)) de précurseur non seulement, pour la fonction phatique du modèle Jakobsonien, mais aussi « de la théorie des actes de langage et de la pragmatique actuelle » (1995 : 231), fait aussi partie du début du XX<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs tout comme Bakhtine (1929), qui tout en ayant produit une œuvre importante, aujourd'hui enfin reconnue, a été peu commenté et suivi à son époque. Ceci est bien sûr un point intéressant et symptomatique sur l'importance des courants dominants à chaque époque.

Une citation chez Malinowski me paraît essentielle et explicative et correspond à notre point de vue : « Les premiers mots de l'enfant ont un moyen d'expression et surtout un mode d'action efficace. L'enfant vit dans un monde où les mots ont un pouvoir (...). La fonction intellectuelle des mots se crée probablement plus tard, et se crée à partir de sa fonction pragmatique » (1974 : 303, cité par Adam, 1995 : 231). L'exemple de l'enfant est à mon avis très productif pour bien souligner l'aspect performatif premier du langage. Malinowski est très clair sur son approche linguistique : « Les mots isolés sont des fictions linguistiques (...) A nos yeux le fait linguistique véritable est l'énoncé complet en situation » (Ibid. 246). Et encore, précisant l'importance primordiale du contexte, il dit : « La

---

<sup>2</sup> Que notre académie nous demandait antérieurement d'appeler "mèl", alors que nos amis canadiens, plus intelligents de notre langue ont choisi "courriel", terme que l'académie a choisi aussi finalement.

situation culturelle est rigoureusement analogue au contexte du discours. » (Ibid. 258). Nous reprendrons ici à notre compte encore les commentaires d'Adam au sujet du « maillon entre mot et contexte, à savoir l'énoncé (pour Malinowski) », Adam ajoutant : « Cette heureuse définition de l'énoncé (texte ou séquence textuelle, pour nous) comme « maillon » entre le mot et le contexte justifie entièrement la recherche qui est aujourd'hui la nôtre d'une pragmatique textuelle » (1995 : 237).

## 1.4 La pragmatique

Ce n'est pas notre objectif ici de faire une présentation détaillée de la pragmatique linguistique; elle reste encore aujourd'hui un domaine scientifique en plein développement. Nous souhaitons en quelque sorte seulement nous positionner pour indiquer notre cadre de réflexion.

Eluerd en 1985 questionnait l'existence même de la pragmatique :

« La principale difficulté de l'affaire (parler de la pragmatique) tenait au fait, qu'à proprement parler, la pragmatique n'existe pas. Du moins comme discipline clairement délimitée. » (Eluerd, 1985).

Aujourd'hui cela a changé, certes la pragmatique est sans doute encore une discipline pas arrivée à maturité, en tant que telle elle oscille, hésitante ; cependant sa place, sinon son importance, dans le champ des théories linguistiques ne peut plus être remise en question.

Parmi les précurseurs, nous pouvons retenir les travaux d'un groupe de psychiatres et de philosophes de Palo Alto en Californie. Pour Watzlawick et ses collaborateurs, la pragmatique a pour objet l'étude des effets de la communication sur le comportement (1967, trad. fr. 1972). Pour eux, toute communication s'analyse en contenu et relation, ce qui entraîne une importance accrue accordée à l'étude de l'énonciation. Comme le dit Bourdieu : « un comportement communicatif s'inscrit dans un jeu (social) nécessairement porteur d'enjeux » (1982, p. 16). On retrouve une approche analogue chez l'ethnologue de la communication qu'est Hymes. Pour lui, chaque individu acquiert une *compétence de communication* qui lui permet de savoir quand parler, de quoi parler, avec qui, à quel moment, où, et de quelle manière (trad. fr. 1984), à l'oral comme à l'écrit. Ceci implique donc une double compétence : une compétence de la langue où l'on retrouve tous les codes de la langue, et une compétence interrelationnelle et interactionnelle où apparaît l'importance du cadre physique et psychologique de la situation, du contexte verbal et social structurant celle-ci. Dans un cadre communicatif, on le voit, la compétence de la langue, par exemple la grammaire, ne représente qu'une partie des compétences nécessaires à une bonne communication. Cela se constate très facilement d'ailleurs chez certains malades mentaux : bien que la grammaire soit connue et assimilée, du fait de

difficultés dans son contact avec le monde extérieur, avec *l'autre*, le patient est souvent incompréhensible pour le non-spécialiste.

Focalisant sur la relation à autrui, sur le cadre communicatif, la pragmatique reprend certaines problématiques de l'ancienne rhétorique qui avait disparu lentement des centres d'intérêts des sciences du langage. Aujourd'hui la rhétorique semble toutefois devoir reprendre sa place.

## 2. Pragmatique et discours

Les différents aspects théoriques de la pragmatique linguistique (Avias, 1994), nous amène à penser que ce domaine plus récent des sciences du langage peut être rapproché de la rhétorique générale. Certains procédés peuvent être comparés à certaines catégories de figures de rhétorique. Dans les cas de substitutions afin d'obtenir un adoucissement de l'effet menaçant d'une requête, nous pouvons aussi parler d'un *procédé d'énallage*. Citons encore la possibilité d'utiliser certains tropes, afin d'obtenir ce même effet d'adoucissement des actes menaçants (FTA) de par le fait de leur communication indirecte, ce qui permet au locuteur de préparer à l'avance sa "défense" contre d'éventuelles réactions négatives ou simplement d'un refus (et donc d'agressions envers sa "face positive", image de soi), comme dans les cas de la litote, l'euphémisme, voire l'ironie (Kerbrat-Orecchioni, 1992, pp. 211-212). Comme on le voit donc, la théorie des actes menaçants recoupe certains tropes et figures de rhétorique.

On peut fort justement alors se poser la question : la pragmatique et la rhétorique, sont-elles donc concurrentes ou complémentaires ? Disparaissant de l'enseignement à la fin du siècle dernier (XIX<sup>e</sup>), la rhétorique réapparaît, en France, dans les années cinquante et soixante sous l'impulsion de Jean Cohen, Gérard Genette, Roland Barthes et le Groupe  $\mu$  (mu). Ce mouvement se veut purement littéraire et ramène la rhétorique à la connaissance des procédés de langage caractéristiques de la littérature. « Cette rhétorique se borne donc à l'élocution et de l'élocution ne retient que les figures. Bref une rhétorique sans aucune finalité » (Reboul, 1991, p. 97). C'est donc d'une rhétorique du style dont il s'agit, ou plutôt des écarts de style par rapport à un degré Zéro (bien difficile à définir d'ailleurs). Par la suite, dans les années soixante-dix, un courant opposé commença à percer. Représenté par des noms comme Perelman et Olbrechts-Tyteca, ce courant, la Nouvelle rhétorique, recherche à créer une théorie de l'argumentation et du discours persuasif, dans la lignée de l'ancienne rhétorique. Malheureusement, à cette époque, le côté rhétorique d'un discours est considéré trop souvent comme une manipulation idéologique à des fins politiques ou comme simple tentative de persuasion, telle celle d'un vendeur. Une certaine forme d'inhibition semble alors avoir bloqué l'évolution naturelle de cette réflexion

sur la rhétorique de l'argumentation. Curieusement, ou signe des temps, c'est un peu à la même époque qu'apparaissent les premiers écrits sur la pragmatique linguistique aux USA.

Avec la pragmatique réapparaissent dans la réflexion moderne deux parties de l'ancienne rhétorique depuis longtemps disparues : *l'inventio* et *l'actio* ; l'*inventio* (heurisis) est la recherche des arguments, tandis que l'*actio* (hypocrisis) est la réalisation du discours. La rhétorique renaissante n'avait jusqu'à présent que remis à jour deux autres parties : la *dispositio* et *l'élocutio*. La pragmatique focalise surtout sur la finalité de tout acte de parole et donc de l'action consécutive, d'où l'importance de la notion d'illocution. Cependant la nuance est mince, trop pour être décisive. Leurs évolutions divergentes sont plutôt dues à des choix différents de domaine d'investigation et de traditions culturelles ; comme indiqué ci-dessus, la réflexion rhétorique (jusqu'à très récemment) part plutôt de textes littéraires ou de discours oraux du domaine politique et journalistique<sup>3</sup>, tandis que la réflexion pragmatique s'est concentrée, elle, sur des textes fonctionnels et surtout des énoncés oraux de la vie quotidienne. Mais il ne fait aucun doute de l'existence de liens de parenté entre eux, d'ailleurs, nombreux sont ceux qui dans leurs écrits les réunissent et parlent par exemple d'effet rhétorico-pragmatique.

Même si l'ancienne rhétorique (celle des tropes et figures) nous apporte toujours beaucoup, ne serait-ce que sur la compréhension et la connaissance des anciens, il me semble toutefois qu'il est temps d'expliquer les phénomènes rhétoriques par une terminologie plus moderne. La pragmatique doit pouvoir nous y aider et elle doit pouvoir s'imposer – même en France et dans les pays latins – comme science moderne, affiliée à et prolongeant la rhétorique ancienne. En tout cas, il me semble qu'elle contient les objets d'étude que la rhétorique classique a en partie abordés (cf. Amossy : 2000<sup>4</sup>), voire même de nouveaux qui sont le résultat d'un développement historique de nos sociétés humaines. Cette culture classique est très importante et très intéressante à bien des égards, mais il faut la replacer dans son contexte et dans celui d'une étude de l'histoire de la pensée humaine. Notre situation aujourd'hui est bien différente. Ce peut être non seulement une fausse piste mais aussi une erreur, à la fois dans l'utilisation de notions mal (ré)interprétées et dans la logique épistémologique que sous-tend un tel choix.

## 2.1 Vers une pragmatique textuelle

Toute communication passe par un texte, qu'il s'agisse d'une communication écrite ou orale : c'est le premier théorème que nous

---

<sup>3</sup> Précisons toutefois que depuis une vingtaine d'années les champs d'investigation s'élargissent de plus en plus.

<sup>4</sup> Amossy montre bien l'évolution historique vers une rhétorique restreinte (Dumarsais, Fontanier), puis vers une néo-rhétorique (Perelman), pp. 2 – 9.

défendons. Le sens de texte est bien sûr large et complexe, nous y reviendrons. A chaque texte correspond une structure *et* un sens, un signifiant et un signifié, ou plutôt une forme et un contenu, mais ces deux faces interdépendantes de tout échange verbal ont souvent été abordées partiellement, voire opposées. Pour tenter une globalisation de l'analyse textuelle, c'est-à-dire de pouvoir considérer le texte dans ses multiples aspects, nous affirmerons encore qu'il faut avoir pour point de départ un point de vue pragmatique.

Avec la pragmatique on pose comme *origo* le fait que tout texte communique, ce qui est le sens profond et évident de son existence. Sans communication, sans contact avec l'autre, sans lecteur ou auditeur, le texte n'existe pas réellement. Il reste virtuel, en tout cas pour le sens qu'il porte en lui. Un livre non lu est comme un fossile de dinosaure non découvert et caché sous des hauteurs inconnues de roches diverses. Sartre parlait lui de petits cercueils poussiéreux bien rangés dans les rayons de nos bibliothèques (Cf. *Qu'est-ce que la littérature ?*).

Un texte prend vie quand il est lu, c'est-à-dire quand il intègre une réalité sociale, répond à un besoin actuel quelconque. Il voit alors son sens reconstruit. En tant que tel, il apparaît aussi comme étant un exemplaire d'un certain genre appartenant à un certain discours. Chaque genre est le résultat d'un besoin communicatif, d'une situation sociale unique, ponctuelle (limitée dans le temps) avec une certaine durée de vie, prise dans un cadre double : spatio-temporel et d'actes de langage (ou de discours) présupposant, au-delà de la simple locution, des visées illocutives.

Soulignons aussi que ce point de vue permet – ou de lui découle la possibilité – de lier l'étude de textes oraux à celle des textes écrits, et donc d'élargir la notion de texte. L'oral a un statut plus simple du fait qu'il est, par son existence même, un phénomène résultat incontestable d'une situation de communication, mais je ne vois pas pour quelle raison cardinale il en irait différemment de l'écrit. Dans l'antiquité grecque, l'écrit était un support de l'oral, un aide-mémoire qui n'occupait pas la place que l'écrit a pris par la suite jusqu'à nos jours, avec son statut de référence, de symbole de la vérité, ayant sa propre existence. On peut d'ailleurs penser qu'aujourd'hui, avec la montée des nouvelles technologies et la place prépondérante des médias, qu'il puisse y avoir une nouvelle évolution, aujourd'hui invisible pour l'instant à nos yeux, qui remettra encore plus fortement en cause la place de l'écrit. C'est pour tout cela que nous souhaitons placer notre travail dans le cadre d'une linguistique pragmatique et textuelle.

Le champ de la pragmatique est bien sûr plus vaste, plus général que celui de la linguistique textuelle. Il existe un univers commun, une intersection

des deux champs, qu'il est possible d'appeler la pragmatique textuelle et qui bien sûr a pour objet le texte, tout texte, même oral, mais bien sûr retranscrit ou reproduit et enregistré. A partir de là on pourra parler d'analyse textuelle, mais l'analyse se veut ouverte. JM. Adam le dit très bien, parlant du travail de différents chercheurs (Charolles, Combettes, Beaugrande, Dressler) : « la linguistique textuelle est devenue une sorte de pragmatique textuelle et elle s'est considérablement rapprochée du champ de l'analyse de discours » (1999 : 41). Cette réflexion que l'on retrouve par la suite dans la plupart de ses travaux<sup>5</sup>, correspond bien aussi à notre réflexion personnelle, notre positionnement théorique et approche phénoménologique.

## 2.2 Média, support, et texte

Les médias occupent aujourd'hui une grande place dans nos sociétés modernes et le terme média prend très facilement dans nos esprits le sens correspondant à la presse ou aux journaux télévisés, c'est-à-dire une distribution massive de l'information. Il serait peut-être souhaitable de pouvoir élargir l'emploi du terme en revenant un peu à un sens plus étymologique, plus ouvert, qui est celui de moyens, de support de communication, mais cela poserait bien sûr quelque problème. Quand on parle de média on pense souvent aussi à tout ce qui peut-être technique, comme la radio ou la télévision. Souvent on peut être encore tenté d'utiliser le terme médium<sup>6</sup> à la place de média pour éviter la confusion, mais cela n'améliore guère la situation car médium a déjà un sens très fort correspondant à celui de voyant(e). Pour toutes ces raisons je préférerais parler de *support*, avec l'adjectif *médiatique* : support médiatique, c'est-à-dire moyen technique utilisé pour concrétiser, créer matériellement un objet de communication porteur d'informations à transmettre. On pourrait d'ailleurs y ajouter celui de *médiatisation* qui correspondrait à l'action de transmettre une information par le biais, l'intermédiaire d'un support spécifique.

Cette question de support a été assez peu considérée jusqu'à aujourd'hui dans les approches linguistiques. Jakobson (1963) parle dans son modèle du code de la communication qui est lié à la fonction métalinguistique sans se préoccuper du support. Or celui-ci joue un rôle important pour des études pragmatiques et textuelles. On a sans doute d'ailleurs trop insisté sur cette notion de code. Que ce soit pour la parole (de vive voix ou enregistrée), le texte (écrit), l'image (fixe ou vivante) ou une combinaison de plusieurs d'entre eux, les supports utilisés ne sont pas

---

<sup>5</sup> Cf. 2005, 2009.

<sup>6</sup> C'est ce terme qui est utilisé en danois dans le livre : *Sprog på Arbejde*, M. Grove Ditlevsen et al. (2003 : 47)



neutres. L'apparition et le développement des multimédias et d'internet sont là pour le démontrer.

L'évolution technologique de ces dernières 15 années avec l'apparition d'un tout nouvel univers informatique, a provoqué certains changements dans notre vision des textes. Un nouveau terme est employé qui est celui de *format* et qui dans ce nouveau contexte a le sens de système permettant l'enregistrement d'un document, quel qu'il soit, et de le sauvegarder en mémoire et que certains logiciels informatiques peuvent ouvrir et traiter. Ces systèmes ne sont autre qu'une façon d'encoder et de mise en mémoire numérique d'un document. L'écrit n'est plus seulement de l'écrit sur papier, l'oral n'est plus seulement parlé-écouté ou enregistré sur bande magnétique, les deux peuvent maintenant être numérisés. Tout ceci ne fait que souligner l'importance de la prise en compte du support médiatique choisi pour la transmission de toute information. Un autre terme nouveau très employé quoique moins important est celui d'*hypertexte*. Notons simplement que ce dernier terme créé par des informaticiens à la recherche d'une dénomination pour des besoins de format informatique pour la transmission de données via internet a des connotations très linguistiques : pensons aux pages html (html = hypertext markup language). On parle aussi de langages informatiques (Pascal, C+, PhP, etc.). Ceci nous permet de faire le lien ou boucler la boucle, c'est-à-dire de pouvoir relever les différents langages : naturel (nos langues) et artificiel (mathématique, informatique). Mais ce ne sera pas l'objet de cette étude.

Nous avons donc besoin de pouvoir parler de *support médiatique* qui permet la fixation et la conservation d'un énoncé. Nous argumentons aussi dans la présentation de notre approche théorique pour une prise en compte de *l'extra-textuel* : avant de passer à l'analyse des productions langagières, il s'agit de tenter de les situer et de les considérer *en contexte*. C'est pour cela que dans notre travail nous reprendrons le point de vue de Bhatia/Swales sur la prise en considération de tout genre comme d'un événement communicatif.<sup>7</sup>

Mais il y a plus : un document, un texte, comme par exemple un Rapport annuel tout comme une brochure, est constitué généralement d'éléments de facture différente. Les procédés de représentation sont soit d'ordre *pictural* soit *verbal*. Il sera nécessaire d'envisager les éléments picturaux centraux pour une saisie visuelle d'ensemble et une compréhension des fonctions communicatives qui y sont liées et leur rôle dans le processus d'interprétation et d'analyse d'un document. C'est ici que nous touchons à

---

<sup>7</sup> Voir ici-même p. 36 et surtout 69-70.

la sémiotique car le choix d'images, de graphiques et autres effets de mise en page participe pleinement à notre lecture interprétative. C'est ce que l'on qualifie aussi d'approche *multimodale* (Kress/Leeuwen, 2001).

### 2.3 Discours

Le terme de *discours*, et le domaine lié d'*analyse du discours*, est un terme employé de plus en plus depuis une cinquantaine d'années. Ainsi que le signale N. Fairclough (1995), cette notion est utilisée avec deux acceptions<sup>8</sup> différentes suivant si l'on travaille dans le domaine des études linguistiques ou dans le domaine des théories sociales post-structurales. Dans le premier cas, le discours est considéré représentant d'actions et interactions sociales : « (..), people interacting together in real social situations » ; et dans le deuxième cas, comme une construction sociale de la réalité : « (..), a form of knowlegde » (1995 : xx). Fairclough propose lui d'essayer de réunir ses deux visions indiquant que la première définition est proche de la fonction interpersonnelle du langage et la notion de genre, tandis que la seconde elle peut s'associer à la fonction « idéationnelle » du langage. Il note aussi que d'un côté on parle d'un ou des discours – ceux considérés par l'analyste, et de l'autre d'analyse du discours avec une vision plus vaste, plus générale. Il peut paraître aujourd'hui en effet que de vouloir réunir ces deux approches soient une nécessité du fait de l'évolution de la recherche de ces dernières années (Cf. Maingueneau et Adam).

Ensuite se pose la question de cataloguer les différents types de discours. Certains parlent en effet par exemple de discours argumentatif (Grize, 1996 : 6) de la même manière que l'on peut envisager des textes argumentatifs, descriptifs, explicatifs, etc. (Combettes Bernard, Types de textes et faits de langue, *Pratiques* n° 56, 1987.). Grize défend son point de vue en renvoyant à la définition du discours de Benveniste : « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre » (1966 : 241). Cette façon de généraliser les discours, plutôt tournée vers l'intentionnalité, voire la fonctionnalité du discours, s'oppose à une conception, assez répandue et classique, qu'adopte aussi Adam, du discours comme l'ensemble des productions langagières d'un certain groupe social. Ces productions peuvent ensuite être ordonnées en genres et sous-genres. La notion de *communauté d'esprit* ou *discursive* (ma traduction) proposée par Swales (1990) est très efficace à notre avis pour déterminer les contours d'un type de discours.

Comme beaucoup d'autres, je choisirai de séparer d'un côté le terme commun de discours au sens de « discours électoral », comme la parole d'un homme politique à un public déterminé, de l'utilisation plus

---

<sup>8</sup> En fait plusieurs, car il y a des nuances d'emploi pour chaque champ d'étude suivant les auteurs et les écoles. Voir aussi l'ensemble de définitions de Sarfati: 2009: pp. 13-15.

technique, comme terme générique permettant de regrouper « en famille » des textes dont les thèmes et les objectifs font parties d'une communauté de pensée quelle qu'elle soit, que l'action se fasse en place publique ou non, et dont les locuteurs se reconnaissent en une communauté d'esprit. C'est pour cela que l'on peut parler de discours religieux, politique, journalistique, technologique, économique, et littéraire même (liste non exhaustive). Ajoutons, si nécessaire, qu'il n'existe pas de frontière claire et précise entre eux et qu'au niveau des textes réels il peut être difficile de les situer catégoriquement : le journalistique pouvant facilement se marier avec le politique par exemple. Un même texte peut bien entendu être considéré à partir de plusieurs angles de vue. Le même problème se retrouvera d'ailleurs au sujet de la question des genres.

## 2.4 Cohérence discursive et contextuelle

La notion bien connue de cohérence<sup>9</sup> est considérée importante dans l'analyse des textes. En effet, la cohérence et pertinence d'un discours – représenté par un texte – sont établies grâce à un effort commun au locuteur et à son interlocuteur de créer, pour l'un, et de retrouver, pour l'autre, les conditions optimales d'interprétation du texte. Charolles explique cela dans son article *Cohésion, cohérence et pertinence du discours* (1995). Il indique le principe proposé par Sperber et Wilson (1986) de la pertinence optimale et, dans le processus d'interprétation, l'élaboration d'hypothèses contextuelles. Il s'agit pour un locuteur d'aider le récepteur à retrouver le cadre contextuel que présupposent son expression et en permettent la compréhension.

A l'oral, il y a possibilité de rajouts et corrections tout au long de la chaîne de production langagière, pour aider l'auditeur, mais aussi permettant au locuteur de corriger son expression. A l'écrit par contre tout doit être dans le texte. Le produit textuel à lire est définitif une fois publié, c'est-à-dire que le processus d'écriture et d'encodage est achevé. Viendra ensuite, à la lecture, l'activité d'interprétation du lecteur. Cela demande donc une compréhension des effets possibles engendrés à la lecture et produit au moment de son écriture. C'est pourquoi l'écriture en tant que processus est toujours conjoint à celui de la lecture, même si tout auteur n'en est pas conscient.

Par ailleurs, Charolles prend pour exemples des textes de fiction et affirme que le contexte ne peut servir à aucune hypothèse pour la compréhension. Nous pensons que cela mérite quelques nuances et que au moins cela démontre la différence entre compréhension et interprétation. Et

---

<sup>9</sup> Certains parlent ici de grammaire de texte et lient cohérence à cohésion, surtout dans un contexte pédagogique. De plus il y a une autre dimension importante: celle de la référence.

sans entrer dans une discussion ici sur ce point précis, la situation est assez différente pour un corpus de textes professionnels par exemple. En effet, dans les genres textuels factuels, il est plausible de penser que la relation à des référents et contextes précis et délimités est essentielle et limite les possibilités d'interprétation. De plus les textes factuels sont fortement marqués et situés dans un cadre spatio-temporel, alors que les textes de fictions sont eux moins liés à cet espace et le fait que certains textes très anciens soient encore lus en est la preuve.

Si l'on choisissait de présenter la cohérence comme un concept organisateur central d'une analyse textuelle, il faudrait pouvoir montrer des cas clairs d'incohérence : c'est la preuve par son contraire. Tout le monde comprendra que cela n'est pas évident ni simple à effectuer – sauf à créer des textes artificiels pour la cause ; et même dans des cas limites qui le plus souvent dénoteront simplement une mauvaise maîtrise de l'expression chez le locuteur, l'incohérence semble rarement totale. Les cas flagrants d'incohérence sont en fait en général des cas cliniques qui soulignent le déséquilibre psychique d'un locuteur, de maladies ou de malformations génétiques. Tout cela, en fait, n'apporte que peu d'éléments déterminants à la linguistique textuelle. Cela étant dit, il reste toujours possible de parler de cohérence textuelle d'un point de vue général, afin d'introduire d'autres notions plus précises et sélectives. On pourrait aussi dire que le besoin de cohérence est plutôt un critère de qualité textuelle et qu'il se retrouve présent à différents niveaux et domaines d'analyse textuelle ; c'est ce que Lita Lundquist nous explique dans son livre (1994). Les recherches plus récentes se concentrent plus sur des questions liées à la référence<sup>10</sup>. Nous citons à titre d'exemple celui de Kleiber (Anscombe et Kleiber, 2001, *Problèmes de sémantique et référence*, Oviedo, Publicaciones Universidad de Oviedo).

#### **2.4.1 Dans une optique textuelle et pragmatique**

Lundquist envisage la cohérence textuelle sous trois aspects : la cohérence thématique, la cohérence sémantique et la cohérence pragmatique. Il y a plusieurs approches de la cohérence et des évolutions ont eu lieu ces dernières années. Elle considère que :

« (...) la cohérence textuelle est vue comme le produit non pas d'une structure, mais d'un *processus*, à savoir d'un processus d'interprétation au cours duquel la cohérence est construite progressivement, dans le mouvement de la linéarité textuelle de gauche à droite. » (1994, IV)

Cette évolution, dans la perception de la cohérence considérée comme un processus d'interprétation plutôt qu'une structure statique, est liée aussi à

---

<sup>10</sup> Nous y reviendrons à la fin de ce travail, voir surtout le chapitre 5.

une plus grande prise en compte du rapport texte et monde ainsi que monde et lecteur :

« (...) on postule qu'il existe un niveau intermédiaire entre texte et monde, qui est la représentation du monde que se fait le sujet interprétant ou, plus précisément, la représentation que se fait le sujet de la partie du monde à laquelle réfère le texte. » (ibid. IV)

Ces affirmations correspondent bien à notre propre vision et aux objectifs finaux de cette recherche. Elle affirme que le concept de cohérence « est inhérent, constitutif même de 'texte', que cohérence équivaut à 'texte', à 'textualité'. » (Ibid. 17). Ceci est loin d'être évident ou plutôt c'est tellement évident que cela ne joue finalement plus aucun rôle. En effet, si ce concept était réellement opérationnel, on pourrait à partir de critères définis conclure si tel ou tel texte est cohérent. Cependant, avant d'en juger, cela pose deux questions fondamentales : peut-on vraiment dire d'un texte ou de tel autre qu'il est cohérent ou non ? Et d'autre part, si même cela était, quel en est l'intérêt ? A la première question il est facile de répondre : tout texte a en soi, de par son existence, une volonté communicative et le lecteur y trouvera très certainement de la cohérence, c'est-à-dire finalement une logique et un sens. Même un texte mal écrit, malgré tous les défauts qu'il peut avoir sera ressenti comme cohérent, tant que le lecteur pourra, ou voudra, y donner du sens. On voit bien cela en poésie (et aussi en peinture, voire même en musique) ou même des segments textuels très bizarres et illogiques peuvent quand même être interprétés tant que le lecteur, avec beaucoup de bonne volonté, le souhaitera<sup>11</sup>. Et c'est là la clé de l'édifice, c'est en fait le lecteur qui décide, le lecteur et sa culture. Ceci a pour conséquence que la question devient très individuelle et subjective et que cette notion perd alors beaucoup de son intérêt.

Nous pensons que la question de la cohérence n'est donc pas vraiment déterminante et qu'elle est en réalité subordonnée à celle du sens et donc à celle de l'interprétation. C'est grâce à une vision dynamique des textes, dans leur actualisation par la lecture que le texte prend vie, qu'un certain sens se forme dans l'esprit du lecteur. C'est le lecteur qui intuitivement (re)crée les liens cohésifs nécessaires à une cohérence sémantique<sup>12</sup>, qui est la seule véritable (pour le lecteur) et l'objectif de tout acte communicatif. L'interprétation se trouve donc au centre du mécanisme textuel et dépend donc à la fois d'une bonne compréhension et d'une compétence personnelle adaptée au texte.

---

<sup>11</sup> L'art moderne, depuis le post-modernisme, joue beaucoup là-dessus, jusqu'à l'extrême parfois de la provocation.

<sup>12</sup> Mais celle-ci est liée, pour ne pas dire dépendante, des deux autres types de cohérence proposés par Lundquist : textuelle et pragmatique.

Partant de là, nous pensons que notre réflexion dans une étude textuelle, de façon générale, doit nécessairement tenir compte de l'analyse thématique dont dépend l'interprétation. Nous y reviendrons plus loin.

Autre aspect important à aborder dans le cadre d'une réflexion sur la cohérence discursive est celui de la référence. D'après Halliday : « Reference is a semantic relation linking an instance of language to its environment. » (Halliday, Hasan, 1976 : 305). Et encore Lundquist: « La référence est ce qui permet d'établir une relation entre un élément de la langue et un élément de la réalité, et donc de déterminer le thème du texte (Ibid. ; 30) ». La référence, et donc l'évolution thématique, est implantée dans le texte à l'aide d'unités nominales. Les procédés sont aujourd'hui connus, que ce soit par l'emploi de descriptions définies, de noms propres, de démonstratifs, de deictiques ou encore de déterminants (Ducrot, Todorov, 1972 : 324). La question de la référence est bien sûr liée à celle du contexte, et de même qu'il y a cotexte, il y a coréférence. La coréférence à l'intérieur d'un texte, donc dans le cotexte, « se fait par la substitution anaphorique qui revêt principalement les formes de la pronominalisation et de la définitivisation. » (Lundquist, 1994 : 34). Les ambiguïtés qu'un texte peut avoir, sont levées à l'aide du contexte auquel le texte réfère, ce qui permet la formation d'une interprétation unique<sup>13</sup>. Lundquist propose, à la suite d'Isenberg, de rechercher des conditions de référence qu'elle relit à l'aspect connu ou non connu des thèmes que développe le texte.

'Conditions de référence' = [+/- nouveau, connu, identique]

Dans le travail de saisie du sens global par tout lecteur d'un texte qui est lié bien sûr à un certain genre et donc à une certaine communauté, la référence – ou les références possibles – joue un rôle primordial. L'idée de conditions de référence de Lundquist est à ce sujet intéressante.

#### ***2.4.2 Dans une optique cognitive***

Spooren (2002) dans un ouvrage collectif consacré à la linguistique cognitive, présente une autre théorie de la cohérence. Il signale d'abord de façon fort juste que nous n'avons pas toujours des marques explicites de cohésion, ce qui n'empêche pas toutefois un texte d'être cohérent. Il répond à ce problème en indiquant la notion de 'script' connu *a priori* du lecteur, et à laquelle nous souhaiterions ajouter celle de genre<sup>14</sup>. En effet, la cohérence est le résultat de signes linguistiques mais aussi extra-linguistiques. Pour Spooren, il y a deux façons de marquer la cohérence :

---

<sup>13</sup> Mais de nombreux textes littéraires sont réfractaires à ce phénomène.

<sup>14</sup> Cf. ici même chapitre 3.

«(...) en faisant régulièrement référence aux mêmes entités, on obtient la *cohérence référentielle* ; en reliant entre elles différentes parties du texte, on établit la *cohérence relationnelle*. » (2002 : 231)

De plus, de façon variable, il y aura dans certains textes des références soit internes soit externes au texte. Dans le premier cas on parle de *référence endophorique* et dans le second de *référence exophorique* ou *deixis*.

Dans le cas de la référence endophorique, interne au texte, on retrouvera les catégories bien connues des anaphores et cataphores. Dans le cadre de la référence relationnelle, il est surtout question de la prise en compte des connecteurs qui relient les phrases et paragraphes entre eux. Spooren signale les cas fréquents d'informations présentes de façon implicite que certains connecteurs sous-spécifient. Il est alors fait appel aux connaissances du locuteur-auditeur.

Ex : « Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, Dubois est rédacteur en chef des Echos. Il a été contacté l'année dernière, *après avoir* écrit une critique de ce magazine. » (Idid., 236, phrase simplifiée de ma part).

D'après Spooren, ceci est un exemple de sous-spécification qui complique l'interprétation du fait de l'utilisation du connecteur *après* et non de *parce que* comme on pourrait l'attendre. Il propose aussi de regrouper les différents types de relation en relations positives ou négatives. Le regroupement peut aussi être considéré d'un point de vue syntaxique, en étant réalisé soit par parataxe (coordination) soit par hypotaxe (subordination). Un troisième regroupement binaire proposé est de considérer des relations soit idéationnelle soit interpersonnelle. La première catégorie correspond au cas où le contenu des phrases se rapporte au même niveau du monde, la seconde quand il y a un décalage, une séparation entre deux instances s'exprimant sur un contenu. Voici deux exemples donnés par Spooren correspondant respectivement aux deux catégories décrites :

(x) « La licorne est morte parce qu'elle se sentait seule. »

(y) « Jeanne doit être à l'affût d'une promotion. »

Dans le premier exemple la phrase est auto-référentielle, tandis que dans la seconde l'instance d'énonciation est différente de l'acteur agissant de cette proposition. La liste des différentes relations de cohérence peut facilement devenir très longue et c'est pourquoi il est utile d'effectuer un effort de regroupement. En règle générale, les exemples cités par Spooren sont composés de deux phrases : l'une est considérée comme le noyau l'autre comme le satellite. L'auteur, sur la base de l'étude de Mann et Thompson

(1988), propose une liste simplifiée contenant les catégories relationnelles suivantes :

- |                  |                        |                        |
|------------------|------------------------|------------------------|
| a. Arrière-plan  | d. Attente – contraste | g. Elaboration         |
| b. Cause         | e. Condition           | h. Habilitation        |
| c. Circonstance  | f. Contraste           | i. Evaluation          |
| j. Evidentialité | m. But                 | p. Consécutivité       |
| k. Justification | n. Résultat            | q. Problème – solution |
| l. Motivation    | o. Reformulation       |                        |

Les propositions de Spooren me paraissent très intéressantes. Il reste toutefois plutôt à un niveau phrastique en considérant au maximum deux phrases consécutives ; il faudrait chercher à étendre cette théorie au niveau textuel.

### 3. *La textualité*

Après avoir pris comme point de départ la communication, puis dans un premier temps présenté l'approche pragmatique (qui sont bien sûr plusieurs), en insistant sur la pragmatique textuelle, puis avoir placé le texte dans son environnement médiatique, discursif et contextuel, nous allons maintenant nous intéresser à notre objet d'étude en lui-même : le texte.

#### 3.1 **Qu'est-ce qu'un texte ?**

Barthes, avec sa théorie du Texte (1970), a été un des premiers en France à vouloir développer une théorie textuelle. Il y souligne fortement l'importance d'une théorie basée sur une pratique et le danger a créé des métalangages scientifiques.

« Le texte est un fragment de langage placé lui-même dans une perspective de langages. Communiquer quelque savoir ou quelque réflexion théorique sur le texte suppose donc qu'on rejoigne soi-même, d'une façon ou d'une autre, la pratique textuelle. » (1970 : 371)

Ce n'est que relativement récemment que les chercheurs ont commencé à s'intéresser à des corpus de textes plutôt longs (Barthes situe cela à la fin des années 60). Travailler sur des textes longs correspond aussi à notre démarche. Les études situées dans une linguistique restreinte<sup>15</sup> se limitent soit au niveau phrastique soit (de plus en plus aujourd'hui) à des énoncés composés de deux phrases. La réalité des textes que nous rencontrons tous

---

<sup>15</sup> Mot de Rastier (1996, Hermes) qui signifie linguistique traditionnelle.



les jours est toute autre, leur longueur étant bien supérieure à cela. Nous ne pouvons plus ne pas prendre en considération des textes authentiques dans leur totalité<sup>16</sup>. Nombreux sont ceux qui pensent préférable de considérer la production textuelle à partir de la situation dans laquelle elle apparaît, dans sa réalité d'une interaction à trois pôles : le locuteur, le message, l'allocutaire.

Dans son livre sur l'anaphore<sup>17</sup>, Denis Apothéloz (1995) parle de texte et de non-texte : les deux étant définis comme des enchaînements de phrases, et le lecteur étant celui qui sait la différence entre le texte et le non-texte. Si au niveau phrastique, on peut parler de phrases correctes et incorrectes (agrammaticales) et dont le sens réel peut être opaque, au niveau textuel il me semble au contraire que tout enchaînement de phrases cohérent (compréhensibles et donc acceptables) constitue un texte porteur de sens.

Nous trouvons aussi toute une série de travaux d'auteurs qui touchent aux mêmes questions mais avec un positionnement un peu différent du fait soit de leur situation historique dans la recherche soit d'un choix de focalisation sur une certaine partie de la théorie. En voici quelques exemples :

P. Charaudeau (1992) présente une théorie de l'organisation du discours et propose quatre catégories où trois ressemblent à celles d'Adam (description, narration et argumentation); la quatrième, qu'il place en premier, est qualifiée d'énonciative.

Pour Charaudeau, l'organisation du discours reposant sur l'utilisation des possibilités présentes dans la langue, engendre un produit concret, le texte. texte = possibilités linguistiques + organisation du discours (en situation) Dans cette approche, le travail d'analyse englobe le discours.<sup>18</sup>

Van Dijk<sup>19</sup> (1980) fait aussi partie de ce groupe de chercheurs ; il est intéressant surtout pour sa contribution sur les notions de *macrostructures* et *superstructures*. Il sépare clairement les aspects macrostructurel (le niveau discursif, global, thématique) et microstructurel (phrase/niveau propositionnel, relations sémantiques entre propositions, niveau local). Les

---

<sup>16</sup> Cela peut bien sûr varier un peu suivant les objectifs suivis.

<sup>17</sup> Voir ici-même *infra* partie 5.4.

<sup>18</sup> Dans sa théorie, Adam situe le contexte dans ce qu'il nomme les conditions de production, et il définit un texte comme un objet abstrait opposé au discours. Ainsi pour lui :

discours = texte + conditions de production (Adam 1990). Il est depuis revenu sur cette idée et n'accepte plus cette schématisation (voir Adam, 2006, Pratiques : « Textes/Discours et Co(n)textes, entretiens avec »).

<sup>19</sup> Adam fait dans plusieurs de ses ouvrages références à van Dijk et dernièrement dans Adam, 2005 : 137. Van Dijk a depuis évolué lui-aussi et se rapproche plus de Fairclough dans ses travaux les plus récents (CDA).

macro-propositions, telles que van Dijk les définit, représentent le thème global du texte et ensemble construisent ce qu'il appelle les *macrostructures*. Elles sont en fait des représentations du contenu du texte – et non partie réelle du texte – et correspondent à de mini résumés de séquences textuelles. Ces macro-propositions sont formées en employant plusieurs *macrorules* qui sont constituées par un processus cognitif et logique, qui va rendre possible la compression d'une quantité d'informations en focalisant sur l'essentiel du contenu sémantique du texte. Exemples de *macrorules* sont : *generalization, construction, deletion, etc.* Elles ne nous apprennent rien ni sur la structure textuelle, ni les aspects illocutifs ; elles traduisent plutôt les choix cognitifs du lecteur pendant son parcours du texte<sup>20</sup>. On peut retrouver des macro-propositions explicites par ex. dans les titres, sous-titres, l'incipit, donc le paratexte, car elles sont l'expression directe d'un message voulu par l'auteur, avec un certain choix de focus :

« (...) macrostructures may also typically be expressed by sentences with a specific place and function in the discourse (titles, subtitles, and headings) » (1980: 100).

Adam et van Dijk utilisent en partie la même terminologie (macro-proposition) pour décrire cependant deux constituants très différents, ce qui peut prêter à confusion. Van Dijk se préoccupe aussi de structurer ses macro-propositions, pour cela il propose une nouvelle notion, la *superstructure*: « Hence, a superstructure is the schematic form that organizes the global meaning of a text » (*Ibid.* 108). Il montre l'exemple de la narration, et plus loin il dit:

« Superstructures consist of hierarchical sequences of categories. (...) First, these functions define certain relationships between propositions in a text, which also characterize the linear microstructure of texts, such as “preparation”, “explication”, “specification”, “contrast”, “comparison”, or “example” » (*Ibid.* 127).

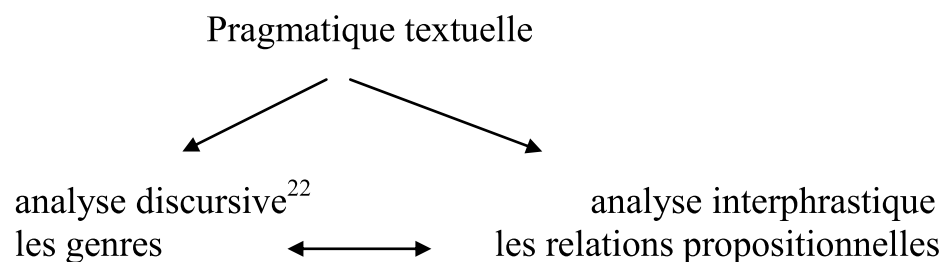
Il conclue en disant que les *superstructures* organisent les *macrostructures* en liant les macro-propositions à certaines catégories des schémas cognitifs d'organisation du sens global. Cette approche a été souvent critiquée (comme par Adam : 1992) et elle n'a guère été suivie par la suite dans de nouveaux travaux.

Il faut sans doute éviter toute focalisation non fructueuse entre un partage de la linguistique de la langue et de la linguistique du discours, ainsi que l'exprime Maingueneau (1995 : 6). Nous postulons que la linguistique textuelle doit être intermédiaire et intermédiatrice entre une analyse du

---

<sup>20</sup> Voir à ce sujet K. Fløttum : 1990. *La nature du résumé scolaire. Analyse formelle et informative.*

discours descendante et une linguistique microtextuelle<sup>21</sup> ascendante, prenant suivant les besoins de l'analyse soit une position « basse » ou vue de détails, soit une position « haute », ou vue d'ensemble. Elle se doit d'avoir l'objectif d'être *totalisante* ; elle demandera donc au chercheur d'avoir une réflexion double, à la fois à un micro et à un macroniveau, et donc un certain va-et vient entre différents niveaux. Ce principe est fondamental et doit à mon avis être un théorème de base à placer en amont de l'énonciation d'une *théorie du texte*. Au schéma (1) d'Adam (1999 : 36) nous en ajouterons un autre très proche:



Il faut encore postuler une différence épistémologique entre genre, médiatisation<sup>23</sup> et texte. Ainsi, pour reprendre l'exemple d'Adam (1999 : 37), le texte « J'accuse ! » de Zola fait partie du cadre générique de la lettre ouverte et elle est médiatisée par son insertion dans un journal « L'Aurore ». Le texte est une entité totale et englobante, à la fois abstraite et concrète, qui est l'objet privilégié d'études de nombreuses sciences. En tant que tel il doit être considéré de façon double : à la fois comme l'objet lui-même - le tout et sa forme qui correspond à une certaine composition qui respecte les règles d'un genre, et comme un énoncé porteur d'un message.

### 3.1.1 Démarche envisagée

Nous proposons comme démarche pour un travail d'analyse empirique de notre corpus de Rapports annuels, et de quelques autres textes, de commencer par le macroniveau et donc de prendre en considération le texte en tant que membre d'un certain genre. Ensuite il peut être intéressant de comparer nos textes à une certaine norme générique et de relever tout écart. A partir de là, le travail consistera à étudier les textes plus en détails en passant à un microniveau textuel. L'étape suivante sera de retrouver la structure compositionnelle du texte. Nous allons y revenir ci-dessous. Par la suite et finalement, dans notre analyse, l'objectif sera de relier d'un côté

<sup>21</sup> Cf. Adam 1999, 34-42, voir aussi Adam 2005.

<sup>22</sup> J'utilise ici le terme d'analyse discursive pour éviter tout amalgame avec la linguistique et l'analyse du discours.

<sup>23</sup> Voir ici-même plus haut en 1.2

les questions génériques, le contenu sémantique et la structure compositionnelle et organisationnelle. C'est notre choix de penser que chaque analyse doit se construire autour du texte en allant successivement d'une vision « grossière » à une plus fine, ceci dans le but de vérifier ou de corriger la théorie face à des corpus authentiques.

### 3.2 Analyse textuelle

Nous allons ici présenter de façon synthétique une partie de la théorie de JM. Adam qui est l'auteur qui a le plus inspiré nos travaux. Nous avons suivi l'évolution de sa pensée depuis son livre référence de 1992 : *Les textes : types et prototypes*, jusqu'à aujourd'hui, ou presque, avec son livre de 2005 (réédité en 2008 et 2011) : *La linguistique textuelle*.

#### 3.2.1 Bases de sa théorie

JM. Adam développe depuis plusieurs années une théorie qu'il choisit de dénommer la *linguistique textuelle* (2005). Il se place en quelque sorte à l'intersection de la linguistique traditionnelle et l'analyse de discours et propose une analyse textuelle des discours :

« La linguistique textuelle a pour but de donner à la linguistique et à l'analyse de discours une définition du texte qui leur manque. » (2005 :64)

Et aussi :

« La linguistique textuelle a pour rôle, au sein de l'analyse de discours, de théoriser et de décrire les agencements d'énoncés élémentaires au sein de l'unité de haute complexité que constitue un texte. Elle a pour tâche de détailler les 'relations d'interdépendance' qui font d'un texte un 'réseau de détermination' (Weinrich ; 1973 : 174). » (*Ibid.* : 33)

Et encore :

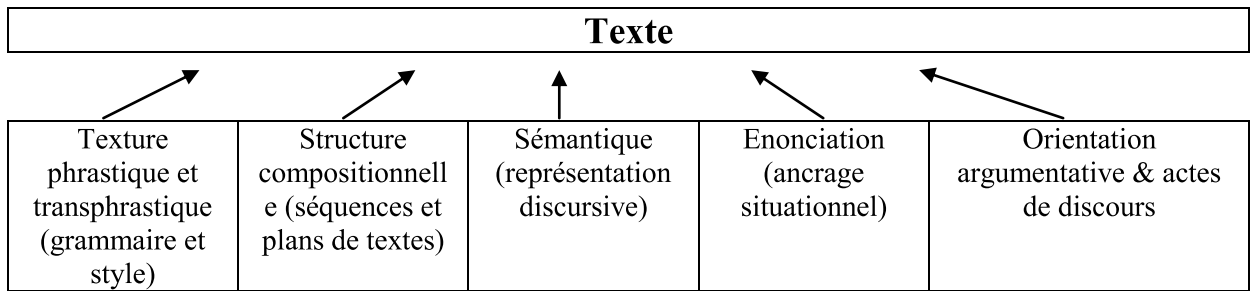
« La linguistique textuelle porte autant sur la description et la définition des différentes unités que sur les opérations dont, à tous les niveaux de complexité, les énoncés portent la trace. » (*Ibid.* : 33)

Dans son modèle d'analyse textuelle, Adam décompose la complexité textuelle en cinq dimensions (voir ci-dessous, 1999 : 41)<sup>24</sup> :

---

<sup>24</sup>

Je ne reproduis qu'une partie du schéma.



Même si ces dimensions font toutes au même titre partie d'une analyse textuelle, nous allons surtout nous concentrer sur l'une d'elle : celle de la structure compositionnelle. C'est là que nous allons retrouver la plus grande partie de la théorie et des travaux d'Adam.

### 3.2.2 *Périodes et séquences*

Nous avons adopté dès le début certains aspects de la théorie de JM Adam (1992) et surtout le concept de séquence. Dernièrement, JM Adam (1999, cf. p. 96, et aussi 2005/2008/2011) a revu sa théorie en y ajoutant le concept de « période ». Le terme est au départ assez ambigu, du fait d'un emploi déjà ancien qui le lit trop étroitement avec des courants d'analyse grammaticale. Qu'en dit Adam ?

Pour lui la période est un empaquetage de base (1999 : 62) de type « phrase complexe ». Il dit aussi : « les périodes sont des unités d'amplitude potentiellement moins vaste que les séquences » (*Ibid.*), et encore « on peut considérer les séquences comme des structures périodiques complexes et surtout prédéfinies de regroupement de propositions » (*Ibid.*).

Il semblerait donc que la période soit une unité finie, avec un début et une fin, d'une longueur limitée, au contraire des séquences où on va retrouver une construction hiérarchique complexe de plusieurs propositions. Dans son livre de 2005 Adam reprend cette présentation en insistant sur l'aspect oral de la période, à la fois dans son rappel de l'évolution de la théorie depuis Aristote et dans les exemples choisis : ceux-ci sont le discours de de Gaulle à Alger, donc monologue oratoire politique, et un texte de La Bruyère, texte plutôt poétique. En cela on pourrait remarquer que les deux exemples font partie des types de texte qu'Adam dénomme ailleurs *dialogal* et *poétique* et dont les prototypes sont, toujours d'après lui, difficiles à établir. La période est présentée ici surtout comme un instrument rhétorique définie par une structure rythmique avec ou sans connecteurs, qui peut être simple ou complexe, binaire ou ternaire. Ce qui apparaît des exemples nommés est l'emploi d'un effet de répétition stylistique. Adam annonce par ailleurs qu' « il n'est

possible de définir aucune règle de segmentation propre aux périodes<sup>25</sup> » (*Ibid.* p. 63), ce qui bien sûr pose problème.

La période est donc à placer à un niveau inférieur à la séquence, surtout de par sa taille ; c'est de plus une unité d'un autre type, car elle ne structure pas hiérarchiquement et linéairement des segments textuels obligatoires tels que pour les prototypes séquentiels, mais plutôt des effets de style, une forme énonciative recherchée par l'auteur. On la retrouve semblerait-il plutôt dans des textes courts et oralisés, voire dialogiques. Ajoutons aussi qu'Adam ne problématise pas l'opposition entre période et macro-proposition.<sup>26</sup>

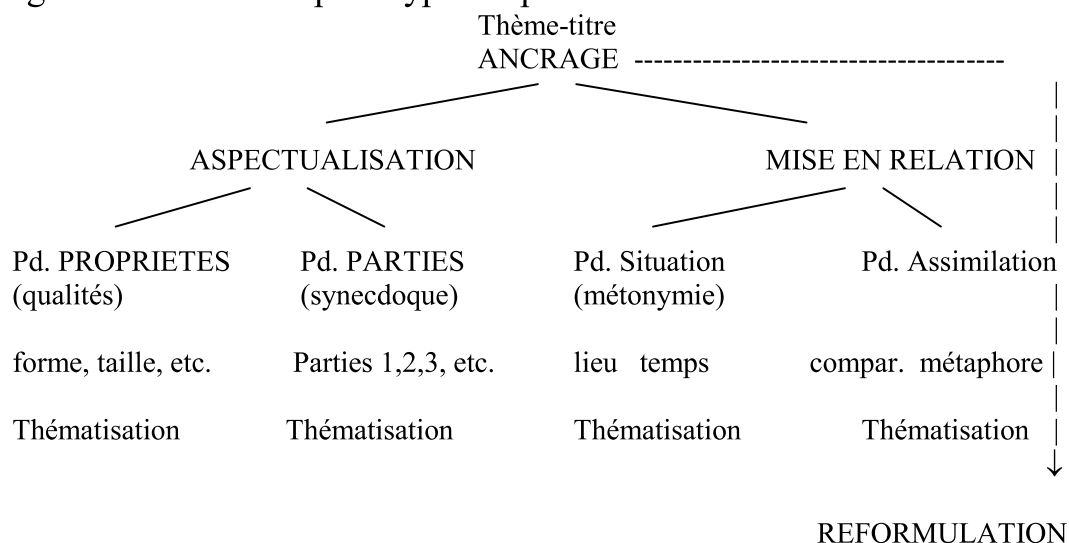
### 3.2.3 Les prototypes séquentiels

A titre informatif, nous allons reproduire ici les modèles prototypiques proposés par Adam en 1992. Notons qu'ils les a repris sans les changer de façon substantielle dans son livre de 2005, sauf peut-être pour quelques détails les prototypes descriptif et explicatif, et en insistant surtout sur l'opposition période - séquence. Ce sont donc les modèles des cinq prototypes qui sont présentés ci-dessous.

### 3.2.4 Modèles

#### - Le prototype descriptif :

Ce prototype, assez complexe, n'est à mon avis pas des plus pratique dans son utilisation car son champ d'application est très large, allant de l'énumération et de la description-définition, en passant par la description intégrée à un récit, jusqu'à la recette de cuisine et les consignes ou règlements. Voici ce prototype simplifié :



<sup>25</sup> Voir notre discussion ici-même au chapitre 5

<sup>26</sup> Nous y reviendrons par la suite ici-même car c'est la problématique centrale de ce travail.

Pour un tableau plus complet nous renvoyons au livre d'Adam (1992 : 84). Adam reprend son modèle en 2005 ; il y rajoute la notion de plans de texte et parle de « quatre macro-opérations (qui) regroupent neuf opérations descriptives qui engendrent une dizaine de types de propositions descriptives de base » (2005 :146). Ces macro-opérations sont : des opérations de thématisation, d'aspectualisation, de mise en relation et d'opérations d'expansion par sous-thématisations.

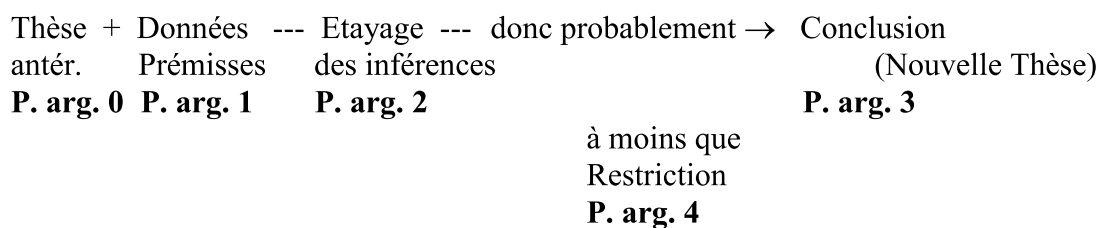
**- *Le prototype explicatif :***

- |    |                            |                                   |                         |
|----|----------------------------|-----------------------------------|-------------------------|
| 0. |                            | Macro-proposition explicative 0 : | Schématisation initiale |
| 1. | Pourquoi ?<br>(ou comment) | Macro-proposition explicative 1 : | Problème (question)     |
| 2. | Parce que                  | Macro-proposition explicative 2 : | Explication (réponse)   |
| 3. |                            | Macro-proposition explicative 3 : | Conclusion-évaluation   |

Il faut noter l'importance de l'opérateur 'pourquoi' (ou comment) déterminant au moment de l'analyse (Cf. Grize, 1990), et la possibilité d'avoir des propositions elliptiques.

**- *Le prototype argumentatif :***

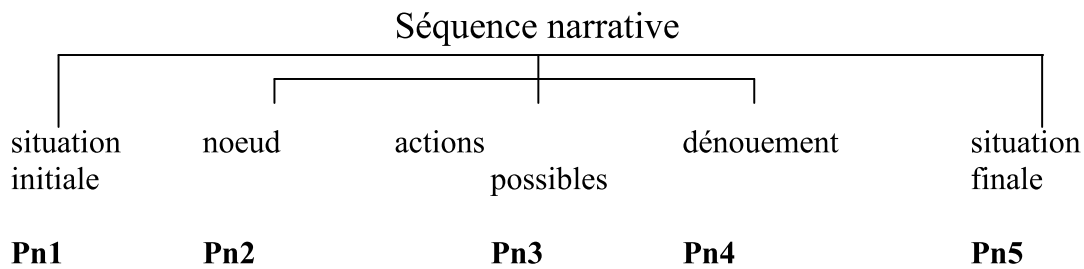
Dans cette perspective, ainsi que le dit Adam, il faut conclure qu'une séquence peut se reformuler en termes de relation : Arguments → Conclusion, Données → Conclusion ou encore Raisons → Conclusion. Le schéma qu'il propose est le suivant :



**- *Le prototype narratif :***

Ce prototype est sans doute le plus connu et le plus accepté de tous. En effet, de très nombreux auteurs, dans des approches très variées, proposent un modèle comparable à celui d'Adam. Le modèle peut être présenté ainsi : dans un récit se présente d'abord une situation initiale qui va être suivie

d'une possibilité de transformation avant d'aboutir à la situation finale. Le schéma proposé par Adama (1992 : 54) est le suivant :



**- Le prototype dialogal :**

Sans doute celui qui a posé le plus de problèmes car Adam ici mêle oral (retranscrit) et écrit. Il est assez courageux de proposer un modèle pour la représentation de dialogues dans une théorie séquentielle orientée surtout vers l'écrit. Toutefois, même s'il s'agit de représentation de paroles – vraies ou fictives – ils apparaissent sous forme textuelle, comme par exemple dans les romans sous forme de dialogue ou de discours rapportés. De plus son modèle en réalité est très proche, et ne pose dans ce contexte pas de problèmes, des modèles utilisés en pragmatique et analyse conversationnelle. Dans son livre de 2005, il donne des exemples intéressants où figure la séquence dialogale :

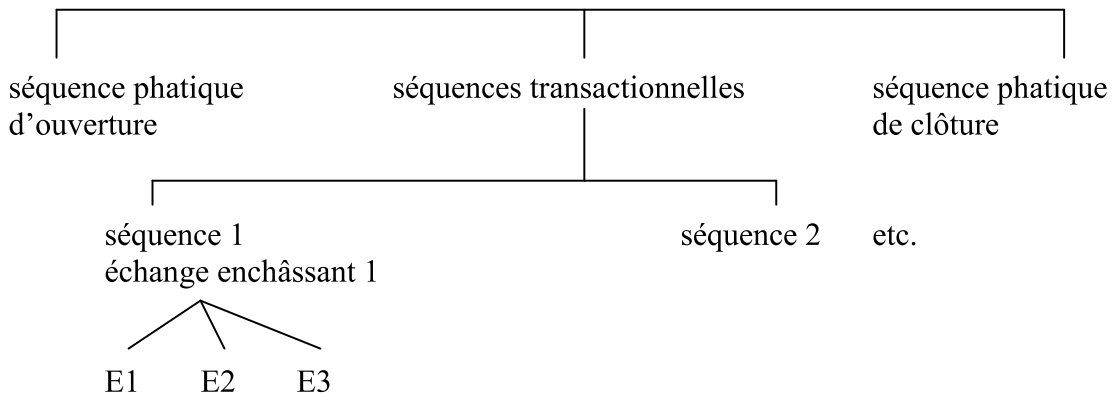
« Ainsi les genres du conte et de la fable sont-ils narratifs (type séquentiel narratif enchâssant) tandis que les genres épistolaire (avec ses sous-genres : courrier personnel, administratif, courrier des lecteurs dans la presse, etc.), l'interview et le théâtre peuvent être considérés comme des genres conversationnels (type séquentiel dialogal enchâssant) et le guide touristique comme un genre à dominante descriptive (type séquentiel descriptif enchâssant). » (2005 : 187)

Il apparaît très clairement dans les exemples donnés qu'Adam applique son modèle de séquence non seulement aux textes comprenant des dialogues directs ou rapportés mais aussi aux textes sans dialogue mais dialogiques tels que les genres épistolaires. Ceci correspond aussi à notre point de vue et rapproche avantageusement sa théorie des théories pragmatiques et conversationnelles comme celles de Gumperz (1989) et Goffman (1974) par exemple, ou encore l'approche modulaire de Roulet (1985, 2001) basée sur des productions orales. Le schéma proposé est le suivant (1992 : 163) et comporte en fait plusieurs séquences<sup>27</sup> :

<sup>27</sup> Ici un peu simplifié.



## Texte conversationnel



Pour l'ensemble des cinq modèles, pour plus de détails, et surtout pour une version mise à jour, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage d'Adam de 2005 (éd. 2008 et 2011).

### 3.2.5 Plans de texte

Par ailleurs, Adam ajoute aussi à sa théorie la notion de plans de texte. Il affirme : « Les plans de texte prennent en charge l'organisation globale des textes tandis que la structuration séquentielle organise plutôt telle ou telle partie ou sous-partie. » (1999, p. 74).

Dans l'ouvrage de 2005 Adam y apporte quelques précisions. Il dit par exemple :

« Dans la mesure où les empaquetages de propositions n'aboutissent pas toujours à des séquences complètes, on peut dire que la structuration séquentielle est facultative tandis que le facteur unifiant de la structure compositionnelle est le plan de texte. » (2005 : 177)

Et aussi : « La structure compositionnelle globale est ordonnée par un plan de texte et elle est généralement catégorisable en termes de dominante séquentielle. » (*Ibid.* 188). Il place ainsi la structuration séquentielle comme complémentaire des plans de textes qui eux sont la base de la composition, ceux-ci pouvant être fixes ou occasionnels. Nous y reviendrons (xx).

### 3.2.6 La proposition-énoncé

Adam définit la proposition-énoncé ainsi :

« Nous la disons 'énoncé(e)' pour souligner le fait qu'il s'agit toujours du produit **d'un acte d'énonciation** : elle est énoncée par un énonciateur à destination d'un destinataire-interprétant ayant valeur de co-énonciateur. Nous le disons en même temps 'proposition' pour souligner le fait qu'il s'agit à la fois d'une **micro-unité syntaxique** et d'une **micro-unité de sens** désignée conventionnellement ci-après par les lettres p et q, ainsi que par un indicateur de suite linéaire é1, é2, é3, etc. (...). Nous retenons de la proposition classique le

lien entre un *objet du discours* ('sujet' ou 'thème') et ce qui en est dit à l'aide (**énoncé verbal**) ou non (**énoncé nominal**) d'un prédicat verbal. » (2005 : 65)

La proposition-énoncé est à la base de l'édifice compositionnel. En effet, dans le travail d'analyse et dans le but de retrouver la structure d'un plan de texte, de périodes ou séquences, il est nécessaire de commencer par un travail de découpage textuel pour retrouver toutes les propositions de base d'un texte.<sup>28</sup> C'est une approche que nous avons nous-même appliquée dans la plupart de nos travaux comme on pourra le constater dans les chapitres suivants.

Cette proposition-énoncé minimale est intégrée dans un tout et c'est par rapport à ce tout qu'elle se définit : « (Elle est) un élément signifiant de l'énoncé dans son tout » (Bakhtine, 1984 : 290).

#### 4. L'analyse des genres

La question des genres est une question importante qui a été discutée depuis longtemps pour les genres littéraires, mais relativement plus récemment pour les genres non-littéraires. Il nous semble, et nous considérons cela comme quelque chose d'assez évident, que le genre correspond bien au mariage du social et du linguistique. Parmi beaucoup d'autres, et à simple titre d'exemple voici ce que dit Schryer au sujet des différences de carrières d'étudiants en médecine et des genres employés dans leur vie professionnelle :

« Depending on key career decisions, students will be deeply socialized into either of these competing traditions located in the lab and the clinic. A genre choice indicates the nature of the writer's own socialisation. » (1994: 113, cité par Berge, 2003).

Ceci converge aussi avec l'approche présentée par Miller (1994) qui parle du genre comme d'une action sociale, insistant surtout sur l'aspect rhétorique et l'échange de points de vue. Le renouveau de la notion de genre depuis les années 1980 et sans doute dû aux traductions de l'œuvre de Bakhtine (1978, 1984), ainsi qu'aux travaux de Genette (1979).

##### 4.1 Des genres littéraires aux genres non littéraires

L'analyse textuelle a besoin d'une théorie générale qui permette de considérer et de comparer des ensembles de textes qui posséderaient un certain air de famille. Réfléchir sur les genres (ou un cadre générique<sup>29</sup>),

---

<sup>28</sup> Nous verrons toutefois qu'Adam n'a pas insisté suffisamment sur le rôle de la macro-proposition qui nous paraît primordial, comme nous le verrons ici-même plus loin (Cf. chap. 5).

<sup>29</sup> Nous y reviendrons plus loin (Cf. chap. 4).

c'est faire des choix d'approche. Afin de déterminer le genre on considère les textes à un niveau macro, ou encore – métaphoriquement – dans une vision « d'en haut » (approche descendante<sup>30</sup>). C'est ce qui se passe de façon assez naturelle d'ailleurs quand nous prenons en main un nouveau texte. Au premier contact, nous émettons sans en être toujours conscient une hypothèse générique. Il est certain dans des analyses plus fines, il devrait être possible et même nécessaire de combiner une analyse à plusieurs niveaux.

Pendant très longtemps, le terme de genre n'a pas été employé dans la recherche linguistique textuelle française, sans doute du fait du passé de ce terme dans la recherche littéraire. Aujourd'hui, et sans doute sous l'influence d'auteurs étrangers, son utilisation s'étend non plus seulement au domaine littéraire mais aussi à la linguistique textuelle générale. Adam le souligne aussi: "En donnant autant d'importance à des genres non littéraires que littéraires, il s'agira de souligner le fait que le concept [genre] est définitivement sorti de son contexte poétique d'origine." (1999: 95). Nous avons en effet une longue tradition littéraire derrière nous – en commençant par la poétique d'Aristote. Plus proche de nous nous trouvons celle de Genette (1979: 68-69), pionnier de ce mouvement avec son livre sur *l'Introduction à l'architexte*. Genette a effectué un travail important de classification des genres littéraires et a tenté de limiter le terme:

« La différence de statut entre genres et modes est essentiellement là: les genres sont des catégories proprement littéraires, les modes sont des catégories qui relèvent de la linguistique, ou plus exactement de ce que l'on appelle aujourd'hui la pragmatique. »

Notons que Genette place sa réflexion exclusivement dans le domaine littéraire et qu'il n'envisage donc aucun autre type de texte: Il précise en note que "le fait de genre est proprement esthétique, [...] est commun à tous les arts"; pour lui le *mode* est une sous-articulation au genre qui décrirait la situation d'énonciation et qu'il place dans le domaine linguistique. Ce qu'il appelle *mode*, finalement, me semble pouvoir être comparé aux différents types de texte (ici dans une acception large) ou formes textuelles. Genette dit encore : « Il y a des modes, exemple : le récit ; il y a des genres, exemple : le roman (...). » (*Ibid.* 75-76)

Un autre auteur, antérieur à Genette, qui a fait beaucoup avancer la réflexion générique, est bien sûr Bakhtine (1984). Pour lui les genres sont soit primaire ou secondaire; c'est-à-dire que les genres premiers, que nous parlons, correspondent à des situations typiques de communication verbale (requêtes, ordres, félicitations, etc. – donc des actes de paroles). De ceux-là

---

<sup>30</sup> L'expression a été utilisée par J-M Adam lors d'une intervention à un colloque à Bergen, Norvège (2002).

sont dérivés les genres seconds, plus complexes, de l'écrit. Bakhtine met lui donc l'accent sur l'aspect évolutionnel et diachronique des genres et sur leur relation à des situations de communication en plaçant la parole avant l'écrit.

D'autres ont suivi, et surtout du côté anglo-saxon, qui ont étendu cette notion à toute production textuelle. Ils sont nombreux, à titre d'exemple je citerai un passage pris dans un ouvrage collectif sur la notion de genre, édité et introduit par Aviva Freedman et Peter Medway:

« This theoretical rethinking has led to or been accompanied by a growing of empirical studies of school and workplace writing. Since Odell and Goswami's pioneering 1985 collections, *Writing in Non-academic Settings*, researchers have used 'ethnographic' research methods drawn from anthropology to study such instances as the writing of professional biologists (Myers 1990); the documents produced by tax accountants (Devitt 1991); the production of the experimental article (Bazerman 1988; Swales 1990); the discourse produced at a central bank (Smart 1992, 1993); the recording and reporting of social workers (Paré 1991); the evolution of the memo and the business report (Yates 1989); the role of text in private enterprise (Doheny-Farina 1991); and writing for the disciplines at university (Herrington 1985; McCarthy 1987; Freedman 1990; Berkenkotter *et al.* 1991). » (1994: 1-2)

Swales (1990) a introduit une notion intéressante qui permet de regrouper les textes en genre, en proposant de considérer tout texte reconnu par une certaine communauté comme faisant partie d'un genre spécifique. Swales et Bhatia (1993) suggèrent trois niveaux différents dans leur approche des genres : l'intention communicative, l'identification de *moves* qui structurent le genre et des stratégies rhétoriques pour leur réalisation linguistique. Leurs travaux sont intéressants de part leur tentative de définir le terme dans un cadre communicatif de textes spécialisés, d'abord celui des écrits universitaires (Swales) puis professionnels (Bhatia). Bhatia définit le genre ainsi :

« [...] It is a recognizable communicative event characterized by a set of communicative purposes identified and mutually understood by the members of the professional or academic community in which it regularly occurs. Most often it is a highly structured and conventionalised with constraints on allowable contributions in terms of their intent, positioning, form and functional value. » (1993: 30)

Par ailleurs, il est possible de considérer cette communauté comme une communauté rhétorique (*rhetorical community*), donc en soulignant ainsi les échanges, les points de vue qui s'opposent ou non, les idées d'identité et de différence, ainsi que Miller le fait (1994: 74). Nous allons utiliser ce

concept de communauté discursive dans notre réflexion sans le problématiser.<sup>31</sup>

On considèrera donc que tout discours spécifique réunit un ensemble non fini d'énoncés reconnus par une certaine communauté d'individus comme appartenant à une famille discursive. Cette communauté a bien sûr un rôle double : elle est à la fois celle des locuteurs/écrivains (personnes actives) et des allocutaires/lecteurs (personnes réceptrices), même si chacun occupe en général ce double rôle simultanément. A chaque discours correspondra un certain nombre non fini de genres, ce que l'on peut aisément exemplifier pour les discours littéraire ou économique.

Nous reviendrons tout au long de ce travail sur plusieurs de ces théories, soit en les développant, soit en les problématisant, et en les intégrant et confrontant à nos analyses de textes. Ce sera surtout le cas pour les propositions d'Adam.

## *5. Autres approches*<sup>32</sup>

### **5.1 La sémantique du prototype de Kleiber**

Georges Kleiber travaille sur ce qu'il dénomme la sémantique du prototype (1990) ; il se concentre surtout sur le niveau microstructurel et ceci surtout lexicalement. Pourtant il y a possibilité de reprendre certaines de ses idées dans une approche plus textuelle et une réflexion sur des modèles compositionnels.

Les catégories linguistiques sont essentielles car nous les retrouvons dans toutes nos activités humaines où le langage est impliqué : penser, parler, comprendre, analyser, etc., chaque fois, dans chaque communication effective, nous comprenons en reconnaissant l'expression comme étant un représentant, un exemplaire d'un groupe ; nous recréons ou retrouvons à chaque fois la catégorie à laquelle il appartient. Ceci se fait de façon automatisée sans grande réflexion consciente de notre part.

Pour Kleiber la sémantique du prototype est une théorie soulignant l'intérêt et l'importance linguistique des lexèmes. Un prototype, dans sa première définition, est le meilleur exemplaire, le meilleur représentant ou instance d'une catégorie. Ceci entraîne une appartenance relative aux catégories, de l'exemplaire le plus prototypique à ceux les plus éloignés en périphérie. Un prototype est un exemplaire modèle : le moineau, par

---

<sup>31</sup> Nous renvoyons sur cette question à l'article de Frandsen. Finn Frandsen: "What Do Members of Discourse Communities Have in Common?" (2001).

<sup>32</sup> Ces approches permettent d'éclairer les choix méthodologiques de cette étude ; elles lui apportent aussi un soutien théorique sur le bien-fondé du questionnement choisi.

exemple, peut être considéré comme le prototype de tout oiseau. Cette thèse, soutenue par des psycholinguistes, est examinée en détail par Kleiber, qui en propose une autre définition : le prototype ne consiste pas en un objet central, il est présent de manière diffuse, sous la forme d'un " *air de famille* ". Les membres d'une même catégorie ont des traits d'appartenance plus ou moins marqués, avec des airs de famille ou des propriétés nucléaires de base: « *Le prototype est ainsi l'objet mental, schéma, image cognitive, etc. associé à un mot par rapport auquel se fait la catégorisation* » (1990 : 60).

Plus loin encore, sur les buts de cette sémantique, nous trouvons: « *La sémantique du prototype, c'est évidemment de décrire ces zones de savoir prototypique partagé* », parce que dans la mémoire humaine il existe des représentations sémantiques stables. Il est possible de comprendre le prototype non pas comme un objet mais comme les propriétés typiques d'une catégorie. A partir d'une certaine fréquence du marquage de ces propriétés, il est possible de découvrir alors le meilleur exemplaire.

## **5.2 Cohésion textuelle et effets de rupture**

La cohésion textuelle est un phénomène bien connu et généralement lié à celui de cohérence. Nous n'y reviendrons pas dans le détail, mais nous nous y intéresserons toutefois dans une réflexion sur la composition des textes où il peut être utile de retrouver et signaler les effets de cohésion plus ou moins recherchés par le locuteur, inhérents à tout texte, mais encore plus ce que nous nommerons les *effets de rupture*<sup>33</sup>. Nous lierons les effets de rupture à l'évolution thématique et la composition textuelle. Il est certain que tout texte nécessite une certaine construction pour obtenir un certain sens et ceci sur la base d'une certaine production : il possède son rythme, sa respiration. Cela est permis par un débit tantôt se voulant plus ou moins cohésif, par des pauses par exemple, souvent sources de la dynamique thématique. Il me semble à bien des égards important de souligner la présence de passages non-cohésifs – donc de rupture – comme indicatifs d'un *lieu de passage* d'un énoncé à un autre, d'un thème à un autre et d'une séquence à une autre, mais aussi – et ceci souvent à l'oral – d'un effet oratoire recherché pour insister, souligner une idée ou encore émouvoir son auditoire. Un objectif d'étude pourra être de rechercher dans notre corpus les signes ou indices de ce phénomène qui doit se cristalliser sous des formes linguistiques et pragmatiques (Voir xxx).

## **5.3 Contextualité et référence**

---

<sup>33</sup> Voir *infra* surtout la partie 2 du chapitre 5.

La bonne compréhension d'un texte, et donc la bonne adéquation d'un texte avec son lectorat, passe bien sûr par un jeu complexe entre texte, contextes et référence(s). C'est à mon avis un aspect fondamental de l'étude des textes. L'interprétation d'un texte se fait grâce à toute une série d'indices. A la suite de Maingueneau (2000: 12), nous dirons, à ce stade de notre travail, qu'ils sont de trois types: le contexte situationnel (la communication), le cotexte avec tous les renvois et liens intratextuels, et enfin tous les savoirs antérieurs encyclopédiques plus ou moins présumés par l'énoncé, avec les liens extratextuels qu'ils peuvent engendrer.

L'auteur d'un texte, plus ou moins consciemment d'ailleurs, s'adresse à un lecteur spécifique. Ce lecteur, en suivant ici Eco, Maingueneau l'appelle *lecteur modèle* (*Ibid.* 33)<sup>34</sup>. L'utilisation d'une *description définie* (*Ibid.* 160), donc avec déterminant défini, présuppose que le lecteur réel corresponde au lecteur modèle souhaité par l'auteur. Ceci est très évident dans tous les textes très spécialisés où il est employé un jargon technique jamais expliqué. Il y a donc là un aspect intéressant qui lie référence et genre. Un texte aura un sens plus ou moins *implicatif*<sup>35</sup> suivant si ses objectifs et ses référents seront plus ou moins présents explicitement dans le cotexte avec une utilisation partielle de lieux communs normalement connus de tous. Il est possible d'imaginer une échelle graduée entre deux extrémités : l'une du tout *implicatif* avec seulement des références internes, et l'autre du tout *inférent* avec seulement des références externes : « Les descriptions définies non anaphoriques font appel surtout à des règles pragmatiques. » (*Ibid.* 170).

## 5.4 L'anaphore

Comme Apothéloz le dit très justement, il y a plusieurs :

”formes de continuité que la référentielle: continuité logique ou argumentative; continuité de la signification, consécutive notamment aux choix du lexique (isotopie), etc.” (1995 : 10).

Apothéloz indique que cette perspective sur l'anaphore est à voir du point de vue de la cohésion textuelle et place sur le plan de la cohérence tout dispositif autre que linguistique, tels les connaissances d'arrière-plan et le savoir partagé où on va retrouver les aspects pragmatiques du fonctionnement textuel. Apothéloz ajoute, et c'est ce point qui nous intéresse le plus pour ce travail, qu'une autre perspective, qu'il propose, « consiste à voir dans l'anaphore moins un instrument de cohésion qu'un

---

<sup>34</sup> Plusieurs auteurs importants ont réfléchi au rapport au lecteur, tels Eco (1979) et Sartre aussi (1947).

<sup>35</sup> Dans le sens où le lecteur peut le comprendre car toute information nécessaire à sa compréhension y est incluse.

ensemble de dispositifs contribuant à assurer au texte sa progression » (1995 : 11). Il précise aussi que les expressions concernées sont principalement les syntagmes nominaux définis et démonstratifs, les pronoms personnels, démonstratifs et les déterminants possessifs. Ces catégories linguistiques jouent des rôles multiples dans l'évolution thématique et la structuration compositionnelle. Il sera par exemple intéressant d'analyser le rôle des expressions nominales pour le changement de thème, et des expressions pronominales pour le maintien du thème<sup>36</sup>.

Dans notre étude l'anaphore ne sera considérée que comme un outil parmi d'autres qui sera utilisé à des fins d'analyse du corpus. Les expressions référentielles et leur valeur sémantique qui apportent une donnée nouvelle dans la progression thématique et l'interprétation, aideront à cette recherche. Quelques hypothèses de travail pourront être : à des référents discursifs nouveaux correspond un degré de nouveauté variable suivant le lecteur. Il y a ici plusieurs relations envisageables : on peut prendre en compte le va et vient entre texte activé (lu) et cotexte (texte déjà lu) d'une part, contexte activé (informations nouvelles) et contexte réactivé (connaissances relatives et générales) d'autre part. Si par exemple un référent cotextuel est disponible, on n'ira pas chercher un élément extratextuel d'aide. La quantité d'informations déchiffrées par le lecteur est évidemment variable.

Toute référence fait intervenir un cadre prédéfini où vont agir toute une série de formes linguistiques. D'après Kleiber (1986b, et Kaplan, 1989), le déterminant défini suppose l'intervention de circonstances d'évaluation de l'antécédent, tandis que le démonstratif, lui, du contexte de son énonciation. Le premier est un désignateur indirect tandis que le second est lui désignateur direct. Ces notions peuvent être utiles dans notre étude pour déterminer les structures et limites des séquences et macro-propositions.

## 5.5 La polyphonie

L'approche polyphonique apporte, de par sa prise en considération des relations dialogiques inhérentes à tout énoncé, une réflexion très utile dans le cadre d'une recherche d'indices et de fonctionnement des liens structurels textuels.

Deux polyphonies, sans parler de la polyphonie littéraire<sup>37</sup>, semblent pour l'instant occuper la place : celles de Ducrot et Nølke. Cependant le premier, s'il fut un précurseur de cette théorie, ne s'y est guère intéressé depuis

---

<sup>36</sup> Voir ici même au chapitre 5, partie 2.

<sup>37</sup> Cf. Nølke & Olsen, i Polyphonie – linguistique et littéraire, No 1, 2000



1984. C'est surtout Nølke et son équipe, poursuivant les travaux de Ducrot, qui aujourd'hui se présente comme le chef de file d'une polyphonie revisitée ces dernières années<sup>38</sup>.

La question du point de vue dans l'interprétation d'énoncés est une question importante qui a été soulevée de différentes façons dans le passé par des noms comme Bakhtine et Genette. Suivant le cas, les dénominations d'*énonciateurs*, de *voix*, sans oublier les différents types de *narrateurs* de Genette, ont été utilisées. A la suite de Nølke (et d'autres : Fløttum, Charolles, Rabatel, etc.) il semblerait que l'on se dirige vers une utilisation généralisée du terme de Point de vue (pdv).

Bakhtine semble être le premier à avoir souligné ce phénomène de polyphonie, et ceci dans le cadre d'analyses littéraires. En effet, on comprend aisément tout l'intérêt que cette notion peut avoir dans l'étude de romans. Il est moins évident qu'elle soit productive dans le cas d'un corpus de textes spécialisés par exemple qui se veulent, en général, être pris en charge par un seul locuteur, et donc plutôt « monologal ». Toutefois, on peut penser qu'il y a des parties d'énoncés, pour différentes raisons, où plusieurs pdv se rencontrent et où les questions d'accord et/ou désaccord peuvent être intéressantes pour l'analyse. De plus la relation auteur-lecteur peut être reconsidérée dans un tel cadre.

Le fonctionnement des textes, dans le sens de l'actualisation du contenu d'un texte dans le cadre d'une lecture, c'est-à-dire aussi la relation qui s'établit entre lecteur et texte, est sujet à toute une série de paramètres producteurs de signaux à interpréter. Les recherches de ces dernières années se concentrent de plus en plus sur la description et l'analyse de ces différents phénomènes. La polyphonie, revitalisée aujourd'hui par le groupe de chercheurs de la ScaPoLine, peut nous apporter quelques nouveaux éléments de réflexion. Dans un premier temps, nous allons présenter quelques aspects de cette théorie avant d'en rechercher une application.

### **5.5.1 La ScaPoLine<sup>39</sup>**

Reprenons l'exemple de Nølke : ' Ce mur n'est pas blanc'.

D'après les polyphonistes scandinaves<sup>40</sup> cet énoncé peut s'analyser ainsi :

---

<sup>38</sup> Cf. Les polyphonistes scandinaves et la ScaPoLine représentée surtout en Norvège par Kjersti Fløttum.

<sup>39</sup> Dans ma présentation, les indications d'auteurs renverront toujours aux travaux du groupe parus sous forme de Documents de travail et sur leur site interne, et leur livre référence de 2004.

<sup>40</sup> Nølke, théorie de la ScaPoLine, 2000/2001. Dans ma présentation je n'entrerai pas dans le détail de la théorie. Elle a de plus connu différentes versions ; je m'appuierai le plus possible sur celle de 2001, et dans la suite celle de 2004.

- (1) pdv<sub>1</sub> : ‘ce mur est blanc’  
(2) pdv<sub>2</sub> : ‘pdv<sub>1</sub> est injustifié’

Ce point de vue est justifié et repose sur l’utilisation de la négation *ne pas*. Nous retrouvons cela aussi chez Ducrot dans une approche qui se veut plus argumentative qu’énonciative. L’exemple canonique ici est alors celui de Ducrot : ‘Pierre ne fume plus’ ou Ducrot parle du *posé* et du *présupposé* qui ici est celui de penser que ‘Pierre fumait avant’. On voit que l’on retrouve ici, en d’autres termes, cette idée du double sens qui est généré par la négation. La ScaPoLine tout comme Ducrot travaille au niveau de la phrase et son énoncé. Nølke annonce : « Nous distinguons la *configuration polyphonique*, qui est liée au niveau de l’énoncé, de la *structure polyphonique* qui est un fait de langue. »<sup>41</sup>

Nølke indique l’existence d’éléments fondamentaux que sont : le pdv<sup>42</sup>, les êtres discursifs (ê-d) et les liens énonciatifs (liens) qui relient ê-d et pdv. Les pdv se divisent en deux catégories : les pdv simples et les pdv complexes. Les pdv complexes sont de plusieurs ordres : hiérarchique (pour Nølke) ou propositionnel (pour Fløttum 2000), relationnel et stratificationnel. Norén rajoute quelque chose d’important à mon avis, qui clarifie un peu les différents types de pdv quand elle parle de pdv propositionnels posés et de pdv propositionnels présupposés (Norén 2000). Norén indique aussi l’idée de pdv propositionnel instructionnel en cela que le pdv apporte une instruction sur l’interprétation à avoir. De telles notions me paraissent mieux justifier les catégories proposées.

Pour les ê-d, Nølke considère qu’ils sont soit des locuteurs virtuels (LV), qui se décomposent eux-mêmes en locuteur, allocutaire et troisièmes, ou des non-locuteurs (NL). Ces derniers se subsument sous la dénomination ON, dit Nølke, ce qui correspondrait aux lieux-communs, les *topoi* ou autres stéréotypes, mais aussi au locuteur lui-même. Il distingue un niveau phrastique et un niveau textuel et en combinant ces deux niveaux aux trois types de LV cela donne six cas de figure possible. Parlant de différents types de ‘x-phonie’, Nølke indique, fait à mon avis intéressant, que l’on peut distinguer une polyphonie interne d’une polyphonie externe, selon la présence ou non d’un autre ê-d que les images du locuteur.

Les liens quant à eux sont de deux types : le lien de responsabilité (quel ê-d est responsable de quel pdv) et de non-responsabilité. La dernière catégorie pourra comprendre différents type de relation entre le LV et le pdv qui sont par ex. l’accord ou le désaccord, la réfutation, etc., liste non exhaustive.

---

<sup>41</sup> Ibid. side 3.

<sup>42</sup> Ce que Ducrot désigne lui par *énonciateur*.

Cette courte présentation, sans doute non suffisante, donne déjà une idée du travail de ce groupe. Quant aux besoins de ce projet, la polyphonie n'en est pas l'outil de travail principal bien qu'il pourra nous aider à éclairer la prise en charge énonciative de certains énoncés. Le terme d'énonciateur proposé par Ducrot (1980) a été utilisé dans le passé dans un travail précédent (voir Avias 1998 et ici-même, chap. 2). Il semblerait aujourd'hui être plus adéquat de parler plutôt de pdv<sup>43</sup>.

Comme toute théorie, il faut penser à son champ d'action et son domaine de pertinence. Le danger est toujours de vouloir trop l'étendre, de trop la diluer. Nølke insiste à plusieurs reprises pour souligner que la théorie polyphonique se place au niveau de l'énoncé et effectue une séparation claire entre approches littéraire et linguistique. Fløttum elle, par ailleurs, recherche à (re)considérer la polyphonie dans le cadre de la linguistique textuelle, ce qui correspond d'ailleurs mieux à nos préoccupations.

### **5.5.2 Rabatel et le PDV**

Rabatel a une vision et une application plus large et plus générale de la notion de PDV dans une approche littéraire. Qu'est-ce qu'un point de vue ? demande Rabatel. Il répond que c'est un parasyndrome de la notion de focalisation de Genette (1998 : 7). Cependant Rabatel rejette la tripartition de Genette et propose une bipartition :

« (...) nous conduit à abandonner la tripartition des focalisations, puisque seuls deux sujets sont à l'origine des perspectives narratives : le personnage et le narrateur. » (*Ibid.* 9)

Tout comme Genette, son champ d'étude est donc celui de fictions romanesques et il reprend à partir de cette approche polyphonique des questions déjà soulevées dans le passé par Genette. Il dit par exemple : « Cette disjonction de l'énonciateur-focalisateur, dans les énoncés à la troisième personne, construit un sujet de conscience » (*Ibid.* 16)

L'énonciation peut ou non être prise en charge par un énonciateur concret. Les questions et toutes les analyses et recherches qui s'en suivent, ont un fondement et une raison pratique d'être quand l'énonciation n'est pas prise en charge et/ou (et peut-être surtout) quand il est clair qu'elle évite de prendre en charge un énoncé.

Rabatel considère le PDV comme source de passages subjectifs différents de passages objectifs qui pour lui, dans son contexte, sont des passages narratifs. Dans les textes non-fictionnels, sans récit, le même phénomène peut sans doute exister mais sous une autre forme où il est

---

<sup>43</sup> Je renvoie ici donc sur ce sujet à la discussion de Norén (2000 : 34).

surtout question de subjectivité vs objectivité. Le PDV pour Rabatel est étroitement lié à une perception :

« Le PDV apparaît lorsque quelque chose est perçu et/ou interprété (ce qui présuppose une activité de perception et un sujet qui s'y livre) et, surtout, lorsque cette perception est représentée. » (*Ibid.* 61)

C'est-à-dire que la fiction place le lecteur en position de voir ou d'entendre quelque chose. Rabatel énonce la formule :

« X (verbe de perception et/ou de procès mental) P. »

X est le focalisateur et P est le terme repéré (focalisé).

Rabatel parlant de la référenciation du focalisé dit :

« Cet accent mis sur le focalisé (sans qu'on oublie pour autant le focalisateur) explique qu'on puisse dans ce cas parler de *vision*, plutôt que de point de vue. (...) Le concept de point de vue est réservé plutôt au repérage de l'énonciateur auquel coréfèrent les visions. » (*Ibid.* 140)

Et un peu plus loin encore :

« Autrement dit, vision et point de vue appréhendent le même phénomène à partir de son aval (vision) ou de sa source (point de vue) : l'essentiel est de jamais... focaliser sur l'un au détriment de l'autre. » (*Ibid.*)

Rabatel remarque aussi qu'il est souvent difficile de séparer PDV du personnage de celui du narrateur :

« Comme on l'a entrevu dans le chapitre précédent, il n'est pas facile de distinguer nettement ce qui relève du PDV du personnage ou de celui du narrateur. Cette intrication des PDV (qui semble faire écho à l'intrication des composantes perceptive et cognitive) se mesure, on ne peut mieux, avec les verbes de procès mental. » (*Ibid.* 172)

Rabatel reste dans sa perspective de textes littéraires. Dans les textes non littéraires, disons factuels, il n'y a normalement pas de personnage, sauf si le locuteur veut produire un effet littéraire et personnalise son objet. Les mêmes effets se retrouvent toutefois pour la question de savoir si un PDV est externe ou interne ou quel type de focalisation nous avons dans un texte. C'est bien sûr un peu la vieille dichotomie subjectif-objectif que l'on retrouve ici. Pour nous, il va s'agir surtout de différencier les séquences textuelles prises en charge par l'énonciateur de celles qui ne le sont pas, et bien sûr, découvrir les techniques utilisées et les raisons de ces choix.

Pour lui, pour qu'il y ait PDV il doit y avoir un sujet percevant. Dans sa conclusion Rabatel affirme :

« Pour que ce sujet percevant devienne un sujet de conscience, c'est-à-dire un focalisateur, il faut que ces perceptions soient 'représentées', par le biais d'un processus d'aspectualisation qui n'est pas sans rappeler la structure du texte descriptif d'une part et le discours indirect libre d'autre part. » (*Ibid.* 189)

Finalement, il souligne l'importance de son approche en insistant sur le fait qu' : « en considérant 'ses phrases sans parole' comme des énoncés coréférant à la subjectivité d'un énonciateur-focalisateur, on se donne les moyens de ne pas réduire ces perceptions représentées à des énoncés descriptifs non focalisés (ou 'objectifs') et on leur restitue une profondeur que révèle leur proximité avec le discours indirect libre. » (*Ibid.* 192)

## 5.6 L'approche modulaire

### 5.6.1 Présentation

Les théories se proclamant d'une approche modulaire sont relativement nouvelles et, même s'il y a quelques antécédents, elles se sont développées surtout à partir des travaux des deux chercheurs que sont Nølke et Roulet. Ils représentent deux lignées qui coexistent aujourd'hui.

Nølke (1993, 1994), à partir d'une étude des adverbes de phrase, décrit un modèle linguistique qui veut organiser l'étude d'énoncés dans un certain nombre de *modules* qui eux-mêmes seront en relation entre eux grâce à une série de *métarègles*. L'architecture globale du système repose sur trois composantes de modules qui sont la composante syntaxique, logico-sémantique et pragmatico-sémantique. Nølke explique sa vision de la modularité ainsi :

« (...) chaque composante se compose de modules, et chacun de ces modules peut être conçu comme une mini-théorie qui comprend un ensemble de règles (locales) relatives à la bonne formation et/ou à la signification de la phrase. Les règles des différents modules collaborent alors selon certaines métarègles pour donner comme output une description de la signification de la phrase et du degré d'acceptabilité de son énoncé. » (1999 : 44)

Roulet (1991, 2000) a lui pour objet d'analyser le discours, qu'il soit ordinaire et oral, ou littéraire et rapporté, c'est-à-dire toute situation d'interaction verbale. Il défend un point de vue sur le besoin d'avoir une vision plus globale dans l'étude de tout énoncé, et il souhaite développer un modèle d'organisation du discours. Il écrit par exemple :

« Quant à l'organisation du discours, je postule qu'il s'agit d'un système complexe, qui peut être décomposé en des sous-systèmes réduits à des informations simples ; les combinaisons successives d'informations fournies par les sous-systèmes ou dérivées de ceux-ci permettent de décrire différentes formes d'organisation du discours : topicale, polyphonique, compositionnelle, inférentielle, etc. » (1999 : 188-189)

Adam aussi propose un modèle qui peut être qualifié de modulaire (1992, 1999 et 2005), même si celui-ci n'en fait pas vraiment la revendication explicite. Il présente cinq modules de configuration et

d'étude des textes, dont l'un sur les plans d'organisation des textes qui lui semble être le plus productif et sur lequel il concentre ses travaux.

Les trois « écoles » sont, malgré leurs différences, toutes les trois riches en possibilités et idées qu'elles apportent à l'analyste. Nølke se limite au niveau interphrastique, alors qu'Adam lui prend en considération un ensemble de phénomènes liés à l'étude de textes ; Roulet lui a pour domaine d'étude ce qu'il dénomme le discours. On voit par là que leurs approches pratiques de la modularité sont forcément différentes ; même si, par contre, ils peuvent avoir une même vision pré-théorique du besoin global et du fonctionnement logique d'une théorie modulaire (Cf. *Approches modulaires, de la langue au discours*, Nølke, 2000). Cette approche dévoile une ambition optimiste et globalisante: celle de pouvoir considérer toute théorie d'analyse de la langue pour tout énoncé et de les organiser dans un modèle complexe par domaine propre et en interaction.

### **5.6.2 Contraintes et niveaux**

Afin de pouvoir efficacement prendre en considération l'ensemble des analyses possibles d'un texte, il est nécessaire d'effectuer un découpage des problématiques présentes et de leurs résolutions. L'approche modulaire est sans doute une manière judicieuse d'aborder ce défi. Roulet décide des différents modules en tenant compte des *contraintes* évidentes et essentielles qui régissent à l'existence de tout texte.

« Nous faisons l'hypothèse, avec Charaudeau (1989), que la construction et l'interprétation du discours sont soumises à trois types de contraintes : des contraintes qu'on peut appeler **situationnelles**, liées à l'univers de référence et à la situation d'interaction ; des contraintes **linguistiques**, liées à la syntaxe et au lexique de la (ou des) variété(s) de langue(s) utilisée(s) ; et des contraintes **textuelles**, liées à la structure hiérarchique du texte. » (Roulet, 2001 : 44)

Il me semble nécessaire dans le développement de modèles d'analyse, que l'on souhaite productifs, de devoir tenir compte de phénomènes générés soit à un micro-niveau soit à un macro-niveau.

« Ceci dit, autant il paraît indispensable de reconnaître ce qui rapproche la structure de la clause de celle du texte, autant il faut pouvoir saisir ce qui les distingue. » (Roulet, 2001 : 70).

L'approche modulaire proposée par Roulet paraît intéressante même s'il est encore difficile d'être certain de son efficacité. L'avantage de l'approche modulaire est d'apporter une méthode systématique de travail qui permette de décomposer le travail d'analyse en plusieurs modules distinctifs et de visées différentes. La question des rapports et coordination entre modules n'est pas négligeable et n'a pas reçu encore de réponse satisfaisante. Roulet

précise, en s'appuyant sur les travaux de Nølke, que chaque module est indépendant mais que le modèle est *hétérarchique* :

« (...) ce qui signifie qu'elle (l'architecture) autorise des couplages entre tous les modules et formes d'organisation. Mais elle attribue une place centrale aux modules syntaxique, hiérarchique et référentiel (...). » (Roulet, 2001 : 43)

On peut se demander au premier abord si le modèle proposé ne contient pas trop de modules ou de formes d'organisation à prendre en considération, et s'il ne manque pas de structuration claire régissant les relations entre eux, à condition que cela soit même possible. Nølke avait quant à lui proposé d'utiliser des *métarègles* dans le but même de régler ce problème. Roulet indique lui-même le besoin de règles de couplage mais reporte ce travail important et difficile à plus tard.

Cela étant dit, il est clair que plusieurs modules ou formes d'organisation sont intéressants pour notre étude, tels que les modules hiérarchique et référentiel, les organisations informationnelle-topicale, séquentielle-compositionnelle ou encore énonciative-polyphonique. Il est d'ailleurs essentiel de pouvoir à la fois choisir et justifier ces choix de modules dans une première phase d'établissement d'un cadre d'étude.

Une première forme d'organisation à considérer est celle des *topiques* :

« Le topique se définit comme une information située en mémoire discursive, que l'on distingue clairement (...) de sa verbalisation linguistique – la trace topicale. » (Grobet, 2001 : 254)

Plus loin elle définit le *propos* ainsi :

« Le propos se définit comme la proposition activée par un acte et dont la connaissance peut être considérée comme étant le résultat de la compréhension de l'acte. La nouveauté de cette proposition résulte de sa relation avec les informations données par le contexte. » (*Ibid.* 256)

Rappelons encore que pour l'école genevoise l'unité minimale est ce qu'ils dénomment *l'acte*, qui serait la plus petite unité délimitée par un passage en mémoire discursive (Roulet, *ibid.* 65), suivant en cela une proposition de Berrendonner (1990). La possibilité de pouvoir utiliser comme anaphore un pronom ou une expression définie pour marquer la coréférence permet de vérifier ce passage en mémoire discursive.

Dans son approche modulaire Roulet produit un gros effort de présentation, avec une volonté exhaustive de modules et formes d'organisation des discours. Leur nombre pose problème. Toutefois, Roulet lui-même, dans ses travaux empiriques, se limitent toujours, suivant les cas, à quelques modules et formes d'organisation. Ceci d'ailleurs nous conforte dans notre idée du besoin de produire une réflexion méthodologique pour décider de l'éventail des modules adaptés à un certain objet d'étude.

Dans son exemple d'analyse du texte de Ricoeur (Cf. xx), Roulet utilise les modules hiérarchique, relationnel, informationnel, interactionnel, référentiel, topical et périodique – consacrant à certains très peu de place d'ailleurs, ce qui montre bien qu'ils apportent peu d'informations. Que Roulet essaye de travailler à partir d'un maximum de modules pris dans sa théorie n'est pas étonnant, mais d'un point de vue d'économie et d'efficacité de l'analyse, et pour satisfaire un plus grand nombre de lecteurs, il serait sans doute plus judicieux de chercher à se limiter aux dimensions qui se montrent être réellement productives. Une première étape qui simplifierait son schéma d'étude serait de séparer clairement le discours écrit du discours oral, (Cf. Adam, 2005 : 140). La dimension hiérarchique, qui dans la formalisation du découpage en actes n'apporte pas beaucoup dans le cadre d'un texte écrit, par contre, telle que Roulet la pratique, comporte un certain nombre d'instruments heuristiques très utiles dans la détermination des propositions minimales (*actes* chez Roulet).

Citons-le :

« Rappelons que, pour établir la structure hiérarchique, on recourt principalement à deux instruments heuristiques : la présence de connecteurs et la possibilité de supprimer un constituant sans rompre la continuité du discours. » (Roulet, 1999 : 132)

De plus, comme déjà indiqué ci-dessus :

« L'acte est défini comme la plus petite unité délimitée de part et d'autre par un passage en mémoire discursive, dans le sens de Berrendonner. Ce passage en mémoire discursive (...) est signalé en particulier par la possibilité d'utiliser indifféremment comme anaphore un pronom ou une expression définie pour marquer la co-référence. » (*Ibid* : 145)

Ce mécanisme de substitution (transformation-test) me semble pouvoir être efficace dans certains cas où il peut y avoir un doute sur la délimitation de propositions. De plus cette notion de mémoire discursive apporte aussi une confirmation d'une bonne délimitation de la proposition. Chez Adam l'unité minimale est la proposition :

« L'unité minimale que nous adopterons sera la **proposition énoncé**. Nous choisissons de l'appeler « proposition énoncé » pour souligner le fait qu'il s'agit, d'une part, d'une unité résultant d'un acte d'énonciation et, d'autre part, d'une unité liée, c'est-à-dire constituant un fait de discours et de textualité. » (Adam, 1999 : 50)

Adam ajoute dans un schéma explicatif que cette proposition comporte trois actes : de référence, d'énonciation et de discours. D'autre part, il ajoute :

« Une proposition énonce une représentation, un micro-univers sémantique, en posant généralement explicitement un thème ou objet du discours et en



développant à son propos une prédication. » (*Ibid*, 50)

Il peut être en effet pratique de parler d'objet de discours plutôt que de thème ou de topique afin d'éviter tout doute sur les objectifs posés, même si tous ces termes sont en réalité quasi-synonymes. Par ailleurs, lui aussi, comme Roulet, utilise la transformation-test comme méthode de détermination des propositions élémentaires dans certains cas litigieux (ex : remplacement du pronom relatif par un pronom personnel/démonstratif). Il y a là en effet une difficulté, en même temps, il n'est pas certain que ce problème soit réellement décisif dans le travail de regroupement des propositions en unité d'ordre supérieur. Ce qui va être essentiel finalement, ce n'est pas d'effectuer le découpage le plus fin possible, c'est d'effectuer un découpage qui permette ensuite à la fois de relier entre elles des paquets de propositions et de retrouver les marques qui indiquent les limites de ces paquets. A partir de là nous serons capable d'effectuer un découpage de notre texte en propositions minimales. Nous y reviendrons par la suite.

## **5.7 Les indices contextuels: l'exemple de Gumperz**

Nous allons tout d'abord essayer de présenter la pensée de Gumperz dans un domaine bien délimité qui est celui qu'il nomme les 'indices contextuels'. Ensuite nous essaierons de la prolonger, en passant de l'oral à l'écrit, et d'envisager de la mettre à l'épreuve pour le genre de textes que nous avons choisi d'étudier. Gumperz se situe dans une tradition sociolinguistique de l'analyse du discours. Son objet d'étude est toute production langagière spontanée dans des situations de la vie ordinaire.

Voici tout d'abord une première caractérisation de l'analyse du discours faite par Boutet et Maingueneau qui semble démarquer en partie analyse du discours de la sociolinguistique:

« Si l'on admet comme caractérisation minimale de l'analyse du discours qu'elle s'intéresse de manière privilégiée à l'intrication, dans un dispositif d'énonciation, d'une organisation textuelle et d'une situation de communication, un certain nombre de problématiques apparaissent centrales, mais périphériques pour la sociolinguistique. » (Boutet et Maingueneau, 2005 :pp. 24-25)

Ils citent ensuite JM. Adam en reliant cohérence et genre discursif:

« En premier lieu, on peut évoquer ce qui tourne autour de la *cohérence* (distinguée de la cohésion) des textes, entendus comme unités d'ordre transphrastique qui relèvent d'un genre de discours. Quand on réfléchit en terme de cohérence, les contraintes génériques interagissent fortement avec celles qu'analyse classiquement la linguistique textuelle : progression thématique, anaphore, recouvrements présuppositionnels, etc. (Adam, 1999) » (*Ibid.*, p. 25)

Ce qui leur permet de faire le lien entre discours et linguistique textuelle qu'ils considèrent tous deux comme dépendant de la progression thématique. Dans la même revue Dittmar écrit :

« Le thème est à la charnière entre interaction et organisation sémantique du discours ; il constitue l'interface entre le niveau de l'interaction et celui de la sémantique du discours (...). » (N. Dittmar, *Ibid.*, p. 63)

Dittmar souligne bien ici le lien entre interaction et discours. Il y a un échange entre interactants, que l'échange soit direct (oral) ou reporté (écrit). Les interlocuteurs vont chercher à interpréter correctement le message et pour cela vont essayer de retrouver des indices permettant l'interprétation. C'est ici que l'idée de Gumperz d'indices de contextualisation prend sa place :

« Plus précisément, les caractéristiques superficielles de la forme du message constituent l'outil par lequel les locuteurs signalent et les allocutaires interprètent la nature de l'activité en cours, la manière dont le contenu sémantique doit être compris et la manière dont chaque phrase se rapporte à ce qui précède ou à ce qui suit. Ces caractéristiques constituent ce que nous appelons des indices de contextualisation. » (Gumperz, 1989 : 28)

Et encore, liant les présupposés contextuels aux formes linguistiques :

« De façon approximative, on dira qu'un indice de contextualisation est une caractéristique de forme linguistique qui intervient dans le signalement des présupposés contextuels. » (*Ibid.*, pp.28-29)

A ces indices le récepteur ajoutera une inférence conversationnelle :

« Dans la perspective des recherches évoquées ici, on peut définir l'inférence conversationnelle' comme un processus d'interprétation situé, c'est-à-dire propre à un contexte, par lequel les participants déterminent les intentions d'autrui dans un échange et fondent leur propre réponse. » (*Ibid.* p. 55)

Cette activité d'interprétation est bien-sûr basée sur un besoin de coopération :

« Les analystes de la conversation furent les premiers à démontrer de façon systématique que les processus conversationnels sont fondés sur le principe de coopération et à donner un fondement interactionnel à l'affirmation selon laquelle les mots ont une signification à la fois relationnelle et – pour reprendre l'expression de Halliday – 'idéationnelle'. » (*Ibid.* p. 63)

Et elle engendre le processus de contextualisation :

« Identifier un échange conversationnel comme représentatif d'une activité socioculturelle familière constitue le processus de 'contextualisation'. Il s'agit du processus par lequel nous déterminons le sens du message et les types de séquentialisation en nous rapportant aux aspects de la structure superficielle du message appelés 'indices de contextualisation' » (*Ibid.* p. 66)

Cette idée intéressante d'indices contextuels est à rapprocher aux questions d'indices et de marqueurs dans les analyse thématique, compositionnelle et organisationnelle qui vont nous préoccuper par la suite.

### **Pour conclure ce chapitre**

Les pistes que nous suivons dans notre réflexion sont présentes dans la partie théorique développée ci-dessus. Nous allons y revenir tout au long des articles qui vont suivre, qui sont des articles écrits surtout sur la base d'études de textes. Nos travaux se placent dans le contexte de l'analyse compositionnelle, en nous concentrant sur les modèles séquentiels d'Adam. La progression thématique, les questions de références, de contextes et de marqueurs multiples y tiendront une grande place. Les articles qui vont suivre montreront bien l'évolution chronologique de notre réflexion, les problématiques choisies et les réponses que nous y apportons.

## Chapitre 2 : organisation séquentielle de textes factuels

### Introduction au chapitre

Analyser un texte à partir de grilles préétablies va supposer un premier choix basé forcément sur une intuition de lecteur. Le tout est de pouvoir passer de l'intuition à la démonstration scientifique, ce qui est loin d'être évident. Les questions centrales soulevées seront liées aux notions proposées par Adam (1999, 2005), qu'il s'agisse de prototype, de séquence ou de macro-propositions. Nous allons donc nous concentrer, dans ce travail, sur quelques premiers aspects du domaine abordé. Dans les deux parties du chapitre, une analyse similaire sera effectuée et les mêmes problématiques débattues. Les questions posées ici seront présentes tout au long de cet ouvrage.

### 1. *Découpage séquentiel et prototypique de textes professionnels*<sup>44</sup>

Le contenu de cette contribution se place dans le cadre d'une réflexion sur l'intérêt que peut représenter une méthode d'analyse *séquentielle* de textes professionnels. Elle cherchera à apporter certaines premières idées et suggestions, surtout sur les questions de découpage structurel en séquences

---

<sup>44</sup> Cette partie a été publiée dans une première version en 1998 dans un ouvrage collectif: *Discours Professionnels en Français*, Peter Lang Frankfurt am Main.

textuelles et de choix de prototypes, questions dont les réponses devraient aider à légitimer l'utilisation d'un tel modèle.

Une approche séquentielle et prototypique de l'analyse de textes doit avoir comme objectif une application pratique pour toute production langagière, que ce soit l'étude, la production ou même la traduction de textes spécialisés, même si cela nécessite dans un premier temps une réflexion théorique. Ce travail est bien sûr une première étape qui s'intégrera dans un ensemble plus vaste sur l'approche que représentent en linguistique textuelle les prototypes séquentiels.

## 1.1 Définitions

### 1.1.1 *Discours vs texte*

Les productions langagières peuvent se classer en plusieurs discours: littéraire, politique, religieux, professionnel (journalistique, médical, technique, etc.). Ces discours, eux-mêmes, se subdivisent aussi en différentes catégories que l'on nomme genres (et sous-genres): le reportage, l'éditorial, par ex., sont des genres du discours journalistique; le roman ou la poésie pour la littérature. Le discours correspond, sans aucun doute, à un type d'usage propre à une pratique sociale (Rastier, 1994: 93, note 27). Quelle est alors la place à donner au texte, et au type de texte ?

De façon un peu rapide, on pourrait affirmer (avec Adam) que le *discours*, c'est le *texte* plus les *conditions de production*, et donc, qu'inversement, le *texte* c'est le discours sans les conditions de production. Le texte est considéré alors comme un objet abstrait, du domaine de la *langue*, opposé au discours. Une problématique importante y est liée, car en effet, au moment de l'analyse, dans le travail pratique d'étude d'un texte, apparaît rapidement la difficulté de distinguer les deux niveaux d'analyse, ne serait-ce que par la nécessité de travailler parallèlement sur ces deux plans afin de pouvoir faire «parler» le texte, grâce à un passage fréquent d'un niveau à l'autre.

Un texte (en tant que support discursif) a, au moins partiellement, pour cible un public particulier. Un texte contient donc un certain nombre d'informations, accessibles à tous, et une orientation pragmatique de celles-ci. Il contient aussi pour le public cible une quantité supérieure d'informations codées et décriptables, plus par lui que par tout autre lecteur. Que ces informations soient implicites, présupposées, sous-entendues importe peu, car elles renvoient toujours à un contexte commun externe au texte, et à des connaissances du monde ou *topoi*<sup>45</sup>.

---

<sup>45</sup> C'est-à-dire l'idée qu'il existe un stock de représentations supposées partagées par tout locuteur, qui permet de comprendre que telle proposition entraîne telle conclusion: « Ces *topoi*, qui font le lien entre les connaissances linguistiques et les connaissances du monde, font partie du «bagage cognitif» des locuteurs.» (Racah, 90: 182).

Parallèlement, un texte possède une structure compositionnelle que le lecteur-allocutaire doit pouvoir reconnaître de façon instantanée, sinon le texte ne serait pas reconnu "lisible" ou clair. C'est à ces niveaux interphrastique et compositionnel que l'on retrouve le besoin du module séquentiel et des prototypes proposés par Adam.

### **1.1.2 Les prototypes<sup>46</sup>**

Une première question serait: existe-t-il des prototypes textuels, des schémas logiques permettant la *production*, la *compréhension* et *l'interprétation* de tout texte ? De nombreuses études dans ce domaine ont déjà été faites qui nous permettent d'affirmer, bien que le débat ne soit pas achevé, qu'il existe une typologie des textes qui envisage un découpage prototypique de séquences dominantes ou intégrées dans des textes, tels que l'argumentation, la narration, la description, l'explication et le dialogue, voire une combinaison complexe de plusieurs d'entre eux sous forme de séquences différentes liées entre elles hiérarchiquement dans un même texte hétérogène.

Les prototypes, par définition, doivent s'élaborer hors contexte, et donc plutôt virtuellement, dans le cadre de la *langue*; en contexte, dans le cadre du *discours*, ils se verront actualisés et adaptés à une certaine situation de production et de lecture.

### **1.1.3 La séquentialité**

Dans le cadre d'une étude de texte, l'analyse doit évidemment aller au delà du niveau de la phrase et être surtout transphrastique. Un texte est une entité très variable, certains sont courts, d'autres terriblement longs. C'est d'ailleurs pourquoi la notion de *séquence* est importante: elle doit pouvoir nous permettre d'établir un cadre précis à l'analyse textuelle.

Qu'est-ce qu'une séquence ? Voici tout d'abord la définition qu'en donne Adam: « *La séquence est une unité constituante du texte que je définis comme constituée de paquets de propositions, les macro-propositions, à leur tour constituées de n (micro)propositions.* » (Adam, 1990: 85). Il est donc sans doute nécessaire de considérer deux directions de recherche: l'une linéaire de surface, c'est le cas pour le découpage du texte en séquences; l'autre plutôt hiérarchique et logique, mais aussi en partie linéaire, pour réfléchir sur la structuration interne des séquences en macro-propositions et (micro)propositions.

Une séquence peut être partie d'un texte ou représenter un texte entier. Pouvant être un texte, sa définition doit contenir aussi celle du texte, mais elle peut aussi être un sous-ensemble d'un texte. En d'autres termes, la séquence est une unité autonome qui peut toutefois s'intégrer dans une unité

---

<sup>46</sup> Dans le cadre de cet article je considère la notion de prototype comme définie et reconnue. Il faudrait bien sûr y revenir.

supérieure. La question importante qui se pose immédiatement est comment fixer ses limites. Il est possible d'envisager, à titre de première hypothèse, que la séquence ayant une unité interne, puisse être déterminée par des critères thématique et pragmatique. Il faut sans doute tenir compte aussi de l'unité et des variations thème-rhème dans la détermination du nombre, de la longueur et des limites des séquences.

Il me semble intéressant d'effectuer ici, avant de continuer ma réflexion, et pour souligner l'importance de la notion de séquence, une comparaison avec des études faites sur l'organisation de dialogues ou textes conversationnels. Kerbrat-Orecchioni, s'inspirant de Roulet - Adam, lui-même, y fait d'ailleurs abondamment référence dans un ouvrage précédent (1990) -, propose une organisation du dialogue en cinq rangs (1990 : 213): l'interaction, la séquence, l'échange (unités dialogales), l'intervention, l'acte de langage (unités monologiques). Et elle définit la séquence ainsi: "*La séquence peut être définie comme un bloc d'échanges reliés par un fort degré de cohérence sémantique et/ou pragmatique*" (Ibid. : 218). D'après elle toujours: la séquence constitue l'équivalent dialogal de ce que certains appellent un *macro-acte* (Ibid. : 219, cf. van Dijk). Dans un autre contexte, Gumperz parle lui aussi de séquentialité: c'est-à-dire de l'ordre dans lequel l'information est introduite ainsi que le positionnement ou localisation d'un message dans le cours d'une discussion (Gumperz, 1989: 19 - 20).

Encore à titre comparatif, au sujet des différents prototypes de séquence, alors qu'Adam en propose donc cinq, il est intéressant de noter qu'un auteur tel que Gumperz, parlant de séquences délimitées dans le temps et liées à des tâches communicatives, suggère un partage en six catégories, fort proches, pour certaines, de celles d'Adam: raconter, expliquer, argumenter, accentuer, instruire, diriger (Ibid., 1989: 18). On le voit, le terme de *séquence*, et l'approche séquentielle prototypique, semble bien avoir un intérêt à la fois pratique et théorique, même si son contenu notionnel reste encore pluriel et imprécis.

#### ***1.1.4 Un exemple***

Je vais maintenant analyser un cas concret de texte et y appliquer un début de réflexion méthodique. Il s'agit d'un article de journal pris dans le *Figaro*, du 22 septembre 1994, dans les pages économiques, qui traite de la présentation par le gouvernement français du budget 1995. Encadrant le texte, j'ai ajouté une indication du découpage en séquences et propositions à l'aide d'un certain nombre de symboles. Le texte est retranscrit dans sa totalité avec une mise en page la plus proche possible de l'original.

Explication des symboles: T = texte, Sqe = séquence explicative, Sqa = séquence argumentative, Pa = macro-proposition argumentative, Pe = macro-proposition explicative, p 1 = (micro) proposition 1, etc.. Le (+)

indique qu'à une proposition peut se rattacher une ou plusieurs propositions complémentaires d'exemplification qu'il faut considérer dans notre modèle comme une séquence intégrée de rang inférieur, que je ne développerai pas ici mais ultérieurement. Suivant les prototypes, le numéro donné à chaque proposition peut indiquer des fonctions différentes (cf. ici-même 2.3 et 2.4.1) du fait d'un positionnement strict de chaque macro-proposition dans chaque prototype.

Soit le texte **T** suivant :

Le projet de loi de finances 1995

### **La réduction du déficit priorité absolue**

***Les baisses d'impôt marqueront une pause l'an prochain. Mais la reprise permettra aux Français d'améliorer leur pouvoir d'achat. La réduction du déficit et la relance de l'emploi vont de pair.***

- 1           (1) [**Sqa 1** [**Pa 1** [p 1 « *Il n'y avait pas d'autre choix pour la France que la réduction du déficit et de l'endettement* », a affirmé hier Ed. Balladur, lors de la présentation du projet de loi de finances.] [p 2 Le choix apparaît de façon particulièrement lisible à travers les trois principales masses du budget 95.][p 3 L'Etat s'attend tout d'abord à une augmentation de ses recettes de 54.5 milliards. ][ p 4 Cette enveloppe sera utilisée de deux façons: à réduire le déficit budgétaire, à hauteur de 26,3 milliards de francs, d'une part, et de l'autre à accroître les dépenses de 28,2 milliards, lesquelles progresseront seulement de 1,9 % au total.]]
- 8           (2) [p 5 La prééminence accordée à la réduction du déficit, ramené à 275 milliards, s'accompagne d'une seconde priorité, l'emploi. (+) Les crédits du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle bénéficient de la plus forte augmentation (8,8%); ceux des Affaires sociales, Santé et Ville affichent une progression de 6%.][p 6 Le soutien à l'emploi et la maîtrise du déficit ne sont nullement contradictoires, bien au contraire.]]
- 13          (3) [**Pa 2**[p 7 La stratégie budgétaire d'Edouard Balladur s'inspire du principe dégagé il y a deux siècles et demi par Montesquieu, qui, dans *De l'esprit des lois*, stigmatise les inconvénients majeurs des dettes publiques: « *L'impôt levé pour le paiement des intérêts de la dette fait tort aux manufactures, en rendant la main de l'ouvrier plus chère.* ».][p 8 Le gouvernement met un coup d'arrêt à cet engrenage diabolique, qui fait qu'en 1995 « *les deux tiers du rendement de l'impôt sur le revenu seront consacrés au service de la dette publique* », souligne Nicolas Sarkozy, le ministre du budget. (+) L'Etat versera l'an prochain quelque 200 milliards



d'intérêts pour assumer sa dette, estimée officiellement à 2 873 milliards de francs au 31 décembre 1994.]]

- 22 (4) [**Pa 3** [p 9 Ayant choisi de porter remède au déficit, les autres ambitions ont dû être remises.]] [p 10 Contrairement aux années précédentes, le budget 95 ne contient aucune « grande annonce fiscale ».]] [p 11 Le seul événement - de taille - est le retour de la croissance économique: + 3,1 % en volume. (+) En tenant compte de l'inflation (1,9%), le Produit intérieur brut en valeur (soit la richesse créée par le pays) augmentera de 5,1%.]]]

### **Redéploiements**

- 28 (5) [**Sqe 2** [**Pe 1** [p 1 Certains s'étonneront que le Budget prévoit une progression légèrement moindre de ses recettes (+ 4,7%), totalisant 1 225,8 milliards de francs.]] [**Pe 2** [p 2 Pour deux raisons. Les périodes de redémarrage économique sont relativement peu gratifiantes pour le fisc (l'impôt sur le revenu joue avec un an de retard), fait aggravant, la croissance 95 sera liée à une forte reprise des investissements des entreprises (+ 9,3%), lesquels ne rapportent pas d'impôt.]] [p 3 Deuxième phénomène, les recettes de l'Etat sont constituées pour 166 milliards par des ressources non fiscales, en recul de 12 milliards en 1995: certains prélèvements exceptionnels sur des fonds dormants d'établissements publics ne seront pas reconduits. ] [p 4 Quant aux privatisations, leur manne cesse de grossir, et rapportera le même montant qu'en 1994 (55 milliards).]]]
- 38 [**Sqe 3** [**Pe 2** [p 1 Pour « assurer » ses revenus, L'Etat doit donc accroître ses recettes de poche: 7,5 milliards en plus sur les carburants, 4 milliards sur le tabac. ] [p 2 En 1995, les Français verront leur pouvoir d'achat progresser du fait de la reprise et non des baisses d'impôt.]] [p 3 De leur côté, les entreprises subiront plusieurs hausses: taxe professionnelle (3,6 milliards), TVA sur les abonnements d'EDF-GDF (2,5 milliards). ] [**Pe 3** [p 4 Mais au total les baisses de prélèvement sur les cotisations familiales restent prépondérantes.]]]
- 44 [**Sqe 4** [**Pe 2** [p 1 Quant aux dépenses publiques, 1483 milliards en 1995, il a fallu procéder à d'énormes redéploiements.]] [p 2 Leur augmentation globale est plus que saturée par celles de la dette publique (15 milliards) et du budget de la fonction publique (25 milliards).]]]

Jean-Pierre ROBIN

## 1.2. Analyse séquentielle

### 1.2.1 Problèmes de délimitation

La première difficulté est donc de pouvoir délimiter les différentes séquences, et ce sur la base de critères catégorisables. Il s'agit d'ailleurs, soulignons-le, du point de départ de cette recherche. Dans une approche dynamique, il doit y avoir plusieurs niveaux ou modules de gestion de la séquentialité, tels les modules de la *visée illocutoire* et de l'*ancrage énonciatif*, ou ceux de la *cohésion sémantique* et de la *cohérence thématique* (Adam, 1992: 21); et nécessairement, il serait souhaitable de faire une analyse pour chaque module, chose demandant beaucoup de temps et de place.

Quel module alors choisir ici ? La visée illocutoire peut être un bon point de départ pour réfléchir au problème formulé ci-dessus. On pourrait considérer chaque séquence comme un macro-acte de langage (cf. *supra*) s'insérant dans un acte total de discours qui serait l'intention et l'information véhiculée qu'expriment le texte dans sa totalité. Mais cela nous aiderait-il à délimiter les séquences ? Et de plus nous nous situerions alors au niveau discursif. Par ailleurs, déterminer les limites de la séquence en conséquence d'un choix plus ou moins arbitraire *a priori* de prototype, serait aussi une méthode plutôt hasardeuse. La relation thème-rhème, quant à elle, au niveau phrastique, paraît être plus productive et pertinente dans notre démarche, du fait de la prise en compte de mécanismes régissant l'évolution thématique, liés en partie à l'ancrage énonciatif comme nous le verrons par la suite. Cette approche nous permettra de retrouver la structure linéaire du texte.

Il me semble que seul le texte et sa lecture nous permettent de décider un découpage opérationnel du texte en séquences. C'est-à-dire qu'il est nécessaire d'analyser les contraintes liées à l'interprétation d'un texte et à la démarche suivie par tout lecteur pendant son parcours du texte. Intuitivement, tout lecteur effectue un découpage, une structuration des énoncés et une mise en mémoire d'informations, liés à des hypothèses discursives infirmées ou confirmées au fil de la lecture. Les prototypes séquentiels doivent pouvoir nous aider à retrouver cette structuration. L'unité séquentielle est sans doute détectable si l'on tient compte de la forme linguistique que peuvent prendre les marques de la cohésion et de l'enchaînement des propositions, mais aussi des marques de la *rupture* de cette cohésion, et donc du passage d'une séquence à l'autre.

Le rôle joué à ce niveau par des *énonciateurs*, acteurs dans l'évolution thématique, me semble être déterminant. Ducrot les définit ainsi: « J'appelle "énonciateurs", ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis;

(..). » (1984: 204). L'énonciateur tel que le définit Ducrot est une voix, présente dans l'énonciation, autre que celle du locuteur<sup>47</sup>. La fonction d'énonciateur, toujours d'après Ducrot (1989: 181), consiste à être présenté comme l'origine des points de vue exprimés par l'énonciation. Ainsi, l'apparition d'indices textuels marquant un changement d'énonciateur correspondra simultanément à un changement de point de vue et aussi de séquence, mais pas forcément de thème.

### **1.2.2 Première séquence**

J'ai effectué un découpage du texte en quatre séquences, on verra par la suite pourquoi. (1) La première séquence de l'article<sup>48</sup>, la première du corps de l'article qui est constituée par les quatre premiers alinéas, peut être considérée, *a priori*, comme une séquence à caractère soit explicatif, soit descriptif, soit argumentatif; car tout en présentant des faits et données indiscutables, elle indique certaines raisons des choix gouvernementaux en matière d'équilibre budgétaire. Nous allons dans un premier temps noter l'évolution thématique transphrastique à l'intérieur de cette première séquence. Elle va de la ligne 1 à la ligne 26 du journal, ce découpage correspondant à une unité centrée sur la présentation du projet budgétaire gouvernemental. L'objet de l'article est le budget 95 et l'énonciateur (mais non le locuteur) le gouvernement.

Ainsi que je l'avais indiqué *supra*, la localisation de la source de l'énonciation me semble être un moyen privilégié pour déterminer la structure séquentielle des textes. J'ai effectué un découpage séquentiel du texte sur la base d'un changement d'énonciateur (ou de voix) apparent à la ligne 28, changement signalé déjà par la présence d'un sous-titre: «Redéploiements» (l. 27). La seconde séquence telle que je la délimite commence par: «Certains s'étonneront que ....», alors que dans la séquence précédente le point de vue était orienté à partir de l'énonciateur «Balladur», l'origine de l'énonciation n'est maintenant plus la même. Ce que l'on peut aussi remarquer, c'est que le changement de focalisation peut parfois coïncider avec un changement de prototype séquentiel. Or c'est exactement ce que nous allons constater lors de l'analyse de la seconde séquence. Par contre, cela ne se reproduira pas pour les séquences suivantes, ceci indiquant bien qu'il n'y a pas possibilité de généraliser ce phénomène.

---

<sup>47</sup> Quoiqu'hésitant sur la terminologie à employer, je vais garder, dans le cadre de ce chapitre, ce terme proposé par Ducrot.

<sup>48</sup> Dans cette contribution je ne vais analyser que les séquences du corps du texte. Pour les titres (et sous-titres) et chapeau je renvoie à un article précédent (1995). Ajoutons qu'ils peuvent être considérés comme une séquence 0, ou plutôt pré-séquence, ayant fonction de présentation-résumé ou de synthèse de l'article.

## Thématisation

Si l'on relit l'énoncé en s'attardant aux relations "sujet-prédicat" ou thème-rhème, on constatera une unité de composition linéaire et conséquente. Nous considérerons le thème (ou le complexe thématique) comme étant le SN souvent placé en position initiale. Il représente ce que Halliday nomme le "sujet psychologique"; c'est-à-dire «ce dont on parle» dans le message et qui est le point de départ du message, et pas forcément le sujet grammatical ni l'acteur réel de la proposition (Halliday, 1994: 32). On pourrait aussi parler comme le fait Martin (1992: 230) de présupposition thématique. Le thème est pour lui une présupposition locale, le donné de la proposition qui est repérable par une interrogation (qui ? quoi ?,,,). Ceci permet d'expliquer assez bien, me semble-t-il, la mise en place et le fonctionnement de la thématization; et de plus, cela souligne l'importance du premier thème, des premiers mots du texte, de ce que l'on appelle l'incipit.

La première phrase présente d'entrée une citation qui fait aussi figure de programme, ou hyperthème: "Il n'y avait pas d'autre choix que...". Cette phrase est d'ailleurs (est posée en tant que telle) une parole rapportée du discours de Balladur, ce qui donne une information intéressante pour l'interprétation. En premier, nous avons le thème: la citation, le propos du Premier ministre qui aurait pu très bien être un rhème, un commentaire sur le thème du budget. Ce thème fait d'ailleurs d'entrée figure de conclusion à l'ensemble de l'article (la question du choix. Nous allons voir que dans la première séquence va être développée, sous le thème-sujet générique du budget, la question du «bon et seul choix» budgétaire.

### P.1

- p 1 "pas d'autre choix» (th. 1.1) «réduction du déficit et endettement»  
(th. 1.2) → rh. 1 "Edouard Balladur"
- p 2 th. 1.1 "le choix» → rh. 2: "masses budgétaires"
- p 3 th. 2 "l'Etat» → rh. 3 "augmentation des recettes"
- p 4 th. 3 (= rh 3) «cette enveloppe» → rh 4 «utilisées de deux façons" +  
exemplification
- p 5 th. 1.2 "la prééminence au déficit" → rh. 5 "seconde priorité,  
l'emploi" + exemplification
- p 6 th 4 (= rh. 5): "soutien à l'emploi" → rh. 6 "pas contradictoire à la  
maîtrise du déficit"

### P.2

- p 7 th. 5 "la stratégie" → rh. 7 "l'inconvénient des dettes" + référence à  
Montesquieu
- p 8 th. 6 «le gouvernement» → rh.8 "un coup d'arrêt" + exemplification

### P.3

- p 9 th. 1.1 "ayant choisi" → rh. 9 "ambitions remisées"

- p 10 th. 7 «contrairement aux années précédentes» → rh. 10 "aucune annonce fiscale"
- p 11 th. 5 "événement" → rh. 11 "le retour de la croissance" + exemplification

### Commentaires

Ici se pose d'emblée la question de la structuration en macro- et micro-propositions, ce dont je ne pourrai débattre ici dans le détail. Mais, je vais y revenir, la lecture thématique indique la présence de trois macro-propositions. Les propositions que je propose ne correspondent pas toujours avec le découpage en phrases grammaticales du texte; ainsi la proposition p 5 est composée en fait de deux phrases, la deuxième phrase étant un développement qui exemplifie la précédente. Leurs relations sont donc d'ordre hiérarchique.

On nous a fait part des choix de Ballardur et on nous dit maintenant que ces choix présupposent une stratégie (p 7) qui elle-même semblerait s'inspirer de *L'esprit des lois* de Montesquieu. Cette proposition est donc importante pour la logique structurelle de la séquence, et pour cela doit être considérée comme une macro-proposition; en outre, elle introduit un nouveau thème, celui de la «stratégie». On peut noter, au niveau du discours, que la justification se place à un niveau quasi-philosophique en faisant appel à Montesquieu qui apporte alors un argument d'autorité qui se veut irréfutable.

Enfin, on remarquera la présence de deux thèmes sans antécédents cotextuels: le th. 1 (double) du «choix» et «du déficit» qui est générateur de l'article, ce thème bien sûr s'expliquant par le contexte événementiel du moment (présentation du budget); et le th. 5 de la stratégie du gouvernement qui est un argument fondé sur une théorie défendue par Montesquieu.

Le th. 1.1, alors coréférentiel, est repris en P. 3/p 9, ce qui souligne bien d'ailleurs l'aspect conclusif de cette macro-proposition. Finalement, nous sommes en présence d'une séquence à structure circulaire qui se décomposerait en trois macro-propositions. A chaque nouvelle macro-proposition, il y a bien une rupture avec la chaîne thématique cotextuelle.

Ce que l'on constate aussi, au niveau de la segmentation textuelle, c'est que la première macro-proposition est constituée de deux parties situées dans deux alinéas distincts, au contraire des deux macro-propositions suivantes qui correspondent chacune à un alinéa. Deuxième chose, la deuxième macro-proposition est à orientation argumentative car

elle présente un argument d'autorité à l'appui de la thèse défendue par l'ensemble de l'article.

### ***1.2.3 Structure séquentielle: séquence explicative vs argumentative***

Sur la base des analyses effectuées précédemment, je suis porté à penser que nous avons plutôt ici une séquence argumentative, ce qui est logique si on considère le texte choisi, et son appartenance au discours journalistique à tendance politico-économique. Comme nous allons le voir, nous retrouvons bien les trois/quatre macro-propositions qui suivent (presque) parfaitement le modèle du prototype argumentatif.

D'après le modèle d'Adam, nous trouvons, en premier lieu, la proposition **P. arg. 0** (thèse antérieure, ici plutôt thèse opposée) qui est sous-entendue ici mais bien présente dans le «dialogue» interdiscursif (politique et polémique). La (ou les) deuxième **P. arg. 1** (présentation des données), reprend un ensemble de faits précis ayant rapport aux choix budgétaires. Elle se décompose ici en deux entités développant deux sous-thèmes, comme nous l'avons vu. On pourrait donc parler de **P. arg. 1.1 + 1.2** (1) et (2).

Ces différentes propositions mettent en place toutes les données initiales nécessaires à l'écriture-production - et donc à la lecture-compréhension - de la suite de l'article. On retrouve bien ici le type de macro-proposition qu'Adam qualifie de données (1992 : 118), c'est-à-dire celle sur laquelle l'argumentation qui va suivre va être fondée.

L'alinéa suivant (3) va, à la suite de l'introduction du mot central de l'emploi (p 5), apporter une réponse importante (à l'antithèse sous-entendue) relative à l'argumentation de l'ensemble de l'article: nous avons ici la **P. arg. 2**, étayage des inférences. Finalement, elle permet de défendre logiquement la problématique du choix gouvernemental: "Le soutien à l'emploi et la maîtrise du déficit ne sont nullement contradictoires...". Il s'agit d'une présentation d'arguments pour défendre une certaine thèse et position politico-économique. Cette défense ne veut pas trop s'afficher au niveau énonciatif, c'est pourquoi les formes référentielles choisies sont très indirectes. La première proposition (p 7) va alors justifier "le choix" en présentant une référence historique inattaquable; on retrouve ici un argument d'autorité dans la stratégie argumentative discursive de justification du texte. Le gouvernement fera tout pour empêcher cette dérive dangereuse dont parle Montesquieu.

Finalement, la dernière macro-proposition **P. arg. 3** (4), toujours en parfaite harmonie avec notre modèle, achève cette séquence en lui servant de conclusion-évaluation en insistant (pour rassurer le lecteur) sur l'aspect positif du retour de la croissance économique de façon à ne pas terminer sur une note trop négative: "autres ambitions remises".

Nous en concluons que nous sommes en présence d'une séquence argumentative, et de soutien au point de vue gouvernemental. Pour notre étude, l'intéressant est de constater que pour développer sa visée argumentative, le locuteur choisit une structure argumentative qui correspond assez bien avec le prototype argumentatif d'Adam. On retrouve bien ici une structure argumentative à trois étapes:

données - arguments - conclusion

#### **1.2.4 Séquences suivantes**

(5) Le texte aurait aussi bien pu s'arrêter là, l'essentiel ayant été dit dans le contexte politique de l'article. En effet, la séquence suivante (Sqe 2) introduit un ensemble d'informations économiques chiffrées, la nouveauté étant, pour la première d'entre elle, le développement d'un raisonnement sur les raisons d'une moindre augmentation des recettes en comparaison à celle du PIB. *A priori*, on peut penser que nous sommes en présence d'une séquence soit explicative soit descriptive. Mais l'absence des quatre procédures descriptives d'Adam me pousse à considérer qu'il s'agit ici plutôt d'une séquence explicative. L'existence de cette nouvelle séquence, je le rappelle (cf. *supra*), est due à un changement de focalisation, ce qui permet aussi un possible changement prototypique. La nouvelle séquence, en effet, ne semble pas être de prime abord argumentative. Il en va de même pour les séquences suivantes Sqe 3 et Sqe 4.

#### **Thématisation**

Comme pour la séquence précédente mais de façon plus rapide, voici le découpage en propositions sur la base de l'évolution thématique et d'après le modèle de séquence explicative d'Adam.

La séquence Sqe 2 a un sous-titre, «Redéploiements», qui indique d'entrée l'hyperthème développé. Il s'agit encore une fois de «budget» ou de masses budgétaires, mais d'une façon plus détaillée, chiffrée et moins polémique. Il est possible dans le cas présent de prendre en compte les opérateurs du discours explicatif POURQUOI (ou comment) et PARCE QUE, ainsi que le propose Adam (1992 : 132), reprenant en cela des critères proposés par Grize (1990: 104 - 109), opérateurs qui permettent de déterminer les énoncés qui contiendraient un raisonnement explicatif.

Séquence explicative 2 (Sqe 2)

	<b>P. 0</b>	ici elliptique (on peut considérer que la séquence 1 fonctionne comme une schématisation initiale)
POURQUOI	<b>P. 1</b>	"moindre progression des recettes"

PARCE QUE	<b>P. 2</b>	"pour deux raisons" =
	p. 2	(a) "périodes de redémarrage" - "peu fructifiantes"
	p. 3	(b) "recettes de l'Etat" - "ressources non fiscales"
	p. 4	(c) "privatisations" - "cesse de grossir"
	<b>P. 3</b>	conclusion (elliptique aussi)

On retrouve bien le modèle du prototype explicatif d'Adam : **Pa 0**, schématisation initiale; **Pa 1**, problématisation; **Pa 2**, explication; **Pa 3**, conclusion-évaluation.

Les séquences suivantes (Sqe 3 et Sqe 4) sont totalement dépendantes de l'ensemble de l'article pour exister et sont une suite et un développement à des thèmes indiqués précédemment. La Sqe 3 reprend par ex. la question des revenus de l'Etat déjà soulevée dans la Sqe 2. Ces trois séquences explicatives forment un tout informatif et non polémique qui dénote par rapport à la première séquence. La dernière, très courte, peut laisser supposer aussi la prise en considération, de la part de l'auteur, de contraintes rédactionnelles liées à la longueur de son article. Je ne vais pas aller plus avant dans l'étude de ces séquences dans le cadre de cette contribution. Notons simplement qu'ici aussi nous pouvons constater un changement d'énonciateur. Puisque maintenant on nous rapporte une situation où l'Etat est acteur et donc l'énonciateur. Dans la dernière séquence, il est question d'un «il» impersonnel qui peut renvoyer à l'Etat, mais tout autant à quelques-uns de ses multiples représentants.

#### **Structure séquentielle: séquence explicative vs descriptive**

La deuxième séquence (de même que les deux suivantes) est une séquence explicative. On retrouve bien le modèle des macro-propositions proposé par Adam, et le contrôle effectué par l'utilisation des opérateurs explicatifs de Grize semble devoir le confirmer. Cette séquence ne pourrait exister seule, sans la présence de la séquence précédente, tant le lecteur en a besoin pour une bonne compréhension (une lecture de cette séquence seule serait impossible). Elle se trouve donc être, elle et les suivantes, liée à la première, dépendante et dominée par elle.

Deux macro-propositions sont elliptiques: la macro-proposition initiale et celle finale de conclusion-évaluation. On peut considérer, encore une fois, que la première se déduit logiquement de la première séquence, et il n'y a donc nul besoin de la répéter, évitant en cela toute transcription inutile d'informations présentes dans le cotexte proche. Quant à la dernière, sa présence est aussi superflue, surtout si l'on considère la séquence suivante comme une réponse à la question des revenus de l'Etat.



### 1.3. Conclusion

L'étude de ce premier texte m'a permis de constater la présence de structures séquentielles prototypiques argumentative et explicative. Ces exemples de construction séquentielle semblent assez bien correspondre aux modèles proposés par Adam, avec toutefois de petites variations dans certaines séquences, comme les trois dernières où certaines macro-propositions sont omises, chose que le modèle accepte bien.

Je pense avoir montré l'intérêt et la potentialité analytique que représente une étude séquentielle. D'un autre côté, les hypothèses débattues et confrontées à la réalité d'un texte, semblent bien correspondre à des pistes intéressantes à suivre dans l'objectif de développer des critères opérationnels. Ainsi, par rapport à la question de délimitation des séquences, on constate qu'au fil du texte le changement de séquence correspond à un changement d'énonciateur. De même, l'analyse thème-rhème nous autorise à effectuer le découpage propositionnel et donc de retrouver la structure des macro-propositions, ceci nous permettant ensuite d'en déduire le prototype séquentiel. Il est apparu de plus que les différentes séquences avaient une relation hiérarchique entre elles, les trois dernières étant dominées par la première. Une telle approche me semble intéressante aussi du fait qu'elle effleure les mécanismes cognitifs de la production et la lecture-interprétation de textes.

## *2. Analyse analyse séquentielle, et recherche d'indicateurs séquentiels*<sup>49</sup>

(Etude du mot du président dans le rapport annuel du Crédit Agricole pour l'année 1995.)

### Introduction

Dans cette deuxième partie nous allons développer certaines questions soulevées précédemment et en même temps tester la théorie sur un autre type de texte, un texte plus spécialisé si l'on peut dire car plus limité dans son lectorat, et en même temps proche du texte de presse par sa fonction informative et de relation publique.

Tout lecteur, tel un détective, est à la recherche d'indices qui lui permettront d'interpréter correctement (et c'est un aspect important) les

---

<sup>49</sup> Cet article a été en partie présenté à la conférence LSP 99 de Bolzano. C'est une nouvelle version qui est reproduite ici.

codes textuels, et cela, quel que soit le type de texte et pas seulement pour les romans policiers. Dans chaque texte il y a "une énigme", et, en même temps, la "clé" de cette énigme. De façon tout à fait inconsciente (car c'est un automatisme intégré à un certain stade de notre développement cognitif, comme après avoir appris à marcher) - et ceci même si nous pensons être très conscient de notre recherche du sens - nous collectons tout indice textuel déposé par le locuteur pour nous guider "à bien comprendre", ce qui présuppose souvent d'ailleurs "à bien organiser" la masse d'informations présentée. C'est cette idée, au demeurant sans doute assez simple, qui a guidé ma réflexion et provoqué ce travail de recherche. A ce sujet, signalons aussi, l'étude intéressante de Lundquist (in Langue Française, 1999) sur la "grammaticalité" du *Faktum Textus*, où elle indique des exigences à satisfaire qui permettront d'affirmer la scientificité de la linguistique textuelle, même si, sans doute, c'est encore faire une trop grande place à "l'idéologie grammaticale", ainsi qu'elle le remarque elle-même.

Cette contribution fait partie d'un travail sur la théorie séquentielle d'Adam, et surtout à partir de ses modèles prototypiques (1992). Il est intéressant de noter que dans le même temps se développe, chez nos amis anglo-saxons, une théorie d'analyse des genres non littéraires chez des auteurs comme Swales (1990) et Bhatia (1993)<sup>50</sup>. Leur approche est centrée à la fois sur le contenu textuel et sur l'aspect communicationnel des types de texte.

En France, nous avons eu une importante recherche dans le domaine des genres littéraires (avec au premier rang, me semble-t-il, les travaux de Genette); cependant, en Langues spécialisées beaucoup reste encore à faire malgré un intense travail effectué depuis un certain nombre d'années. On pourrait citer quelques noms importants qui ont jalonné l'évolution, de près ou de loin, de ma réflexion: Bakhtine, Barthes<sup>51</sup>, Genette, Roulet, Ducrot et dernièrement: Rastier, et Adam.

## 2.1. Des approches parallèles

Pour ma part, je trouve la possibilité de relier les idées d'Adam avec celles de Swales/Bhatia fructifiantes. Il faut aussi remarquer l'importance du pan culturel à ces travaux de recherche. Il est en effet très instructif de constater à la lumière des textes en présence que chaque auteur est fortement

---

<sup>50</sup> Là où Adam parle de séquences et macro-propositions Swales/Bhatia parlent eux de *moves* et *steps*, sans d'ailleurs vouloir affirmer ici qu'ils soient équivalents car, au contraire d'Adam, leur approche est basée sur une analyse de genres spécifiques. Swales par ex. développe sa réflexion à partir d'une étude d'Introduction d'ouvrages de recherche.

<sup>51</sup> Très important fut, à mon avis, comme un origo, sa théorie du texte (Encyclopaedia Universalis : 1970, 1992).

imprégné de sa culture, à la fois dans le style utilisé pour présenter leurs recherches, mais aussi, de par la place qu'ils occupent à l'intérieur d'une tradition scientifique spécifique.

### **2.1.1 L'approche de Bhatia**

La pierre d'angle de son travail, à la suite de Swales, est le choix d'une théorie qui a pour base, une approche présupposant une classification des textes professionnels en *genres* textuels, sans pour cela, notons le, les relier à des *discours*. Citons la définition qu'il donne du genre (d'après Swales):

"(..) it is a recognizable communicative event characterized by a set of communicative purpose(s) identified and mutually understood by the members of the professional or academic community in which it regularly occurs. Most often it is a highly structured and conventionalized with constraints on allowable contributions in terms of their intent, positioning, form and functional value."

Les genres apparaissent dans le cadre d'une pratique sociale et d'une situation de communication. Un certain contenu doit prendre une certaine forme pour atteindre son objectif. Il faudrait peut-être faire une distinction entre genres discursifs et "genres textuels", suivant le niveau où on se place. Adam lui se spécialise sur les *types* de texte. Bhatia recherche le schéma structural pour chaque genre, ceci n'empêchant pas bien sûr par la suite une possible recherche de généralisation. Nous avons donc deux approches qui dans leur méthode semblent fondamentalement opposées, cependant dans la pratique de l'analyse, la recherche des séquences textuelles et donc le découpage textuel me paraît au contraire assez proche de l'analyse empirique en *moves* de Bhatia.

S'inspirant de l'exemple de Swales (1981b) au sujet des introductions des articles scientifiques (Bhatia, 1993: 30), Bhatia analyse un exemple de texte professionnel d'une lettre commerciale de la *Standard Bank* de Singapour (1993: 46). Cette lettre est une offre d'une semaine de formation pour financiers. Bhatia indique la structure suivante composée d'après lui de sept *moves*:

1. Establishing credentials
2. Introducing the offer
  - (i) Offering the product or service
  - (ii) Essential detailing of the offer
  - (iii) Indicating value of the offer
3. Offering incentives
4. Enclosing documents
5. Soliciting response
6. Using pressure tactics

Les découpages effectués en *moves* par Bhatia ont l'inconvénient de paraître très ponctuels car ils présentent les objectifs communicationnels de chaque partie de texte et rendent la notion de *moves* incertaine semblant devoir multiplier indéfiniment leur variation, ce que d'autres exemples soulignent d'ailleurs comme l'étude sur les *Introductions des rapports d'étudiants*.

### **2.1.2 L'approche d'Adam**

Pour Adam, la forme textuelle que prend tout discours et genre peut être structurée grâce à une catégorisation en types de textes basée sur un certain nombre de prototypes - au contraire de Bhatia. Chaque prototype se retrouve présent et actualisé dans les textes sous forme de portions de texte qu'il nomme séquence. Sa théorie est ainsi centrée sur 5 modèles de prototypes séquentiels: narratif, descriptif, argumentatif, explicatif, et dialogal. Par la suite, chaque prototype se décompose en macro-propositions qui ont chacune une fonction textuelle (cf. les parties 1 et 2 ici-même). Chaque macro-proposition peut elle-même se décomposer en micropropositions.

Seuls trois prototypes m'intéressent dans ma recherche actuelle: le descriptif, l'explicatif et l'argumentatif :

- Le prototype descriptif se compose de quatre procédures possibles mais non obligatoires: d'ancrage, d'aspectualisation, de mise en relation et d'enchâssement (Adam, 1992).
- Le prototype argumentatif est lui assez classique avec une structure pouvant se réduire à trois éléments (voire deux): Données - Arguments - Conclusion. Les arguments sont en outre sujets à un étayage inférentiel avec possibilité de restriction.
- Le prototype explicatif se décompose lui aussi de trois parties principales où l'on passe d'une situation initiale à une conclusion en passant par une phase intermédiaire de question-explication. Dans ce prototype Adam place aussi ce qu'il nomme des discours expositif-informatifs.

Or, ainsi qu'Adam le souligne, cette approche veut se préoccuper de "l'organisation séquentielle du discours" (1992: 129). ceci a pour conséquence que l'on ne peut pas pour tout texte prétendre pouvoir le classer dans une seule catégorie prototypique unique. Ou alors il faudrait parler de genre ou discours à orientation (ou dominante) descriptive ou argumentative par ex., car à l'intérieur de tout texte, même si cela n'est peut-être pas forcément fréquent dans les textes en LS, on peut retrouver différents prototypes séquentiels.

La juxtaposition des approches d'Adam et de Swales/Bhatia, l'une complétant l'autre, nous permet à un macroniveau de développer une

théorie des genres en LS, et à un microniveau de prendre en considération des modèles prototypiques récurrents<sup>52</sup>. Notre approche se veut donc double: d'un côté nous considérons les textes spécialisés dans leur fonction communicative, ce qui permet de les catégoriser en discours et genres, et de l'autre nous analysons la composition séquentielle de ces textes sur la base de prototypes textuels qui permettent à l'auteur de communiquer une information dans un certain cadre intentionnel et illocutoire (descriptif, explicatif, etc.).

Nombreuses sont les exemplifications à base de matrices à deux entrées qui souvent se montrent limitées et limitatives mais qui en même temps ont l'avantage de la clarté. Oserons-nous nous aussi avancer un petit tableau:

<b>discours</b>	<b>texte</b>	
ex:	genres	types/prototypes
discours journalistique .....	édito	argumentatif
discours publicitaire .....	annonce publicitaire	descriptif/argumentatif/explicatif
discours économique .....	rapport annuel/mot du président	?

Si nous considérons le genre de l'annonce publicitaire et les différents prototypes qui y sont liés, on peut facilement imaginer des campagnes publicitaires où le texte de présentation puisse prendre différentes formes, ainsi (exemples fabriqués de ma part):

**(a) séquence argumentative:**

Certains disent que nos produits ne sont pas concurrentiels (antithèse). Je vais vous prouver le contraire (thèse). D'abord, nous les avons développés avec le plus grand soin....., testés sur des panels.... (étayage des arguments). Les garanties que nous vous apportons doivent vous décider à faire le bon choix (conclusion).

**(b) descriptive:**

Voici le nouvel ordinateur de la fameuse gamme Mac Soft (titre-générique). Par rapport à l'ancien, vous allez obtenir un disque dur dont la capacité a plus que doublé, un CD-Rom d'une vitesse de lecture x 12, une carte vidéo très performante..... (liste).

---

<sup>52</sup> Leur nombre, leur fonctionnement et leur structuration restent encore à préciser.

**(c) explicative:**

Vous hésitez, vous ne savez pas quel produit choisir, et pourquoi le nôtre (pourquoi), eh bien, nous allons vous aider: tout d'abord, notre lave-vaisselle est totalement silencieux grâce à la nouvelle technique du lavage au micro-onde. Le fonctionnement est simple: les molécules d'eau entrant en mouvement font tomber la saleté de votre vaisselle..... (explication).

Bien que ces trois énoncés soient construits différemment, faisant appel à des formes linguistiques différentes et des *registres communicatifs* différents, ils ont le même objectif: faire vendre; ils ont tous donc une orientation argumentative, ou encore une certaine intention. Ils font tous partie d'un seul discours qui est celui de la publicité, mais par contre sont constitués de types textuels à base de prototypes différents.

Il y a donc, on le voit, la possibilité de trouver de nombreux textes comparables au niveau de l'intention et du contenu, mais construits à partir de différents prototypes au niveau de la composition textuelle. Les trois exemples ci-dessus sont le résultat de stratégies différentes qui peuvent se résumer ainsi:

- (a) comparaison avec la concurrence,
- (b) focalisation sur ses propres qualités,
- (c) présentation d'une nouveauté.

Dans les trois cas, on recherche l'argument majeur qui paraisse être le meilleur possible pour toucher sa cible. Pour un même genre (ici l'annonce publicitaire), on trouve plusieurs prototypes possibles, impliquant l'emploi de différentes unités linguistiques.

**2.1.3 Problématique, quelle démarche suivre ?**

Voici quelques questions que nous posons au modèle d'Adam et auxquelles nous devons répondre pour pouvoir aller de l'avant; par ex.: comment définir une séquence, une macro-proposition? La microproposition semble être la plus simple à définir et donc nous nous concentrerons ici sur les deux autres.

La macro-proposition est en effet à mon avis la pierre d'angle de l'édifice séquentiel et prototypique. Il faut arriver à les reconnaître et les délimiter de façon systématique et vérifiable, de pouvoir définir leurs multiples rôles et fonctions suivant le niveau considéré. Or, on le constate, dans le travail d'analyse on hésite car on hésite sur le prototype et son choix entraîne souvent différentes dénominations et en conséquence différentes fonctions des macro-propositions. La macro-proposition peut-elle être catégorisable et définissable en elle-même, par des critères qui lui soient propres ? Je pense que non; à partir du moment où elle est intégrée en une

entité supérieure, elle en est logiquement dépendante. Ceci entraîne qu'il faut dans un premier temps déterminer les limites des séquences afin de pouvoir par la suite s'attaquer aux macro-propositions. Quels sont les phénomènes linguistiques qui peuvent nous aider à les délimiter ? Le plus important et le plus déterminant me semble-t-il est celui de l'évolution du thème (cf. partie 2).

De même pour le choix de prototypes textuels, comment pouvoir les décider sans avoir affaire à un simple jugement subjectif ? S'il n'est pas difficile d'accepter la justesse de leur existence, leur utilisation dans l'analyse montre qu'il existe des problèmes de démarcation entre les prototypes descriptif, argumentatif et explicatif. Il apparaît nécessaire de faire appel à plusieurs critères pour en décider. Certaines formes linguistiques, on le verra ci-dessous, nous y aident, mais seules ne suffisent pas. Toutefois, en les testant face à la structure que le découpage séquentiel induit, on peut penser déduire un choix de prototype acceptable.

## 2.2. Un exemple de texte analysé

Etude du mot du président dans le rapport annuel du Crédit Agricole pour l'année 1995:

1 [Seqa1[Pa1 Marquée par un environnement économique difficile,] [Pa3 l'année 1995 est restée peu favorable aux banques.][Pa2[p1 Faiblesse de la demande de crédit], [p2 nouveau durcissement de la concurrence], [p3 autant d'éléments qui ont pesé sur l'activité] et [p4 contribué au pincement des marges bancaires], [Pa4 même si, dans le même temps, l'accroissement de l'épargne des ménages a permis des progrès sensibles en matière de collecte.]]

[Seqa2[Pa1 Dans ce contexte peu porteur, ] [Pa3 le Crédit agricole a su une nouvelle fois conjuguer innovation commerciale et solidité financière.] [Pa2 [p1 Concrétisant de nouvelles initiatives sur tous ses marchés,] [p2 il a renforcé ses positions ] [p3 et construit, dans la durée, de nouvelles avancées au service de ses clients. ] [p4 Avec 15,6 % de l'ensemble des crédits à l'économie et 21,3 % de la collecte bancaire, le Crédit agricole confirme ainsi sa première place dans le système bancaire français. ]

[p5 Un PNB en hausse], [p6 des charges bien maîtrisées], [p7 une diminution des provisions liée à l'amélioration du risque:] [p8 au total, le résultat net, part du Groupe, progresse très sensiblement, de 12,3 % pour s'établir à 6,51 milliards de francs.]

15 [p9 La rentabilité du Crédit agricole s'améliore] [p10 et sa solidité financière est encore renforcée par des fonds propres en augmentation,]

[p11 qui avec 124,2 milliards de francs, dont 102,6 milliards de francs de noyau dur, le placent dans les tout premiers rangs des banques mondiales.]]]

[Seqe3[Pe0 [Le bilan de l'année 1995 est donc très positif.] [Il nous donne les moyens nécessaires pour conduire de nouveaux développements conformément à nos choix stratégiques:] [Pe2[creuser l'écart sur nos marchés de proximité] [et conquérir de nouveaux territoires à l'international et auprès des grandes entreprises.] [Pe2bis[Pour rester leader sur nos marchés de proximité,] [nous adaptons notre système de distribution aux évolutions des comportements et à celles de la technologie, [pour construire la banque à accès multiples.] [Avec le lancement prochain d'une assurance complémentaire santé individuelle,] [nous poursuivons la diversification de nos activités avec toujours le même objectif,] [proposer à nos clients une offre financière globale.]]]

[Seqe4[Pe0[La prise de contrôle de la Banque Indosuez,] [présente de longue date à l'international et auprès des grands groupes et des institutionnels,] [s'inscrit, elle aussi, dans le droit fil de notre stratégie.] [Pe2[Cette opération donne une nouvelle dimension au développement du Crédit agricole sur ces marchés et ces métiers] [par la valorisation des complémentarités existant entre les deux entités.] [Pe3[Ainsi, le Crédit agricole poursuit, avec constance et détermination, la construction d'un groupe bancaire Universel, en France et dans le monde.]]]]]

Le directeur Général

### ***2.2.1 Structure générale***

Le processus de "mise en séquence", et donc le travail d'analyse, doit commencer par la détermination du nombre et ensuite du type de séquence. Pour ce faire, chaque "partie" du texte, chaque proposition, c'est-à-dire chaque entité sémantique réunissant un thème et son extension, doit être considérée soit comme faisant partie d'une suite thématique et logique d'un ensemble (la séquence), et donc positionnée dans une séquence, ou bien comme marquant une nouvelle étape textuelle et donc comme la première proposition d'une nouvelle séquence du fait d'un changement de thème.



### Schéma d'ensemble du texte (microrésumés):

- |   |                               |                  |
|---|-------------------------------|------------------|
| - Phase 1: "mauvaise situation"   | - mise en place initiale      | - 1er §          |
| - Phase 2: "malgré cela...."  | - 1er message (conclusif)     | - 2ème §         |
|   | - exemplification (chiffres)  | - 3ème §         |
| - Phase 3: " ce bilan positif (passé proche) prépare l'avenir (futur proche)" |                               |                  |
|   | - 2ème message (prédictif)    | - 4ème §         |
|   | - exemplification (stratégie) | - 5ème §         |
|   | - conclusion                  | - dernier alinéa |

Ces phases, découpées plutôt d'un point de vue communicatif, m'inspirant en cela de Bhatia, peuvent-elles être aussi considérées comme des séquences ? C'est ce que je vais essayer de montrer.

#### ***2.2.2. Indicateurs de structure et découpage séquentiel***

Le cadre où se place le texte est évidemment déterminant dans la formation du sens et dans l'aide à la compréhension apportée au lecteur. S'agissant du genre que l'on peut nommer le Rapport annuel, nous comprenons facilement des syntagmes ou des lexèmes sans anaphore ni explication intratextuelles tels que "la rentabilité", "le bilan" ou encore "la prise de contrôle". Il y aurait sinon un problème (hors cadre) car l'utilisation de déterminants définis dénote que l'information est connue (ou doit l'être) du lecteur. Ceci indique bien sûr un choix de lecteur lié au choix du genre même. On peut donc bien parler alors d'une communauté discursive (Swales, 1990: 24). Cet emploi de déterminants définis est ainsi à la fois structurant (indicateurs de structures) et fonctionnel (signaux d'appartenance à une certaine communauté).

Une première hypothèse sera de penser que les indicateurs de passage séquentiel peuvent varier suivant les différents genres. Ainsi, dans un article précédent (ici, partie 2), l'existence de différents *énonciateurs*, sous forme de pronoms personnels sujets, était apparue comme déterminante pour le découpage séquentiel. Ici, ce n'est pas le cas car nous n'avons qu'un seul énonciateur<sup>53</sup>, et il expose la situation du Crédit Agricole<sup>54</sup>. Le texte commence par les SV et SN: "Marquée par un environnement difficile, l'année 1995...". L'hyperthème du texte est donc annoncé: on va parler de l'année 1995, et en même temps le thème de la séquence est introduit: 1995 a été une année difficile. La suite en sera la démonstration. Le deuxième paragraphe commence par une indication d'information explicitée dans le premier: "Dans ce contexte peu porteur"; et ils sont donc liés entre eux,

<sup>53</sup> Au niveau qui m'intéresse, et suivant la définition de Ducrot.

<sup>54</sup> Constatons toutefois qu'un pronom "il" renvoyant au "Bilan" apparaîtra (justement) dans une séquence suivante.

mais on indique clairement qu'il va être présenté une nouvelle information: "le Crédit agricole", et donc nouvelle séquence. Le paragraphe suivant est fortement lié au précédent avec en enfilade toute une série de données précises et en partie chiffrées, et ceci malgré un emploi d'indéfinis: "Un PNB en hausse". Mais on retrouve là une technique d'écriture de focalisation dans un style énumératif qui permet au locuteur de souligner l'aspect positif de la situation et d'exemplifier ses affirmations précédentes. Puis par la suite les chiffres sont introduits par un défini généralisant: "La rentabilité", toutes ces informations se rapportant au bilan du Crédit agricole.

L'intention est claire la première séquence introduit des données objectives sur la situation conjoncturelle, la deuxième développe, et bien sûr défend les bons résultats du Crédit agricole. Et enfin, la troisième indique des objectifs d'avenir et la stratégie à suivre. L'ensemble est très bien construit dans un ordre progressif et logique permettant au locuteur de bien défendre son bilan.

### **2.2.3. Choix prototypiques**

Une première constatation à faire est sur la finalité des prototypes séquentiels et leur intérêt didactique. Ils nous aident surtout à réfléchir sur les *intentions* et sur les liens existants entre les choix stylistiques de l'auteur et le genre dans lequel il a placé son texte. C'est-à-dire donc le jeu entre l'énonciation d'un côté et un énoncé considéré dans sa visée pragmatique, entre trois entités reconnaissables: le locuteur, l'allocuteur et le texte produit. Ils nous permettent encore, mais ceci *a priori* plutôt pour les textes dits polémiques (ou de fictions), de découvrir le "double jeu" de l'énonciation tentant de présenter l'énoncé comme plus neutre qu'il ne l'est en réalité. C'est pourquoi, entre autres raisons, j'ai choisi ici ce texte; mais, bien évidemment, on le comprend, le *Mot du président*<sup>55</sup> n'est pas non plus un texte neutre, il a un but certain de convaincre et de plaire à tout actionnaire. Il est donc facile de penser qu'il sera construit de manière à bien "présenter" les résultats de l'exercice passé, et ici donc du Crédit agricole pour l'année 1995.

### **2.2.4. Macro-propositions**

La macro-proposition est à bien des égards très proche dans sa structure de la séquence du fait de sa complexité puisqu'elle peut se composer de plusieurs propositions. La différence majeure étant que la macro-proposition est obligatoirement intégrée à une unité supérieure. Elle perd toute fonction et son sens en est altéré hors de son cotexte. La composition séquentielle ne suit pas bien sûr simplement l'ordre linéaire des prototypes;

---

<sup>55</sup> Voir à ce sujet les articles intéressants de K. Fløttum et al. (1993, 1994 et 1998).

il peut y avoir des inversions, des insertions de propositions et de séquences (Adam parle de séquences enchâssées), des déplacements de propositions et des ellipses, résultat de la liberté d'écriture du locuteur. Le travail le plus conséquent devient donc celui d'isoler les différentes macro-propositions où qu'elles se trouvent et quel que soit leur place dans la chaîne linéaire.

Le premier paragraphe du texte semble au premier abord devoir faire partie d'un ensemble supérieur (et donc ne devrait pas être une séquence autonome); il n'est pas en lui-même un énoncé fini, mais plutôt une introduction à autre chose, il crée un cadre. Mais en même temps, cet énoncé est bien construit; les propositions qui le composent ont aussi une fonction discursive interne: celle de démontrer, de soutenir l'assertion présentée.

#### Schéma du paragraphe/séquence:

$\alpha$ –"Marquée par un environnement difficile" = *donnée (Pa1)*

$\beta$ –"95 peu favorable" = *thèse-conclusion (Pa3)*

$\chi$ –*étayage des arguments (Pa2):*

- "faiblesse demande crédit" = *argument (p1)*

- "concurrence" = *argument (p2)*

- "éléments qui ont pesé" = *argument (p3)*

- "pincement des marges" = *argument (p4)*

$\delta$ –"l'accroissement de l'épargne" = *contre-argument (Pa4)*

Nous retrouvons bien le schéma d'une séquence argumentative assez typée. Ajoutons aussi, qu'il est peu pensable de retrouver cet énoncé seul dans un autre contexte - bien que cela pourrait être une petite notice dans les pages économiques d'un journal. A l'évidence, cette séquence a une fonction au niveau de l'ensemble du texte tout en ayant une structuration interne qui lui permette d'affirmer un point de vue. Adam lui-même y fait plusieurs fois allusion comme dans *L'argumentation publicitaire* où il souligne bien la construction en "cascade" d'un raisonnement publicitaire à plusieurs étages où la *conclusion* devient par la suite *argument* d'une nouvelle partie (97 : 110).

Ceci nous amène aussi à penser qu'une séquence peut être à la fois indépendante (un texte entier) ou dépendante (partie d'un texte). On pourrait alors peut-être parler de fonction textuelle variable des séquences ou de leur rôle au niveau du plan du texte, suivant leur place dans le texte. Le même travail d'analyse pourrait être effectué pour la deuxième séquence; je me contenterai simplement de retranscrire son schéma structurel.

### Schéma de la deuxième séquence:

- a- "Dans ce contexte..." = *donnée (Pa1)* (conclusion de la 1ère séquence)
- b- "le Crédit agricole a su..." = *thèse-conclusion (Pa3)*
- c- *étayage des arguments (Pa2)*:
  - "nouvelles initiatives" (*p1*)
  - "renforcé ses positions" (*p2*)
  - "construit de nouvelles avancées" (*p3*)
  - "le Crédit agricole confirme" (*p4*)
  - "PNB en hausse" (*p5*)
  - "charges maîtrisées" (*p6*)
  - "diminution des provisions" (*p7*)
  - "le résultat net progresse" (*p8*)
  - "la rentabilité s'améliore" (*p9*)
  - "solidité financière renforcée" (*p10*)
  - "qui le placent dans les premiers" (*p11*)

Sauf absence de contre-argument, nous retrouvons exactement la même organisation linéaire des macro-propositions que dans la séquence précédente, ce qui peut être soit une conséquence d'une norme lié au genre, soit d'une habitude d'écriture du locuteur, voire les deux. Nous pouvons de plus affirmer ici être en présence de deux séquences argumentatives liées l'une à l'autre.

Pour les troisième et quatrième séquences les choses se présentent différemment. En effet, maintenant le texte ne va plus développer une argumentation, mais plutôt présenter – exposer - les conséquences logiques de cette situation économique énoncée précédemment, et ceci lié à une certaine stratégie.

La première proposition est charnière (de la Seqe 3): elle est à la fois une conclusion à ce qui précède, et ainsi souligne sa dépendance aux deux séquences précédentes, et aussi l'introduction d'une nouvelle information qui est la conséquence de ce bilan positif. Il y a ici la création d'une liaison logique de cause à effet qui cependant n'entraîne pas une démonstration-argumentation plus plutôt une exposition-explication. Le locuteur enchaîne par la suite des exemples d'actions effectuées ou à mettre en route qui, d'un côté, soulignent – et c'est évidemment l'orientation argumentative – les bons choix stratégiques de la direction, et de l'autre, qu'ils sont rendus possibles grâce au "bilan positif".

### Schéma de la troisième séquence:

- a- macro-proposition initiale (mise en place du co/contexte) (*Pe 0*)
  - "donc le bilan est positif" (*p1*) - référence au cotexte
  - "nous donne les moyens de notre stratégie" (*p2*) : contexte stratégique
  - "(1) de nouveaux développements" (*p3*) – premier objectif

(Cette proposition prépare à la question "comment cela ? ", qui elle est sous-(en)tendue dans/par les propositions suivantes.)

- b- macro-proposition problématisante elliptique: (*Pe 1*)

"Comment, ou de quelle façon ?"<sup>56</sup>

- c- macro-proposition explicative : (*Pe 2*)

- "en creusant l'écart sur nos marchés" (*p1*)
- "en conquérant de nouveaux territoires" (*p2*)

Ici la séquence se dédouble puisque on indique de nouveaux objectifs:

- "(2) Pour rester leader sur nos marchés de proximité" : que je placerais en *Pe 0* comme une autre proposition initiale (*p4*).

ε– nouvelle macro-proposition explicative : (*Pe 2bis*)

- "nous adaptons notre système de distribution" (*p1*)
- "pour une banque à accès multiple" (*p2*)
- "avec le lancement d'une assurance" (*p3*)
- "poursuivons la diversification" (*p4*)
- "proposer une offre globale" (*p5*)

Avec le paragraphe suivant, on hésite, car d'emblée il apparaît bien que c'est une suite à ce qui précède et que la structure est très similaire. La tentation est donc forte de le relier à la séquence trois. Si nous ne le faisons pas c'est parce qu'il y a toutefois un élément nouveau, et pas seulement un simple "dédoublement" de la séquence pour permettre une "respiration" du lecteur (et du locuteur) pendant une longue série d'exemples. Cette nouvelle information (thème) est la prise de contrôle de la banque Indosuez, fait important dans le monde bancaire.

Fidèle ici à ma méthode de découpage, je propose de voir dans ce dernier paragraphe une quatrième séquence - déviant en cela donc de mon premier découpage (p. 56) basé sur une analyse communicationnelle du texte assez rapide. Il ne fait cependant aucun doute que les deux dernières séquences sont intimement liées.

---

<sup>56</sup> Remarquons que ce phénomène semble être assez courant dans les exemples que nous avons étudiés. La macro-proposition problématisante est le plus souvent implicite, comme si, pour le locuteur, et donc pour son interlocuteur privilégié, cela va de soi.

### Schéma de la quatrième séquence:

- a- macro-proposition initiale (un rappel) (*Pe 0*):  
"La prise de contrôle... s'inscrit dans cette stratégie", + extension :  
"présente à l'international..."
- b- macro-proposition problématisante implicite: (*Pe 1*) quelles conséquences<sup>57</sup>?
- c- macro-proposition explicative-expositive: (*Pe 2*)
  - "cela... donne une nouvelle dimension"
  - "par la valorisation..."
- d- macro-proposition conclusion-évaluation: (*Pe 3*)
  - "ainsi le Crédit Agricole poursuit..."

Cette macro-proposition sert de conclusion non seulement à la dernière séquence mais aussi à la troisième qui se trouve alors étroitement liée à la quatrième. Ceci confirme bien l'idée que nous avons d'une structure d'ensemble du texte composée de deux doublets: l'un argumentatif (les deux premières séquences) pour défendre un bilan et une action, et l'autre expositif (les deux dernières séquences) pour présenter des exemples d'actions résultant de la stratégie développée par la direction du groupe.

## **2.3 Conclusion**

L'objectif de cette étude a été, à l'aide d'un exemple empirique, dans un premier temps de lier l'analyse des genres à celle des prototypes séquentiels, deuxièmement de préciser et développer certains aspects de l'analyse textuelle à partir du modèle d'Adam, et surtout l'importance des macro-propositions. Ce sont des problématiques sur lesquelles nous nous concentrons et concentrerons par la suite. Les questions que nous nous posons sont les suivantes : peut-on utiliser cette théorie à tout texte ? et dans ce contexte, quels vont être les critères déterminants, la structuration et les modes de fonctionnement de l'analyse séquentielle afin de l'appliquer à tout texte ?

La différence entre ces deux "écoles" est que Swales/Bhatia effectue une catégorisation en genres et donc, de cette manière analyse un texte par rapport à l'intentionnel, de façon plutôt déductive. Adam lui dans une autre

---

<sup>57</sup> On le voit ici, plusieurs opérateurs déterminent l'existence des séquences explicatives-expositives. Il y aurait là un autre travail à effectuer.

perspective tente de façon inductive d'appliquer une grille de modèles prototypiques. Notre travail, à ce moment précis, nous porte à penser qu'il est souhaitable d'utiliser les deux approches (voire d'autres) à des stades différents de l'analyse, l'objectif étant de toujours choisir le meilleur outil possible à chaque étape de l'analyse.

L'avenir montrera la place qu'occupera la théorie d'Adam dans la linguistique textuelle et l'analyse du discours. Nous pensons qu'elle ne va que croître en importance dans l'avenir, car nous manquons de théorie pour de grands ensembles textuels. Ceci malgré que nombreux sont ceux qui s'y opposent, mais les opposants n'ont jusqu'à présent guère apporté d'arguments convaincants.

Nous allons aussi sans doute de plus en plus vers une phase d'interaction entre théories, et de plus en plus vers une conjugaison des meilleures avancées de chacune. L'approche textuelle, depuis Barthes, me paraît être celle qui permette de supprimer les barrières et la distance entre les différentes écoles et donjons, et celle qui affiche un objectif totalisant (englobant) et non totalitaire.

## Chapitre 3 : réflexion sur une analyse des genres

### Introduction au chapitre

Les deux parties qui suivent vont toutes les deux se concentrer sur la question de l'analyse générique, avec comme noyau de cette partie la place et l'importance des contextes. Nous présenterons une catégorisation matricielle des différents contextes déterminant du genre à partir de l'analyse de deux genres différents.<sup>58</sup>

### 1. Le genre, du texte aux contextes

#### 1.1 Introduction

La notion de genre a été beaucoup discutée ces dernières décennies, quel que soit le type de discours considéré, qu'il soit littéraire ou non, allant du roman policier à tout texte de la vie courante ou professionnelle. La vogue du roman policier, voire du film policier, est très forte à notre époque, alors que les grands classiques littéraires sont de moins en moins appréciés. Le roman policier n'est pas vraiment lié temporellement à son temps – des meurtres ont eu lieu à toutes les époques; ce sont surtout ses coulisses et ses

---

<sup>58</sup> Les deux articles qui suivent ont été publiés dans une première version, l'un dans *Modi Operandi*, HiØ, 2003 ; quant au second une moindre partie a été publiée dans *Kommunikasjon*, HiØ, 2004, mais l'ensemble a été retravaillé.



décors qui le sont. Le noyau central, c'est-à-dire la résolution d'une énigme et le théâtre humain qui s'y joue, semble être lui d'une valeur atemporelle. J.M. Adam donne d'ailleurs une place importante à l'énigme en tant que type de communication, qu'il analyse en liant interprétation et contexte, plaçant à un même niveau des genres aussi différents que le poème énigmatique, le fait divers, le roman policier, la devinette et l'interrogation scolaire. Un grand nombre de textes posent (sont) des questions énigmatiques à notre esprit dont il stimule l'activité soit curieuse soit provoquée par un certain contexte social. Il cite André Jolles que je reprends ici: "[...] l'énigme-devinette est une *forme simple* qui suppose l'appartenance à une société secrète ou à un groupe régi par un ensemble de conventions acceptées". (Adam: "Le style dans la langue et dans les textes". *Langue Française* n° 135, Paris: septembre 2002, 71-94 (86)) Répondre à la devinette, résoudre l'énigme ou bien répondre correctement aux questions d'un sujet d'examen c'est réussir un rite de passage, d'obtenir l'autorisation de faire partie du groupe social représenté. Comme on peut le comprendre, de la devinette populaire au sujet d'examen, de la lettre de réclamation à une entreprise à la commande d'un produit, de nombreux genres ont des points communs, des processus et fonctions similaires. C'est de prime abord dans le contexte de la lecture/écoute-interprétation que le genre et le sens se décident.

La notion de genre est-elle utile, et même utilisable? La notion de genre est-elle scientifique? On peut se poser de telles questions avec juste raison. Mais il n'en est pas moins vrai que cette notion est très utilisée, qu'elle est apparemment pratique, voire nécessaire même pour dénommer nos objets d'étude. Nous allons donc dans cet article avoir une réflexion sur ces questions en reliant le genre à la notion de discours et à celle de texte. Nous essaierons aussi d'avancer une tentative de délimiter l'étude des genres en les exposant à la lumière de la lecture et d'un ensemble de contextes.

## **1.2 Texte, genre, discours**

### ***1.2.1 Du genre littéraire au genre non-littéraire***

Pendant très longtemps, le terme de genre a été peu employé dans la recherche linguistique textuelle française, sans doute du fait du passé de ce terme dans la recherche littéraire. Aujourd'hui, sous l'influence de chercheurs étrangers son utilisation s'étend non plus seulement au domaine littéraire mais aussi à la linguistique textuelle générale. Adam le souligne aussi: "En donnant autant d'importance à des genres non littéraires que littéraires, il s'agira de souligner le fait que le concept [genre] est définitivement sorti de son contexte poétique d'origine." (Adam: 1999, 95)

Nous avons une longue tradition derrière nous – sans même remonter à la poétique d’Aristote - où toute une théorie littéraire a été développée autour de ce terme. La plus renommée et la plus proche de nous émane de Genette, pionnier de ce mouvement avec son livre sur l’*Introduction à l’architexte*. Genette a effectué un travail important de classification des genres littéraires et a, en gardien du temple, tenté de limiter le terme:

« La différence de statut entre genres et modes est essentiellement là: les genres sont des catégories proprement littéraires, les modes sont des catégories qui relèvent de la linguistique, ou plus exactement de ce que l’on appelle aujourd’hui la pragmatique. » ( Gérard Genette: 1979, 68-69)

Notons que Genette place sa réflexion exclusivement dans le domaine littéraire et qu’il n’envisage donc aucun autre type de texte: Il précise en note que “le fait de genre est proprement esthétique, [...] est commun à tous les arts”; pour lui le *mode* est une sous-articulation au genre qui décrirait la situation d’énonciation.

Un autre auteur, antérieur à Genette, qui a fait beaucoup avancer la réflexion générique, est bien sûr Bakhtine (1984). Pour lui les genres sont soit primaire ou secondaire; c’est-à-dire que les genres premiers, que nous parlons, correspondent à des situations typiques de communication verbale (requêtes, ordres, félicitations, etc. – donc des actes de discours). De ceux-là sont dérivés les genres seconds plus complexes de l’écrit. Bakhtine met lui donc l’accent sur l’aspect évolutionnel des genres et sur leur relation à des situations de communication.

D’autres ont suivi, et surtout du côté de nos amis anglo-saxons qui ont eu, avec facilité, l’idée d’étendre cette notion à toute production textuelle. Ils sont nombreux, à titre d’exemple je citerai un passage pris dans un ouvrage collectif sur la notion de genre, édité et introduit par Aviva Freedman et Peter Medway:

« This theoretical rethinking has led to or been accompanied by a growing of empirical studies of school and workplace writing. Since Odell and Goswami’s pioneering 1985 collections, *Writing in Non-academic Settings*, researchers have used ‘ethnographic’ research methods drawn from anthropology to study such instances as the writing of professional biologists (Myers 1990); the documents produced by tax accountants (Devitt 1991); the production of the experimental article (Bazerman 1988; Swales 1990); the discourse produced at a central bank (Smart 1992, 1993); the recording and reporting of social workers (Paré 1991); the evolution of the memo and the business report (Yates 1989); the role of text in private enterprise (Doheny-Farina 1991); and writing for the disciplines at university (Herrington 1985; McCarthy 1987; Freedman 1990; Berkenkotter *et al.* 1991) ». (Freedman and Medway (eds): 1994, 1-20 (1-2))

Ajoutons à cette liste les travaux renommés de Swales puis Bhatia qui ont été intéressants de part leur tentative de définir le terme dans un cadre communicatif, celui des écrits universitaires (Swales) et professionnels (Bhatia). Bhatia le définit ainsi :

« [...] It is a recognizable communicative event characterized by a set of communicative purposes identified and mutually understood by the members of the professional or academic community in which it regularly occurs. Most often it is a highly structured and conventionalised with constraints on allowable contributions in terms of their intent, positioning, form and functional value. » (Bhatia: 1993, 30)

Par ailleurs, il est possible de considérer cette communauté comme une communauté rhétorique (*rhetorical community*), donc en soulignant ainsi les échanges, les points de vue qui s'opposent ou non, les idées d'identité et de différence, ainsi que Miller le fait (Miller: "Rhetorical Community: The Cultural Basis of Genre", *Genre and the New Rhetoric*. London: 1994, 67-78 (74)). Nous allons utiliser ce concept de communauté discursive dans notre article sans le problématiser, nous renvoyons sur cette question à l'article de Frandsen (in Wenche Vagle, Kay Wikberg (eds.) 2001.)

### **1.2.2 Utilité et difficultés**

La question de savoir si un texte correspond à un genre spécifique ou non, est importante car elle doit permettre de montrer l'utilité de cette notion. La question qui se pose ici est celle de la délimitation des genres. Pour y répondre de façon sérieuse, il est nécessaire de prendre comme point de départ la notion de discours et l'idée de communauté d'esprit de Swales. Si donc on considère un discours spécifique comme une famille discursive réunissant un ensemble d'énoncés reconnus par une certaine communauté d'individus,<sup>59</sup> à chaque discours correspondra un certain nombre de genres, ce que l'on peut aisément (mais partiellement) exemplifier pour les discours littéraire ou économique. Cela ne fait que confirmer un point de vue partagé par beaucoup, depuis Wittgenstein et son insistance sur la situation contextuelle, jusqu'à Maingueneau ou encore Svennevig (2001 : 234), pour ne nommer que ceux-là. Maingueneau par ex. écrit: "On ne dira pas que le discours intervient dans un contexte, comme si le contexte n'était qu'un cadre, un décor; en fait, il n'y a pas de discours que contextualisé." (2000 : 40)

Par exemple, pour le discours économique, comment procéder pour déterminer et décider les différents genres? Ici aussi, la notion de communauté d'individus est très efficace; en effet, on peut ainsi affirmer

---

<sup>59</sup> Cette communauté a un caractère double, elle est à la fois celle des locuteurs (personnes actives) et des auditeurs (le public) même si chacun occupe en général ce double rôle simultanément.

que la communauté liée au discours économique peut se subdiviser en sous-communautés suivant les situations et lieux où les échanges verbaux ont lieu. Le discours économique doit être considéré comme un cadre, un ensemble, comme l'expression sémiotique<sup>60</sup> du monde économique dans lequel il est inclus, dont les limites d'ailleurs ne sont pas déterminables de façon précise. On pourra ensuite penser que l'on a des sous-discours qui eux-mêmes regroupent des genres. A partir de là, je proposerai de prendre en compte les sous-discours économiques tels que ceux de l'entreprise, privée ou publique, productrice de biens ou fournisseur de services ou bien encore intermédiaire commercial. Dans le sous-discours de l'entreprise, on va pouvoir constater l'existence de plusieurs genres, eux-mêmes résultants de fonctions essentielles à la vie de l'entreprise. Au contact de la réalité des formes textuelles on se rend compte très vite que le rapport entre type de texte et genre devient problématique.<sup>61</sup>

Trostborg (in Jutta Eschenbach, Theo Schewe (Hrsg.) : 2001, 21-33) par exemple indique la lettre comme un genre, ajoutant aussitôt qu'il existe des lettres privées et des lettres commerciales et d'ajouter que les genres peuvent être définis de façon très large ou au contraire de façon très spécifique, et enlève par là-même à la notion de genre tout intérêt théorique si cette problématique n'était pas approfondie. De quel type de lettre s'agit-il? De quelle communauté d'individus est-il question? Il existe plusieurs niveaux à prendre en considération tel le support physique sur lequel le texte est *posé*, écrit. Toute lettre est écrite ou imprimée aujourd'hui, sur du papier format A4 et comporte un certain nombre d'éléments signalétiques telle la date; de même, tout roman est publié dans le support des reliures du livre. Parlant de lettre, comme d'un matériau générique, il faudrait alors plutôt parler d'un archétype d'une forme communicative première, d'un support médiatique et non d'un genre, et qui pourra prendre différents aspects suivant le contexte d'actualisation et se concrétiser alors en un genre spécifique.

Un type de problème comparable se présente dans la présentation des genres chez Svennevig où il indique que le schéma narratif textuel "est constitutif du genre".<sup>62</sup> Et en cela il croise rapidement - mais ce livre n'est qu'une introduction - deux niveaux différents d'analyse: celui du niveau compositionnel textuel et séquentiel, et celui du niveau situationnel. Les structures textuelles (prototypiques) ou schéma chez Svennevig, ne sont pas *a priori* constitutionnelles d'un genre; on va pouvoir les retrouver dans plusieurs genres différents, même si – bien sûr – elles font partie des structures possibles et sont habituellement présentes dans certains genres,

---

<sup>60</sup> J'utilise ce terme pour inclure dans ma réflexion toute forme communicative et pas seulement celle du texte écrit.

<sup>61</sup> Voir ici même p. 89.

<sup>62</sup> Svennevig: *Språklig samhandling*, 243, [ma traduction].

comme le schéma narratif pour les genres littéraires.

### 1.3 Le genre: entre discours et texte

#### 1.3.1 Niveau d'analyse

La question qui se pose, et à laquelle il faut répondre pour pouvoir donner une fonction opératoire au concept de genre, est de savoir à quel niveau d'analyse on doit se placer pour l'étudier. Question que se pose aussi Frandsen dans un article (in LSP Nyhedsbrev, nr. 10, Handelshøjskolen i Århus: 1995, 31-42.) où il propose trois niveaux d'études: modèles de catégorisation, types de critères et domaine de validité des critères. Le danger est, on l'a vu, de passer d'une vision "d'en bas" à une vision "d'en haut" et de conclure rapidement sur l'existence ou non de tel ou tel genre en se basant sur le fait qu'il serait constitué de telle ou telle structure textuelle.<sup>63</sup>

Mon point de départ, qui est celui de la situation de communication dans le cadre d'une communauté déterminée, donc "vu d'en haut", permet d'établir à un premier (macro)niveau symbolique un cadre sémiotique, discursif et énonciatif, en tenant compte d'une intentionnalité d'objectifs communicatifs à atteindre. Le texte et tout ce qui lui est propre, c'est-à-dire les choix lexicaux, la construction syntaxique et la configuration textuelle, se situe lui à un (micro)niveau langagier en tant que support d'énoncés.

D'après Foucault le discours est un ensemble d'énoncés qui relèvent de la même formation discursive. Adam ajoute aussi qu'il faut toujours considérer le terme discours au pluriel et que tous les discours doivent être placés dans un interdiscours. Reboul et Moeschler de façon assez proche, même si par ailleurs ils semblent s'opposer à Adam, remettent en question l'idée de discours. Pour eux, parlant d'analyse, il n'y a pas *de* discours mais *du* discours. Ils s'opposent aux tenants de l'analyse *de* discours en linguistique qui recherchent à créer un objet scientifique comparable à la phrase (1998).

Le genre lui est plutôt intermédiaire entre discours et texte; il est à la fois un lien entre eux et une cause-conséquence de leur existence. Ceci permet une subdivision de différentes formes génériques qui peuvent être reconnues comme pertinentes et redondantes par un certain groupe d'acteurs de la communauté choisie. Ces formes sont celles communément acceptées et utilisées dans cette communauté, et elles se retrouvent actualisées dans les textes produits dans le cadre de genres discursifs. Ceci aura pour conséquence que dans le cadre de l'entreprise et des formes que prend la communication liée à cette communauté, nous serons en présence

---

<sup>63</sup> Ceci n'empêche pas que je pense que dans le travail d'analyse il soit légitime de changer de perspective (bas/haut) voire même nécessaire de passer d'un niveau à l'autre.

d'une catégorie de genres *entrepreneuriaux*. Ces genres s'actualisent en une série de textes reconnaissables par des lecteurs compétents, comme par ex. la lettre commerciale qui est à considérer comme un exemple de genre concret avec de très nombreuses variantes (par branche, type d'industrie, etc.).

### **1.3.2 Genre et/ou type de texte**

Il arrive souvent de parler conjointement de genre et de type de texte, en les opposant, mais aussi en les employant comme deux synonymes, et ceci par facilité et pour éviter des répétitions. Que choisir?

Les recherches en typologie des textes ont été et sont encore nombreuses et un certain consensus s'est établi sur des configurations récurrentes telles que la narration, la description ou encore l'argumentation. Adam propose lui, ce qui peut sembler le plus raisonnable, d'abandonner la notion même de type de texte, argumentant que peu de textes sont homogènes et que le découpage structurel en unités *typiques* doit se faire à un niveau plus bas, celui de la séquence. Il parle alors de prototypes textuels. Mais qu'advient-il alors de la notion de genre? La forme textuelle que représente une lettre, on le sait, peut aussi bien être utilisée dans des romans épistolaires que dans une correspondance commerciale, qui chacun séparément peuvent être considérés comme un genre autonome. Mais la lettre alors? Il faudrait sans doute alors parler d'un "archi-genre"; à moins de qualifier plutôt les applications concrètes de niveau inférieur de sous-genres, solution qui peut sembler tentante mais peu pratique car elle nécessiterait de répertorier tous les genres premiers de façon exhaustive en évaluant chaque forme textuelle, travail sans fin. Par ailleurs, est-il possible de rapprocher ainsi, comme faisant partie d'une même famille, roman épistolaire et lettre commerciale? Il peut être utile de se poser la question de savoir quels sont les paramètres déterminants ici, et de constater que nous considérons plutôt le support médiatique de textes potentiels (Cf. *supra*, en 1.2). Il peut être utile ici de réfléchir sur cette question un peu de la même manière qu'Adam l'a fait avec les prototypes textuels en considérant ces supports comme des prototypes de formes médiatiques, avec certaines caractéristiques récurrentes pour plusieurs genres concrets.

## **1.4 Le genre: entre lecteur et contexte**

### **1.4.1 L'importance du contexte**

Il apparaît difficile de définir les genres en eux-mêmes; ils semblent être surtout déterminés de l'extérieur. Dans une approche pragmatique et communicationnelle il va de soi que le contexte soit pris en considération dans une étude sur les genres de discours. Citons sur ce point Sperber & Wilson: "Un locuteur qui veut produire un énoncé pertinent a, de ce fait,

deux objectifs: il veut susciter un effet contextuel chez l'auditeur et il veut minimiser l'effort de traitement nécessaire pour obtenir cet effet" (1989 : 301). L'étude du contexte, qui bien sûr est présent dans un discours, va nous permettre d'apporter des éléments plus concrets au fonctionnement du texte dans une perspective générique. Le genre qui a pour rôle de lier discours et texte, de rendre le texte acceptable car normé et interprétable par un public choisi, va renvoyer à tout un ensemble de contextes liés à l'énoncé, la situation et au lecteur.

En d'autres mots, plus un texte est contextualisé plus il est simple à comprendre et moins il demande un travail d'interprétation au lecteur (d'efforts) – et plus il est pertinent, d'après Sperber et Wilson. La lecture d'un texte entraîne chez le lecteur un travail de recherche d'hypothèses sur son sens, hypothèses qui vont être connectées au contexte adéquat représentant lui-même d'anciennes hypothèses. Précisons: le genre est cette entité théorique qui réunit l'ensemble des paramètres nécessaires à la bonne lecture (reconnaissance) des textes. Le contexte permet de décoder certains indices *informateurs* textuels et le texte lui-même en retour déclenche certains informateurs du contexte. Le lecteur va organiser et interpréter toutes les informations qu'il détecte en prenant en main le document qu'il veut consulter, en utilisant toutes ses compétences cognitives, du monde et autres. Le genre, entité aux contours au départ plutôt vague, va être reconnu – et actualisé - grâce à toute une série de signaux textuels renvoyant à des connaissances contextuelles. Cet ensemble de signaux est bien-sûr exploité intuitivement, par habitude, par le lecteur, qui cherche avant tout à comprendre son texte rapidement et au moindre effort. Ces hypothèses sont d'ailleurs de deux ordres, liés entre eux, qui permettent à tout lecteur-auditeur de comprendre et désambiguïser un texte: il s'agit de prédictions d'ordre syntaxique et logique (Sperber, Wilson : 306).

Une situation de communication, quelle qu'elle soit, débouche normalement – c'est son but – sur un événement discursif où une certaine réalité verbale est présentée, discutée entre interlocuteurs. Il y a échange, oral ou écrit, immédiat ou reporté. L'énoncé qui en résulte représente une certaine schématisation de cet événement. La notion de schématisation se combine assez bien avec celles de prototype et de genre :

« Une schématisation est une organisation de connaissances dont le locuteur prend conscience en même temps qu'il les met en forme pour les communiquer. Plus qu'un objet c'est un processus qui, dans un environnement doté de finalités, exerce une activité et voit sa structure interne évoluer au fil du temps sans qu'il perde pourtant son identité unique. » (Grize : 1996, 144)

On pourrait ainsi dire que le genre réunit toute une série de textes possibles qui se construisent à partir d'une même famille de schémas, qui sont uniques pour chaque texte et dont leur nombre est infini. Cette façon de

voir de Grice rejoint finalement assez bien celle de Sperber et Wilson qui eux ont comme angle de vue non pas la notion de schéma ou schématisation mais de contexte.

Ce terme général enveloppe plusieurs domaines d'études. Il faudrait déjà commencer par parler de contexte au pluriel car il existe plusieurs types de contexte. Sperber et Wilson, dans leur livre sur la *pertinence* qu'ils définissent comme une relation entre une hypothèse (une représentation) donnée et un contexte donné (Sperber, Wilson: 215), ont une approche différente du contexte de l'approche linguistique classique. Ils focalisent sur la question de l'interprétation pragmatique des énoncés et du rôle du contexte dans ce processus. Leur vision est dynamique et lie le contexte aux mémoires (courte, moyenne, longue) du lecteur-auditeur et aux hypothèses effectuées lors de la lecture, et de lectures antécédentes. Ce dispositif déductif va évoluer au fil des lectures et avec lui le contexte. La lecture renvoie à un contexte et à une mémoire d'informations encyclopédiques diverses. Les lectures antérieures font partie du dispositif d'interprétation en mémoire du lecteur-auditeur.

Le principe de pertinence "vise à expliquer la communication ostensive dans sa totalité, que cette communication soit explicite ou implicite" (Sperber, Wilson: 244.), à la différence des principes de Grice (1975) qui cherche à expliquer seulement l'implicite. Leur réflexion les amène à formuler de nouvelles propositions sur le rapport entre langue et communication en comparant deux modèles : le modèle classique où communiquer c'est encoder et décoder des messages, et le modèle inférentiel où communiquer c'est produire et interpréter des indices. Sperber & Wilson proposent eux de marier les deux modèles ce qui débouche sur cette proposition: "On dira donc que la communication met en jeu la production d'un certain stimulus avec :

- (1) L'intention informative: d'informer les destinataires de quelque chose ;
- (2) L'intention communicative: d'informer les destinataires de cette intention informative. (Sperber, Wilson: 51)

Ce qui est très intéressant dans les propositions de Sperber et Wilson est le lien effectué entre les niveaux d'analyse que sont d'un côté la micro-linguistique avec la syntaxe et la sémantique et de l'autre la macro-linguistique avec la pragmatique (linguistique textuelle et analyse du discours). On le sait la notion de contexte peut s'envisager soit d'une façon strictement linguistique phrastique (Cf. Oswald Ducrot, Tzvetan Todorov: 1979, 417), du point de vue des syntagmes auxquels un élément d'un énoncé peut appartenir, soit d'un point de vue pragmatique discursif.



### 1.4.2 Pour une étude du genre en contexte

Voici une proposition d'énumération des contextes que l'on peut rencontrer quand on essaye d'appréhender un texte quel qu'il soit. Premièrement, le texte que l'on va consulter est placé dans un certain *emballage*. Il a besoin pour exister d'être présent physiquement entre les couvertures d'un livre: c'est le contexte physique, mais que je choisirai d'appeler *support technique*. Cette première catégorie n'est pas à négliger car elle véhicule le plus souvent un grand nombre d'informations. Ainsi, suivant les pages de couverture, on comprendra instantanément que la publication que nous tenons dans nos mains est un roman ou au contraire un rapport annuel. Cette fonction de *contenant* informant sur le *contenu* est fondamentale et fortement communicative. On parle souvent ici dans ce cas de médium ou de support médiatique en théorie de la communication.

Le contexte, ou plutôt les contextes, ne sont pas des unités objectives limitées et structurées, mais c'est plutôt tout un ensemble de possibilités, de renvois à des référents, d'unités de sens latentes et potentielles qui doivent être activées par les acteurs de l'échange verbal suivant leurs besoins et savoirs personnels. On parle aussi de contextes général et spécifique dans le processus de lecture et d'interprétation. Je propose trois niveaux différents pour une présentation des phénomènes référentiels liés à tout texte.

Un premier niveau, on l'a vu ci-dessus, extérieur au texte, un second marqué linguistiquement dans le texte avec des renvois référentiels externes et un troisième limité au niveau intratextuel.<sup>64</sup>

Premier niveau extratextuel:

- environnement physique ou support technico-médiatique du texte: c'est-à-dire écrit vs oral, format papier/livre vs film/internet, etc.;
- péri-(con)texte (paratexte): les *marges* du texte, titre, sous-titre, incipit, résumé, avant-propos, chapeaux, etc.; c'est toute une série d'informations liées de près ou de loin au texte.

Deuxième niveau ou contexte marqué dans le texte même et référents externes au texte:

- contexte culturel et connaissances générales<sup>65</sup>: la culture et les connaissances qu'impliquent le texte;
- contexte situationnel et communicatif: c'est-à-dire lieu et temps, communauté discursive, action, but, objet, auteur et public;

---

<sup>64</sup> A cette liste il faudrait y ajouter les relations contextuelles créées par les liens hypertextuels des documents électroniques consultables sur internet.

<sup>65</sup> Michael A. K. Halliday (1976) différencie le contexte situationnel du contexte culturel; il partage l'environnement textuel en trois parties: champ (field) qui représente la situation, relation (tenor), ce sont les acteurs, medium (mode) le support langagier.

- contexte intertextuel: liens, renvois et relations à d'autres textes et auteurs;
  - contexte énonciatif: qui parle à qui, locuteur et allocutaire, etc.;
  - contexte référentiel marqué ou connaissances spécifiques liées à la thématique: les renvois explicites textuels à des données, des références;
- Troisième niveau intratextuel marqué dans le texte:
- cotexte: les renvois textuels à des données internes, référents intratextuels telles les anaphores, cataphores, et tout constituant périphérique déterminant.

Toutes ces catégories sont actualisées dans la réalité des textes suivant le genre. Si je considère à titre d'exemple le Roman policier, on peut concrétiser et détailler pour ce genre chacune des catégories indiquées, ce qui va donner le tableau suivant:

Genre →	Roman policier	
	Détails ↓	Variantes ↓
Support	Couvertures et pages de livre	Films, CD, etc.
Péritexte (paratexte)	Tous les petits textes autour du texte	Avant-propos divers, prise en charge ou non du texte par l'auteur, <sup>66</sup> etc.
Contexte culturel	Pays, langue, époque, milieux choisis par l'auteur	Passé, présent ou science-fiction
Contexte situationnel	Lieux, acteurs, déroulement	Infinies (une ville, une île, un hôtel...)
Contexte intertextuel	Degré d'originalité du roman: copie d'un modèle classique ou non, clin d'œil, parodie, etc.	Renvois possibles multiples à une littérature très riche
Contexte énonciatif	Qui agit, parle avec et à qui	Le "je" (un homme, femme, l'assassin, etc.)
Contexte référentiel	Tous les renvois externes au texte nécessaires à la compréhension	Ex.: Différents types de polices en charge de l'enquête, différents systèmes juridiques
Cotexte	Anaphores, et divers référents intratextuels	Éléments de la phrase et leurs référents interphrastiques

L'expérience le montre bien que si on lit un bout de texte coupé du reste du texte et sans explication, hors de tout support, il sera le plus souvent assez

<sup>66</sup> Suivant les époques, les pays, il peut être dangereux d'être l'auteur de certains livres. Rappelons pour l'anecdote qu'en France, après guerre, Boris Vian a tenté d'échapper aux procès en présentant ses romans policiers à scandale comme étant traduits de l'anglais et écrits par un pseudonyme américain Vernont Sullivan (Cf. le bruit qu'a fait *J'irai cracher sur vos tombes*, ce qui a entraîné Vian à écrire une fausse version anglaise *I will spite on your graves*, comme preuve de son seul rôle de traducteur).

difficile de décider avec justesse de son appartenance à un genre précis, à moins que le fragment de texte ne contienne de nombreux signes génériques. La langue et la syntaxe sont les mêmes bien sûr quel que soit le genre. Ceci me porte à croire que la détermination du genre d'un texte ne s'effectue normalement pas durant la lecture détaillée du texte, mais plutôt au moment de sa prise en main et dès les premières lignes de celui-ci – à la lecture de l'incipit, ce qui n'est pas surprenant.

## 1.5 Conclusion

Le genre ne peut pas être déterminé à partir du texte seul, hors contexte, pas vu d'en bas dans une analyse ascendante, mais plutôt vu d'en haut dans une vision descendante, à partir des premières informations contextuelles détectées. Il y a au premier contact avec le support textuel une première hypothèse sur le genre, que tout lecteur ne fera pas, bien-sûr, et souvent pas de façon consciente, qui sera ensuite confirmée ou infirmée dès le début de la lecture. Un genre donc existe parce qu'existent des textes mais surtout parce qu'il est reconnu par des lecteurs qui choisissent – ou non – de lire tel texte plutôt que tel autre à une époque déterminée et par rapport à un besoin et un discours déterminé.

Les différentes catégories contextuelles sont à prendre en considération lors de l'étude d'un genre. On peut espérer retrouver certains phénomènes récurrents qui permettront alors de définir plus précisément le genre considéré. Les formes linguistiques et toute schématisation textuelle employée dans la construction du matériau textuel ne sont pas décisives ni obligatoires, bien qu'indicatives, dans le processus de décision du genre, bien qu'il y ait sans aucun doute des usages stéréotypiques de certaines formes langagières, de schémas et lexique qui peuvent alors faire partie de ce qu'Adam appelle le *noyau normatif* (Adam: 2001, 10-27) du genre, noyau qui toujours risque d'être remis en question par les variations de l'usage.

Nous avons vu ici les différentes catégories de contextes à prendre en compte lors d'une analyse générique, et donc toute l'importance à leur donner. Nous allons voir maintenant un autre exemple, celui du Rapport annuel.

## 2. Pour une détermination du genre et de ses contextes, le cas du rapport annuel

### 2.1 Introduction

Dans cette partie nous allons reprendre plusieurs des idées présentées dans la partie précédente et les utiliser pour analyser le genre du Rapport annuel, tout en développant certains points de la théorie.

L'analyse textuelle a besoin d'une théorie générale qui permette de considérer et de comparer des ensembles de textes qui possèdent un certain air de famille. Réfléchir sur les genres (ici non-littéraires), c'est faire des choix d'approche. On peut considérer les textes, et donc le genre qui leur correspondrait, à un niveau soit macro soit micro, ou encore – métaphoriquement – dans une vision « d'en haut » ou inversement « d'en bas ». Notre choix ici est la vision d'en haut, en tout cas, dans le premier temps de la détermination du genre. Il est certain que par la suite, dans des analyses fines, il devrait être possible, et même nécessaire, de combiner une analyse sur les deux niveaux, et aussi de se concentrer sur la dynamique liant les deux niveaux.

Il nous semble, et nous considérons cela comme quelque chose d'assez évident, que le genre correspond bien au mariage du social et du linguistique. C'est ce que dit par exemple très bien Schryer parlant des différences de carrières d'étudiants en médecine et des genres employés dans leur vie professionnelle : « Depending on key career decisions, students will be deeply socialised into either of these competing traditions located in the lab and the clinic. A genre choice indicates the nature of the writer's own socialisation. » (1994: 113, cité par Berge, 2003).

Si nombreux sont ceux qui étudiant des textes les situent quasi automatiquement dans un genre prédéfini, peu nombreux sont ceux qui tentent de démontrer les raisons de leur choix. Comme nous allons le voir ci-dessous, l'approche descendante (l'expression a été utilisée par J-M Adam lors d'une intervention à un colloque à Bergen, Norvège, juin 2002) va nous permettre de pouvoir affirmer l'existence, définir et délimiter de façon formelle et logique un exemple de genre textuel. Nous chercherons ensuite à présenter les différents contextes à prendre en compte lors d'une analyse d'un genre particulier pris comme exemple, ici celui du Rapport annuel (ci-après noté RA) que les entreprises publient chaque année pour présenter les résultats de l'exercice de l'année précédente.

## **2.2 Comment décider du genre ?**

Nous avons une certaine conception anthropologique dans notre approche de cette question. « Trois types de contraintes interviennent sur les pratiques langagières : la division du travail, les modalités physiques et les normes sociales. » Malrieu (2004 : 75). A la base, nous avons le fait que les productions langagières apparaissent dans un contexte social et un cadre d'activité où l'être humain s'investit. Ceci a été souvent affirmé par de nombreux chercheurs travaillant sur des productions langagières orales –

ainsi en est-il de l'école de Genève. L'étude des genres écrits non fictionnels permet de montrer qu'il en va de même de l'écrit. Le genre existe donc dans un contexte dialogique où des êtres humains effectuent certaines actions avec certains buts. Ces actions sont produites à l'intérieur de lieux précis, à partir de différentes situations professionnelles ou privées.

Swales<sup>67</sup> (1990) a introduit une notion efficace qui permet de regrouper les textes en genre, en proposant de considérer tout texte reconnu par une certaine communauté comme faisant partie d'un genre spécifique. Swales et Bhatia (1993) suggèrent trois niveaux différents dans leur analyse des genres : l'intention communicative, l'identification de *moves* qui structurent le genre et les stratégies rhétoriques pour leur réalisation linguistique. La définition du genre donnée par Bhatia qui le considère comme un :

« (...) événement communicatif reconnaissable et caractérisé par un ensemble d'objectifs communicatifs identifiés et mutuellement compris par les membres de la communauté professionnelle ou académique dans laquelle il apparaît habituellement. » (1993 : 13; ma traduction),

sera notre point de départ.

Notre approche se veut aussi empirique, à partir d'une réflexion stimulée par l'étude de textes authentiques. Il s'agit de la recherche d'un modèle, comme le dit Roulet : « (...) capable de prendre en compte de nouveaux problèmes posés par des discours authentiques » (2001 : 7) ; c'est-à-dire un modèle fondé sur l'usage de la langue en contexte dans sa totalité discursive et non sur quelques énoncés choisis ou construits afin de confirmer une théorie. A titre d'exemple textuel et générique, nous nous proposons d'étudier le cas du Rapport annuel. Ainsi que Kjersti Fløttum le dit bien (1993 : 25) : « (...) de dire que c'est un genre propre est peut-être douteux, mais il serait naturel d'étudier le Rapport annuel dans son ensemble par rapport à ce concept » (ma traduction). La question qui se pose est double : il faut à la fois pouvoir démontrer l'existence d'un genre et l'appartenance d'un certain nombre de textes au genre désigné.

Comment y répondre de façon sérieuse ? Notre position est celle de commencer notre réflexion autour de la notion de communauté d'esprit de Swales (discourse community). Si donc on considère tout discours spécifique comme correspondant à *une famille discursive réunissant un ensemble d'énoncés reconnus par une certaine communauté d'individus*, à chaque communauté correspondra tout un ensemble de genres, genres réels, existants au présent et genres potentiels à venir peut-être. Les communautés

---

<sup>67</sup> Nous renvoyons pour plus de détails dans toute cette partie à la partie précédente.

discursives sont d'ordres assez différents car il y a des communautés *ouvertes* où tous peuvent se permettre d'entrer, au moins comme lecteur, c'est le cas de la littérature ; et il y a des communautés *fermées*, limitées à un petit groupe de spécialistes, ceci est le cas d'une partie du monde professionnel. Il y a bien sûr des nuances et des passerelles de passage de l'une à l'autre. Le domaine économique, qui est celui qui m'intéresse ici, peut incorporer à la fois des groupes fermés avec un seul type de participant ou au contraire être ouvert à un grand nombre, même si un lecteur peut être aussi une cible privilégiée. C'est le cas pour notre exemple du RA. Notre approche que nous dénommons descendante, l'est parce que nous choisissons comme point de départ de notre analyse ni le texte ni le microniveau de la phrase, mais ces communautés larges où apparaissent les productions langagières étudiées<sup>68</sup>.

### ***2.2.1 Pour un modèle matriciel***

La notion de communauté d'individus que nous avons choisie, en quelque sorte, tel un degré zéro, est très efficace. A la suite de cela on peut ainsi affirmer que la communauté liée au discours économique peut se subdiviser en sous-communautés suivant les situations et lieux où les échanges verbaux ont lieu. Nous allons présenter ci-dessous une matrice (Cf. Tableau 1) qui va nous permettre de déterminer un cadre générateur d'une catégorie de textes, et donc d'en appréhender le genre. Dans notre démonstration et à titre d'exemple nous présentons le *domaine économique* avec l'exemple concret du RA. Nos conclusions porteront donc sur ce type de corpus, mais nous pensons cependant pouvoir les élargir à d'autres corpus dans le futur. Notre matrice se lit horizontalement et verticalement et ces deux modes de lecture apportent diverses informations. Horizontalement, nous allons retrouver notre approche descendante partant du général, le domaine économique, au genre particulier présenté. La lecture verticale elle permet de catégoriser et regrouper différents niveaux suivant leur identité, suivant s'ils sont des lieux de rencontre, des besoins communicatifs ou une production langagière.

#### *- Lecture horizontale*

Le choix de domaine étant fait, le premier niveau (N 1) correspondra à l'ensemble des discours économiques<sup>69</sup> possibles qui peuvent ensuite être décomposés en discours spécifiques (N 1'). Nous nous limiterons dans le cadre de cet article au discours *entrepreneurial*, c'est-à-dire lié à la vie des entreprises. Dans notre modèle, le terme de discours sera limité aux

---

<sup>68</sup> Notre objectif n'est pas ici, dans le cadre de cet article, d'établir une liste complète des acteurs existants dans le monde économique. Notre analyse descendante est donc partielle et limitée à certaines communautés choisies.

<sup>69</sup> Voir dans la partie 1 pour plus de détails.

ensembles d'énoncés potentiels auxquels chaque communauté a accès et dont elle dispose pour produire tout acte de communication. Les communautés sont l'ensemble de toutes les assemblées, toute réunion possible de personnes ayant en commun une certaine partie des discours économiques potentiels, et donc de toute communication en contexte économique ainsi que de tout texte produit, écrit ou oral dans un tel contexte. Le terme singulier de communauté sera réservé à un cas précis d'entreprise, d'un lieu social, d'un groupement de personnes ayant en commun un but, une action, une parole sous-tendant un certain type d'échange économique comme base commune et plus précisément, dans leur cas, la survie et le succès de leur entreprise. Une certaine communauté entraînera la formation d'un certain discours qui est comme un réservoir, un ensemble d'énoncés potentiels, comme l'expression sémiotique du monde économique dans lequel il est inclus, et dont les limites d'ailleurs ne sont pas déterminables de façon précise. Pensons simplement par exemple aux lignes de contact multiples entre le monde de la presse et celui de l'enseignement. A partir de là, on peut imaginer que l'on aura ensuite toute une arborescence qui ira jusqu'à englober les différents genres.

Notre deuxième niveau (N 2) sera donc celui de ces communautés discursives économiques dans lesquelles notre objet d'étude le RA apparaît. Il va falloir toutefois tenter de limiter ces communautés. Une façon de créer des sous-groupes est de limiter les lieux de rencontre ou d'action de ces groupes, c'est-à-dire de créer une limitation spatiale et/ou temporelle. Le monde économique étant une réalité constante des sociétés humaines, nous nous plaçons forcément dans un ici et maintenant. Il semble difficile d'introduire un critère temporel déterminant, sauf peut-être à vouloir faire une analyse diachronique. Par contre il est possible de le faire dans l'espace : ce sont les groupements de personnes qui nous intéressent ici et non *a priori* la durée de leur existence. Le fonctionnement et l'organisation économique de nos sociétés mettent en place toute une série de mécanismes et d'institutions clairement définies et situées dans notre environnement sociétal. De plus, le domaine économique est un domaine qui doit son existence au principe de *l'échange*, car quel que soit le produit ou service proposé, il devra finalement trouver acquéreur. Il y a ici plusieurs possibilités de classification, sans que cela soit à proprement parler gênant ou déterminant pour la suite de la création de notre matrice. On peut en effet considérer le monde des affaires à partir de principes différents. Il occupe une place importante dans nos sociétés, non seulement dans les entreprises mais aussi en politique, dans la presse ou encore l'enseignement. C'est pour cela d'ailleurs que nous devons considérer l'existence de plusieurs discours économiques et de les considérer en relation avec d'autres, c'est-à-dire en tant qu'interdiscours.

Dans le cadre de ce travail nous nous concentrons sur le monde des entreprises. On peut cataloguer les entreprises en raison de leur forme juridique, selon la nature de leur activité ou selon leur taille (Cf. *Le monde de l'entreprise française*, P. A. Gaeng, 1990). La nature de l'activité est peut-être celle qui soit la plus légitime en relation avec notre critère principal de communauté. En effet, c'est en situant l'entreprise dans un contexte d'activité, de branche et d'industrie que l'on réintroduit la dimension humaine et donc le besoin de communiquer qui est à l'origine de l'existence des genres. Afin de rester encore à un niveau général, il peut être judicieux de classer les entreprises par *branche d'activité* suivant en cela la classification officielle de la NAF (Nomenclature d'activité française). Cette classification se fait en réalité ici aussi en plusieurs niveaux ou plusieurs nomenclatures<sup>70</sup> allant de la plus générale à la plus détaillée. Nous allons utiliser ici trois niveaux : un général pour l'ensemble des grands secteurs d'activités, notre niveau deux (N 2), et un particulier pour la branche qui nous intéresse que nous dénommerons deux bis (N 2'), et où nous allons retrouver des discours économiques tels que ceux d'entreprises productrices de biens ou fournisseur de services par exemple. Ensuite, au niveau deux ter (N 2''), maintenant particulier, nous allons prendre en compte une *entreprise spécifique* faisant partie de la catégorie prise en compte au niveau supérieur. Il s'agira ici de faire un choix parmi des entreprises réelles, choix qui permettra aussi d'effectuer une étude empirique des documents réels utilisés pour les besoins en communication de ladite entreprise. Cette entreprise représente un *lieu*, lieu de rencontre où des hommes travaillent ensemble et communiquent entre eux et vers l'extérieur, vers d'autres lieux. Ensuite il est nécessaire de prendre encore en compte un autre groupement qui joue un rôle déterminant sur la création des genres : c'est celui des différents cas de *situations de communication* que l'activité de l'entreprise engendre.

Ceci représentera un troisième niveau (N 3). En effet, pour passer d'une réflexion sur les différentes communautés d'esprit parmi lesquels ont lieu les échanges verbaux, à une réflexion sur les genres, il est nécessaire de placer ceux-ci dans leur environnement qui est celui des activités ou situations où ils apparaissent et sans lesquels ils n'existeraient pas. Résultat de l'activité humaine à l'intérieur des situations professionnelles va naître un *besoin communicatif*. C'est le niveau trois bis (N 3'), niveau essentiel. Ensuite apparaît le niveau quatre (N 4) qui est celui de l'information à communiquer et qui forme le contenu de la communication à transmettre. En raison de ce besoin communicatif de transmission d'une certaine information, et pour qu'effectivement l'échange ait lieu, naît alors

---

<sup>70</sup> Je n'entrerai pas dans le détail de cette question ici. A titre informatif voir par ex. sur le site de l'INSEE : [http://www.insee.fr/fr/nom\\_def\\_met/nomenclatures/nomenclatures.htm](http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/nomenclatures.htm)



le besoin d'un support médiatique pour permettre l'expression de l'information. C'est le niveau 5 (N 5). Les énoncés à transmettre doivent prendre une forme textuelle compréhensible et reproductible. On peut dire que le besoin de communiquer d'un certain groupe entraîne la production de certains textes (oraux ou écrits) porteurs d'informations vitales pour le groupe. La répétition de ce besoin et de son expression textuelle entraînent un effet d'habitude : les mêmes besoins et expressions génèrent les mêmes formes. Dans un deuxième temps cette répétition de textes comparables provoque une systématisation des formes prototypiques utilisées et leur reconnaissance relativement automatique par le récepteur ou allocutaire, ce qui correspond à un genre ou des *normes textuelles* (cf. Berge, 2003). Ce niveau est décisif : c'est ici qu'apparaissent les actes communicatifs et donc l'utilisation de formes linguistiques dans une production langagière transmissible. Ce niveau reste ouvert car théoriquement un même émetteur (N 3) pour un même destinataire (N 3') et une même information (N 4) peut choisir un autre genre.

A partir d'un catalogue de situations répétitives et reconnaissables, il est sans doute possible d'imaginer un catalogue des besoins communicatifs, sans doute jamais exhaustif car il doit toujours y avoir la place pour de nouveaux besoins. L'entreprise en tant qu'organisme vivant évolue et voit ses besoins changer avec le temps. N'oublions pas non plus que nous nous concentrons ici seulement sur la communication formelle et officielle en entreprise et non pas sur la communication informelle. Ces besoins communicatifs sont donc à l'origine de l'existence des genres, que nous retrouverons finalement alors au dernier niveau (N 6). Il y a ici un passage d'un ordre à un autre puisque de la relation humaine, du besoin de communication, nous passons au genre, c'est-à-dire à la mise en forme d'un certain échange verbal et de sa séparation avec sa source émettrice. Le niveau N 6 du genre, niveau abstrait, est celui de la reconnaissance de l'appartenance à un genre<sup>71</sup> d'un ensemble de textes générés dans un même cadre et dans un même environnement. Nous pouvons désormais proposer une nouvelle définition opératoire et formelle de la notion de genre placée dans un contexte communicationnel:

Un genre regroupe un ensemble de textes comparables (écrits ou oraux) qui répondent à un même besoin communicatif dans une même situation. Le genre est reconnaissable et interprétable sans effort par tout lecteur-auditeur faisant partie de toute communauté spécifique possédant le même besoin communicatif.

---

<sup>71</sup> On pourrait ici ajouter la possibilité d'un hyper-genre qui serait celui du rapport en général.

- *Lecture verticale*

Nous venons de voir sur le plan horizontal les différents niveaux de notre matrice, au nombre total de six. Considérons maintenant le plan vertical. Plusieurs des niveaux présentés sont le résultat de *groupements* de personnes ou encore le résultat de la rencontre d'êtres humains en des *lieux* précis. Dans notre matrice, nous placerons donc dans une première colonne toute cette série ou catégorie (C 1) d'ordre physique et social et que nous nommerons : *Groupements et lieux*. Dans cette série nous retrouverons dans un ordre hiérarchique : le domaine économique, les communautés larges et limitées, la communauté spécifique considérée et les situations de communication, c'est-à-dire de N 1 à N 3.

Ces divers groupements seront suivis dans la colonne suivante par la catégorie que nous dénommerons *Actions* (C 2), ici au nombre de une car nous nous limitons à l'action langagière : *les besoins communicatifs*. Il pourrait bien sûr en être présentées d'autres comme celle d'une production industrielle ou d'une tâche concrète quelconque. Enfin, la dernière colonne est celle de la publication de l'information à communiquer ; c'est celle du *Contenu et support* (C 3) où nous allons retrouver une matérialisation des échanges verbaux générés, résultat des besoins communicatifs et de leur satisfaction. Sur la même ligne, on retrouvera la forme textuelle concrète du Rapport annuel.

A partir de cette matrice, et en considérant maintenant notre objet d'étude qu'est le Rapport annuel, nous pouvons conclure, et ainsi répondre à la question de Fløttum, qu'effectivement le RA correspond bien à un genre spécifique. En effet, si l'on prend en compte l'exemple concret du besoin de communiquer aux actionnaires de l'entreprise les résultats de l'exercice passé, ainsi qu'à d'autres lecteurs potentiels, ce besoin devra être satisfait par le biais d'une production langagière telle que la publication du RA. Bien sûr, d'autres genres peuvent aussi être envisagés.

Nous pensons de plus que la même approche devrait pouvoir servir de base à la détermination de tout genre non-fictionnel. Elle a l'avantage de pouvoir donner une certaine légitimité à leur existence et être moins sujet à des choix basés sur une simple intuition.

(Tableau 1) - **Matrice de détermination de genres :**

Niveaux	Domaine			Catégories		
				Contenu et support C 3	Actions C 2	Groupements C 1
N 1	les di-scours économiques					domaine économique
N 1'	le discours économique entrepreneurial	autre				
N 2	grands secteurs d'activité	autre	...		<input type="checkbox"/>	communautés larges
N 2'	une branche	une autre	...		<input type="checkbox"/>	communautés spécialisées
N 2''	une entreprise	etc.	...		<input type="checkbox"/>	communauté spécifique
N 3	service de production <sup>72</sup>	administration	vente		<input type="checkbox"/>	situations de communication
N 3'	...	communiquer aux actionnaires	aux clients	<input type="checkbox"/>	besoins de communication	
N 4		l'exercice de l'année passée	l'exercice de l'année passée	<input type="checkbox"/> communiquer les résultats et l'activité de la société		
N 5	...	ex : RA, etc.	RA <sup>73</sup> , etc.	<input type="checkbox"/> texte publié sur papier ou en version électronique <sup>74</sup>		
N 6		↑ Genres ↑		Rapport en général (hyper-genre)		

## 2.3 Du genre au texte

Le genre étant défini et replacé dans son environnement d'apparition, nous pouvons maintenant nous intéresser aux questions liées à l'analyse et

<sup>72</sup> J'ai choisi ici de subdiviser les situations de communication de l'entreprise en trois sous-catégories. C'est une simplification voulue pour ne pas compliquer ce tableau. On pourra y revenir dans l'avenir. Chaque grande catégorie réunit un ensemble de situations types.

<sup>73</sup> Cet exemple montre que le RA en tant que genre peut avoir une diffusion multiple, vers plusieurs cibles, tout en conservant toutefois *a priori* une cible privilégiée. La problématique liée au choix de cible n'est pas traitée ici ; nous pourrions y revenir dans des travaux ultérieurs.

<sup>74</sup> On passe ici d'une dimension à une autre: jusqu'ici tout était situé dans une dimension intégrant relations et comportements sociaux humains; on passe ensuite à la dimension de la médiatisation d'un message et donc du langage humain.

l'interprétation de textes concrets. Nous allons passer maintenant du genre au texte et continuer notre réflexion à partir de notre exemple choisi.

Mon point de départ, qui est celui de la situation de communication dans le cadre d'une communauté déterminée, donc "vu d'en haut", permet d'établir un cadre générique accompagné d'une intentionnalité d'objectifs communicatifs à atteindre. Un genre déterminé se retrouve actualisé par tout texte concret satisfaisant aux critères déterminatifs de ce genre.

Nous avons considéré le genre comme intermédiaire entre discours et texte, comme un lien entre eux et une cause-conséquence de leur existence. En fait, il nous semble maintenant plus précis et plus concret, ainsi que nous l'avons fait ci-dessus, de ne plus avoir cette tripartition. Nous l'avons vu, c'est la présence d'une communauté spécifique qui est décisive pour l'existence et l'apparition des genres. Le discours d'une certaine communauté représentera alors plutôt l'ensemble des énoncés possibles de celle-ci, et une famille de textes réels pourra être considérée comme un genre. Il s'agit donc de deux dimensions différentes : d'un côté une réalité physique, celle des situations et des textes ; de l'autre un regroupement et découpage abstrait en genre et discours.

Plusieurs formes génériques sont reconnues comme pertinentes et redondantes par un certain groupe d'acteurs de la communauté choisie. Il faudrait aussi étudier si leur nombre peut être limité, en théorie sans doute non, mais dans la pratique chaque communauté spécifique a un certain nombre limité de besoins spécifiques de communiquer, et donc dans la pratique un nombre limité de genres ou tout au moins un nombre tendant vers une certaine asymptote. Les normes textuelles des genres sont celles communément acceptées et utilisées dans cette communauté ; elles se retrouvent actualisées dans les textes produits par celle-ci. Nous passons donc ainsi du genre au texte ou à son actualisation en énoncés réels qui se matérialisent en s'appuyant sur différents types de supports médiatiques, que ce soit une feuille de papier A 4, un livre ou un document électronique.

Pour la communauté spécifique que nous avons choisie ici : l'entreprise, ceci aura pour conséquence que dans le cadre de la communication liée à cette communauté, nous serons en présence d'une famille de genres que nous qualifierons d'*entrepreneuriaux*. Ces genres s'actualisent en une série de textes reconnaissables par des lecteurs compétents<sup>75</sup>, comme par exemple le Rapport annuel ou encore la lettre commerciale qui sont à considérer comme exemples de genres concrets avec de très nombreuses variantes (par branche, type d'industrie, etc.).

---

<sup>75</sup> On pourrait parler ici du lecteur modèle d'Eco, mais pour éviter toute discussion du terme je préférerai ici celui de compétent.

## 2.4 Genre et contextes

Notre approche va nous permettre de prendre en compte assez facilement la présence et le rôle des différents contextes<sup>76</sup>. Ceux-ci sont actualisés dans le cadre d'une communauté spécifique et de situations de communication. L'étude du contexte va nous permettre d'apporter des éléments plus concrets au fonctionnement du texte dans une perspective générique. Le genre qui a pour rôle de lier besoin communicatif et texte, de rendre le texte acceptable car normé et interprétable par un public choisi, va renvoyer à tout un ensemble de contextes liés à l'énoncé, la situation et au lecteur.

La conséquence d'une focalisation sur le contexte permet d'affirmer que plus un texte est clairement contextualisé plus il est simple à comprendre et moins il demande un travail d'interprétation au lecteur compétent – et donc plus il est pertinent, pour reprendre la terminologie de Sperber et Wilson. La lecture d'un texte entraîne chez le lecteur un travail de recherche d'hypothèses sur son sens, hypothèses qui vont être reliées aux contextes adéquats qui représentent eux-même souvent d'anciennes hypothèses, ainsi que des informations référentielles. On pourrait ajouter au sujet du genre que celui-ci est une entité théorique qui réunit l'ensemble des paramètres nécessaires à la bonne lecture (reconnaissance) des textes. La lecture déclenche un dialogue entre le texte et ses contextes. Ceux-ci permettent de décoder certains indices textuels et le texte lui-même simultanément déclenche certains informateurs<sup>77</sup> contextuels. Le lecteur va organiser et interpréter toutes les informations qu'il détecte en prenant en main le document qu'il veut consulter. Il utilise alors toutes les compétences cognitives, du monde et autres qui sont en sa possession.

Une situation de communication, on l'a vu, débouche normalement sur un événement discursif où une certaine réalité verbale est présentée, partagée entre interlocuteurs. Il y a échange, oral ou écrit, immédiat ou reporté. L'énoncé qui en résulte est transmissible grâce à une certaine schématisation typique et identificatrice du genre. Le lecteur-auditeur lui, en sens inverse, retrouve ces connaissances au cours de son travail d'interprétation.

## 2.5 Du genre au contexte

Nous allons maintenant proposer un cadre d'analyse du genre en contexte (Cf. Tableau 2). Les contextes ne sont pas des unités objectives limitées et structurées, mais sont plutôt tout un ensemble de possibilités, de renvois à des référents, d'unités de sens et de connaissances potentielles. Nous

---

<sup>76</sup> Voir la partie 1 pour plus de détails.

<sup>77</sup> Dans ce travail nous définirons simplement un 'informateur' comme un déclencheur d'informations, de connaissances et de points de vue liés à un thème.

proposons trois niveaux différents pour une présentation des phénomènes contextuels liés à tout texte. Un premier niveau, extérieur au texte même, un second marqué linguistiquement dans le texte avec des renvois référentiels externes et un troisième limité au niveau intratextuel.

Premièrement, le texte que l'on va consulter est placé dans un certain cadre. Il a besoin pour exister d'être présent physiquement entre les couvertures d'un livre: c'est le contexte physique, que je choisirai d'appeler *support technique*. Cette première catégorie apporte déjà un grand nombre d'informations. Ainsi, on pourra avoir des informations sur par exemple l'importance de l'ouvrage (nombre de pages), sur son prix (sa qualité), sur son âge (neuf, ancien).

1) Premier niveau extratextuel:

- environnement physique ou support technico-médiatique du texte: c'est-à-dire écrit vs oral, format papier/livre vs film/internet, etc.

Le deuxième niveau a un plus grand nombre de composantes :

2) Deuxième niveau ou contextes marqués dans le texte même ou en marge :

- péri-texte (paratexte): les *marges* du texte, titre, sous-titres, résumé, avant-propos, chapeaux, etc.

- contexte culturel et connaissances générales: la culture et les connaissances d'ordre général que présuppose le texte;

- contexte situationnel et communicatif: c'est-à-dire le lieu et temps, la communauté discursive, action, but, objet, auteur et public;

- contexte intertextuel: liens, renvois, citations, relations à d'autres textes et auteurs;

- contexte énonciatif: qui parle à qui, locuteur et allocutaire, points de vue, etc.;

- contexte référentiel marqué ou connaissances spécifiques liées à la thématique: les renvois explicites ou implicites à des données, des références spécialisées. Une bonne connaissance de ce contexte est primordiale pour une bonne interprétation du texte. Ce contexte est essentiel pour signaler quel est le lecteur compétent recherché et pour la détermination du genre.

3) Troisième niveau intratextuel marqué dans le texte (contexte linguistique):

- cotexte: les renvois textuels à des données internes, référents et renvois intratextuels telles les anaphores et cataphores.

Toutes ces catégories sont actualisées dans la réalité des textes suivant le genre et peuvent prendre une différente valeur et importance. Si je

considère toujours l'exemple du RA, on peut concrétiser et détailler pour ce genre chacune des catégories indiquées à l'intérieur du tableau suivant:

(Tableau 2) - Contextes :

Genre : Rapport annuel			
	Catégories	Marques	Description
1 <sup>er</sup> niveau			
	Support	Couvertures et pages	Journal, internet, graphiques et photos
2 <sup>ème</sup> niveau			
	Péri-texte (paratexte)	Tous les petits textes autour du texte	Avant-propos divers, prise en charge ou non du texte par le Pdg, signature des commissaires aux comptes
	Contexte culturel	Langue, pays, époque, branche, entreprise	Différences culturelles, histoire, année de parution
	Contexte situationnel	Lieux, acteurs, déroulement	Ici, variations annuelles possibles
	Contexte intertextuel	Degré d'originalité du rapport: proche d'un modèle de branche ou non	Renvois possibles à une symbolique liée soit à la branche soit à l'entreprise et son histoire
	Contexte énonciatif	Qui agit, parle et à qui ?	Locuteur et énonciateurs : image du Pdg, des actionnaires, de la presse ?
	Contexte référentiel	Tous les renvois externes au texte liés à une compétence nécessaire pour une bonne compréhension	Ex.: conjoncture, investissements, CA, bilan, création produits, etc.
3 <sup>ème</sup> niveau			
	Cotexte	Anaphores, et divers référents intratextuels	Le dit, reprises et mise en forme d'informations données ou nouvelles

Tous ces contextes n'ont pas un même degré d'importance ; certains sont essentiels, d'autres sont plus des « passagers clandestins », toujours présents, à différentes échelles et plus ou moins utiles. Dans un texte de type spécialisé, ce qui est le cas ici, le contexte que nous avons dénommé référentiel est incontournable ; il est celui qui possède une certaine place privilégiée du point de vue de l'interprétation.

La lecture permettra elle d'évaluer la distance liant le texte considéré à une certaine norme et d'en apprécier ses tendances stylistiques individuelles.

## 2.6 Conclusion

Notre découpage matriciel des contextes s'adapte bien aux genres étudiés ici que sont, dans la partie précédente, le Roman policier, et dans la seconde le Rapport annuel, genres différents s'il en ait. Cette matrice nous apporte un outil de catégorisation et par là, un choix d'une série de domaines d'analyses. Comme nous le verrons plus loin dans nos travaux, le

contexte référentiel et le cotexte y prennent une place déterminante dans la recherche d'une structure compositionnelle. Nous allons par la suite dans les chapitres suivants lier les réflexions des deux chapitres précédents ; c'est-à-dire, analyser des textes et tester la théorie séquentielle dans un cadre générique.



## **Chapitre 4 : le Mot du président : étude de corpus**

### **Introduction au chapitre**

Dans ce chapitre nous allons nous concentrer sur l'étude de Mots de président dans les Rapports annuels. Dans un premier temps nous allons faire le point sur cette catégorie générique avant de présenter les textes choisis et les analyser dans notre cadre théorique.

#### *1. L'objet d'étude : le Mot du président dans le le Rapport annuel*

Mon choix, à la fois d'approche et de textes, découle logiquement des déterminations théoriques de départ que sont les miennes. Forcément, mon corpus sera constitué de textes assez longs, de textes professionnels intégrés à la vie de l'entreprise et dont l'analyse pourra être située dans le cadre de la pragmatique textuelle. Nous avons choisi d'étudier les Rapports annuels de quelques grandes sociétés françaises internationales. Le rapport annuel (RA) tout en pouvant varier énormément quant à sa présentation, contient toutefois généralement les mêmes informations. C'est ce que l'on retrouve dans le descriptif des catégories utilisées par le Comité du prix Farmand dans son évaluation (cité par Fløttum ; 1993) des RA norvégiens, mais ces catégories sont assez générales pour pouvoir conclure que l'on va les retrouver aussi dans les RA français. Ils doivent

informer sur l'exercice de l'année passée, expliquer l'évolution des résultats économiques, la place occupée sur les marchés face à la concurrence. Il est attendu aussi de présenter les prévisions d'avenir, les projets nouveaux et prioritaires, ainsi que l'évolution des produits et des activités dans un contexte économique et une évolution des marchés prévus. De plus, on y attend généralement une exposition officielle de la situation vue par la direction.

Lire des textes fictionnels, personnels ou professionnels : pour la fiction, il y a mille façons d'interpréter (Ducrot, 80 :33) ; pour le texte personnel, l'interprétation peut être multiple mais limitée au monde commun des protagonistes ; dans le cadre professionnel, l'interprétation est quasiment unique (ou on le souhaite). Mais cela est en surface ou vu de loin ; en réalité, on le verra, même les textes dits spécialisés sont une 'scène' où s'opposent souvent la réalité des chiffres, des faits économiques, et les souhaits d'afficher une image positive, résultat de succès et de rationalisme.

### **1.1 Le rapport annuel, document connu?**

Le RA en tant que phénomène est assez bien connu d'une partie minoritaire de la population qui pour une raison ou une autre a pris connaissance de son existence, ceci soit dans le cadre d'études ou pour des raisons professionnelles. Il est certain toutefois que ce document est relativement peu connu d'une majorité de personnes et assez mal connu pour les autres. Peu nombreux sont ceux en réalité qui lisent et comprennent en détails un RA. D'un autre côté, l'évolution de nos sociétés occidentales depuis une quinzaine d'années vers une prise en considération de plus en plus positive des entreprises et de leur place dans la société, font que les médias et l'opinion publique de plus en plus s'intéressent de façon générale à leur fonctionnement. Ceci a pour conséquence la prise de conscience des dirigeants d'entreprise de l'importance croissante de l'image qu'ils projettent vers le public.

Dans un second temps cela a entraîné une évolution dans la présentation du RA qui au départ était surtout un rapport de chiffres sur la bonne santé financière de l'entreprise avec pour cible ses actionnaires, alors qu'il est aujourd'hui de plus en plus une vitrine sur le monde et où y faire bonne figure devient essentiel. Pour cette raison, le RA ressemble de plus en plus à une brochure commerciale ; chaque société essaye de se présenter le mieux possible et ceci aussi souvent de façon originale, pour bien souligner leur caractère individuel et unique.

### ***1.1.1 Réglementation***<sup>78</sup>

Le Plan comptable général, Règlement N° 99.03 du 29 avril 1999 du Comité de la réglementation comptable, indique dans le détail la réglementation à laquelle sont soumises les entreprises françaises qui nous intéressent. Il s'agit des sociétés qui sont tenues à effectuer un dépôt des différents documents comptables au greffe ; ce sont les sociétés par actions (SA, SCA, SAS) et les SARL/EURL à responsabilité limitée. Il en est de même pour les publications périodiques ou annuelles prévues au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) pour les sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé. Les dispositions du présent règlement (article 110-1.) s'appliquent à toute personne physique ou morale soumise à l'obligation légale d'établir des comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et une annexe, sous réserve des dispositions qui leur sont spécifiques. Les sociétés cotées en Bourse doivent de plus déposer un document de contrôle des comptes auprès de la Commission des opérations de Bourse (COB).

### ***1.1.2 Définition des comptes annuels***

Voici quelques définitions utiles et à garder en mémoire pour mieux comprendre le cadre dans lequel se place le RA. Dans la même réglementation, l'article 130-1. précise que le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire. L'article 130-2. précise que le bilan décrit séparément les éléments actifs et passifs de l'entité et fait apparaître de façon distincte les capitaux propres et, le cas échéant, les autres fonds propres.

### ***1.1.3 Les sociétés de capitaux***

Les sociétés à capitaux, le plus souvent des sociétés anonymes (SA), distribuent des titres de propriété sous forme d'actions qui représentent chacune une part du capital. Elle donne à son propriétaire, l'actionnaire, certains droits et des revenus sur les bénéfices engendrés par l'activité économique de l'entreprise. L'actionnaire a un droit de gestion, de contrôle qu'il peut appliquer lors des assemblées générales. Pour cela il doit bien sûr avoir accès à une bonne information sur la situation réelle de la société. C'est-à-dire une information sur les résultats de l'entreprise, sa politique d'avenir et d'autres aspects comme le bilan social ou environnemental. Toute cette information doit pouvoir être accessible et l'est grâce au RA, qui pour certaines entreprises d'ailleurs, vu la longueur du document, se découpent en plusieurs rapports : financier, social et environnemental.

---

<sup>78</sup>

Voir en annexes pour des exemples de textes de lois réglementant les RA.

### **1.1.4 Les cibles des RA**

Ce sont donc bien sûr les grandes entreprises cotées en bourse qui publient des rapports annuels. Le RA contient un ensemble de données qui ont pour première cible les actionnaires et les marchés financiers. C'est bien sûr à des buts commerciaux, financiers et d'image de marque que les grandes sociétés s'attachent à présenter les résultats de l'exercice précédent de la façon la plus avantageuse possible.

En plus des actionnaires et des milieux financiers, le RA a pour cible aujourd'hui non seulement la presse dans son ensemble, et surtout celle spécialisée, mais aussi le grand public. Pour diverses raisons une entreprise peut être mise sur la sellette dans les médias ; l'exemple typique est celui des questions liées à la pollution. Une entreprise comme Lafarge, de par son activité, qui est une activité polluante, peut voir son nom connoté négativement. Pour combattre cela, nombreux sont ceux, dont Lafarge justement, qui rajoutent à leur RA une partie environnementale qui présente tous les projets et toutes les actions déjà effectuées pour protéger l'environnement. Lafarge (voir aussi ci-dessous) a un rapport important sur ce sujet qu'il dénomme : Rapport développement durable.

## **1.2 Description du RA**

On le comprend, le RA est un document important de la vie des entreprises, et sa partie économique est sans aucun doute la plus importante. Suivant le type d'entreprise, sa branche, sa taille, l'importance de ses implantations mondiales, le RA va pouvoir être présenté de façon différente. Dans le cadre de ce travail, nous avons choisi les sociétés suivantes, et leur RA de 2002, qui toutes les dix sont des GE<sup>79</sup> de renommée mondiale dans des branches différentes : Lafarge, Renault, Air France, Société Générale, Michelin, L'Oréal, France Télécom, Axa, Dassault, Club Med. Toutes représentent de très grandes sociétés françaises internationales qui occupent une place importante dans le monde. Et pour cela elles sont de bons exemples dans une étude sur le RA français.

On va retrouver dans leur RA certaines rubriques soit de façon permanente, soit de façon facultative et individuelle ; de plus, l'ordre d'apparition des rubriques peut varier suivant les sociétés. On va bien sûr toujours trouver les comptes financiers qui sont la partie primordiale et obligatoire du rapport. Avant cette partie chiffres, il y aura en général une introduction et/ou présentation de la société. Cette partie est très variable suivant l'entreprise. Nombreuses sont celles qui présentent en premier la direction, P-Dg en tête suivi des membres du Conseil ou du Directoire. En règle générale vient ensuite « le mot du président » qui est à la fois une

---

<sup>79</sup> Grandes entreprises.

forme de politesse de prise de contact (on y reviendra plus tard) et une présentation courte de la version officielle des résultats de l'exercice passé. Finalement les comptes consolidés sont présentés, suivis d'une série d'annexes. Nous allons voir cela de plus près avec quelques exemples concrets.

### ***1.2.1 Critères de choix***

Les entreprises choisies l'ont été surtout du fait de leur importance et renommée, ainsi que de leur place sur la scène internationale. Ce sont des noms connus dans le monde entier. Elles sont donc toutes bien évidemment cotées en bourse. De plus nous avons souhaité avoir un ensemble d'entreprise représentant plusieurs branches industrielles et commerciales, ceci dans le but affirmé de pouvoir effectuer des comparaisons entre elles en évaluant l'emploi qu'elles font du RA. Toutes ont aussi un ensemble de sites internet où il est possible de trouver toute une série d'informations sur leur situation économique et un ensemble de documents sur l'évolution de la société, et entre autres le RA.

### ***1.2.2 Exemple d'entreprises (ici cinq)***

a- Michelin

Le RA pour l'année 2002 a le sommaire suivant :

- Le message d'Edouard Michelin
- Le Groupe Michelin en un coup d'œil
- Stratégie et faits marquants
- Les chiffres clés
- L'action Michelin
- Michelin et ses Actionnaires
- Rapport des Gérants
- Les marchés du pneu en 2002
- L'évolution des activités
- L'évolution des résultats
- Perspectives
- Propositions de résolutions
- Rapport du Conseil de Surveillance
- Autres informations économiques, juridiques et financières
- Informations complémentaires
- Rapport spécial des Gérants sur les stock-options
- Comptes consolidés
- Rapports des Commissaires aux Comptes

b- Air France

Pour Air France, le sommaire est différent :

- Chiffres clés
- Panorama de la flotte
- Carte du Réseau SkyTeam
- Gouvernement d'entreprise
- Présentation du groupe et « message »
- Gestion des risques
- Résultats financiers
- Comptes consolidés
- Comptes sociaux
- Informations complémentaires
- Tableau de concordance
- Glossaire

#### c- La Société Générale

Pour la banque la Société Générale nous trouvons les rubriques suivantes :

- Profil et Message
- Chiffres clés
- Gouvernement d'entreprise
- Activité 2002
- Développement durable
- Eléments financiers
- Eléments juridiques
- Comptes consolidés
- Comptes sociaux

#### d- Le groupe Renault

Renault en tant que groupe a de nombreuses activités et entre autres des filiales automobiles. Le sommaire du RA est le suivant, notez ici aussi que chaque chapitre est divisé en sous-parties :

- Le groupe Renault et sa stratégie (+ « message »)
- Gouvernement d'entreprise
- Performances de Renault en 2002
- Perspectives 2003
- Les comptes (consolidés et sociaux)
- Renseignements sur les principales filiales
- Projet de résolutions
- Evénements récents
- Attestations et table de concordance
- Informations complémentaires (dont annexes sur l'environnement)

#### e- L'Oréal

L'Oréal a choisi de présenter son rapport en trois documents distincts qui sont un Rapport général, les comptes consolidés et un rapport de gestion complémentaire. Voici le sommaire pour le rapport général de l'Oréal :

- Conseil d'administration
- Message du président
- Comité de direction
- L'Oréal en chiffres
- Les marques
- Recherche et développement
- Production et technologie
- Relations humaines
- Développement durable
- Cosmétiques
- L'Oréal professionnel
- Produits Grand public
- Produits de luxe
- Cosmétique active
- Dermatologie et nutricosmétique
- Pharmacie
- Gouvernement d'entreprise
- Bourse et actionnariat

Les sommaires des autres rapports collectés ne seront pas mentionnés, cela n'apporterait pas de nouveaux éléments à mon propos pour l'instant.

### ***1.2.3 Grille de comparaison***

Michelin	Air France	Société Générale	Renault	L'Oréal
Message	Chiffres clés	Profil/Message	Groupe, stratég.	Cons. d'adm
Le groupe	Flotte du groupe	Chiffres clés	Gouv. d'entrep	Message Pdt
Stratégie, faits	SkyTeam	Gouv. d'entrep.	Performances	Direction
Chiffres clés	Gouv. d'entrep.	Activité 2002	Perspectives	en chiffres
Actionnariat <sup>80</sup>	Présent. groupe <sup>81</sup>	Dével. durable	Les comptes	Spec. Oréal <sup>82</sup>
Rapport Gérants	Gestion risques	Elém. financiers	Filiales	Dével. durable
Evolution <sup>83</sup>	Résul. financiers	Elém. juridiques	Résolutions	Gouv. d'entrep
Résolutions	Comp. consolid.	Comp. consolid.	Evén. Récents	Bourse, action.
Cons. surveillan.	Comp. sociaux	Comp. sociaux	Table concord.	Comptes cons.
Info. économ.	Info. complém.		Info. complém.	Gestion
Info. complém.	Table concord.			
Rapport spécial	Glossaire			
Comp. consolid.				
Comm. comptes				

A partir de ces cinq exemples nous constatons à la fois des régularités et des différences individuelles.

Du côté des régularités on va retrouver des catégories classiques ou obligatoires. C'est le cas de toutes les données chiffrées essentielles pour les comptes de l'exercice passé. On les retrouve donc bien sûr chez tous mais sous des appellations des fois différentes : « Chiffres clés » pour Michelin, Air France et la Société Générale ; l'Oréal parle de « l'Oréal en chiffres » et Renault de « Performances ». Soulignons d'ailleurs cette dernière expression lié au monde de la compétition et relativement éloignée au contexte économique. Renault parle dans le détail de performances économiques, sociales, environnementales et sociétales. Ces chiffres clés sont en fait un résumé, une présentation des données essentielles et générales qui se veut être courte et permettant une consultation rapide des résultats principaux. Il s'agit donc des comptes de résultat et du bilan de l'entreprise. On trouve ensuite, toujours du côté des chiffres, divers comptes plus détaillés : « Comptes consolidés » revient chez tous. On a autrement « Information économique » chez Michelin, « Résultats financiers » chez Air France, « Les comptes » chez Renault et « Bourse, actionnariat » chez l'Oréal. Enfin tous présentent des « Comptes sociaux »,

<sup>80</sup> Ici je regroupe deux chapitres l'un consacré à l'action et l'autre aux actionnaires.

<sup>81</sup> C'est ici que nous retrouvons un texte proche de celui du mot du Président, texte ici sans auteur.

<sup>82</sup> Nous avons en une seule rubrique l'ensemble des parties présentées sur la vie du groupe, et dont la présentation est spécifique au type d'entreprise représentée.

<sup>83</sup> Sous ce titre sont placés plusieurs chapitres : l'évolution des activités, des résultats et perspectives.



ce qui correspond à la lettre de la loi. Du côté des chiffres donc pas de surprise.

Il est intéressant de noter le choix d'un terme à la mode pour présenter l'entreprise et sa direction : « Gouvernement d'entreprise », sauf Michelin, ce qui ne surprendra peut-être pas pour cette entreprise qui se veut plutôt traditionaliste. Autre terme moderne à la mode celui de « développement durable » que nous retrouvons aussi chez L'Oréal et la Société Générale ; Renault lui le place en fin de rapport en « annexes », ce qui peut surprendre venant d'un constructeur automobile. Air France parle de politique environnementale et positionne cela comme un sous-chapitre de la présentation du groupe. Michelin enfin n'en parle pas, sauf dans des passages du texte et par exemple dans le Mot du président.

Enfin, on va retrouver le Message du président sous des formes différentes : classique et en bonne place chez Michelin, l'Oréal et la Société Générale. Il semble être absent de chez Renault mais la question est : qui parle quand on nous présente la stratégie du groupe et les faits marquants de l'année passée ; même chose pour Air France où il n'y pas d'auteur explicite responsable de la présentation du groupe et ici aussi des faits marquants et l'activité de l'année achevée. Il est intéressant de noter que ces deux dernières entreprises qui ne mettent pas en avant leur direction, sont des entreprises récemment privatisées, et ont été sous la tutelle de l'Etat. Est-ce un phénomène particulier ou général, il faudrait consulter d'autres entreprises dont l'Etat est propriétaire pour pouvoir l'affirmer.

#### ***1.2.4 Présentation des entreprises choisies***

Voici donc la liste des entreprises que nous avons choisies comme corpus de notre étude. Nous allons retrouver celles que nous avons déjà introduites précédemment à titre d'exemple, liste à laquelle nous ajouterons les noms de : Carrefour, Danone.

### **1.3 Fonctions du Rapport annuel**

Le RA est un document assez complexe et d'une certaine longueur. Il contient plusieurs parties ; il est un assemblage de textes, de tableaux, graphiques et photos. Il a des fonctions juridique et économique importantes. En effet, les chiffres qui y sont rapportés doivent indiquer les résultats obtenus pour l'année écoulée, et donc la santé de l'entreprise, sa solidité, choses essentielles pour ses actionnaires. De plus les prévisions pour l'avenir y occupent aussi une place privilégiée.

Il est clair aussi que, bien que le RA des grandes entreprises s'adresse en premier lieu aux actionnaires, il est lu par d'autres personnes : dans sa propre organisation, chez des concurrents, des analystes financiers, des investisseurs, des universitaires et des politiques. C'est donc un

document officiel public qui devient comme une fenêtre ouverte sur l'entreprise. Pour cette raison, le RA ne peut plus être considéré comme un simple document de comptabilité ; au contraire, il fait partie de l'ensemble de la communication externe effectuée par l'entreprise, de la communication institutionnelle pourrait-on dire<sup>84</sup>. A ce titre, il se doit de présenter la meilleure image possible de l'entreprise. C'est pourquoi de plus en plus, en temps que produit de marketing, le RA, dans sa forme et son lay-out, se rapproche de la brochure publicitaire.

#### 1.4 Etudes antécédentes

Il n'existe pas encore beaucoup d'études de ce type de textes en français bien que depuis une vingtaine d'années de plus en plus de chercheurs commencent à analyser de tels textes. Nous en trouvons d'ailleurs plusieurs en Scandinavie. L'étude comparative dirigée par Kjersti Fløttum (1993) est un bon exemple à suivre. Avec deux collègues elles ont analysé et comparé cinq RA pour chaque langue : anglais, allemand et français. Les auteurs se sont consacrés à l'étude de l'Edito ou le Mot du Président (ci-après MdP), ne considérant pas ainsi l'ensemble du RA. Elles ont surtout cherché à présenter la structure générale du MdP et de calculer la lisibilité des textes utilisant pour cela l'indice LIX<sup>85</sup>.

Suomela-Salmi a effectué un travail très intéressant sur l'organisation des RA assez proche de nos propres préoccupations. Dans son article<sup>86</sup> elle étudie différents types d'organiseurs textuels : les marqueurs d'intégration linéaire (MIL), les organisateurs additifs, les organisateurs spatiaux et temporels, les connecteurs adversatifs et causaux et les marqueurs reformulatifs. Elle conclue : « plus [il] utilise des marques de structuration (..) plus le locuteur a de 'pouvoir' sur son allocutaire » (p. 255). De plus, elle indique que son corpus de RA ne contient que moyennement de tels marqueurs, moins nombreux qu'attendus. Elle ajoute finalement, idée que je vais rediscuter par la suite, que les allocutaires sont des experts et qu'ils n'ont pas besoin d'être très guidés.

Une autre étude, citée d'ailleurs par Fløttum, apporte aussi quelques précisions intéressantes. Dans cet article, cosigné par Yves Gambier et Eija Suomela-Salmi (1992), est présentée une étude de RA d'entreprises françaises et finlandaises où la comparaison s'effectue surtout au niveau structurel compositionnel. Ce travail se centre autour d'une réflexion sur des aspects de l'énonciation (emploi de pronoms personnels, pronoms et

---

<sup>84</sup> Cf. différents types de communication marketing.

<sup>85</sup> LIX : formule de calcul de la lisibilité d'un texte basée sur la longueur des mots et des phrases (Platzack, 1979).

<sup>86</sup> « Remarques sur l'organisation pragmatique du discours – une étude de cas », in *Mélanges – Hommage à L. Lindgren*, pp. 241 – 257, Univ. de Turku, 1993.

adjectifs possessifs et relations à l'allocutaire) et de composition (macrostructure<sup>87</sup> contrastée pour les RA français et finlandais). Les auteurs proposent un schéma de structure globale par pays qu'ils identifient comme étant prototypiques des RA analysés. Ils constatent des différences structurelles notables entre les RA français et finlandais. Pour les RA français les macrostructures au nombre de six sont les suivantes : 1) une assertion-clé sur la marche de l'entreprise ; 2) justifiée par des chiffres ; 3) un rappel des stratégies suivies a) activités b) implantation, fusions c) capital, investissements d) direction, emploi ; 4) action à en tirer ('mouvement' rare) 5) exercice en cours 6) appel au personnel (actionnaires, clients).

#### ***1.4.1 De nouvelles études récentes***

Il serait intéressant de rajouter de nouvelles études parues récemment et en anglais sur certaines questions précises qui touchent de près ou de loin à ma recherche. Ces études ont été publiées dans un ouvrage collectif dans un objectif différent puisque son titre est : *Genre variation in Business Letters* (Peter Lang, 2005). Mais, on le verra, certains articles ont pour objet les MdP dans les RA en les sous-ordonnant au cadre générique des lettres commerciales.

### **1.5 Limitation de l'objet d'étude**

#### ***1.5.1 Le RA sous forme papier***

On le voit le RA est un document de taille importante, jusqu'à plus de 200 pages. Il n'est pas question ici de parcourir la totalité de ces textes. Les parties comptes et chiffres ne font pas partie de notre domaine de recherche, ou en tout cas fort peu. Il pourra à l'occasion être utile de les consulter et d'évaluer la qualité de leur présentation picturale, dans une vision sémiotique et multimodale dans les cas où cela pourra être utile à l'analyse. Pour l'essentiel, ce sont les textes écrits qui nous intéresseront et en premier lieu donc le Message du président (ou équivalent), mais à ce type de texte il faudra parfois ajouter des textes de *présentation* de la société, de son activité et de ces résultats, c'est-à-dire toute partie textuelle faisant office de *commentaire* aux tableaux et autres données chiffrées.

#### ***1.5.2 Le RA sous forme électronique***

Aujourd'hui, toutes les entreprises d'une certaine importance – et toutes les nôtres – ont un site internet. Ce site est souvent d'ailleurs décuplé en sites spécialisés pour les professionnels, le grand public et encore pour les actionnaires. Sur les pages réservées aux actionnaires on va trouver des pages ouvertes à tous qui présentent une grande quantité d'informations sur

---

<sup>87</sup> Suivant en cela van Dijk.

l'entreprise ou le groupe et ses filiales. On y retrouve aussi une version électronique du RA, souvent d'ailleurs divisée en plusieurs parties ce qui permet un téléchargement plus rapide. Sont présents aussi souvent un certain nombre de dossiers économiques d'actualités indiquant la situation économique et financière de l'entreprise pour les derniers trimestres voire les dernières semaines. A cela peut être ajouté les cours en bourse de l'action de ladite société et des informations récentes ayant un impact sur la vie de l'entreprise.

### ***1.5.3 Quelques problèmes posés***

Le RA est-il un genre ? Fløttum (1993 : 41) pose bien la question, mais ni répond pas. Elle conclue à la fin d'une réflexion intéressante, en s'appuyant sur des propositions de Nielsen & Nølke (1991), plutôt que sur celles d'Adam (1987), que tout auteur d'un texte a un « programme de présentation », c'est-à-dire qu'il existe un lien entre les objectifs du texte et son expression linguistique. Cette idée me paraît juste et correspond bien à notre approche ; mais elle n'apporte pas vraiment de réponses à la question sur le genre. Il nous faudra donc revenir sur cette question du genre.

### ***1.5.4 Articles juridiques***

Voici quelques exemples de textes juridiques réglementant le devoir d'information des sociétés anonymes.

## **Code de commerce**

Article L232-1 En Vigueur

Créé par Ordonnance 2000-912 2000-09-18 JORF 21 septembre 2000.

En vigueur depuis le 21 septembre 2000

**Livre II : Des sociétés commerciales et des groupements d'intérêt économique.**

**Titre III : Dispositions communes aux diverses sociétés commerciales.**

**Chapitre II : Des comptes sociaux.**

**Section 1 : Des documents comptables.**

I. - A la clôture de chaque exercice le conseil d'administration, le directoire ou les gérants dressent l'inventaire, les comptes annuels conformément aux dispositions de la section 2 du chapitre III du titre II du livre Ier et établissent un rapport de gestion écrit. Ils annexent au bilan :

1° Un état des cautionnements, avals et garanties donnés par la société.

Cette disposition n'est pas applicable aux sociétés exploitant un établissement de crédit ou une entreprise d'assurance ;

2° Un état des sûretés consenties par elle.

II. - Le rapport de gestion expose la situation de la société durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi, ses activités en matière de recherche et de développement.

III. - Les documents mentionnés au présent article sont, le cas échéant, mis à la disposition des commissaires aux comptes dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat.

#### Article L232-2

Dans les sociétés commerciales qui répondent à l'un des critères définis par décret en Conseil d'Etat et tirés du nombre de salariés ou du chiffre d'affaires, compte tenu éventuellement de la nature de l'activité, le conseil d'administration, le directoire ou les gérants sont tenus d'établir une situation de l'actif réalisable et disponible, valeurs d'exploitation exclues, et du passif exigible, un compte de résultat prévisionnel, un tableau de financement en même temps que le bilan annuel et un plan de financement prévisionnel.

Le décret en Conseil d'Etat ci-dessus mentionné précise la périodicité, les délais et les modalités d'établissement de ces documents.

Pour la détermination du nombre des salariés, sont assimilés aux salariés de la société, ceux des sociétés, quelle que soit leur forme, dont elle détient directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

#### Article L232-3

Dans les sociétés anonymes, les documents visés à l'article L. 232-2 sont analysés dans des rapports écrits sur l'évolution de la société, établis par le conseil d'administration ou le directoire. Les documents et rapports sont communiqués simultanément au conseil de surveillance, au commissaire aux comptes et au comité d'entreprise.

En cas de non-observation des dispositions de l'article L. 232-2 et de l'alinéa précédent, ou si les informations données dans les rapports visés à l'alinéa précédent appellent des observations de sa part, le commissaire aux comptes le signale dans un rapport au conseil d'administration ou au directoire, selon le cas. Le rapport du commissaire aux comptes est communiqué simultanément au comité d'entreprise. Il est donné connaissance de ce rapport à la prochaine assemblée générale.

#### Article L232-4

Dans les sociétés autres que les sociétés anonymes, les rapports prévus à l'article L. 232-3 sont établis par les gérants qui les communiquent au commissaire aux comptes, au comité d'entreprise et, le cas échéant, au

conseil de surveillance lorsqu'il est institué dans ces sociétés.

En cas de non-observation des dispositions de l'article L. 232-2 et de l'alinéa précédent, ou si les informations données dans les rapports visés à l'alinéa précédent appellent des observations de sa part, le commissaire aux comptes le signale dans un rapport au gérant ou dans le rapport annuel. Il peut demander que son rapport soit adressé aux associés ou qu'il en soit donné connaissance à l'assemblée des associés. Ce rapport est communiqué au comité d'entreprise.

## **Code monétaire et financier (Partie Législative)**

### Article L512-82

Dans chaque caisse régionale ou union, un commissaire aux comptes est élu par l'assemblée générale pour une durée de trois exercices. Il doit être choisi sur la liste des commissaires de sociétés prévue à l'article L. 225-219 du code de commerce et conformément aux dispositions de l'article L. 511-38. Son mandat est renouvelable.

Le commissaire aux comptes certifie, sous sa responsabilité, la régularité et la sincérité du compte d'exploitation générale, du compte de pertes et profits et du bilan.

Il a pour mission permanente de vérifier les livres et de contrôler la régularité et la sincérité des informations données aux sociétaires. Il dresse un rapport annuel qui est porté à la connaissance du conseil d'administration et du directeur avant d'être présenté à l'assemblée générale. Il est convoqué à la réunion du conseil d'administration, qui arrête les comptes de l'exercice écoulé, ainsi qu'à toutes les assemblées générales.

## **1.6 Du Rapport annuel au Mot du président**

Le RA est le cadre dans lequel est situé notre objet d'étude principal qui est le Mot du président. Dans notre approche, il est essentiel de bien placer cet objet dans son cadre avec toutes les déterminations que cela entraîne ainsi que toutes les conséquences inhérentes du point de vue des liens référentiels existants entre les deux et le contexte externe au document qu'il s'agisse de l'entreprise elle-même ou de la branche ou d'une grande partie du monde économique, médias compris.

Après cette partie descriptive du Rapport annuel et de quelques généralités sur la loi en vigueur régissant de tels documents, et l'indication de quelques études effectuées dans le passé, nous allons maintenant produire une

première étude qui sera l'analyse compositionnelle du Rapport annuel de L'Oréal. L'apport nouveau ici est de tester la théorie de la *polyphonie* scandinave.

## ***2. Analyse compositionnelle et propositionnelle : approches informationnelle, argumentative, topicale et polyphonique. Etude d'un cas : L'Oréal – analyse du message du P-d.g***<sup>88</sup>

Le travail présenté ici est celui d'une analyse textuelle inspirée des travaux de J-M. Adam et du groupe de la ScaPoLine (la théorie scandinave de la polyphonie linguistique). Le corpus utilisé est un texte représentant le *Mot du président* pris dans le Rapport annuel de L'Oréal pour l'année 2001. Notre travail nous a permis de constater qu'il était possible et constructif de marier les deux réflexions et surtout de révéler l'importance de la prise en considération du niveau énonciatif pour éclairer cette structure des choix du locuteur-énonciateur (pour une définition : cf. Nølke ; 2004 : 30). Notre objectif ici est d'établir un *plan de texte* ancré sur les différents points de vue (pdv) existants. Nous pourrions ainsi constater que le plan du texte ne peut pas être pris en compte simplement de façon linéaire.

### **Introduction**

Dans le travail présent nous allons, en analysant une partie d'un texte, effectuer son découpage en propositions simples et complexes. Nous allons nous inspirer à la fois des travaux de J-M. Adam (Cf. 1992, 1999, 2005) sur les questions d'Analyse textuelle et sur les travaux du groupe la ScaPoLine (2001)<sup>89</sup> sur l'approche polyphonique. Ceci nous permettra d'ailleurs de comparer deux méthodes d'analyse. L'analyse présentée ci-dessous n'est que celle de la première partie du texte (Cf. en annexe et xxx).

### **2.1 Texte et plan de texte**<sup>90</sup>

Le *Mot du président* dans le Rapport annuel 2001 de l'Oréal occupe les toutes premières places du rapport (ci-après noté RA). Placé en début après le sommaire et l'indication des noms des membres du Conseil d'administration, il est long de quatre pages, ce qui est assez important – celui de 2003 par ex. ne fait que deux pages, et surtout comparé à d'autres

---

<sup>88</sup> Cet article a été présenté au Congrès des Romanistes scandinaves en 2005 à København. Thème dirigé par Kjersti Fløttum.

<sup>89</sup> Surtout les travaux de Nølke et Fløttum.

<sup>90</sup> Cf. pour une présentation de cette notion, JM. Adam, 2005/2008/2011.

sociétés où il peut même être totalement absent et où le contenu peut même être intégré ailleurs<sup>91</sup> dans le rapport.

Point commun avec l'article de presse, l'information importante est donnée en premier. On commence en quelque sorte par la conclusion, surtout si elle est positive comme c'est le cas ici. Ensuite on va apporter des preuves et des explications sur ce résultat. Ceci est sans doute un plan de texte assez fréquent pour les textes de communication qui souhaitent atteindre leur cible rapidement. Cependant nous constatons une assez grande variation entre les différents RA.

A première vue, dans son ensemble ce texte est construit de la façon suivante : en premier lieu on trouve bien sûr le titre principal, que nous dénommerons *hypertitre*, par besoin de démultiplication de la structure en plusieurs niveaux, suivi sur la gauche d'une photo du PDG avec en dessous un texte entre guillemets, sorte de paraphrase de l'essentiel du message à communiquer. Sur la droite commence le texte du message avec un premier titre principal, que nous dénommerons donc simplement titre, suivi de dix paragraphes. Vient ensuite un nouveau titre suivi lui de vingt-six paragraphes le plus souvent très courts. Enfin le texte se termine par la signature du PDG (voir figure 1).

La photo – ici celle du P-Dg Lindsay Owen-Jones – n'apporte pas réellement d'informations décisives pour aider à l'interprétation du texte ou l'orienter et ne donc peut pas être considérée sous l'angle de la *modalité* (CF. Kress & Leeuwen, 1996), sauf à dire que cette photo nous informe sur un P-Dg relativement jeune, souriant et tendu<sup>92</sup> et qu'il occupe bien sûr une place hiérarchique privilégiée. Quant à la paraphrase sous la photo elle est tout simplement une reformulation explicative de l'hypertitre. Nous avons là en un énoncé mis en exergue le sens total que nous devons comprendre pour l'ensemble du texte.

## 2.2 Un premier découpage

### 2.2.1 Paragraphes

Qu'est-ce qu'un paragraphe ? Ici, ce que nous dénommons ainsi correspond à un saut de ligne, une démarcation visuelle voulue par l'auteur ; souvent il ne représentera guère qu'une ligne, constitué d'une simple phrase. Certains paragraphes sont précédés d'un sous-titre, d'autres non, mais ces derniers

---

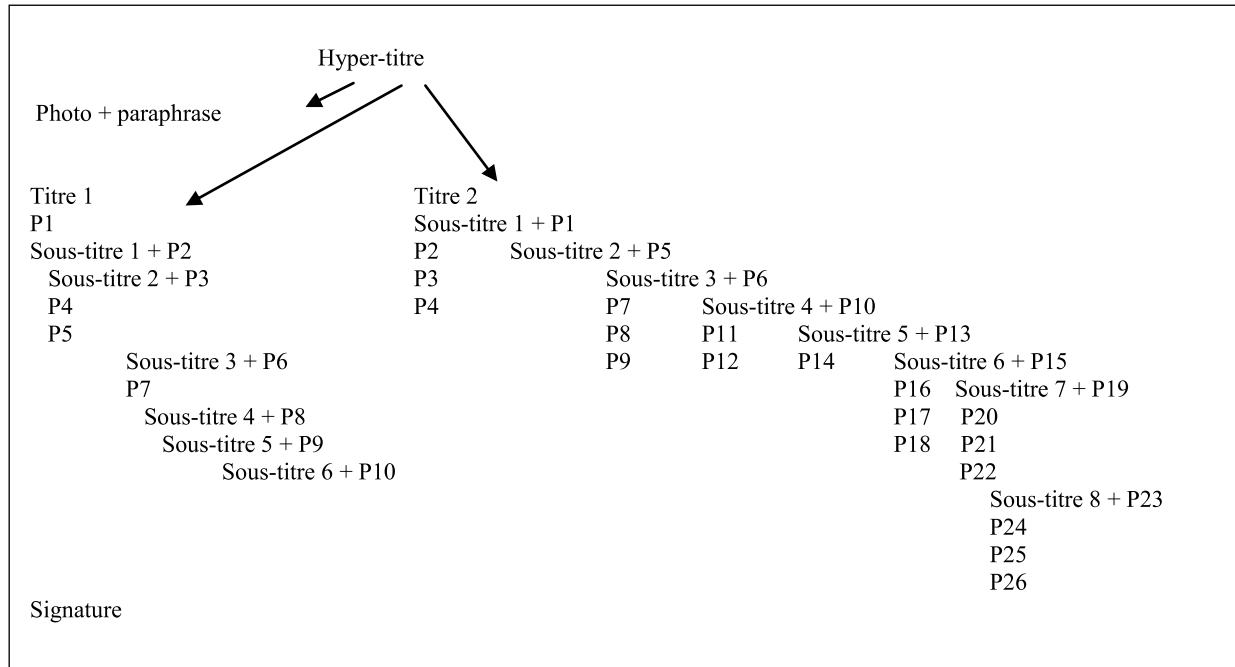
<sup>91</sup> C'est le cas par ex. pour les Rapports annuels d'Air France ou encore de Renault en 2001.

<sup>92</sup> C'est en tout cas l'impression (subjective) que j'ai – ou alors il doit être un peu fatigué.



sont bien sûr placés linéairement en dessous d'un sous-titre alors commun à plusieurs paragraphes.

Tableau 1 : Découpage en paragraphes



Ceci est un premier découpage, de surface, qui peut correspondre à un premier *plan de texte* (Cf. Adam, 1999) établi à partir du découpage en paragraphes. Nous y reviendrons plus loin pour préciser et revoir cette configuration quand nous aurons pratiqué une analyse plus fine.

### 2.2.2 L'hypertitre : « De la croissance qui dure à la croissance durable »

C'est tout un programme, et aussi un joli jeu de mots. Rappelons qu'Oréal est une société qui connaît un succès commercial et financier depuis plusieurs années avec une croissance de son chiffre d'affaires de plusieurs pour cents, avec un pourcentage à deux chiffres suivant les années. L'Oréal est le groupe français actuellement en tête de sa branche au niveau mondial. L'énoncé a deux parties opposées l'une à l'autre par les prépositions 'de' et 'à'. On indique ainsi un passage d'une situation à une autre. Mais au niveau de la signification on peut pourtant penser qu'il n'y a pas d'écart important ; en effet, une croissance 'qui dure' est sémantiquement équivalente à une croissance 'durable'. On indique en effet que la société est dans une situation où la croissance du chiffre d'affaires reste positive. D'un point de vue temporel on peut toutefois ajouter qu'il y a possibilité de comprendre des significations légèrement différentes: l'emploi du verbe au

présent de l'indicatif peut sous-tendre la possibilité qu'à l'avenir cette croissance puisse s'arrêter, tandis que l'adjectif 'durable' lui sous-tendrait une valeur de continuité quasi infinie. Mais ce n'est pas là le seul sens de cet énoncé ni sans doute le seul recherché par son auteur car le mot 'durable' est devenu à la mode ces dernières années depuis la mise en route de politiques environnementales nationales et internationales où l'on souligne le besoin d'un développement économique *durable*, traduction plus ou moins heureuse du norvégien<sup>93</sup> 'bærekraftig' traduit lui-même par l'anglais 'sustainable'. C'est dans ce contexte qu'il faut interpréter ce titre, et ceci souligne aussi bien le fait qu'une analyse linguistique se doit d'être effectuée en contexte, en tout cas si le sens réel et total de l'énoncé est l'objectif de l'analyse. Dans ce titre, il y a donc en réalité l'affirmation de toute une vision et tout un programme de travail. L'Oréal ne doit pas seulement rechercher le succès à court terme d'année en année ('qui dure') mais ce profit doit être basé sur des solutions qui prennent en compte des attentes du public au niveau de la santé et de l'environnement dans le long terme ('durable').

L'emploi du terme *hypertitre* est ici justifié par le fait que ce titre est présenté graphiquement comme séparé du reste du texte, en gros caractères (voir l'original en annexe). Nous retrouvons ici un des procédés utilisés dans l'article de presse : un titre accrocheur. On pourrait aussi parler ici d'effet de style recherché, signe d'une certaine qualité aussi au niveau de la communication. De plus, nous avons choisi cette appellation pour bien souligner le fait que le texte peut être découpé en plusieurs parties mais que leurs analyses doivent être effectuées dans le cadre de l'ensemble sémantique délimité par l'hypertitre.

### 2.2.3 Titres

Nous avons choisi de parler de titres car chaque titre et son sous-ensemble de paragraphes forment un tout et auraient tout aussi bien pu représenter un texte complet. Le premier titre prend toute son importance quand il est ouvert par '2001' suivi de deux points. Il est effectué une énonciation qui est une affirmation des bons résultats de l'Oréal. La société peut être fière d'un si beau palmarès et ne s'en cache pas d'ailleurs ; deux informations soulignent l'exploit : « 17<sup>e</sup> année » et « croissance à deux chiffres ». Qu'ajouter de plus alors ? Cela a de quoi satisfaire les actionnaires de L'Oréal. Avec ce titre nous retrouvons encore un exemple d'un style journalistique avec effet publicitaire évident : des titres frappants, faciles à retenir, recherche de formulation jouant sur les mots.

Le titre suivant est sans trop de surprise centré sur l'avenir. De façon assez classique pour le genre considéré, dans un premier temps, on focalise

---

<sup>93</sup> L'expression a été lancée par Gro Harlem Brundtland à l'époque directrice de la Commission pour l'environnement aux Nations Unies (1983-1987).

sur les résultats de l'exercice présenté ; puis, dans un second temps, on indique une vision d'avenir qui bien sûr va permettre de conserver une croissance des revenus de la société. Ce second titre le souligne bien avec deux idées liées entre elles à cet effet : « une vision stratégique » et « de nouvelles années de croissance ».

## **2.3 Deuxième analyse**

Nous allons effectuer une comparaison de deux méthodes d'analyse.

### ***2.3.1 Analyse de la 1<sup>ère</sup> partie : le 1<sup>er</sup> paragraphe***

Nous présenterons d'abord une analyse informationnelle et argumentative avant d'y appliquer le modèle séquentiel d'Adam.

§ 1 « Les nombreux succès des produits et la forte dynamique de la croissance internationale ont compensé les perturbations dues à la dégradation de la conjoncture mondiale et aux événements tragiques du 11 septembre. La forte croissance interne, la rapide intégration des acquisitions et une nouvelle amélioration des marges ont permis de réaliser une très belle année. »

Le premier paragraphe est assez simple du point de vue topical tout en ayant une organisation complexe. Il est surmonté du premier titre :

Titre-topique de la 1<sup>ère</sup> partie : « croissance à deux chiffres »

L'information présentée dans ce premier paragraphe est la suivante :

1. causes

- a) nombreux succès
- b) forte dynamique
- c) forte croissance
- d) rapide intégration
- e) nouvelle amélioration des marges

2. conséquence

- f) réalisation d'une très belle année

Si l'on regarde plus dans le détail on verra que ce paragraphe est en réalité très construit. Il est constitué de deux phrases dont la première surtout pose problème. Elle contient en effet deux éléments qui topiquement s'opposent. Il n'y a pas ici une prédication classique où une information nouvelle est apportée dans un propos au topique introduit. Le verbe 'compenser' indique en effet un rééquilibrage entre deux phénomènes qui s'opposent. D'un côté il est signalé un effet négatif dû à la 'conjoncture mondiale' et aux 'événements du 11 septembre', et de l'autre donc 'les nombreux

succès'. En fait, on a ici un passage plutôt argumentatif car deux thèses – ou deux points de vue<sup>94</sup> - s'opposent sur le modèle '*p* mais (grâce à) *q* donc *r*', ici d'ailleurs sous une forme inversée 'grâce à *q* bien que *p*, donc non-*r*'.

Grâce à *q* : « les nombreux succès + la forte dynamique »

Bien que *p* : « dégradation de la conjoncture + événements du 11 septembre »

Donc (malgré tout) non-*r* : « ont compensé »

Indirectement, il est fait référence et réponse au titre qui affirmait la croissance. C'est maintenant chose démontrée. Ici on a non-*r* car il y a contradiction : *r* aurait été que les événements ont entraîné une baisse de la croissance, c'est-à-dire : *p* donc *r*.

Chaque proposition argumentative peut en outre se décomposer en unités plus petites.

Ainsi l'on a, dans l'ordre d'apparition, et en recomposant les parties elliptiques (en italique sont présentés les rajouts de propositions elliptiques sous-entendues) :

- a) 'les produits *ont connu* de nombreux succès'
- b) 'la croissance internationale *a connu* une forte dynamique'
- c) '*cela* a compensé les perturbations'
- d) '(qui) *elles sont* dues à la dégradation de la conjoncture mondiale'
- e) 'les événements du 11 septembre *sont une dégradation* tragique'

La structure de la séquence argumentative apparaît maintenant clairement :

thèse : *p* [d, e] – antithèse : mais *q* [a, b] – donc non-*r* [c]

L'argumentation de cette phrase nous est présentée textuellement ainsi :

antithèse bien que : *q* [a, b] – quand même : non-*r* [c, d] – puisque

thèse : *p* [e, f]

C'est donc une phrase très construite que nous avons ici et qui dévoile un locuteur dominant parfaitement les techniques d'expression. Le but est clair ; la phrase doit s'achever sur la thèse défendue. Autre constatation, on peut remarquer aussi un phénomène langagier assez intéressant qui est celui de l'emploi de propositions binômes. La tendance assez fréquente de certains locuteurs à rajouter un « et +... » est présente ici aussi.

---

<sup>94</sup> Ce ne sont pas en effet des thèses au sens strict du terme, mais plutôt des informations encadrant la situation. Elles peuvent aussi être considérées comme des points de vue comme nous le verrons plus loin.

La deuxième phrase est plus simple, elle est décomposable en une seule proposition et fonctionne aussi comme conclusion au paragraphe avec un retour sur le titre-thème :

« la forte croissance interne ++ réaliser une très belle année »

Elle peut toutefois se sous-décomposer en plusieurs propositions coordonnées de rang inférieur :

- a) « grâce à une forte croissance interne »
- b) « grâce à une rapide intégration des acquisitions »
- c) « grâce à une amélioration des marges »
- d) « cela permet une très belle année 2001 »

Cette proposition qui est une affirmation de faits chiffrables fonctionne aussi comme une proposition argumentative binaire où l'antithèse serait elliptique. Nous avons : car  $p$  – donc  $r$ .

Constatons aussi que la version étayée de l'analyse de cette phrase n'apporte pas réellement d'information nouvelle et pertinente à notre recherche de structure et d'organisation du discours.

Si l'on considère maintenant l'ensemble du paragraphe, la question du type de séquence se pose. On pourrait y voir un texte de type explicatif « pourquoi cette croissance ? » ou même de type descriptif « voici cette croissance ! ». Ce problème est fréquent dans les textes spécialisés où souvent on recherche une présentation qui se veut objective et indiscutable. On peut y voir encore une séquence argumentative : thèse – antithèse – conclusion. L'analyse que nous avons faite des propositions semble faire pencher la balance du côté de l'argumentation. Même si le phénomène bien connu de vouloir écrire un texte neutre, objectif, de vouloir présenter des résultats – sans états d'âme -, de rechercher une présentation pédagogique – explicative, est bien présent ; il y a tout de même un besoin net de se justifier, de défendre un résultat. Ironie de la situation, on défend ici un résultat positif, presque en s'excusant de ce fait. Les deux phrases disent en réalité un peu la même chose et les propos tenus peuvent être regroupés d'une autre façon comme nous le voyons ici :

1) arguments pour<sup>95</sup> :

a1 + b1 + a2 + b2 + c2

2) arguments contre :

d1 + e1

3) conclusion :

c1 + d2

---

<sup>95</sup> Je reprends maintenant les lettres utilisées dans le découpage précédent en y rajoutant simplement un '1' et un '2' pour indiquer la phrase en question.

Finalement nous nous retrouvons avec un schéma séquentiel ternaire classique où chaque macro-proposition rassemble des propositions présentes dans les deux phrases mais de façon non-linéaire.<sup>96</sup>

macro-propositions	Propositions retenues
Pa1 (thèse) :	[a1 + b1 + a2 + b2 + c2] + c1
Pa2 (antithèse):	[d1 + e1]
Pa3 (conclusion) :	[d2]

Mais cette séquence, si séquence il y a, s'arrête-elle là ? Ici se pose donc la question très difficile des limites des séquences car celles-ci peuvent très bien dépasser le découpage en paragraphe. Nous avons par ailleurs proposé (voir au chap. 2) que l'unité séquentielle doit se fonder aussi sur une unité et cohésion thématique.

Le découpage en paragraphes de ce texte est très fort et très marqué. L'utilisation de sous-titres, pour pratiquement chaque paragraphe dégage une impression d'un texte éclaté et empêche l'apparition de séquences textuelles clivées sur plusieurs paragraphes, en tout cas pour le début du texte et au premier abord. Nous allons y revenir plus loin.

### ***2.3.2 Approche polyphonique***<sup>97</sup>

Maintenant je vais reprendre cette analyse dans une approche polyphonique, en ne voyant dans ce paragraphe non pas une suite argumentative, mais plutôt la juxtaposition de différents points de vue. Ce paragraphe se prête-t-il à ce type d'analyse ? On peut se le demander et on peut poser la question d'une possible application à tout genre textuel. La recherche des pdv peut s'effectuer même en l'absence de marqueurs linguistiques, mais du fait d'une interprétation contextualisée (Nølke 2009).

Ici le locuteur de l'énonciation est extérieur, mais chaque partie de l'énoncé sous-entend certaines causes et conséquences, voire son contraire. Il y a donc des points de vue qui s'opposent.<sup>98</sup> Ce premier paragraphe est constitué de deux phrases. Dans la première phrase s'articule autour du verbe 'compenser' deux points de vue opposés qui semblent ainsi créer une espèce d'équilibre.

---

<sup>96</sup> Il y a ici aussi un phénomène intéressant de recherche par l'écrivain de briser le diktat de la linéarité de l'écriture. C'est aussi vouloir faire preuve de sa bonne maîtrise du langage.

<sup>97</sup> Les tenants de la théorie ont jusqu'à présent été surtout préoccupés par les textes littéraires depuis Bakhtine. De Ducrot à Nølke et Fløttum aujourd'hui l'intérêt se porte aussi à des textes factuels. Fløttum a d'ailleurs proposé une méthode d'analyse en trois étapes comparable à notre pratique (Cf. nr II 2000).

<sup>98</sup> En outre il est difficile de considérer ce seul paragraphe comme constituant une séquence prototypique complète et il pourrait être judicieux de le considérer comme une simple période, en suivant en cela Adam (2005). Voir au chapitre 5 notre discussion sur cette notion que nous rejetons.

pdv<sub>1</sub> :

pdv<sub>1</sub>' - la dégradation de la conjoncture

pdv<sub>1</sub>' - et le 11 septembre (apportent des résultats négatifs)

pdv<sub>2</sub> :

pdv<sub>2</sub>' - les nombreux succès

pdv<sub>2</sub>' - et la forte dynamique (apportent des résultats positifs)

(l'ensemble) pdv<sub>3</sub> = pdv<sub>2</sub> compense pdv<sub>1</sub> (phénomène d'équilibrage)

Le pdv<sub>1</sub> aurait pu entraîner un pdv<sub>x</sub> qui logiquement présenterait de mauvais résultats.

On pourrait se poser la question de 'qui parle ici ?'. Le texte est formulé sans locuteur présent dans la phrase. Nous sommes en présence d'une affirmation qui semble s'énoncer elle-même. Nous savons toutefois que l'auteur (officiel) et signataire du texte est le P-Dg de l'Oréal. Il y a comme un refus conséquent d'affirmer sa responsabilité textuelle, et ceci tout au long du texte. C'est ce que l'on peut considérer aussi avec Ducrot (1984) comme faisant partie du statut pragmatique des nominalisations.

« Je dirais maintenant que le propre de la nominalisation est de faire apparaître un énonciateur, auquel le locuteur n'est pas assimilé, mais qui est assimilé à une voix collective, à un ON. (1984 : 232) »<sup>99</sup>

On retrouvera seulement à quelques endroits des marques explicites de la personne, telles celle de 'nous, nos, notre' et le plus souvent il sera question 'du groupe'. Sinon ce sont en règle générale les topiques, les objets du discours, ce dont on parle, qui occupent la place du sujet grammatical. Ceci procure à l'ensemble des énoncés une allure objective que l'auteur recherche sans aucun doute et dont il semble même en être passé maître tant les formulations sont réussies. C'est ce que Rabatel dénomme encore la *désinscription* énonciative.<sup>100</sup>

Les points de vue apparaissent donc ici sans *énonciateur affiché* ; on considère qu'il s'agit sans doute de choses connues de tous – ou presque ; c'est donc la voix de la *doxa*, d'une opinion générale, des voix collectives. En fait il y a une certaine forme de manipulation, car si le pdv<sub>2</sub> est un fait admis par tous, le pdv<sub>1</sub> resterait à être démontré. Toutefois, on peut penser qu'il y a de fortes chances pour que celui-ci soit exact car il peut être concrétisé par des résultats chiffrés. On remarquera donc que pour le pdv<sub>2</sub> le locuteur est *externe* à l'entreprise tandis que pour pdv<sub>1</sub> il est sinon le P-

<sup>99</sup> On peut penser aussi aux analyses proposées par la ScaPoLine sur les questions de locuteur (LOC) et êtres discursifs (ê-d).

<sup>100</sup> Je cite Rabatel: « (...) il s'ensuit que la mise en discours cherche à masquer le mouvement subjectif de la critique par l'imposition d'un point de vue (personnel) qui se donne une apparence d'objectivité par le biais notamment de la désinscription énonciative, du retranchement de L1/E1 derrière la multiplication de sources énonçantes ou de l'énonciation sentencieuse. » (p 19, in *Langages*, n° 156, 2004)

Dg lui-même en tout cas un locuteur connaisseur de l'entreprise et donc plutôt *interne* à celle-ci.

La deuxième phrase a une construction similaire à la première sauf que deux points de vue différents ne s'y opposent pas. Ici la forme est plutôt celle d'une affirmation basée sur un lien cause – conséquence. En prenant en compte la théorie développée par Nølke/Olsen (sept. 2000), on doit admettre que nous sommes en présence d'un seul point de vue et qui émane donc d'une même source. Mais ce point de vue complexe peut se décomposer en une série de plusieurs points de vue simples.

pdv<sub>4</sub> (un ensemble de raisons) a permis une belle année 2001

L'ensemble de raisons peut se décomposer ainsi en pdv simples:

pdv<sub>4'</sub> – forte croissance interne (a un effet positif)

pdv<sub>4''</sub> – rapide intégration des acquisitions (a un effet positif)

pdv<sub>4'''</sub> – amélioration des marges (a un effet positif)

Pour l'ensemble du paragraphe nous constatons que nous avons en réalité un point de vue dominant, un pdv<sub>Ω</sub> qui se retrouve en pdv<sub>3</sub> et pdv<sub>4</sub>. C'est le même pdv que nous retrouvons dans l'ensemble du paragraphe sauf pour le pdv<sub>2</sub> qui contredit l'opinion dominante, mais qui ne fait, par contraste, que souligner encore plus la bonne performance de l'entreprise. Si on voulait transcrire schématiquement les pdv de ce paragraphe en une formule on pourrait le faire ainsi :

$$\text{pdv}_{\Omega} = [ \text{pdv}_3 (\text{pdv}_1 - \text{pdv}_2 ) + \text{pdv}_4 ]$$

Pdv qui pourrait être opposé à son contraire – réalité virtuelle, mais plausible de l'échec et non le succès et qui serait le suivant :

$$\text{pdv}_{\theta} = [ (\text{pdv}_1 + \text{pdv}_x + \text{pdv}_y )$$

où

pdv<sub>x</sub> serait l'affirmation de l'échec

pdv<sub>y</sub> serait l'exemplification concrète de cet échec

Le premier paragraphe fonctionne aussi comme une introduction à ce qui suit. C'est assez évident quand on remarque que les mêmes topiques reviennent par la suite et de façon souvent explicite en tant que sous-titres des paragraphes suivants. Ainsi dans le second paragraphe on explicite la question des produits (a1) et dans le troisième celle de la croissance (b1). De même pour les deux paragraphes suivants où on retrouve les topiques présents de la deuxième phrase avec b2 (3<sup>ème</sup> paragraphe) et c2 (4<sup>ème</sup> paragraphe). Notons que la proposition a2 n'est pas reprise. Il apparaît que nous avons /tout un ensemble construit et étroitement lié thématiquement,



ce que nous montrerons par la suite dans un nouveau plan du texte (Cf. infra tableaux 2 et 3).

### 2.3.3 Analyse des paragraphes suivants

« Innovation des marques » = p<sub>dv2</sub>' - 2<sup>ème</sup> paragraphe

Ce qui est très intéressant pour presque l'ensemble des paragraphes suivants, est qu'ils reprennent et développent les thèmes présentés dans le premier. Dans le second paragraphe nous trouvons donc un sous-titre-topique : « Innovation des marques » qui renvoie à la 1<sup>ère</sup> phrase et au 1<sup>er</sup> pdv du 1<sup>er</sup> paragraphe.

Le paragraphe est composé de deux phrases lui aussi. La première a deux parties, l'une est une première proposition détachée explicative, l'autre est une proposition énumérative.

a1) « la recherche a appuyé *nos marques* »

b1) « nos marques ont lancé des produits : x, y, z » (ceci grâce à la recherche)

La deuxième phrase est celle qui reprend explicitement le topique 'innovation' le présentant comme une anaphore englobante. Elle contient aussi deux propositions :

a2) « ces innovations ont séduit de nouveaux consommateurs (exemplification : x, y, z) »

b2) « (*elles* permettent) de se déployer sur de nouveaux marchés »

Remarquons au passage que jusqu'à présent toutes nos phrases sont construites sur un modèle binaire. A tel point que pour la première phrase du deuxième paragraphe, l'auteur rajoute une proposition détachée pour conserver ce modèle. On retrouve ici aussi un lien logique voulu de cause à effet : on a une recherche de nouveaux produits, donc de nouveaux clients et aussi de nouveaux marchés. Mais ces propositions sont-elles argumentatives ou non ? Je dirais non car nous avons comme noyau central du paragraphe, à l'intérieur du topique non pas des résultats à défendre face à une possible critique, mais un objet, des produits nouveaux qui explique ce succès. La conclusion pourrait être alors que nos propositions font plutôt partie d'une séquence descriptive, voire même explicative. On répond à la question du QUOI, de quoi parle-t-on, mais aussi indirectement à celle de savoir POURQUOI ce succès. Encore une fois, nous constatons la difficulté à pouvoir déterminer le type.

Mis à part la première proposition détachée, les autres sont liées linéairement, l'une devant précéder forcément l'autre.

Ce paragraphe peut être présenté ainsi :

macro-propositions	Propositions	Propos
P0 (prop. indépendante)	[a1]	Elle apporte un soutien
P1 (énumération)	[b1]	Liste de produits
P2 (reformulation, 'ces')	[a2, b2]	Ouverture d'horizon

« *Dynamique de croissance internationale* » = pdv2'' - 3<sup>ème</sup> paragraphe

Les trois paragraphes suivants sont placés sous ce sous-titre. Nous allons donc choisir de les considérer comme un ensemble suivant en cela l'instruction textuelle donnée.

Celui-ci reprend le topique de b1 de la 1<sup>ère</sup> phrase (croissance), on le retrouve d'ailleurs dans le sous-titre aussi. Il est plus long que les précédents avec ses six phrases. Il présente la situation dans différents marchés, sa structuration est explicitée à l'aide de connecteurs.

On revient aux difficultés conjoncturelles et au fait que le groupe a connu des difficultés aux USA. Il y a ici aussi une forme d'argumentation, même si elle n'est pas celle des canons classiques puisqu'il s'agit d'une argumentation autour d'une situation. Ici c'est le topique de 'croissance' qui est présenté avec une opposition entre situations américaine et européenne dans le contexte des difficultés connues.

a1 « (Elles – les difficultés) se traduire par/ ralentissement croissance/ aux USA »

b1 « QUI - difficultés de 2001 » (sub. incise de a1)

c1 « (après) progressions des dernières années »

a2 « MAIS, croissance vigoureuse en Europe »

b2 « + suite : marché historique

c2 « + suite : positions déjà très solides »

Ce paragraphe démontre que malgré la crise de 2001 la croissance est toujours bonne grâce aux marchés européens. Ceci donne :

Prémisse-argument : crise en 2001 – aux USA

1<sup>ère</sup> conclusion implicite : baisse de la croissance, résultat négatif

Contre-argument : (mais) croissance en Europe vigoureuse

2<sup>ème</sup> conclusion implicite : résultat positif

Cette séquence peut être présentée ainsi :

macro-propositions	Propositions	Propos
Pa1 (information)	[a1, b1]	Difficultés rencontrées
Pa2 (DONC)	[Ø, implicite]	Baisse de la croissance
Pa3 (MAIS)	[a2]	Croissance en Europe
Pa4 ( <i>non-Pa2</i> / ALORS)	[Ø, sous-entendue]	Bons résultats

- 4<sup>ème</sup> paragraphe

Le paragraphe suivant est une suite directe du précédent et il ne comporte d'ailleurs pas de sous-titre dédié. Le locuteur (ou énonciateur principal) souhaite donc l'intégrer au sous-titre précédent. Est-il réellement une séquence autonome ? Cette partie est en fait non nécessaire à la composition du texte. De plus, parlant de marchés, elle est une suite liée entièrement au passage précédent où l'on a eu des informations sur les marchés américain et européen. Maintenant il est question des marchés émergents.

a3 « QUANT aux – nouveaux marchés progression continue »

b3 « QUI – 1/5 des ventes » (sub. incise de a3)

c3 « ET tire la croissance du groupe »

d3 Exemplification : « en Russie + 53% »

e3 « (mais AUSSI) en Chine + 23% » + Brésil, etc. »

f3 « CES (nouveaux marchés) confirment leur potentiel »

<1> Nouveaux marchés = 1/5 des ventes

<2> (Ils) continuer progression

<2'> Exemplification : Russie + 53%

<2''> Aussi : Chine + 23%, Brésil + 29%, Thaïlande + 34%, Inde + 23%

<3> (Ils) confirmer leur potentiel

Notons au passage que dans toute cette partie où l'on indique les fortes croissances en terme de volume et de 'potentiel', il n'est jamais question de leur croissance en valeur. L'indication '1/5 des ventes' souligne bien que là n'est pas le lieu où trouver l'explication du bon résultat.

- 5<sup>ème</sup> paragraphe

La question se repose aussi avec le paragraphe suivant. En fait, on remarque que les trois paragraphes placés sous le même sous-titre forment un tout car ils apportent de nouvelles informations à un même topique, celui de la croissance. Le troisième fonctionne comme une conclusion à

l'ensemble, mais c'est une conclusion explicative qui apporte des raisons qui permettent de mieux comprendre la situation décrite précédemment.

- <1> Le groupe/ avoir/ meilleur équilibre des activités + complément
- <1'> exemplification : métiers, distribution, présence géographique
- <2> cela/ constituer/ un atout
- <3> cela/ permettre/ faire face aux difficultés

On retrouve ici en fin de paragraphe le topique des difficultés par lequel commençait toute cette partie dès sa première séquence.

Ce cinquième paragraphe répond à un POURQUOI ; il correspondrait donc plutôt à une séquence explicative.

macro-propositions	Propositions	Types
Pe0 (PARCE QUE)	[2, 3]	situation-conclusion
Pe1 (POURQUOI)	[Ø, elliptique]	question
Pe2	[1, 1']	raisons explicatives

On constate que l'ordre réel des propositions est inverse de celui des macro-propositions, situation comparable à la première séquence argumentative.

Si on reprend maintenant l'ensemble de ce passage que le locuteur a placé sous le même sous-titre « Dynamique de croissance internationale », on peut revoir la fonction de chaque paragraphe-séquence de cet ensemble.<sup>101</sup>

Séquences	Fonctions
SeqArg1	Introduire la problématique : opposition difficultés et croissance dans les marchés américain et européen = pdv1 et pdv2
SeqDes2	Elargissement : autres marchés ; Russie, Chine, etc. ; indiquer leur potentiel = pdv1''' exemplification du pdv1 (forte croissance internationale)
SeqExp3 et présence	Conclure : l'équilibre du groupe ; activités, distribution

<sup>101</sup> Nous essayons d'appliquer le modèle séquentiel d'Adam. Nous y reviendrons par la suite dans une autre approche et avec d'autres solutions. Voir au chapitre 5 et ici-même dans la partie 4.

La tentation est forte de choisir de parler ici d'une 'hyper-séquence' composée de trois séquences, la deuxième pouvant être d'ailleurs considérée comme une sous-séquence de la première.

Peut-être que l'approche polyphonique peut nous aider à résoudre ce problème. Comme indiqué précédemment le premier paragraphe fonctionne comme le chapeau d'un article de presse, à la fois comme introduction et comme conclusion. Les sept paragraphes suivants, certains avec sous-titre, reprennent et développent chaque topique introduit dans ce paragraphe. Les points de vue présents dans le premier paragraphe vont donc se répartir de façon logique dans chaque paragraphe attiré. Ainsi le pdv2' va se retrouver au §2 et le pdv2'' au §3.

« *Intégration rapide des acquisitions* » = pdv4'' - 6<sup>ème</sup> §

Sous ce sous-titre, nous allons retrouver deux paragraphes.

Le paragraphe six introduit par un sous-titre, correspond au pdv4'' du 1<sup>er</sup> paragraphe. Ce pdv peut en fait se décomposer en deux propos : le rachat qui est traité dans ce paragraphe, et la rapide intégration traitée au paragraphe suivant. Il est question donc ici des rachats effectués par la groupe. Toute l'information est rapportée au 'groupe'. L'énonciateur est absent ; le groupe est présenté comme l'agent responsable dans un énoncé qui se veut descriptif.

- 7<sup>ème</sup> §

A la suite du paragraphe précédent, il est précisé ici la stratégie d'intégration suivie, et son succès. Ici aussi, alors qu'ils sont en réalité les objets d'une action de prise en main, ils sont placés en position sujet dans les phrases. L'emploi de la forme verbale passive souligne cela. Ici aussi donc le texte se veut descriptif.

« *Nouvelle amélioration des marges* » = pdv4''' - 8<sup>ème</sup> §

Ici, un seul paragraphe suit ce sous-titre. Il précède deux paragraphes qui vont introduire des informations nouvelles. Le sous-titre de ce paragraphe correspond au pdv4''' du 1<sup>er</sup> paragraphe : l'amélioration des marges.

« *Succès de Sanofi-Synthélabo* » = pdv5 - 9<sup>ème</sup> §

Ici le changement d'unité sémantique est marqué par la présence du connecteur 'par ailleurs'. Il indique clairement que nous passons à autre

chose, à un nouveau topique, tout en étant un paragraphe très court. Il est ici fait référence au succès d'une nouvelle société issue d'un regroupement de deux laboratoires. Ce nouveau topique non introduit au 1<sup>er</sup> paragraphe est un exemple spécifique qui a comme fonction d'ajouter une nouvelle information sur la bonne santé de la société.

« *Bilan renforcé* » = *pdv6* - 10<sup>ème</sup> §

Nous avons ici le dernier paragraphe de la première partie du texte. Il est ouvert par le connecteur 'enfin' qui marque bien que nous sommes arrivés à la fin d'une présentation d'un ensemble d'informations. De plus il précède la deuxième partie du texte. L'introduction du topique du bilan en fin de cette première partie ne surprend pas puisque l'on va ici présenter une sorte de conclusion.

De même pour ce dernier paragraphe de la 1<sup>ère</sup> partie et qui correspond à une petite conclusion, le topique ici est celui du bilan. Le passage à un nouveau propos est marqué par le connecteur 'enfin' qui souligne bien l'aspect conclusif de ce passage. Le texte ne s'en termine pourtant pas là ; il continue, mais la suite est placée sous un nouveau titre.

## 2.4. Nouveau plan de texte

A partir de cette deuxième analyse, nous pouvons maintenant établir un nouveau plan de texte présenté ci-dessous dans le tableau 2. Le tableau permet de visualiser l'organisation et la présence des pdv dans les différents paragraphes.

**Tableau 2 :**

<b>Hypertitre</b>	<b>« De la croissance qui dure... »</b>				
<b>Titre 1</b>	<b>« 2001 : 17<sup>ème</sup> année consécutive... »</b>			<b>Titre 2</b>	
Pdv complexes	Pdv simples	Paragraphes		Connecteurs	
Pdv1	Pdv1'	§1	§3, §4 et 5		
	Pdv1''				
Pdv2	Pdv2'	§1	§2, §3, §4 et 5		
	Pdv2''				
Pdv3		§1			
Pdv4	Pdv4'	§1	§3, §4 et 5		
	Pdv4''		§6, 7		
	Pdv4'''		§8		
Pdv5 (?)			§9		Par ailleurs
Pdv6 (?)			§10		Enfin

Notons que les deux derniers paragraphes se démarquent des autres. Peut-on parler de pdv, voire même de séquence ? La question se pose. Nous y reviendrons (voir chap. 5).

Nous pouvons encore présenter la structure de cette première partie d'une autre façon, en reprenant cette fois-ci la structure linéaire paragraphe après paragraphe et en indiquant en plus leurs fonctions. Nous considérons alors cette première partie textuelle comme un tout, comme une unité cohérente et nous rajoutons aussi dans le tableau les marques de cohésion textuelle. Notons que les seuls connecteurs présents se retrouvent dans les deux derniers paragraphes qui sont indépendants du reste du texte, d'un point de vue structurel.

**Tableau 3**

<b>1<sup>ère</sup> partie</b>	<b>Sous-titres</b>	<b>Pdv</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Propos</b>	<b>Cohésion</b>
§ 1		Pdv1, Pdv2, Pdv3, Pdv4 (et les pdv sous-entendus)	Introduction de topiques	« une très belle année »	
§ 2	Innovation des marques	Pdv1'	Développement-démonstration pour chaque topique introduit	« lancement de produits stars »	<u>anaphores</u> : « nos marques »
§ 3	Dynamique de croissance internationale	Pdv1'', Pdv2', Pdv4'		« croissance en Europe de l'Ouest »	« les difficultés »
§ 4				« les nouveaux marchés progressent »	« quant aux nouveaux marchés »
§ 5				« meilleur équilibre »	« le groupe »
§ 6				Intégration rapide des acquisitions	Pdv4''
§ 7	« intégration rapide »	« ces nouvelles affaires »			
§ 8	Nouvelle amélioration des marges	Pdv4'''		« meilleure gestion »	« la forte croissance »
§ 9	Succès de Sanofi-Synthélabo	Pdv5 (?)	Nouvel exemple de succès lié à une 'fusion'	« nouvelle contribution »	<u>connecteurs</u> : « par ailleurs »
§ 10	Bilan renforcé	Pdv6 (?)	Conclusion-conséquence	« baisse de l'endettement »	« enfin »

## 2.5 En guise de conclusion

Dans cette étude de la première partie du *Mot du président* du Rapport annuel de L'Oréal pour l'année 2001, nous avons eu pour objectif de

retrouver la structure textuelle de l'ensemble. Pour cela nous avons analysé le texte à la fois en y cherchant les propositions simples et complexes, dans une orientation plutôt argumentative en suivant le modèle d'Adam, et aussi en utilisant en partie une approche polyphonique inspirée de celle de la ScaPoLine. Notre travail nous a permis de constater qu'il était possible et constructif de marier les deux réflexions et surtout de révéler l'importance de la prise en considération du niveau énonciatif pour éclairer cette structure des choix du locuteur-en-tant-que-constructeur (Nølke ; 2004 : 30). De plus, grâce à l'étude des pdv, nous constatons l'existence d'un plan de texte non-linéaire puisque le premier paragraphe introduit des pdv qui seront repris par la suite.

Nous allons maintenant continuer par l'étude de la deuxième partie du texte et allons effectuer le même travail par la suite pour toute la série des textes choisis.

### *3. Etude de la 2<sup>ème</sup> partie du texte de l'Oréal*

La 1<sup>ère</sup> partie du texte de l'Oréal répondait en quelque sorte à la première partie de l'hypertitre : « De la croissance qui dure.. », la 2<sup>ème</sup> va porter, comme nous allons le voir, sur la deuxième partie de celui-ci : « ..à la croissance durable ». Cette deuxième partie est de plus relativement longue.

Nous sommes en présence d'un nouveau titre-thème qui sépare clairement les deux parties du texte : « Une vision stratégique claire pour de nouvelles années de croissance forte ». Si donc la première partie faisait clairement référence à la situation actuelle et aux résultats de l'exercice présenté, cette nouvelle partie par contre sera apparemment une partie plus stratégique et visionnaire, tournée vers l'avenir, ce que l'hypertitre nous laisse deviner aussi. Nous allons effectuer une analyse thématique et compositionnelle assez rapide de cette partie du texte en considérant un certain nombre de regroupements de paragraphes. En effet la présentation du texte est très marquée avec des paragraphes séparés par des sauts de ligne et la présence de sous-titres de couleur bleue claire.

#### **3.1 Regroupement de paragraphes**

##### **- 1<sup>er</sup> regroupement : « un métier utile »**

Les quatre premiers paragraphes sont placés sous un même sous-titre commun 'se consacrer à un métier utile'. Sont-ils alors une unité compositionnelle ? Le 1<sup>er</sup> paragraphe ne semble pas être ici un paragraphe introductif comme dans la 1<sup>ère</sup> partie, ce que l'on comprend puisqu'il s'inscrit dans une suite textuelle. Il fait partie d'un ensemble articulé autour



d'une thématique de la défense du métier de l'Oréal. Ce paragraphe situe l'action de l'Oréal dans un contexte hors du temps et de la recherche de la beauté :

1<sup>er</sup> § <depuis toujours> et <beauté et bien-être>

2<sup>ème</sup> § <cosmétique : liberté et ouverture aux autres> et <métier : du passé à l'avenir>

3<sup>ème</sup> § <l'Oréal : 1<sup>er</sup> au monde> et <se consacre à ce métier>

4<sup>ème</sup> § <dermatologie : nouvelle science> et <nouveau métier>

On le voit ces quatre paragraphes permettent à l'auteur de situer l'Oréal historiquement et de positionner l'entreprise dans son secteur avec une certaine vision d'avenir. Pour ce regroupement, pouvons-nous parler d'une séquence, d'une macro-proposition ou d'une période ? Il faudra y revenir<sup>102</sup>, ce que l'on peut dire déjà c'est qu'il y a un certain ordre d'apparition des regroupements.

#### - 2<sup>ème</sup> regroupement : « Innovation »

Le cinquième paragraphe possède un sous-titre pour lui seul – 'le pari de l'innovation et de la qualité - et est légèrement plus long que les autres. En effet, nous n'avons pas seulement une ou deux phrases mais cinq. Ceci peut s'expliquer du fait qu'apparaît ici une citation d'un concurrent, point de vue auquel le locuteur s'oppose.

5<sup>ème</sup> §

<recherche = innovation>

<concurrent, vend de l'espoir>

<qualité et innovation, pour satisfaire le client> (et pas seulement le rêve)

<2700 chercheurs>

<nous fabriquons nous-même 94% de nos produits>

Il y a ici, clairement, une affirmation et une défense de l'identité de l'Oréal face à ses concurrents.

#### - 3<sup>ème</sup> regroupement : « Nos marques »

A la suite du paragraphe précédent, sur la question de l'innovation, il est enchaîné ici sur les marques de l'Oréal, d'où le titre: 'Concentration sur un nombre limité de marques mondiales d'origines diverses'. On retrouve à nouveau une série de paragraphes courts, trois d'une seule phrase et un de deux phrases. Malgré ce fait, dans leur ensemble ils ont le plus souvent une construction logique binaire.

6<sup>ème</sup> § <innovation au service des marques> et <mais toutes, vocation mondiale>

---

<sup>102</sup>

Nous y reviendrons dans le chapitre 5 suivant. Voir aussi la partie 4 ici-même.

7<sup>ème</sup> § <après regroupement et fusions, 14 marques = 92% du CA> et <mais pas toutes françaises>

8<sup>ème</sup> § <2<sup>ème</sup> pôle à New-York, autour de certaines marques> et

<exemplification : noms des marques>

9<sup>ème</sup> § <2002 nouvelle étape, reprise marque japonaise > et <création d'un

3<sup>ème</sup> pôle mondial à Tokyo>

#### - 4<sup>ème</sup> regroupement : « Croissance mondiale »

Avec pour titre: 'Création de relais de croissances très prometteurs pour le futur'.

10<sup>ème</sup> § <croissance du marché, pays développés> et <dans ces pays, objectif de gagner des parts de marché>

11<sup>ème</sup> § <cependant, pour accélérer la croissance, investissements dans de nouveaux marchés>

12<sup>ème</sup> § <désormais présents dans 130 pays, résultats des investissements> et <exemplification : Asie, Amérique latine, Europe de l'Est>

#### - 5<sup>ème</sup> regroupement : « Croissance interne »

Ici nous allons trouver des paragraphes de trois phrases sous le titre: 'Priorité à la croissance interne'.

13<sup>ème</sup> § <chaque année, mobilisation des équipes> et < objectif d'une croissance interne> ;

<un modèle éprouvé, pour la satisfaction de tous> ; <réalisable avec volonté> et <amélioration de la production et des coûts>

14<sup>ème</sup> § <acquisitions, politique sélective> ; <celles-ci, améliorer la croissance> ; <celles-ci, vocation à être absorbé par nos marques>

#### - 6<sup>ème</sup> regroupement : « Le personnel »

Celui-ci contient quatre paragraphes de tailles inégales puisqu'ils sont composés de une à quatre phrases, sous le titre: 'Participation du personnel'.

15<sup>ème</sup> § <mobilisation possible, qu'avec la participation du personnel>

16<sup>ème</sup> § <l'Oréal associe le personnel à son succès> et < en France un intéressement aux bénéfices s'ajoute au salaire> + exemplification

17<sup>ème</sup> § <WPS, étendre ces avantages au niveau mondial> ; <conséquence : versement d'un salaire d'une semaine en plus> ; <d'ici 3 ans, nous dépasserons un mois de salaire supplémentaire> ; <stock-options pour plus de 2500 personnes>

18<sup>ème</sup> § <créer d'excellentes conditions de travail>

#### - 7<sup>ème</sup> regroupement : « Le respect »

Nous retrouvons quatre paragraphes contenant une ou deux phrases chacun et le titre suivant: 'Un groupe respectueux'.

19<sup>ème</sup> § <la croissance, pour être durable> ; <repose sur une stratégie gagnante> et <conscience de nos responsabilités> ; < à l'égard de l'entreprise et l'environnement>

20<sup>ème</sup> § <respect de la nature, objectif ambitieux> et <limiter l'impact sur la nature, industrie peu consommatrice>

21<sup>ème</sup> § <respect des hommes, éthique forte> et <ces principes, au sein d'une charte>

22<sup>ème</sup> § <respect de la cité, initiatives culturelle, etc.> et <partenariat avec l'UNESCO, promouvoir le rôle des femmes>

### - 8<sup>ème</sup> regroupement : « Croissance durable »

C'est le dernier groupe de paragraphes, avec les trois derniers surtout qui rappellent bien le style épistolaire du texte et le titre qui renvoie à l'hypertitre général: 'Croissance durable'.

23<sup>ème</sup> § <marché en croissance, technologie, marques fortes, bon équilibre> ; <après 17 années de croissance à 2 chiffres, possibilité d'une croissance durable>

24<sup>ème</sup> § <Nous, notre objectif, avec le personnel> ; <nos succès reposent sur leur passion>

25<sup>ème</sup> § <remerciements>

26<sup>ème</sup> § <leur engagement = notre confiance en l'avenir>

27<sup>ème</sup> § <nom et titre> (signature)

Cette dernière partie est très intéressante car elle est très bien écrite et résume bien tout ce qui a été dit précédemment. Ensuite ou enfin y apparaît un sujet pronominal et c'est un 'nous', un nous qui est repris et expliqué en y englobant clairement tout le personnel. Il est remarquable de noter que c'est dans les tous derniers paragraphes que des pronoms sont utilisés. Ceci me porte à insister sur la qualité de ce texte et les capacités d'écriture de son auteur qui a, sans aucun doute, à la fois fait des choix très judicieux et habiles lors de la rédaction du Mot - l'utilisation du 'nous' pour unir les troupes en quelque sorte en est un bon exemple, mais aussi tout l'ensemble du texte, très structuré, avec un premier paragraphe, surtout, qui introduit tous les topiques de la première partie. Ceci bien sûr ne peut être pris en compte pour l'ensemble du genre discursif car il y a une grande variation dans le style comme nous le verrons dans la partie suivante. Tout en signalant les qualités individuelles de ce texte, nous recherchons tous les marqueurs discursifs structurants, de même que la structure compositionnelle du liage textuel du genre. Ceci pourrait faire partie d'un ensemble que nous qualifierons de critères collectifs discursifs, et qui pourrait servir à définir le genre (voir partie 4).

Voici dans le tableau ci-dessous un récapitulatif de ce que nous venons de relever dans l'analyse de cette deuxième partie :

Hypertitre	... à la croissance durable »			
Titre 1	Titre 2	« Une vision stratégique claire ... »		
	regroupements	sous-titre	paragraphes	marqueurs discursifs
	1 <sup>er</sup> groupe	se consacrer à un métier utile	§ 1, 2, 3, 4	‘depuis toujours’ ‘plus récemment’
	2 <sup>ème</sup> groupe (1 paragraphe seul)	le pari de l’innovation et de la qualité	§ 5	‘c’est un concurrent’ ‘nous pensons au contraire’
	3 <sup>ème</sup> groupe	concentration sur un nombre limité de marques mondiales d’origines diverses	§ 6, 7, 8, 9	‘après plusieurs années’
	4 <sup>ème</sup> groupe	création de relais de croissance très prometteurs pour le futur	§ 10,11, 12	‘dans ces pays’ ‘cependant’ ‘désormais’
	5 <sup>ème</sup> groupe	priorité à la croissance interne	§ 13, 14	‘chaque année’ ‘celles-ci’
	6 <sup>ème</sup> groupe	participation du personnel	§ 15, 16, 17, 18	‘qu’avec’ ‘par exemple’ ‘cela’ ‘par ailleurs’
	7 <sup>ème</sup> groupe	un groupe respectueux	§ 19, 20, 21, 22	‘pour être’ ‘à l’égard’
	8 <sup>ème</sup> groupe	croissance durable	§ 23, 24, 25, 26, 27	‘après’ ‘nous, nos’ ‘c’est’

### 3.2 En résumé

Pour finir ici l'analyse de ce texte, nous allons maintenant tenter de réunir en un plan de texte la structure d'ensemble de celui-ci. Notre objectif est surtout de rechercher dans un premier temps toute spécificité de ce texte qui puisse nous permettre par la suite d'envisager une série de critères communs à l'analyse de ce genre de texte.

- Nouveau plan de l'ensemble du texte :

Ce texte est clairement structuré en deux parties qui sont directement liées aux deux parties distinctes de l'hypertitre.

La progression thématique nous permet de mieux comprendre la composition textuelle et les mécanismes structurants utilisés par l'auteur.

Elle coïncide bien avec le plan du texte. Ce plan est basé sur le regroupement thématique des paragraphes.

<b>Hypertitre</b> : « Du qui dure... au durable »					
<b>Titre 1</b> : « 17 <sup>ème</sup> année consécutive... »			<b>Titre 2</b> : « Une vision stratégique claire.. »		
pdv1 = les 4 1ers pdv	‘Incipit’ = pdv3 (= pdv1 + pdv2) et pdv4	§ 1	pdv7	se consacrer à un métier utile	§ 1,2, 3, 4
pdv1	mauvaise conjoncture	§ 2, § 3	pdv8	le pari de l’innovation et de la qualité	§ 5
pdv2	le succès et la dynamique	§ 3	pdv9	concentration sur un nombre limité de marques mondiales d’origines diverses	§ 6, 7, 8, 9
pdv4	la croissance interne	§ 3, 4, 5, 6, 7, 8	pdv10	création de relais de croissance très prometteurs pour le futur	§ 10, 11, 12
pdv5	exemplification	§ 9	pdv11	priorité à la croissance interne	§ 13, 14
pdv6	1ère conclusion : bilan	§ 10	pdv12	participation du personnel	§ 15, 16, 17, 18
			pdv13	un groupe respectueux	§ 19, 20, 21, 22
			pdv14	croissance durable	§ 23, 24, 25, 26, 27

#### 4. Etude des premiers paragraphes des dix textes du corpus.

##### Introduction

Le premier paragraphe d’un texte pris dans un genre factuel professionnel, comme ici pour le Mot du président dans le Rapport annuel (ci-après MdP et RA), fonctionne souvent comme une introduction avec indication du plan dans ce qui va suivre. Les RA qui ont une fonction pragmatique de représentation et d’image de l’entreprise et de sa direction, sont pour cette raison le plus souvent des documents de qualité. Le MdP qui lui communique surtout l’image du P-d.g est un texte bien écrit et travaillé dans la majorité des cas<sup>103</sup>. Il suit et respecte pour cela certaines règles d’écriture comme nous l’avons vu pour le RA de l’Oréal<sup>104</sup>.

<sup>103</sup> Mais il y a des différences notables suivant la branche et le type d’industrie comme nous le verrons par la suite.

<sup>104</sup> Voir ici même dans les parties 2 et 3 de ce chapitre.

Notre idée dans ce travail est de penser que nous allons donc de façon générale retrouver dans le premier paragraphe-introduction une présentation des topiques présents dans certaines macro-propositions<sup>105</sup> ou *moves*<sup>106</sup> du texte. Nous considérons en effet que les macro-propositions d'Adam peuvent être rapprochées et comparées en partie aux *moves* de Swales/Bahtia. De plus nous déterminerons le découpage textuel en macro-propositions à partir de la progression thématique. C'est sur cette base-là que notre analyse va se construire.

A partir d'une liste de parties structurant le genre, que nous allons introduire ci-dessous, nous souhaitons rechercher dans nos textes et leur premier paragraphe la présence de ces *moves*. C. Nickerson et E De Groot dans un article intéressant (in *Genre Variation in Business Letters*, Lang 2005 : 325-346) effectuent une analyse du genre le MdP dans le RA en le considérant comme un sous-genre au genre de la lettre commerciale. Leur étude se place dans une tradition qui suit les travaux de Swales et Bhatia<sup>107</sup>. Elles proposent la structure du genre suivante en considérant un certain nombre de *moves* :

- context : background information over the past year
- financial performance past year: details on the corporation's financial performance over the past year
- financial performance future: the future financial health and aims of the company
- operations: details on operational performance over the past year
- strategy: details on corporate strategy in general and in the future
- credentials: about leadership, workforce and social responsibility

Elles indiquent aussi qu'à ces 6 *moves* peuvent s'ajouter, comme dans une lettre, une salutation et une signature. A partir de cette hypothèse nous allons analyser nos textes et les comparer à ce modèle, en nous limitant, dans un premier temps, aux premiers paragraphes. Notre objectif principal sera de retrouver le modèle générique et de comparer nos résultats à ceux de Nickerson & Groot.

Ce genre de texte peut sans doute être considéré comme de type argumentatif, au minimum à orientation argumentative car il s'agit d'y défendre un bilan. L'ordre des arguments n'y est donc pas forcément ni anodin ni laissé au hasard. En règle générale, dans un texte qui se veut médiatique et qui se trouve souvent être médiatisé, on placera en premier

---

<sup>105</sup> Nous reviendrons par la suite à une discussion et une recherche de définition et délimitation de cette unité (Cf.chap. 5).

<sup>106</sup> Terme difficile à traduire, bien sûr, mais qui pourrait correspondre à *mouvement* et surtout à *étape* (Cf. p. 155). Il peut aussi être comparé au terme de *macrostructure* utilisé par Gambier (voir *supra* p. 120).

<sup>107</sup> Voir ici-même au chapitre 1 les parties 2 et 4.

les arguments de poids qui dans l'esprit de l'auteur doivent être mis en avant. Nous allons donc rechercher les premiers topiques présents dans le premier paragraphe de chaque texte.

#### 4.1 Du texte à la macro-proposition

Nous choisissons de nous limiter ici aux premiers paragraphes pour vérifier certaines hypothèses que nous faisons sur leur rôle d'introduction des topiques principaux du MdP. En effet, nous pensons que tout texte non-fictionnel d'une certaine qualité peut introduire en son début les topiques ou points de vue développés ensuite. Ceci n'est pas une règle fixe toujours suivie mais correspond à un certain canon d'écriture, à un style de communication très fréquent car il représente une recherche de qualité, de clarté et d'efficacité. Cette hypothèse a été étudiée ici-même<sup>108</sup>.

Il s'agira en fait souvent de considérer le premier ou les deux premiers paragraphes consécutifs que nous analyserons en les catégorisant en tant que macro-propositions. Nous choisissons d'étudier le ou les deux premiers paragraphes là où cela apportera un éclairage sur leur différence de statut et les possibles variations d'un texte à l'autre. Il y a, on le verra, en effet des différences non négligeables de MdP à MdP, et surtout la longueur de ces premiers paragraphes peut beaucoup varier. A partir de l'analyse des premiers paragraphes de dix MdP de mon corpus nous allons établir un tableau synthétique récapitulatif qui nous permettra finalement de tirer quelques conclusions. Notre travail se limitera ici à un découpage en propositions-énoncés et macro-propositions qui nous permettront de dévoiler leur contenu sémantique.

#### Textes analysés

Les paragraphes analysés font partie de dix RA choisis sur une base assez simple qui était de réunir des sociétés françaises cotées en bourse et de taille internationale<sup>109</sup> et venant de branches variées. Les sociétés sont les suivantes, dans leur ordre d'apparition : L'Oréal, Michelin, Renault, Dassault, Lafarge, Carrefour, Pinault, Axa, Danone et Total. L'Oréal est placée en première position car nous l'avons étudiée précédemment de façon détaillée<sup>110</sup> et nous l'utilisons comme un modèle d'analyse.

---

<sup>108</sup> Cf. L'étude de L'Oréal ici partie 2 et 3

<sup>109</sup> Cf. la partie 1 de ce chapitre.

<sup>110</sup> Cf. les parties 2 et 3 de ce chapitre.

## 4.2 Analyse

### *1) Branche des cosmétiques : L'Oréal 2001 : De la croissance qui dure à la croissance durable*

MP1[ p1[Les nombreux succès des produits] p2[ et la forte dynamique de la croissance internationale] MP2[p1[ ont compensé les perturbations dues à la dégradation de la conjoncture mondiale] p2[ et aux événements tragiques du 11 septembre.]] p3[ La forte croissance interne,] p4[ la rapide intégration des acquisitions] p5[ et une nouvelle amélioration des marges ont permis de réaliser une très belle année 2001.]]

#### **Analyse**

MP1 = Résultats obtenus en 2001 : « une très belle année »

p1 = nombreux succès

p2 = *notre* croissance internationale

MP2 = Contexte (enchâssée dans MP1)

p1 = dégradation de la conjoncture

p2 = événements du 11 sept.

p3 = forte croissance interne

p4 = intégration des acquisitions

p5= amélioration des marges

#### **Commentaires**

Nous avons ici surtout une introduction des bons résultats obtenus par la société en 2001. En place de macro-proposition incise ou enchâssée nous trouvons l'indication d'une conjoncture, et donc du contexte, plutôt mauvaise. L'auteur présente de façon rapide dans ce premier paragraphe d'introduction-conclusion tous les topiques principaux qui seront repris et développés par la suite dans la première partie du texte.

### *2) Producteur de pneumatiques : Michelin 2002 : Le message d'Edouard*

MP0 [*Madame, Monsieur, Cher Actionnaire*]

MP1[p1 [Tenir le cap !... A bonne vitesse !...Telle était notre ambition en 2002.]

p2 [Croissance ciblée. Gestion rigoureuse de nos actifs. Réduction de la dette. Tout en poursuivant des investissements pour soutenir l'avenir.] p3

[Nous avons annoncé pour 2002 une progression de notre marge



opérationnelle. Avec un résultat de 7,8 %, en hausse de 1,2 point, nous avons tenu l'objectif.] p4 [ Cette performance est le fruit d'un travail méthodique et pragmatique de nos équipes ; un travail de fond engagé depuis plusieurs années.]]

MP2 [Je souhaite insister aussi sur le fait que ces bonnes performances ont été obtenues sans oublier les mesures de gestion prudente et de maîtrise des risques qui ont toujours accompagné le développement de Michelin.]

### **Analyse de l'extrait**

MP0 = salutation, prise de contact (proche de l'oral car le texte peut être lu en assemblée générale)

MP1 = Objectifs pour 2002

p1 = formule ostentative et orale (pour démontrer une volonté ferme)

p2 = exemples d'objectifs généraux (phrases incomplètes, auto-interpellation ici aussi comme en p1)

p3 = concrétisation (exemple d'objectif atteint)

p4 = explication : stratégie suivie

MP2 = Rappel de la culture interne (stratégie bis)

### **Commentaires**

Ce message est écrit dans un style oral. C'est un discours qui de plus se veut dynamique et volontariste. Il y a plusieurs signes qui le soulignent : les interjections, les expressions courtes, les phrases incomplètes, l'emploi de « Je souhaite ». Nul doute qu'il doit être lu à haute voix devant l'assemblée des actionnaires. Cela lui donne un style original et différent des autres textes.

Il comporte une forme de politesse de prise de contact (MP0) que les autres n'ont pas. Ensuite sont indiqués les objectifs pour 2002 et le fait de les avoir atteints. Puis est rappelé la stratégie – ou une part – suivie.

### **3) Branche automobile : Renault 2005 : Lettre du président**

MP1 [p1 [ Renault a vécu en 2005 une année de transition.]p2 [ Le 29 avril, vous m'avez accordé votre confiance pour prendre la présidence de Renault et succéder ainsi à Louis Schweitzer,]p3 [ dont je tiens à saluer une nouvelle fois le parcours à la tête de l'entreprise.]] MP2 [ p1 [Depuis, j'ai tenu à prendre le temps de redécouvrir Renault, en allant écouter le maximum de collaborateurs, à tous les niveaux et dans tous les secteurs, partout dans le monde.]p2 [ Ce tour d'horizon approfondi a révélé de

manière claire ce que je pressentais déjà : Renault a beaucoup de potentiel.]]

### **Analyse**

MP1 = la transition avec le changement de directeur

MP2 = 1<sup>ère</sup> action : prise de contact et découverte de l'entreprise avec conclusion positive

### **Commentaires**

La lettre de Renault est très spéciale et peu comparable aux autres textes car il est surtout question ici du changement de président. Tout le 1<sup>er</sup> paragraphe est consacré à cela et au fait que la société se trouve dans une phase de transition – ce qui peut aussi laisser entendre qu'il s'agisse d'un passage difficile. La direction actuelle ne peut parler du passé et des objectifs atteints ou non ; elle se doit surtout de parler de l'avenir et donc du 'potentiel' de Renault qu'il faudra savoir exploiter.

C'est au paragraphe suivant, qui dans une année 'normale' serait sans doute le premier, où l'on retrouve à la fois le contexte et des objectifs.

#### ***4) Aéronautique : Dassault 2005 : Le Mot du président***

### **Une année record pour les Falcon**

MP1 [p0 [2005 restera dans les annales de la Société comme une année Falcon avec] :

p1 [ le record absolu de ventes de Falcon depuis 1965 avec 123 avions commandés] ;

p2 [ le premier vol du Falcon 7X] ;

p3 [ le premier vol et la certification du Falcon 900DX] ;

p4 [ le lancement du Falcon 2000DX.]]

MP2 [p1 [Notre activité civile a été portée par une conjoncture économique mondiale

globalement très dynamique,] p2 [ qui s'est accompagnée d'un dollar encore très

faible malgré un léger sursaut.] p3 [ Nous avons également assisté à un début de

rééquilibrage de nos zones de vente hors des États-Unis.]]

### **Analyse**

MP1 = Objectifs atteints : « Une année Falcon »

p0 = thème-titre : 2005, année Falcon  
p1, p2, p3, p4 = exemplification, détails  
MP2 = Contexte (externe et interne)  
p1 = conjoncture économique  
p2 = dollar faible  
p3 = zones de vente

## Commentaires

Le texte du MdP de Dassault est très direct dans sa forme, construit avec des phrases courtes au contenu informatif. Il n'y a ici aucune recherche d'écrire du 'beau texte'. Il y a là sans doute un parti pris correspondant à la culture d'entreprise de Dassault, entreprise industrielle où le développement et la recherche technique sont au centre des activités. On nous présente donc dès le début des résultats bruts placés dans un certain contexte économique et de couverture commerciale.

### *5) Matériaux de construction : Lafarge 2003 : Message du président*

MP1 [ p0 [Le monde a encore connu en 2003 une année difficile,] p1 [aux équilibres politiques et économiques fragiles,] p2 [marquée par de nombreuses interrogations sur les perspectives de reprise économique,] p3 [de stabilité des marchés financiers et des fluctuations monétaires,] p4 [mais aussi sur les perspectives géopolitiques, après la guerre en Irak et avec la lutte contre le terrorisme.]] MP2 [ p0 [Dans cet environnement économique mondial incertain,] p1 [notre groupe a connu des conditions de marché contrastées entre la première et la seconde partie de l'année,] p2 [en raison de variations météorologiques inhabituelles.] p3 [Mais, il affiche sur l'ensemble de l'année un résultat d'exploitation courant en hausse,] p4 [à périmètre comparable et hors effets de change,] p5 [malgré la tendance à la hausse des coûts énergétiques et des provisions de retraite].] MP3 [ p1 [Ceci témoigne d'une performance opérationnelle solide,] p2 [et résulte d'une stratégie menée avec rigueur et constance.]]

## Analyse

MP1 = Contexte (année difficile dans le monde)  
p0 = intro-conclusion (« année difficile »)  
p1 = équilibres fragiles  
p2 = doute sur une reprise économique  
p3 = doute sur les marchés financiers (« guerre en Irak »)  
MP2 = Objectifs atteints (résultat d'exploitation en hausse)  
p0 = intro (« dans cet environnement »)

- p1 = contrastes entre début et fin d'année
- p2 = variations climatiques
- p3 = malgré tout, résultat en hausse
- p4 = hors effet de change
- p5 = malgré la hausse de l'énergie et des provisions
- MP3 = Stratégie
  - p1 = performance solide
  - p2 = rigueur stratégique

## Commentaires

Nous retrouvons bien les trois *mouvements* ou *étapes* classiques presque toujours présents dans ce type de texte. La conclusion se veut positive ; on comprend quand même que les résultats ne sont pas excellents, surtout pour le début de l'année. La première partie introductive souligne bien que les problèmes sont extérieurs à l'entreprise, ce qui, bien sûr, n'est pas à coup sûr la seule explication. Enfin, la stratégie est mise en avant comme explication de ces bons résultats ce qui indirectement rappelle les bons choix effectués par la direction.

### 6) *Grande distribution : Carrefour 2003 : Message du président*

#### **Au rendez-vous de la performance**

**En 2003, le Groupe Carrefour a été au rendez-vous de la performance.**

Tous nos objectifs ont été atteints, voire dépassés. Nous avons en effet progressé de manière significative sur les trois priorités que nous nous étions fixées : le chiffre d'affaires, les coûts et le cash.

#### **LA HAUSSE DE NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSULTE D'UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE CONDUITE PAR UNE VISION GLOBALE**

MP1[ p0[Comme nous l'avions prévu,] p1[dans un contexte difficile,] p2[marqué par les tensions internationales,] p3[ notre Groupe a bien réagi]]  
 MP2[ et a augmenté son chiffre d'affaires de 6 % à taux de change constants.] MP3[ p0[C'est le résultat d'un plan d'action global adapté à chacun de nos trois formats majeurs pour renforcer la dynamique commerciale dans chaque pays.]  
 p1[ Nous avons ainsi lancé, dans tous les hypermarchés et supermarchés en Europe, en Amérique latine et progressivement en Asie, les produits "N° 1", qui offrent des prix inférieurs à ceux du hard discount.] p2[ Le succès a été au rendez-vous et ces produits ont fait croître nos ventes en volume de manière parfois spectaculaire.]

## **Analyse**

- MP1 = Contexte difficile  
p0 = référence (comme prévu)  
p1 = contexte difficile  
p2 = tensions internationales  
p3 = conclusion : bonne réaction
- MP2 = Objectifs atteints (hausse de 6%)
- MP3 = Stratégie (plan d'action)  
p0 = plan d'action bien adapté  
p1 = exemplification : les produits N°1  
p2 = succès au rendez-vous

## **Commentaires**

Le MdP de Carrefour commence par un titre-conclusion qui souligne fortement les succès obtenus. L'incipit qui suit ne fait qu'étayer cette affirmation. Le premier paragraphe est précédé d'un titre qui reprend l'idée du succès en la liant au thème de la stratégie. Le premier paragraphe va ensuite reprendre tous ces thèmes et les développer. Il y a un effet répétitif presque jubilatoire dans de telles répétitions. Le paragraphe est assez court ; en peu de mots tout est dit. On retrouve sans surprise les étapes classiques du Contexte, des Objectifs et de la Stratégie, avec une exemplification dans ce dernier cas pour concrétiser les raisons du succès.

### ***7) Luxe et distribution : Pinault 2003 : Message du président***

Le Groupe confirme son potentiel de développement en se concentrant sur ses activités les plus prometteuses.

MP1[p1[ Dans un contexte toujours difficile,] p2[ Pinault-Printemps-Redoute aura enregistré en 2003 des progrès importants en matière stratégique, opérationnelle et de gouvernance.]]

MP2[ p1[ Sur le plan stratégique, la transformation de Pinault-Printemps-Redoute en un groupe centré sur un client unique, le particulier, autour de ses deux métiers complémentaires du Luxe et de la Distribution Grand Public, s'est poursuivie à un rythme soutenu.] p2[ Le Groupe a ainsi continué à se désengager, dans les meilleures conditions, de ses activités non stratégiques de distribution professionnelle] p3[ (activité « contract » de Guilbert en mai 2003, Pinault Bois & Matériaux en juin) et de crédit à la consommation, avec la cession au Crédit Agricole d'une nouvelle tranche

de 14,5 % de Finaref en décembre.] p4[ Parallèlement et conformément à ses objectifs annoncés, le Groupe s'est à nouveau renforcé au capital de Gucci Group, portant sa participation à 67,58 % à fin décembre 2003.] p6[ Malgré ce nouveau renforcement, la structure financière du Groupe est restée solide, avec un ratio d'endettement à 58 % à la fin 2003.]]

## **Analyse**

- MP1 = Contexte et succès
  - p1 = contexte difficile
  - p2 = progrès stratégiques importants
- MP2 = Stratégie
  - p1 = transformation (client unique)
  - p2 = désengagement dans la distribution professionnelle
  - p3 = exemplification (Guilbert, Pinault Bois et Matériaux, Crédit Agricole)
  - p4 = renforcement du capital de Gucci
  - p5 = solidité financière

## **Commentaires**

Dans ce MdP de Pinault l'essentiel n'est pas nommé : les résultats concrets de l'année d'exercice. Il est tentant de penser qu'ils n'ont pas été très bons. Par contre tout le paragraphe est consacré à la stratégie suivie, au désengagement d'un côté et à l'engagement renforcé d'un autre. De plus le titre le souligne bien, la focalisation se pose sur le 'potentiel' de l'entreprise, donc sur l'avenir. Le succès des objectifs atteints, indiqué en début de paragraphe, est un succès d'ordre stratégique d'application de plans établis auparavant. L'auteur joue donc un peu sur les mots en parlant de 'succès'.

### ***8) Assurance : Axa 2002 : Message du président du conseil de surveillance***

MP1[ p0[ L'année 2002 aura accentué la tendance du mouvement qui s'était dessiné en 2000 et 2001 :] p1[ celle de la déconnexion de l'économie réelle et des marchés.] p2[ Tandis que l'on parle de plus en plus de développement durable,] p3[ c'est-à-dire du devoir de faire en sorte que les activités présentes ne nuisent pas aux activités futures mais au contraire les favorisent,] p4 [ les marchés financiers s'enfoncent dans un "court termisme" de mauvais aloi.]]

## Analyse

- MP1 = Contexte (l'année 2002)
- p0 = référence aux années précédentes (tendance)
  - p1 = déconnexion économie réelle et marchés
  - p2 = bien que : développement durable
  - p3 = explication : ne pas nuire aux activités futures
  - p4 = le court-termisme des marchés est un danger

## Commentaires

Ici nous avons un premier paragraphe qui n'introduit que l'aspect contextuel, c'est le seul exemple que nous avons de ce type dans notre corpus. Il y a donc un effet fort recherché par l'auteur pour sensibiliser le lecteur à la problématique du contexte et de son importance pour la situation de l'entreprise. Cela pourrait indiquer des résultats médiocres sans doute suivant d'autres résultats médiocres, voire présageant d'autres mauvais résultats pour l'avenir. Si on lit tout le MdP on relèvera qu'au dernier paragraphe il est question d'un cours en bourse malmené malgré de bons résultats et ceci du fait de mauvaises nouvelles pour l'ensemble de la branche et la spéculation en bourse. Nous savons que jusqu'à aujourd'hui la société Carrefour connaît des difficultés.

### ***9) Produits de grande consommation : Danone 2003 : Entretien avec Franck Riboud***

#### **Le potentiel de développement de nos trois métiers est considérable**

Nouveau record de croissance des ventes, renforcement des parts de marché, multiplication des innovations produits et des partenariats, amélioration des marges opérationnelles : 2003 incite à la sérénité et 2004 devrait s'inscrire dans la continuité.

#### ***Quel bilan tirez-vous de l'année 2003 ?***

FRANCK RIBOUD : MP1[ p0[ L'année 2003 a été une très bonne année pour DANONE.] p1[ Avec 7,2 % de croissance organique de nos ventes, nous réalisons même notre meilleure performance depuis 10 ans.] p2[ C'est maintenant la 5e année consécutive que nous sommes champions de la croissance dans notre secteur, ce qui, je crois,] p3[ confirme l'efficacité de notre modèle économique sur la durée.] p4[ Depuis 1999 en effet, le Groupe DANONE a constamment délivré entre 5 et 7 % de croissance

organique] p5[ et nous avons amélioré nos marges opérationnelles en moyenne de 40 à 50 points de base par an (1).] p6[ Ces trois dernières années, nous avons même quasiment doublé la génération de cash flow du Groupe.]] MP2[ p0[ Ce n'est pas le fruit du hasard.} p1[ C'est la conséquence d'une équation stratégique que nous avons posée dès 1996 :] p2 [- la focalisation sur 3 des catégories de produits les plus dynamiques du marché de l'alimentaire, car porteuses de nutrition et de santé : l'Eau, les Produits Laitiers Frais, les Biscuits, p3[ - une plate-forme géographique très équilibrée et qui, en même temps, fait une place plus large que nos concurrents aux régions en développement fort, l'Asie et la Chine notamment, p4[ - des positions de leader local quasiment dans tous les pays où nous sommes présents, ce qui nous donne partout les moyens de construire notre futur.]]

## **Analyse**

MP1 = Résultats obtenus  
 p0 = intro-conclusion : 2003, une bonne année  
 p1 = meilleure performance depuis 10 ans  
 p2 = 5<sup>ème</sup> année consécutive : champion de croissance  
 p3 = efficacité de notre modèle (renvoi à la stratégie)  
 p4 = depuis 1999, 5-7% de croissance  
 p5 = amélioration des marges  
 p6 = doublé le cash flow

MP2 = Stratégie  
 p0 = intro-conclusion : pas le fruit du hasard  
 p1 = équation stratégique dès 1996  
 p2 = exemplification : trois catégories de produits  
 p3 = exemplification : implantation géographique  
 p4 = exemplification : position de leader local

## **Commentaires**

Ce premier paragraphe de Danone montre bien, en le comparant à d'autres, que suivant les résultats de l'exercice passé, le MdP a une focalisation différente, et surtout pour ce premier paragraphe introductif. Pour Danone il est clair que l'année 2003 a été une très bonne année : pratiquement tout ce paragraphe est consacré aux résultats pour se terminer, logiquement, sur la constatation jubilatoire d'un bon choix de stratégie et ceci depuis 1996.

### ***10) Energie : Total 2005 : Message du président***



MP1[ p0[2005 a été une très bonne année pour TOTAL.] p1[La hausse concomitante du prix des hydrocarbures et des marges de raffinage a en effet créé des conditions de marché favorables pour l'industrie pétrolière.]]  
MP2[ p1[Dans ce contexte porteur, le résultat net ajusté du Groupe s'est élevé à 12 milliards d'euros, en progression de 31 % par rapport à celui de l'année précédente.] p2 [TOTAL affiche l'une des meilleures performances parmi les majors, tant en termes de croissance du bénéfice net par action, marquée par une hausse de 35 % d'une année à l'autre, qu'en termes de rentabilité des capitaux employés, qui atteint 27 % en 2005.]] MP3[ p0[Ces résultats illustrent la capacité du Groupe à tirer parti de son environnement.] p1[Notre ambition est de poursuivre une politique mariant croissance et rentabilité,] p3[ où l'expansion de nos activités s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement et soucieuse de l'intérêt des générations actuelles et futures.]]

## **Analyse**

MP1 = Contexte

p0 = intro-conclusion : « une très bonne année »

p1 = conditions favorables du marché

MP2 = Résultats obtenus

p1 = les chiffres: en progression (+31%)

p2 = détails explicatifs : performances, croissance

MP3= Vision d'avenir

p0= rappel de la capacité du groupe à agir

p1= ambition de poursuivre dans cette voie

p2= respect de l'environnement et du futur

## **Commentaires**

Ici nous retrouvons trois macro-propositions qui en peu de place introduisent trois topiques qui correspondent bien au modèle. Nul doute que les activités de Total sont florissantes. L'argumentation est courte et directe ; il n'y a pas besoin de défendre ou d'expliquer une mauvaise situation et l'avenir semble serein.

## **Synthèse de l'étude**

**Tableau de rappel : contenu du 1<sup>er</sup> paragraphe**

**Ordre linéaire proposé →**

	<b>Prise de contact ou titre<sup>111</sup></b>	<b>Contexte</b>	<b>Objectifs visés</b>	<b>Résultats atteints</b>	<b>Stratégie</b>	<b>L'avenir</b>
<b>L'Oréal</b>	De la croissance qui dure à la ... (0)	Dégradation de la conjoncture <sup>112</sup> (2)	∅	Très bonne année 2001 (1)	∅	∅
<b>Michelin</b>	Mme, M., cher actionnaire (0)	∅	Oui, et très soulignés (1)	Oui, indication de la marge (2)	Petite référence, et culture interne (3)	∅
<b>Renault</b>	∅	Transition : nouveau directeur (1)	∅	∅	∅	Le potentiel (2)
<b>Dassault</b>	Une année record pour Falcon (0)	Conjoncture internationale (2)	∅	Oui, vente de Falcon (1)	∅	∅
<b>Lafarge</b>	∅	Conjoncture internationale (1)	∅	Résultats en hausse (2)	Suivie avec rigueur (3)	∅
<b>Carrefour</b>	Au rendez-vous de la performance (0)	Contexte difficile (1)	∅	Hausse de 6% (2)	Plan d'action suivi (3)	∅
<b>Pinault</b>	Le groupe confirme son potentiel (0)	Contexte difficile (1)	∅	∅	La transformation du Groupe (2)	∅
<b>AXA</b>	∅	Le court-termisme des marchés (1)	∅	∅	∅	∅
<b>Danone</b>	Le potentiel de développement (0)	∅	∅	Une très bonne année (1)	Pas le fruit du hasard (2)	∅
<b>Total</b>	∅	Année favorable (1)	∅	Très bons résultats (2)	∅	Ambition de persévérer (3)
<b>Totaux</b>	6	8	1	7	5	2

Entre parenthèse ( ), nous indiquons la position réelle linéaire dans le texte.

<sup>111</sup> Je mets à même niveau les formes de politesse de prise de contact qui sont parfois utilisées en début du MdP avec tout titre en début du texte car les deux ont un peu la même fonction de prise de contact avec le lecteur même si les moyens utilisés sont différents et les effets aussi. Ceci surtout pour simplifier le tableau.

<sup>112</sup> En position d'incise.

### 4.3 Explication et synthèse générale

Le tableau proposé a été établi de la façon suivante : nous avons repris dans chaque colonne une étape (*move*) à partir de notre analyse et des résultats obtenus. Nous les avons placés dans un ordre chronologique qui nous paraît être le plus courant et qui correspond assez bien à l'ordre de la liste de Nickerson & Groot. Nous avons toutefois effectué quelques changements que voici :

Liste Nickerson / De Groot (ma traduction)	Ma liste	Fréquence
Contexte	Contexte	8
Résultats de l'exercice	Objectifs visés	1
Objectifs d'avenir	Résultats de l'exercice	7
Détails des activités	L'avenir	2
Stratégie	Stratégie	5
Remerciements	Prise de contact (début et fin)	4 + 1
+ Salutation/signature		

Pour chaque société nous avons donc relevé les résultats de notre analyse ; nous ajoutons aussi entre parenthèses la place que chaque item a réellement dans chaque texte. Toutefois nous indiquons une position zéro pour les titres et formulation d'adresse qui forcément seront toujours en début de texte.

Nous constatons que de par leur nombre, les topiques du *contexte* (8) et des *résultats* atteints (7) sont les plus représentés, ce qui ne surprend guère. Apparaissent ensuite la *stratégie* (5) et la *prise de contact* (4 titres et 1 adresse). Par contre *l'avenir* (2) et les *objectifs visés* (1) sont pratiquement absents de ce paragraphe. Bien qu'ils ne soient pas présents sous forme d'appel dans un plan de texte, il semble assez probable qu'ils seront bien présents dans la suite du texte. La conséquence aussi de ce résultat est la prise en considération que comme aucun *move* n'est toujours présent, aucun d'eux n'est obligatoire. Finalement, ce sont certainement les différences entre les MdP qui sont les plus intéressantes à analyser, différences qui sont à la fois d'ordre général – le contexte, et d'ordre particulier – spécificités individuelles.

Nous pouvons constater que nous retrouvons bien les *moves* de notre liste de départ même si nous avons choisi des appellations un peu différentes du fait de changement de langue. Ce que nous constatons encore une fois c'est

que les *moves* correspondent à une structuration de ce que l'on pourrait aussi appeler des *macro-topiques* introduits linéairement dans le texte.

Sur ma liste : les différences apparentes entre les deux listes tiennent bien sûr au fait que je n'ai dans ce travail qu'étudié les premiers paragraphes et pas la totalité des textes. Cela m'a amené sans doute à être plus détaillé : il en est ainsi de la colonne « objectifs visés » que j'ai créé seulement pour un cas de MdP. Il est sans doute possible de la considérer comme faisant partie de la catégorie « résultats ». Même s'il est trop tôt de juger de différences, une suite à ce travail sera nécessaire pour pouvoir le faire, nous pouvons déjà soulever quelques questions. Les *moves* proposés nous semblent absolument corrects, cependant leur apparition peut se faire à des places variables et aussi en partie intégrée quand ils sont introduits comme un topique secondaire. Leur liste peut en effet laisser supposer que chaque *moves* apparaît de façon indépendante et étayé. Ceci n'est pas le cas car bien sûr chaque situation est unique et chaque MdP présente une information avec une orientation argumentative, c'est-à-dire variable et adaptée à une logique interne choisie par l'auteur du MdP.

D'un autre côté, les objectifs visés et atteints ne sont pas toujours clairement exposés de façon individuelle. La question est même de se demander si c'est possible de les séparer, en effet, il est difficile de parler d'objectifs visés sans indiquer les résultats obtenus. Il semblerait donc là qu'il n'y ait pas réellement deux *moves* différents (Cf. l'exemple de Michelin) car les résultats confirment en général les objectifs, c'est sans doute au cas où les résultats sont différents des objectifs que ceux-ci sont indiqués, ou bien pour souligner, par une sorte d'effet rhétorique, les succès obtenus.

On constatera encore que mis à part deux cas, pour toutes les autres sociétés l'ordre d'apparition des *moves* est respecté. Les deux sociétés en question que sont Dassault et L'Oréal ont connu de très bons résultats financiers et construisent leur argumentation de ce succès à partir de la situation conjoncturelle qui d'ailleurs est diamétralement opposée : positive pour l'un (Dassault) et négative pour l'autre. De plus, ces deux sociétés sont sans doute des cas à part tellement elles semblent être au dessus du marché, pour Dassault ou le survolant avec aisance, pour L'Oréal.

## **Conclusion du chapitre**

Dans ce chapitre nous nous sommes concentrés sur une analyse d'un corpus spécifique : les Mots du président dans le Rapport annuel de dix sociétés françaises cotées en bourse. Nous avons dans un premier temps présenté et décrit l'objet d'étude sous différents angles de vue : à la fois

juridique, fonctionnel, social et discursif. Nous avons ensuite étudié la première partie du MdP de L'Oréal. L'objectif était de développer une analyse compositionnelle et propositionnelle de cet extrait à partir d'une approche plurielle : thématique, argumentative, séquentielle et polyphonique. La partie trois du chapitre se concentre sur l'étude de la deuxième partie du texte de L'Oréal et sur une présentation matricielle des résultats obtenus pour l'ensemble du texte. Enfin, la quatrième partie est consacrée à l'étude des premiers paragraphes dix textes choisis de notre corpus que nous structurons en macro-propositions et analysons en étapes (*moves*). L'ambition a été de retrouver une structure compositionnelle qui permette de proposer un modèle générique satisfaisant.

Ceci nous aura permis d'effectuer un test de plusieurs approches, de les comparer et de constater leurs points communs et leurs divergences. Enfin nous aurons ainsi commencer à développer un modèle d'analyse qui doit pouvoir être applicable à d'autres catégories génériques. Dans le chapitre suivant nous allons reprendre cette discussion pour finalement apporter quelques propositions théoriques.

## **Chapitre 5: la macro-proposition: place, fonctions et délimitation**<sup>113</sup>

Ce chapitre est composé de deux parties qui toutes deux ont pour objet d'étude la macro-proposition. Dans la première partie nous allons nous concentrer sur sa place et ses fonctions dans la structure compositionnelle pour tenter de la définir et de la situer comme unité centrale de la linguistique textuelle. Dans la deuxième partie nous reviendrons sur la question des critères permettant de la délimiter.

### **Introduction**

Cet partie va se concentrer sur une réflexion suivie de quelques propositions sur la place et les fonctions de la macro-proposition textuelle, dénomination donnée par JM. Adam à cette unité textuelle dans de nombreux ouvrages depuis 1992 (1999, 2005, 2011). La macro-proposition n'est pas une unité linguistique au sens strict du terme car elle peut dépasser la limite de la phrase et même de la double phrase à laquelle de nombreux linguistes ont étendu leur domaine d'étude. La macro-proposition faite souvent de plusieurs phrases est une unité pragmasémantique, c'est-à-dire qu'elle est porteuse de sens et de fonctions pragmatiques textuelles.

---

<sup>113</sup> Une première version de cette partie va paraître dans la revue SEMEN début 2013.

Comme on le verra, elle a un rôle multiple : elle participe à l'organisation, à la répartition et au regroupement hiérarchique et sémantique d'entités thématiques (topicales). C'est grâce à elle, et autour d'elle, que tout un réseau se crée et s'établit pour l'organisation linéaire d'une chronologie thématique libre et arbitraire. Grâce à l'utilisation de toute une panoplie de formes linguistiques, translinguistiques et génériques, elle permet à l'auteur d'effectuer une textualisation – la mise en texte - de ses énoncés. Elle permet aussi au lecteur – et cet aspect est essentiel – de pouvoir effectuer une interprétation du texte qu'il actualise par sa lecture. Elle est un des rouages de la structuration textuelle et support de sens. Par là-même on comprend bien toute l'importance de cette unité textuelle qui est pourtant relativement peu étudiée.

Nous considérons un texte comme un tout, mais un tout complexe que le lecteur ou l'analyste peut approcher soit globalement soit dans ses détails. Le texte est une unité à la fois compositionnelle et configurationnelle (Adam, 2005). Vouloir le saisir dans son ensemble entraîne une prise en compte simultanée des deux dimensions. Tout texte d'une certaine longueur est composé en surface d'un ensemble de parties interdépendantes les unes aux autres. Ces différentes parties peuvent être regroupées et reconnues comme étant la structure d'un prototype textuel prédéfini ou bien comme parties d'un certain plan de texte (*Ibid.* Adam). La plus petite unité est celle de la proposition minimale et nous avons choisi de l'appeler à la suite d'Adam la proposition-énoncé<sup>114</sup>. Entre ces deux niveaux extrêmes, le plus petit et le plus grand, existe bien évidemment le niveau intermédiaire appelé macro-proposition.

### 1. La macro-proposition en tant qu'unité compositionnelle<sup>115</sup>

Dans le modèle séquentiel d'Adam, la macro-proposition occupe une place centrale et elle a déjà été formalisée dans plusieurs de ses travaux<sup>116</sup>. Il nous semble cependant qu'il y a encore des zones d'ombre à éclairer et besoin de donner à la macro-proposition toute la place qu'elle mérite. Elle peut aussi être comparée avec ce que l'on appelle communément le *paragraphe*, voire même le *passage polyphonique* (nous y reviendrons *infra*). Il sera intéressant aussi de faire une comparaison entre textes de forme écrite et orale. Les besoins ou les objectifs de segmentation doivent

---

<sup>114</sup> Nous ne reviendrons pas dans ce chapitre sur cette unité. Voir à ce sujet les nombreuses publications d'Adam.

<sup>115</sup> Cette partie sera publiée en tant qu'article dans la revue *Semen* en 2013.

<sup>116</sup> La théorie séquentielle a été en grande partie revue et développée depuis et surtout dans son livre de 2005 qui sera notre référence principale ici.

être *a priori* comparables dans un premier temps. De plus, pour l'écrit, il est important d'envisager des textes de genres multiples et très différents.

Nous allons donc premièrement présenter rapidement quelques autres cas de segmentations avant de discuter et développer le modèle d'Adam. Ce sont les similitudes ou les points de contact qui nous intéresseront car ils sont source d'inspiration. Nous terminerons par une analyse d'exemples et une présentation de définitions et propriétés de la macro-proposition.

## 1.1 Autres cas de segmentations

### 1.1.1 A l'oral : segmentation par l'intonation

A l'oral, sans point ni virgule visibles, c'est par la respiration, le rythme et l'intonation que le texte est segmenté. Morel et Danon-Boileau expriment la fonction de l'intonation ainsi :

« L'intonation se voit communément accorder deux fonctions, l'une iconique et l'autre conventionnelle. La fonction conventionnelle est, dit-on, *démarcative* : elle découpe le continuum de la parole en constituants homogènes. La fonction *d'expressivité* est, quant à elle, iconique : elle manifeste les émotions du sujet. » (1998 : 9)

Cela confirme l'idée qu'à l'oral on peut envisager une double fonction que possède l'intonation dans son rôle de formation de segments. A l'oral, bien sûr, il y a un aspect spécifique à considérer, qui est celui des *tours de parole*, ce qui sans doute complique l'analyse et la comparaison avec l'écrit. Le *paragraphe* est utilisé comme unité supérieure :

« Ainsi l'unité supérieure d'analyse du discours oral, le '*paragraphe*', ne peut être définie qu'à l'aide des *indices suprasegmentaux* (en tenant compte de leur valeur conventionnelle). » (*Ibid.*, 10)

Ces indices sont spécifiques à la communication orale et correspondent à l'utilisation de la voix en intensité ou de pauses silencieuses. Et ils permettent un découpage en paragraphe qui à l'écrit s'effectue sur la base d'indices typographiques :

« Le choix du '*paragraphe*' comme unité d'analyse de l'oral se justifie par l'analogie avec la définition qu'on en donne à l'écrit. De même qu'à l'écrit le paragraphe ne peut être défini que par des indices typographiques – alinéa au début et blanc à la fin (donc extérieurs au plan segmental) – de même à l'oral *seuls les indices suprasegmentaux permettent le découpage en paragraphes.* » (*Ibid.*, 21)

Le paragraphe ainsi défini, il devient possible d'en analyser son contenu. Sans surprise, on va constater la présence d'une dynamique thématique :



« Un paragraphe contient au moins un *rhème*. Ce rhème est régulièrement, en français, précédé d'un ou plusieurs *préambules*, qui sont des segments à valeur thématique et modale. » (*Idem.*)

Le schéma proposé est le suivant :

[Paragraphe oral type = préambule + rhème + (postrhème)]

Ce point est comparable à la situation à l'écrit. Le préambule « garantit l'accordage des esprits avant l'énonciation du rhème » (*Ibid.* 162). Il est configuré par et dans l'énonciation et contient aussi la zone référentielle du thème. De plus, et fait aussi à noter, les auteurs ajoutent :

« Si les segments successifs d'un paragraphe se laissent aisément identifier par l'analyse morphosyntaxique, il n'en est pas de même du paragraphe lui-même. Sa cohésion et ses limites ne sont indiquées que par des indices suprasegmentaux. Il existe en fait deux types d'indices suprasegmentaux : des indices de coupe et des indices de cohésion. » (*Ibid.* 23)

Nous reviendrons plus loin<sup>117</sup> sur cette question des indices de *coupes* et de *cohésion* en essayant de voir ce qui se passe à l'écrit. L'analogie faite avec le paragraphe écrit et l'utilisation de la dynamique thématique montre bien un phénomène essentiel indicateur du découpage textuel en unités supérieures à la proposition-énoncé.

### ***1.1.2 Le paragraphe écrit***

Nous sommes en terrain assez connu, toutefois un certain nombre de descriptions existantes nous apporteront quelque éclairage intéressant et utile. Le paragraphe est une instruction claire faite au lecteur. Comme Le Ny le rappelle:

« L'instruction peut se paraphraser ainsi «mettez fin à quelque chose » et « si vous continuez à traiter le présent discours, c'est-à-dire à comprendre ce que vous lisez, commencez quelque chose d'autre » (Le Ny, 1982)

C'est bien ce principe de démarcation, de pause et passage à autre chose qui définit très précisément la fonction du paragraphe. Cette idée est productive dans notre comparaison avec la macro-proposition.

Si on considère le fonctionnement du paragraphe, on va très vite constater que nous retrouvons deux composantes (comme pour l'oral) qui nous intéressent beaucoup: l'unité thématique et les traits spécifiques de démarcation. La progression thématique joue un rôle essentiel, aussi d'un point de vue structurant. Le saut de ligne après un paragraphe par exemple est très souvent le résultat d'un changement d'orientation thématique locale. Mais le rôle que peut jouer dans l'analyse textuelle l'unité paragraphe est limité du fait d'une existence toute relative. Nous y reviendrons plus bas.

---

<sup>117</sup> Voir ici-même partie 2.

### 1.1.3 Le passage polyphonique

Dans une autre perspective et une autre base théorique qui est celle de la *polyphonie*, comme par ex. celle de la ScaPoLine<sup>118</sup>, nous retrouvons occasionnellement ce même besoin de délimitation de l'objet d'étude. Fløttum élargit cette théorie afin de pouvoir prendre en considération des segments textuels d'une plus grande longueur : c'est ce qu'elle dénomme la ScaPoLine étendue (Fløttum, Nølke 2004 : 99-116)<sup>119</sup>. En effet dès que le corpus analysé a une certaine envergure se pose la question de pouvoir décider avec précision du passage réduit choisi pour une analyse détaillée en profondeur. Fløttum le nomme le passage polyphonique (PP):

« Le PP constitue une sorte d'univers clos formé par son propre réseau de relations polyphoniques: le PP est polyphoniquement autonome » (2004 : 101).

Elle ajoute d'ailleurs en note, mais avec une certaine hésitation, qu'il est comparable à la *période* d'Adam et que comme elle, il est non typé (*Ibid.*). Il est de plus forcément intégré dans une unité textuelle et discursive supérieure: « (...) pour parler d'un PP il faut connaître le co(n)texte d'où il est tiré » (*Ibid.* 102).

Nous retrouvons là des éléments d'une problématique proche de celle qui nous préoccupe. Cette approche théorique n'est pas la nôtre ici, cependant elle souligne bien un besoin et une communauté de réflexion sur la question de délimitation des groupes d'énoncés d'une certaine longueur. Il nous semble que cette approche soit plus productive (à l'heure actuelle) à un niveau interphrastique plutôt qu'au niveau textuel et surtout qu'au niveau compositionnel textuel qui est celui où nous nous situons. Fløttum le dit elle-même:

« S'il est difficile de réaliser une analyse de la structure compositionnelle d'un roman (...), il nous semble absurde de tenter d'en faire une analyse polyphonique (de trois étapes) comme nous venons de le faire. » (*Ibid.* 108)

La mécanique de l'analyse polyphonique restreinte ou étendue est trop fine, car recherchant tous les pdv (point de vue) de chaque phrase-énoncé (*ibid.*: 23)<sup>120</sup>, et demande donc un travail énorme pour des textes longs. L'étude des pdv liés à la prise en charge énonciative, peut être très utile et très productive dans une recherche des voix multiples présentes dans un texte et du dialogue qui s'en suit. Cependant ce n'est pas l'objectif du travail présent.

---

<sup>118</sup> Sigle de la Théorie scandinave de la polyphonie linguistique.

<sup>119</sup> Ducrot dans sa préface à cet ouvrage de 2004, souligne tout l'intérêt et l'importance de cette proposition (p. 10).

<sup>120</sup> Nous sommes globalement en harmonie avec le cadre théorique général de la ScaPoLine.

Toutefois, plus loin dans la même publication, Fløttum pose la question de savoir si la polyphonie peut permettre de retrouver une typologie des genres :

« Notre visée est de montrer que l'analyse des faits linguistiques, notamment les traces du locuteur, considérées dans une perspective polyphonique, contribuera à une caractérisation linguistique des genres. » (*Ibid.* : 148).

Ceci nous donne une transition pratique vers le paragraphe suivant où nous abordons la question générique.

#### ***1.1.4 L'approche générique***

Regardons aussi un peu ce qui se passe dans une autre approche, celle de l'étude des genres<sup>121</sup>. La notion de genre n'est pas toujours clairement définie ou plutôt, elle est multiple et large car très utilisée, même dans le langage courant. Une approche qui a connu beaucoup de succès a été celle développée par Swales et ensuite Bahtia depuis les années 1990. Sans entrer dans les détails, ce qui nous interpelle et nous paraît intéressant de comparer à notre approche, c'est le processus de recherche de *plans de textes génériques*. Dans ce travail d'analyse et de découverte de la structure générique à partir d'une série d'un corpus de textes d'un genre, Swales dans une analyse ascendante découpe le texte en *moves* et *steps* (Cf. Swales, 1990<sup>122</sup>).

Dans l'espoir de travailler à partir de catégories claires, il me semble tout d'abord intéressant de rappeler une distinction apportée par Kerbrat-Orrechioni:

“On commencera donc par admettre qu'il existe deux sortes de genres, que l'on appellera faute de mieux G1 et G2 :

(1) G1 : catégories de textes plus ou moins institutionnalisées dans une société donnée. Certains préconisent de réserver le mot “genre” à cette sorte d'objets (en référence à la tradition des “genres littéraires”) ;

(2) G2 : “types” plus abstraits de discours caractérisés par certains traits de nature rhétorico-pragmatique, ou relevant de leur organisation discursive.”<sup>123</sup>

---

<sup>121</sup> Voir ici-même notre réflexion au chapitre 3.

<sup>122</sup> Voir au chapitre 1. Rappelons la définition de Bahtia: « Each move serves a typical communicative intention which is always subservient to the overall communicative purpose of the genre » (1993 : 30). Ajoutons à cela que Van Nus considère: “Genre texts are analysed as sequences of ‘communicative acts’, which realize ‘generic moves’.” (1999 : 191)

<sup>123</sup> Voir Kerbrat: in Les genres de l'oral : Types d'interactions et types d'activités, 2003, Lyon, et *Langages* 2004.

Les deux catégories de genres proposées par Kerbrat-Orrechioni, réactualisent une opposition et une préoccupation d'Adam parlant lui dans son modèle de plans de textes conventionnels ou occasionnels (2005 : 176). Kerbrat-Orrechioni semble hésiter à étendre le terme de genre à tout texte, mais cette notion ne peut avoir d'intérêt que si elle peut s'appliquer à tout texte. On constate aussi des positions différentes entre chercheurs européens et leurs collègues anglo-américains, différences dues au fait d'une longue tradition européenne d'études des genres littéraires. Dans le monde anglophone, une importante recherche sur l'analyse des genres de textes non-littéraires s'est développée surtout dans les domaines économique, professionnel et universitaire depuis une trentaine d'années.

Notons quand même que ce qu'écrit Kerbrat-Orrechioni pose question, car quels sont les textes qui ne sont pas « institutionnalisés » dans nos sociétés humaines ? Nous y reviendrons plus loin. Plus récemment, Adam a proposé de passer du terme « trop statique de genre au profit de celui de généricité » (Adam: 2009, 11). Il ajoute:

« (...) dès qu'il y a un texte – c'est-à-dire reconnaissance du fait qu'une suite d'énoncés forme un tout de communication –, il y a effet de généricité – c'est-à-dire inscription de cette suite d'énoncés dans une classe de discours. » (*Ibid.* 11)

La discussion n'est pas close, car tandis que Maingueneau propose, après avoir un temps défendu trois catégories de genres: les genres auctoriaux, routiniers et conversationnels, de passer à deux catégories: les genres *conversationnels* et *institués* avec quatre (sous)modes (2004), Adam lui oppose genre routinier à genre qui « tolère des variations » (*Ibid.* 16-17). Nous en concluons toute la difficulté qu'il y a à utiliser des catégories encore peu établies, mais nous restons persuadé que l'analyse compositionnelle d'un texte doit se doubler le plus souvent d'une analyse de sa généricité, ou plutôt, que les deux sont en fait étroitement liées.

## **1.2 Les propositions théoriques d'Adam**

Dans cette partie nous allons présenter quelques éléments de la théorie d'Adam qui se rapporte à la macro-proposition comme unité compositionnelle. Nous commencerons aussi une discussion sur l'opposition entre *période* et *macro-proposition* que nous continuerons par la suite.

### ***1.2.1 Séquences et macro-propositions***

Dans sa théorie de 1992 Adam propose cinq modèles de séquences prototypiques qui ont pour fonction de regrouper en unités supérieures les chaînes de propositions-énoncés. Une faiblesse de ce modèle a été son inaptitude à pouvoir prendre en compte des textes hors prototypes. Ainsi

qu'Adam le remarque lui-même, il existe des cas textuels hors du cadre des séquences prototypiques : il a donc introduit depuis (1999), pour résoudre ce problème, la notion de *période* qu'il qualifie « d'unités faiblement typées » (2005: 136) en liant cette notion à la fois à des textes courts et au prototype descriptif où n'existe pas *a priori* d'ordre hiérarchique entre macro-propositions.

Il est exact que si les séquences narrative, argumentative et explicative ont une structuration prototypique fixe avec des macro-propositions qui possèdent chacune un rôle spécifique et une position hiérarchique claire dans la linéarité textuelle, cela n'est pas le cas pour les séquences descriptive ou dialogale. De plus un grand nombre de textes ne s'accommodent pas de ces modèles-là. Adam analyse donc de tels textes problématiques en utilisant sa notion de période. Ce terme de période nous embarrasse beaucoup et nous pensons qu'il est judicieux d'éviter une inflation de termes théoriques : nous proposerons donc de conserver dans tous les cas envisageables la notion de *macro-proposition* (et de séquence). Cela nous semble possible et c'est un des objectifs de ce travail.

Adam lui-même apporte d'ailleurs en partie la solution. Il écrit :

« Les séquences sont des unités textuelles complexes, composées d'un nombre limité de paquets de propositions-énoncés : les macro-propositions sont des sortes de périodes dont la propriété principale est d'être des unités liées à d'autres macro-propositions, occupant des positions précises au sein du tout ordonné de la séquence. » (2005 : 136)

Adam énonce encore :

« Les propositions-énoncés sont directement soumises à deux grands types de regroupements qui les font tenir ensemble. On distinguera des unités textuelles faiblement typées : les périodes, et des unités plus complexes et typées : les séquences. » (*Ibid.*:136)

Au sujet de l'utilisation du terme *période*, notons que ce terme a été employé précédemment par d'autres théoriciens, tels par exemple Berrendonner (2002) ou Charolles qui la définit ainsi en rappelant cet emprunt à la rhétorique classique:

« La période est une unité d'énonciation dont les membres ou composants (phrastiques) entretiennent des rapports de dépendance. » (1988: 6)

Assertion qui peut certainement satisfaire une définition partielle de la macro-proposition.

Adam écrit encore : « A la différence des simples périodes, les macro-propositions qui entrent dans la composition d'une séquence relèvent d'agencements préformatés de propositions. » (2005 : 137). Adam lui-même le dit bien que la différence entre périodes et macro-propositions est

limitée ; l'une est *préformatée*, l'autre non. Adam oppose donc période, unité faiblement typée, à macro-proposition, unité préformatée.

La question se pose donc de savoir s'il est réellement nécessaire d'utiliser deux dénominations, et il nous paraît possible de différencier à partir du terme de *préformatée* ou non, ordonnée ou non, tel que l'indique Adam, et conserver les dénominations de séquence et de macro-proposition dans tous les cas de figure, en considérant différentes catégories de séquences et de macro-propositions pour différents genres discursifs (voir *infra*).

### 1.2.2 Plan de texte

En 1999 puis en 2005<sup>124</sup> Adam revenant sur sa théorie donne une place prépondérante à ce qu'il dénomme les *plans de textes* : « Les plans de textes jouent un rôle capital dans la composition macro-textuelle du sens. » (2005: 176). Ils peuvent être conventionnel « c'est-à-dire fixé par l'état historique d'un genre » (*Ibid.*) ou occasionnel, suivant qu'ils suivent un genre ou en sont décalés. Il explique:

« Mais le plan de texte d'un éditorial, d'une chanson ou d'un poème, du rédactionnel d'une publicité, d'un discours politique, d'une nouvelle ou d'un roman est, le plus souvent, **occasionnel**, inattendu, décalé par rapport à un genre ou à un sous-genre de discours. » (*Ibid.*)

Il écrit encore :

« Dans la mesure où les empaquetages de propositions n'aboutissent pas toujours à des séquences complètes, on peut dire que la structuration séquentielle est facultative tandis que le facteur unifiant de la structure compositionnelle est le plan de texte. » (*Ibid.* 177)

Donc, dans une analyse compositionnelle nous allons rechercher un *plan de texte* et suivant le texte considéré, nous allons utiliser la théorie séquentielle dans certains cas, et typiquement ce sera par exemple pour des textes narratifs. Pour d'autres textes, les plans textuels se construiraient sur la base de regroupements de l'unité appelée période.

Dans un ordre hiérarchique, pour tout texte, le plan de texte devra être considéré comme le niveau supérieur de la structure compositionnelle, qu'il contienne ou non des séquences prototypiques. Ce qui correspond bien à la citation ci-dessus. Nous ne trouvons pas l'opposition plan de texte conventionnel ou occasionnel productive non plus : nous pensons plutôt que l'on peut parler de plans de textes *prototypiques* ou *non-prototypiques*<sup>125</sup> qui suivent plus ou moins un modèle, à partir d'une famille de textes – modèle qu'il faudrait retrouver pour chaque « nuage générique », et dont les auteurs s'en écartent plus ou moins, en sont plus ou

---

<sup>124</sup> Avec de nouvelles éditions en 2008 et 2011 en partie retravaillées.

<sup>125</sup> Il reste sans doute à trouver une appellation adéquate.

moins respectueux. Adam revient d'ailleurs sur cette question dans un autre ouvrage :

« Tout effet de texte, dans quelque langue que ce soit, dans ses manifestations écrites ou orales, ordinaires ou artistiques, s'accompagne d'un effet de généralité dépendant de plusieurs régimes de généralité. » (Adam et Heidmann, 2009 : 12)

Il nous semble possible de parler de textes qui suivent le modèle d'un genre (ou plusieurs), qui sont plus ou moins libres dans leur composition, et qui contiennent ou non les prototypes séquentiels. Une affiche par exemple peut être créée sans aucun modèle et avoir un aspect variable à l'infini. C'est donc un genre très libre, cependant que tout le monde le reconnaît facilement, mais même dans ce cas-là il y a des limites qui déterminent sa généralité : une affiche consiste en une seule feuille – de format très variable. Le critère minimum est que tout doit être placé sur une page, une feuille ; il y a donc un cadre générique physique.

### **1.3 Séquentialité et macro-proposition:**

Nous allons maintenant préciser quelques propriétés de la macro-proposition en commençant par situer ce niveau intermédiaire, puis évaluer cette notion de préformatage et enfin la comparer au paragraphe. Ensuite nous présenterons l'analyse de deux exemples: un texte littéraire et un texte professionnel.

#### ***1.3.1 Quelques premières propriétés de la macro-proposition - Critère de longueur***

Commençons par construire un premier exemple :

(1) « Un homme encagoulé sort d'une maison un ordinateur sous le bras. Passe à ce moment-là un gendarme qui le voit et l'arrête. »

Nous ne pensons pas que la longueur d'un texte soit un critère déterminant pour l'analyse compositionnelle. Ce sont plutôt les liens discursifs à une certaine généralité qui décide du type séquentiel. On a ici une séquence narrative qui correspond à l'ensemble de ce texte court, car il s'agit d'un récit. Elle se décompose en deux macro-propositions explicites : celle de l'action (ou partie de l'action), et de résolution. Il manque les macro-propositions initiale, de complication et finale. Cependant, il est certain que le lecteur peut les imaginer lui-même. On pourrait donc ainsi ajouter que certains récits représentant des schémas d'une action canonique, peuvent être raccourcis à un minimum, et le sont le plus souvent pour ne pas ennuyer le lecteur qui peut faire appel à ses connaissances encyclopédiques pour reconstruire mentalement l'image de ce qui manque. Cette propriété

de la macro-proposition d'être facultative ou elliptique est une constante pragmatique de tout discours. Nous y reviendrons *infra*. Cet exemple construit pourrait très facilement être tiré d'une brève d'un journal.

Si dans la hiérarchie compositionnelle nous considérons la séquence comme une unité supérieure *fermée* et *finie* pouvant être partie d'un texte ou même correspondre à un texte entier, la macro-proposition va être une sous-unité intermédiaire, multiple, complexe, englobée et englobante de structuration. Toute macro-proposition n'est toutefois pas obligatoire, car certaines sont facultatives - voir en (1) - (et souvent elliptiques et sous-entendues).

### - *Préformatage*

Les macro-propositions dites préformatées – qui font toujours partie d'une séquence – peuvent elles-mêmes contenir une séquence, voire plusieurs. Il est important de le noter, car on a trop souvent tendance à parler de séquences enchâssées et enchâssantes alors qu'en fait ce sont les macro-propositions qui enchâssent. Ici aussi le prototype narratif est le meilleur exemple ; dans un roman la macro-proposition centrale de l'action, de loin la plus longue, peut contenir de nouveaux petits récits imbriqués dans la trame narrative principale. Ces récits enchâssés seront le plus souvent placés dans la macro-proposition de l'action. Ces récits secondaires sont très courants et peuvent prendre même beaucoup de place comme dans les romans feuilletons – pensons par exemple aux *Trois Mousquetaires* de Dumas (2) où chaque épisode d'une longue série reporté à plus tard la résolution du conflit.

Le terme de préformaté pose problème, car nous constatons assez vite que sans doute dans tous les genres discursifs connus<sup>126</sup>, il y a des macro-propositions « formatées » bien qu'elles ne correspondent pas aux modèles prototypiques<sup>127</sup>. Tout texte faisant partie d'une famille générique de textes, ce modèle textuel *a priori* est structuré en un certain plan de texte récurrent, et avec certaines variantes possibles. Chaque macro-proposition (et non pas période) d'un tel texte peut être considérée comme partie d'une suite de macro-propositions d'une séquence-texte, chacune étant formatée pour atteindre certains objectifs communicatifs. Et ceci surtout dans des textes courts et certains genres de la vie courante tels des énumérations (recettes de cuisines, listes, etc.), ou bien des textes professionnels, comme

---

<sup>126</sup> Mais en existe-t-il d'autres?

<sup>127</sup> Il faudra pouvoir étudier plus tard un grand nombre de textes pour être catégorique, et nous ne pouvons donc ici que faire des propositions en suivant l'intuition de notre réflexion.



dans le Rapport annuel (Avias, 2005, et *infra*). Elle fait partie alors d'une certaine structure générique simple et limitée où chaque macro-proposition joue un rôle bien déterminé, variable de genre à genre, et ceci le plus souvent dans des textes plutôt descriptifs<sup>128</sup>. Ceci nous porte à penser qu'il est possible d'éviter de parler de période en élargissant la définition de la macro-proposition, et avec elle, celle de la séquence, en ne les limitant plus aux seuls prototypes séquentiels. On pourrait alors opposer *séquences prototypées vs. non-prototypées*.

### **- Paragraphe ou non**

La macro-proposition, concrètement ou visuellement, peut être égale à un paragraphe classique d'un texte, mais parfois elle en fera seulement partie ou s'étendra sur plusieurs paragraphes ; cela, bien sûr, va dépendre surtout du genre discursif en présence et des choix stylistiques de l'auteur. Pour certains genres, les paragraphes en effet peuvent être courts et très nombreux comme dans des documents administratifs, pour d'autres par contre très longs; et dans de nombreux écrits, surtout littéraires, il peut être totalement absent et donc inutilisable comme unité de structuration. C'est pourquoi nous ne considérons pas cette unité visuelle opérationnelle pour une étude compositionnelle des textes.

### **1.3.2 Deux exemples d'analyses**

#### **- Importance de la ponctuation et de la thématization**

Voici l'analyse compositionnelle d'une fable de La Fontaine:

(3) Le Corbeau et le Renard

P1 [Maître corbeau, sur un arbre perché,  
Tenait en son bec un fromage.]

P2 [Maître renard par l'odeur alléché],

P3 [Lui tint à peu près ce langage :

p1 [«Et bonjour Monsieur du Corbeau.

Que vous êtes joli! que vous me semblez beau!

Sans mentir, si votre ramage

Se rapporte à votre plumage,

Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois»]

p2 [A ces mots le corbeau ne se sent pas de joie;

Et pour montrer sa belle voix,

Il ouvre un large bec laisse tomber sa proie.]

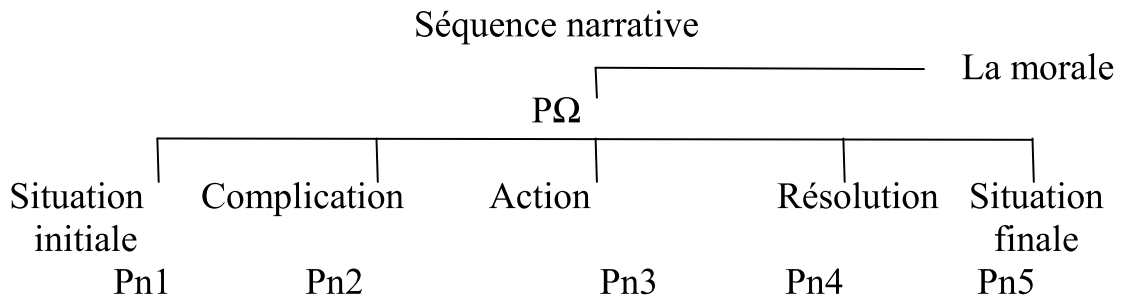
P4 [Le renard s'en saisit] PΩ[ et dit: "Mon bon Monsieur,

---

<sup>128</sup> Ce qui nous fait penser à la réflexion d'Adam sur la séquence descriptive : « Entre période et séquence: la description » (Adam, 2005 : 146).

Apprenez que tout flatteur  
 Vit aux dépens de celui qui l'écoute:  
 Cette leçon vaut bien un fromage sans doute."  
 P5 [Le corbeau honteux et confus  
 Jura mais un peu tard , qu'on ne l'y prendrait plus.]

Nous allons appliquer sur ce grand classique très connu le modèle de la séquence narrative. Voici notre modèle:



A cela peut-on ajouter une macro-proposition *morale*, comme nous le voyons souvent avec les fables.

Faisons maintenant l'analyse de la fable. Nous remarquerons assez rapidement que pour retrouver la structure compositionnelle nous devons rechercher l'évolution informative représentée par les thèmes (thème-rhème) combinée avec une ponctuation très précise et fonctionnelle des énoncés. La difficulté la plus délicate à résoudre reste celle des limites: où commence et où finit chaque macro-proposition? La Fontaine, auteur de génie et maître de son art, nous aide beaucoup ici surtout avec une ponctuation très précise. Elle se présente ici comme un outil d'analyse puissant.

La première phrase représente la situation initiale que nous pouvons paraphraser ainsi:

a) Situation initiale: 'il y a un corbeau sur une branche, un fromage dans son bec'.

En une seule phrase, sans artifice, sans luxe de mots, La Fontaine met en place la scène du drame et nous présente un acteur et un objet de valeur.

La résolution du problème de retrouver la composition de la séquence narrative réside principalement à retrouver la macro-proposition de complication. Ici, la complication, et donc la raison de l'existence même de la fable, se matérialise avec l'arrivée du renard. Mais ici, nous avons un problème car cette nouvelle phrase introduit le dialogue à venir entre les deux protagonistes. Nous passons en fait d'une partie de texte descriptif (présentatif) au commencement à une partie dialogale ensuite. Ceci pourrait nous poser un problème: sommes-nous vraiment dans une séquence narrative et non descriptive ou même dialogale? A cela peut-on répondre

que cette séquence est narrative car il y a récit et une transformation de la situation initiale; il y a une action, même si l'action est surtout basée sur un dialogue ou plutôt ici un monologue. Et dans cette phrase le thème essentiel est l'arrivée du renard; La Fontaine rajoute ensuite l'indication qu'il va parler pour préparer le lecteur et effectuer une transition agréable et souple.

b) Complication: 'le renard arrive attiré par l'odeur'.

Notons au passage toute la dynamique que ces quelques mots créent. Le lecteur aidé par ses connaissances encyclopédiques peut déjà entrevoir un certain contexte et tout le conflit que la bonne odeur de ce fromage peut entraîner. Avec la parole du renard, l'action commence.

Cette nouvelle macro-proposition peut se partager en deux parties: l'une, le long monologue du renard et l'autre, la réaction du corbeau et qui est l'acte de vouloir chanter avec toutes ses conséquences.

c) Action:

1) 'le renard parle et flatte le corbeau'

Le renard flatte le corbeau et cette partie montre toute l'intelligence du renard et la stratégie mise en place pour abuser du corbeau.

2) 'le corbeau veut chanter et ouvre son bec (et laisse donc tomber le fromage)'

C'est la ré-action du corbeau aux paroles du renard. Et de par sa position perché sur une branche – d'où l'importance de cette mise en scène – et l'attraction terrestre aidant, le fromage va tomber dans les mains du renard.

d) Résolution: 'le renard prend le fromage'

Le vers considéré est très intéressant, car comme celui avant le commencement de l'action, il est constitué de deux parties bien différentes. La première qui ne fait que signaler que le renard peut prendre le fromage et donc que la complication, c'est-à-dire la dispute autour du fromage, est résolue à l'avantage du renard. La deuxième partie est l'introduction d'un second monologue du renard qui va être la morale de la fable (ou une des morales et celle explicite). La Fontaine a donc sciemment choisi pour ces vers de transitions de les couper en deux.

e) Epilogue: 'la morale'

Cette macro-proposition est spécifique au genre de la fable et peut être placée en plusieurs positions: soit au début soit à la fin de la fable, avec quelques variantes. Ici le discours du renard se situe avant deux vers où un commentaire du corbeau est rapporté indirectement.

f) Situation finale: 'le corbeau a reçu une leçon'.

Ce sont les dernières paroles rapportées du corbeau. La situation ne change pas mais celle-ci apporte un constat sur le fait qu'il a compris la leçon donnée par le renard.

Cette fable et son analyse compositionnelle nous permettent de constater que le modèle d'Adam fonctionne et que nous effectuons le découpage

assez facilement en utilisant surtout ici deux outils que sont la ponctuation et la recherche des nouveaux topiques propositionnels. Nous avons vu aussi que le dévoilement de types de textes présents (une première phrase descriptive, l'apparition d'un dialogue, etc.) et une interprétation sémantique peuvent nous aider dans la confirmation de nos choix.

- *Thématisation, séquences prototypiques et non-prototypiques*

Nous allons maintenant voir un autre cas très différent et souligner toute l'importance de l'analyse thématique : il s'agit du Mot du Président dans le Rapport annuel de l'Oréal de 2001, texte que nous avons étudié en détail par ailleurs (Avias: 2005). Nous n'indiquons ici que le titre et le premier paragraphe du texte:

(4) *De la croissance qui dure à la croissance durable*

P1[ p1[Les nombreux succès des produits] p2[ et la forte dynamique de la croissance internationale] P2[p1[ ont compensé les perturbations dues à la dégradation de la conjoncture mondiale] p2[ et aux événements tragiques du 11 septembre.]] p3[ La forte croissance interne,] p4[ la rapide intégration des acquisitions] p5[ et une nouvelle amélioration des marges ont permis de réaliser une très belle année 2001.]]

Dans cet exemple nous avons les résultats (belle année) en P1 et le contexte (conjoncture) proclamé en P2. Dans ce type de texte nous allons retrouver un plan de texte qui peut varier, mais qui va pouvoir contenir les parties suivantes que nous désignons du terme de macro-propositions : le contexte économique, les objectifs visés, les résultats de l'exercice, les perspectives d'avenir, la stratégie et le contact avec une adresse au début et à la fin. Nous avons pu constater dans notre étude sur dix textes de ce genre que l'ordre n'était pas obligatoire – même s'il y a des tendances fortes - et que aucunes parties ne sont obligatoires. Notre étude *supra*<sup>129</sup> montre que les deux parties du *contexte* et des *résultats* sont le plus souvent présentes, mais pas toujours, et au minimum l'une d'elles. Nos résultats sont comparables à ceux présentés d'ailleurs dans l'étude de Nickerson / De Groot (2005). Le plan de texte proposé jusqu'ici, norme du genre, est composé de cinq macro-propositions (appelées *moves*<sup>130</sup> chez Nickerson), voire six.

Le texte de l'Oréal, ainsi que d'autres dans ces exemples de langue française, ont une première séquence introductive des thèmes développés par la suite. Ici sont indiqués le contexte et les résultats. C'est pourquoi l'analyse thématique du premier 'paragraphe' dans ce cas-ci est productive

<sup>129</sup> Voir ici-même au chapitre 4 les parties 3 et 4.

<sup>130</sup> Rappelons que ce terme vient de Swales (1990).

car elle nous permet de retrouver, en partie, un plan de la structure compositionnelle. Dans notre exemple nous retrouvons un cas de progression thématique combinée complexe où des thèmes introduits dans la première séquence seront repris et développés par la suite.

Notons, et c'est peut-être une spécificité culturelle française ou liée à la branche industrielle en question ou à un choix personnel du P-Dg, que cette séquence introductive ne se retrouve pas dans les analyses de Nickerson / De Groot. Bien qu'une telle séquence ne soit pas fréquente, il faudra cependant l'ajouter au modèle.

Plan de texte du Mot de président, composé des séquences génériques<sup>131</sup> et non-prototypiques suivantes :

- Séquence introductive
- Séquence principale :
  - a. Macro-proposition du contexte économique
  - b. Macro-proposition des résultats de l'exercice
  - c. Macro-proposition de stratégie
  - d. Macro-proposition des objectifs visés
  - e. Macro-proposition sur l'avenir
- Séquence de prise de contact (elle peut se dédoubler car on peut en trouver une au début et une à la fin du texte, les Mots du président ayant souvent une forme de discours oral ou de lettre.)

Aucune séquence ou macro-proposition n'est obligatoire (ce qui peut surprendre), mais tout texte – ne pouvant être vide – va suivant les cas en contenir au moins une ou deux placées dans la séquence principale. Notons au passage que ces textes sont assez courts, rarement dépassant deux pages et ont souvent une forme rappelant celle de la lettre.

Ceci confirme pour nous surtout l'idée que la macro-proposition est toujours « formatée » ou typée, car elle joue un rôle essentiel dans la composition textuelle, sinon elle n'aurait pas de raison d'être. Mais pour chaque catégorie générique elle a une série de contenus, de fonctions et de places différents, ce qui souligne bien toute sa complexité, sa souplesse et toute la liberté dont disposent les locuteurs dans son emploi.

Nous ajouterons aussi, en accord avec Fløttum (2004 : 149), mais pour d'autres raisons, qu'il nous semble nécessaire de focaliser dès lors sur les questions de *typologie de séquences* plutôt que de textes.

## **Pour conclure cette première partie**

L'objectif de cette partie a été d'argumenter pour étendre les domaines d'application de la macro-proposition et de ne plus la limiter aux seuls

---

<sup>131</sup> Nous choisissons de dénommer ce type de séquences générique car elles sont étroitement liées à un genre discursif alors que les séquences prototypiques le sont moins.

prototypes séquentiels. Cette opération permet non seulement de réduire la quantité d'unités utilisées en analyse compositionnelle, mais aussi de pouvoir considérer tout texte, sans limitation générique. Nous constatons aussi le besoin d'une nouvelle typologie de séquences, typologie plus large que celle proposée par Adam.

Nous allons voir dans la partie suivante une suite qui se concentrera sur les questions de délimitation de la macro-proposition.

## 2. La macro-proposition: marqueurs de délimitation

### Introduction

Cette partie est étroitement liée à la précédente; elle en constitue une suite logique et chronologique. Après avoir argumenter dans la partie précédente pour une généralisation de l'emploi de l'unité dénommée macro-proposition, nous allons maintenant nous arrêter à la question de sa délimitation. En effet il paraît essentiel pour défendre l'importance de cette unité théorique de développer des critères qui permettent de la retrouver dans tout texte d'une certaine longueur. Nos travaux précédents nous ont permis de comprendre le rôle joué par la thématisation et la référentialité.

### 2.1 Effets de rupture, thématisation et progression thématique

Morel & Danon-Boileau soulignent l'importance de l'intonation comme indice de segmentation mais focalisent aussi sur la dynamique thématique. Ils remarquent par exemple l'importance de ce qu'ils dénomment le *postrhème* le qualifiant « d'indice fiable de fin de paragraphe » :

« Mais il arrive parfois qu'après une telle chute l'on rencontre une sorte de queue de paragraphe, formée d'une suite de syllabes basses, plates et de faible intensité. C'est ce constituant particulier que nous appelons *postrhème*. » (*Ibid.*, 28)

Parlant de rupture, phénomène essentiel à l'oral, on trouve encore :

« Cependant le locuteur reste libre d'interrompre à tout moment le cours du paragraphe par une rupture de la ligne mélodique et un brusque changement d'intensité. » (*Ibid.*, 59)

A l'écrit les choses en vont différemment mais les besoins sont comparables; l'écrivain a besoin dans certains passages de son texte d'obtenir une cohérence thématique progressive et dans d'autres, pour marquer clairement l'introduction d'un nouveau topique-thème, de créer un effet de rupture, un changement clair tel un locuteur oral changeant

l'intensité de sa voix. Le lecteur compétent comprend normalement en fin de macro-proposition/séquence que l'on arrive au bout d'une chaîne d'information – on pourrait parler d'un effet de complétude informationnelle - et que ce qui va suivre va avoir un contenu nouveau. Grobet, allant dans le même sens dit : « L'étude de l'organisation topicale (ou thématique) vise à rendre compte des faits de continuité et de progression du discours. » (2001 : 249). Et l'on retrouve bien ici ces mots de continuité et de progression.

Sur la cohérence textuelle, Delbecque écrit :

« Pour marquer la cohérence d'un texte, il y a essentiellement deux façons: en faisant régulièrement référence aux mêmes entités, on obtient la cohérence référentielle; en reliant entre elles différentes parties du texte, on établit la cohérence relationnelle. » (Delbecque, 2002: 230).

Ces deux éléments essentiels dans le découpage séquentiel sont au centre de notre réflexion. Dans tout texte vont se trouver plusieurs référents potentiels, certains sont secondaires ou non exploités. On peut donc parler de focalisation ou de saillance de certains référents actualisés autour desquels le discours se construit. Plus loin il écrit encore :

« L'analyse du discours a montré que les relations de cohérence qui peuvent exister entre deux phrases, peuvent aussi exister entre des segments de texte plus longs, tels que des paragraphes, ou des sections plus importantes à l'intérieur d'un chapitre. » (*Ibid.* 236)

Cela correspond tout à fait à notre approche. Les relations de types parataxiques et hypotaxiques, c'est-à-dire des relations entre noyaux et satellites au niveau de la représentation du texte, doivent pouvoir nous aider dans notre étude. Nous pensons que c'est la bonne démarche et un élément de réponse à donner aux questions que nous nous posons.

Dans notre recherche des marqueurs compositionnels, les indices de cohésion-cohérence sont importants, mais ils vont de pair avec ceux de la rupture<sup>132</sup>. Nous parlerons dorénavant de *points de rupture*, ce qui correspond assez bien à l'anglais *break points* tel que l'utilise par exemple Philip Shaw :

« I used WordSmith tools (Scott 1996) to identify some characteristics of the discourse or style of these sixty texts, and then used discourse features to identify break points and moves in a random thirty-one in search of generic structure (following, for example, van Nus 1999). » (2005 : 262).

Les points de rupture sont pour nous les lieux textuels où un changement structurel a lieu – à la fois compositionnel et configurationnel, c'est-à-dire

---

<sup>132</sup>

On pourrait sans doute aussi utiliser le terme de dé-cohésion.

où il est clair pour le lecteur qu'un *passage* à une frontière compositionnelle, lié à des besoins pragma-sémantiques, s'effectue entre deux unités de sens. Ce changement est perceptible par le simple fait de remarquer à la lecture le passage d'un thème-topique focalisé à un autre. Notre objectif va être de retrouver les marqueurs qui signalent ces changements. Ces points de rupture nous permettront aussi d'encadrer l'unité dénommée macro-proposition.

La cohérence textuelle et les points de rupture qui vont marquer un changement sont donc étroitement liés aux questions de progression thématique. En plus des thématisations de base à thème constant ou thématisation linéaire, une thématisation combinée, plus complexe, va être souvent présente dans des textes d'une certaine envergure et va jouer un rôle essentiel dans la détermination de la structure compositionnelle.

Dans nos analyses de propositions-énoncés nous utilisons les dénominations de thème-rhème pour retrouver la focalisation thématique et sa progression. Le terme 'thème' est un peu gênant car il faut le considérer à plusieurs niveaux. Il y a dans un premier temps, à un macro-niveau textuel, le thème principal de l'ensemble du texte : ce dont on parle, le 'sujet' ou le message énoncé. On pourrait parler plutôt de thème-topic discursif, voire de thème générique<sup>133</sup>. Le texte peut se décomposer en plusieurs séquences qui elles-mêmes se décomposent en macro-propositions qui elles-mêmes vont encadrer un certain nombre de propositions-énoncés ; à chaque niveau le thème varie dans une sorte de hiérarchie du plus général au plus détaillé, et inversement. Nous en verrons un exemple ci-dessous. Toutefois l'apparition des micro-thèmes se fait au niveau des propositions-énoncés. Une macro-proposition qui est composée de plusieurs propositions-énoncés aura donc, à son niveau textuel et structurel du plan de texte, le même micro-thème qu'elles.

Une mécanique déterminante de la cohérence textuelle est celle de la référence. Les reprises thématiques sont possibles grâce à un certain nombre d'actions telles que la répétition ou la pronominalisation par exemple. D'autres moyens, ou combinaison de moyens, linguistiques doivent être envisagés, telle l'anaphore. L'anaphore associative par exemple, anaphore inférée par un raisonnement logique ou des connaissances supposées partagées de tous, peut jouer un rôle déterminant. Tous ces moyens (et d'autres) seront à retrouver et à considérer comme divers types d'indicateurs discursifs de cohésion ou de rupture présents dans la chaîne thématique. Ces formes linguistiques nous les appellerons

---

<sup>133</sup> Voir Rastier, *Sémantique pour l'analyse*, 1994, 2002



des *outils d'aide* à l'analyse. Nous verrons que la formation des macro-propositions se fait surtout à partir de la thématisation, mais pas seulement, car la fonction joue un rôle aussi. Nous allons maintenant envisager différents cas de figures.

## 2.2. Les marqueurs référentiels

Nous allons maintenant tenter de faire quelques propositions sur cette question majeure à savoir comment arriver à cerner les contours de la macro-proposition. Quels sont les marqueurs de segmentation qui permettent au lecteur-interprète – et à l'analyste - de pouvoir relever et suivre les instructions de structuration compositionnelle produits par le locuteur/narrateur-encodeur. Une bonne lecture-compréhension réussie d'un texte, quel qu'il soit, en dépend. Tout lecteur effectue un travail d'interprétation tout au long de sa lecture, émettant pour lui-même des hypothèses<sup>134</sup> sans arrêt remises en question; plus le texte est long, plus le besoin de créer mentalement une carte de la configuration sémantique, sorte d'architecture du récit (s'il s'agit d'un récit) et résultat d'une certaine composition textuelle, est fort et nécessaire. La macro-proposition en tant que groupement d'énoncés<sup>135</sup> composant une unité inférieure et limitée fait partie de la compétence textuelle développée tout au long de l'apprentissage de la lecture de chaque lecteur. Cette opération nécessite aussi que l'information réactualisée soit en mémoire discursive, soit qu'elle ait été introduite précédemment dans le cotexte et suffisamment focalisée, soit qu'elle renvoie à un référent extérieur connu.

Dans un autre contexte et avec d'autres objectifs, Kleiber présente et critique la théorie du centrage d'attention et de la recherche de marqueurs référentiels<sup>136</sup>, cette théorie comporte cependant certaines propositions qui peuvent nous servir à confirmer certaines de nos hypothèses. La définition de Grosz sur le *centrage* est la suivante : « une théorie qui relie le focus d'attention, le choix d'une expression référentielle et la cohérence des énoncés à l'intérieur d'un segment du discours » (Grosz et al., 1995 : 204). Cornish explique aussi:

« En un mot, cette théorie cherche à prédire le degré de cohérence d'un segment de discours (unité minimale de discours), et donc la difficulté relative de son traitement par un usager, en prévoyant les enchaînements/développements les

---

<sup>134</sup> Ceci est le plus souvent produit de façon tout à fait inconsciente.

<sup>135</sup> On pourrait dire que la macro-proposition composée de propositions-énoncés, fonctionne comme unité de sens de façon assez indépendante même si elle occupe aussi une place dans une unité supérieure. On pourrait la qualifier de 'mini-texte'.

<sup>136</sup> Cette théorie permet surtout de prédire l'entité qui sera le Cr (centres rétroactifs) de l'énoncé subséquent et donc de discuter de la qualité cohésive d'énoncés anaphoriques.

plus probables à partir de référents évoqués au début du segment, puis dans chaque énoncé successif, en fonction de leur niveau de topicalité. » (Cornish, 2000, p. 8, Verbum XXII, No 1).

Kleiber dit qu'elle repose sur une double hypothèse :

- « (i) - chaque énoncé peut être caractérisé par une structure topicale ou de focalisation (ou structure de centres) qui prédit, du point de vue topical, les enchaînements /développements les plus probables.
- (ii) - Ce sont les différents types d'expressions référentielles (forme zéro, pronom personnel, SN défini, SN démonstratif) qui signalent quel est l'enchaînement réalisé : continuation, maintien temporaire ou changement topical. » (Kleiber, 2002, LINX 47).

Cette théorie parle de centres anticipateurs (ca), c'est-à-dire les référents introduits dans une première proposition et qui pourraient ensuite être repris; de centres préférés (cp), ceux qui sont focalisés; et de centres rétroactifs (cr), ceux utilisés dans les propositions suivantes et qui renvoient à une des ca (centres anticipateurs). Kleiber rappelle les quatre types de transition et critique dans l'analyse d'exemples certains postulats de cette théorie tels que « l'emploi d'un pronom personnel sujet est la marque d'une continuité topicale » et que « l'emploi d'un pronom démonstratif permet de marquer la transition 'changement en douceur du Cr' » (*ibid.*). Ces transitions topicales sont dénommées : la continuation, la rétention, le déplacement en douceur et le déplacement brutal. Nous sommes assez d'accord avec Kleiber sur la difficulté à généraliser les propriétés des marqueurs référentiels, même s'il peut y avoir des tendances fortes quant aux fonctions des pronoms. Cornish parle de marqueurs référentiels ou d'indexation:

- « Le type de marqueurs référentiels (forme zéro, pronom clitique, SN défini ou démonstratif, nom propre, etc.) employés pour assurer ces enchaînements signalera s'il s'agit d'une continuation, d'un maintien temporaire, ou d'un déplacement de la focalisation établie via l'énoncé initial dans le segment. » (*Ibid.* p. 9)

Notons que dans le cadre du discours oral, dans sa recherche de définition du topique, et suivant en cela Roulet (1996), Grobet parle elle de *points d'ancrage d'arrière-fond* (2002 : 90-91) qui représentent tout un ensemble d'informations référentielles, et dénomme le topique *point d'ancrage immédiat*. A la suite de Grobet et Fløttum, Gjerstad, dans sa thèse sur *La polyphonie discursive* (2011), pour délimiter le Passage polyphonique, souligne l'importance de l'organisation topicale :

- « Néanmoins, notre objectif n'est pas une analyse détaillée de la structure informationnelle ou topicale du texte, mais le développement d'un outil permettant la délimitation de passages polyphoniques. » (2001 : 187)

Tout cela conforte toutefois notre réflexion sur la recherche des marqueurs de segmentation où la référence joue un rôle essentiel. Le découpage en macro-propositions se fait sur la base de changement de thème (ou topique) et donc d'un choix de référent focalisé ou saillant.

Sans adhérer totalement à cette théorie que nous n'appliquons pas vraiment ici, nous trouvons cependant qu'elle démontre bien que plusieurs courants s'intéressent à cette question de transition thématique, et qu'elle nous apporte un argument dans notre réflexion sur l'analyse de la délimitation de la macro-proposition. D'autres travaux récents tels ceux sur les marqueurs de 'déconnexion' de Beaulieu-Masson, (dirigé par Corinne Rossari, CLF 24/2002), et ceux de Piérard, Degand et Bestgen (2004) sur les marqueurs de segmentation<sup>137</sup>, traitent de questions similaires dans le cadre de la rupture topicale. Cette théorie du centrage et ces travaux que nous plaçons en arrière-plan de notre réflexion, souligne bien l'existence et l'importance des processus de segmentation conséquence d'une focalisation référentielle dans l'évolution thématique.

### **2.3. Délimitation de la macro-proposition**

Nous allons proposer maintenant un certain nombre de catégories de marqueurs référentiels de segmentation des macro-propositions. Chaque catégorie n'est que présentée, avec quelques exemples; nous ne souhaitons pas ici tenter de faire des listes à ambition exhaustive ni d'une étude de corpus. Il s'agirait d'un tout autre travail fort conséquent, à envisager dans l'avenir.

Il est important de noter que les catégories sont liées entre elles dans le sens que pour effectuer une analyse de la segmentation, il est nécessaire d'avoir recours à plusieurs d'entre-elles simultanément ou de passer de l'une à l'autre suivant le besoin. Les différents marqueurs peuvent être classifiés en deux grandes catégories: les marqueurs référentiels ou indicateurs de changement thématique et les marqueurs fonctionnels de segmentation que nous considérons comme des outils d'aide à l'analyse.

#### ***2.3.1 Marqueurs référentiels thématiques***

Nos travaux précédents et notre réflexion ici *supra*, nous ont convaincu du rôle essentiel joué par la progression thématique dans la recherche de la structure compositionnelle. Ce sont donc les marques de rupture et de changement thématique que nous recherchons, c'est-à-dire les formes linguistiques – ou non - porteuses de tout thème nouveau et non pas d'un développement topical continu de phrase à phrase. En d'autres mots, avec

---

<sup>137</sup> A noter que ces derniers ont d'autres objectifs et travaillent sur d'autres problématiques, certaines situées dans le domaine de la psycholinguistique (Cf. Bestgen).

la terminologie pragoise, nous recherchons les thèmes qui ne sont pas précédés par un rhème immédiat au même contenu référentiel dans la proposition adjacente.

La marque principale déterminante est en fait celle de l'introduction de thème nouveau ou (ré)introduction d'un nouveau référent (Cf. théorie du centrage). Ce phénomène complexe fait appel dans la pratique à un travail de la mémoire discursive interne (Cf. Sarfati, 2009 : 110 ) parallèlement à des connaissances encyclopédiques. Concrètement cela correspond surtout à l'utilisation de substantifs, SN définis ou noms propres, support d'un nouveau thème ou d'une réintroduction d'un thème déjà présenté précédemment dans le co-texte<sup>138</sup>. Nous retrouvons cela dans nos exemples analysés en partie 1 :

(3) La macro-proposition P1 par exemple est introduite par le thème « Maître Corbeau » et P2 par « Maître Renard ». La macro-proposition P4 commence par le thème « Le Renard » qui est donc réintroduit et marque un changement de focalisation. Les noms propres (ici, mais normalement communs) sont précédés à chaque fois par un appellatif 'Maître' ou par un déterminant défini. Ces introducteurs sont essentiels car il relie la nouvelle macro-proposition à des référents externes ou antérieurs, à des connaissances encyclopédiques présupposées, mais *pas* à la proposition-énoncé juxtaposée antécédente. On pourrait d'ailleurs utiliser une explication anaphorique, en parlant aussi d'anaphore définie, voire même rencontrer ailleurs des anaphores démonstratives.

On retrouve le même phénomène dans le texte de l'Oréal (ici première séquence seulement) :

(4) Ce sont des macro-propositions complexes mais la focalisation est pour P1 « la conjoncture internationale » et pour P2 « La forte croissance interne ». Nous retrouvons donc des SN définis, ici 'spécialisés',<sup>139</sup> et qui font référence à tout un contexte spécifique normalement connu du lecteur-cible. Soulignons qu'ils sont introduits par un déterminant défini même dans leur toute première apparition dans le texte. Ces thèmes seront dans la suite du texte repris et développés dans de nouvelles macro-propositions (Cf. l'analyse du RA de l'Oréal au chapitre 4). On pourrait dans ce cas de texte spécialisé y voir des thèmes génériques – donc symptomatique d'un genre - que l'on va retrouver régulièrement dans tout texte comparable et qui doivent être présents partiellement pour satisfaire aux critères du genre.

---

<sup>138</sup> Et qui pourrait correspondre aux centres rétroactifs de la théorie du centrage. Plusieurs questions se posent comme celles liées à la distance entre nouvelle expression référentielle et antécédent.

<sup>139</sup> Et qui pourraient à la limite être considérés comme des quasi noms propres, des concepts précis et figés.

### ***2.3.2 Marqueurs fonctionnels de segmentation et instruments d'aide facultatifs***

Nous les appelons ainsi car bien qu'ils puissent être présents explicitement, ils ne sont pas en réalité obligatoires pour déterminer la structure compositionnelle. Ils apportent une aide mais leur emploi est très variable et lié au genre, à l'auteur et au texte particulier. Ils apportent une certaine information, une aide, en tant qu'indicateur de signaux de rupture ou de continuité. C'est donc au lecteur-interprète ou à l'analyste de faire des choix, choix orientés par le texte même pour satisfaire aux critères courants de cohérence et de qualité. Nous les considérons souvent comme secondaires mais ils peuvent parfois prendre une place plus prépondérante (Cf. *infra*).

#### **- Les marqueurs visuels**

Nous appelons ainsi toutes les marques non verbales présentes souvent dans les textes. C'est ici que nous retrouvons toutes les propriétés du paragraphe. Les blancs et sauts de ligne, alinéas, paragraphes marqués par une numérotation, tirets ou autres signes, sont des exemples de cette catégorie. Nous pouvons affirmer que plus le texte considéré est *technique*, c'est-à-dire professionnel, lié à un métier et à des genres discursifs typés, et plus l'énonciateur aura recours à eux, comme nous l'avons vu dans nos travaux sur les Rapports annuels. Très souvent les macro-propositions vont correspondre aux paragraphes ainsi formés, mais pas uniquement.

#### **- La ponctuation**

A cela il faut aussi ajouter la catégorie très importante de la ponctuation<sup>140</sup>. Nous avons vu ci-dessus dans l'analyse de la fable (3) l'utilité de la ponctuation. L'utilisation du point en fin de phrase est une marque fonctionnelle importante chez La Fontaine. Plus le texte est court – comme la fable – plus la ponctuation joue un rôle important; au contraire, plus le texte est long est moins elle est déterminante, voire même parfois absente (pensons à des romans de Proust ou Sollers par exemple, au contraire des auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle). Dans des textes poétiques elle sera aussi souvent absente. Les poèmes sont un cas spécial sur lequel il faudrait revenir, mais ils sont en fait très proche de l'oral, puisque quoi qu'écrits, ils se lisent soit réellement, soit mentalement, à « voix haute ». La segmentation par l'intonation (Cf. partie 1 de ce chapitre), suivant par exemple les sauts de ligne, rythmera alors la lecture.

#### **- Les marqueurs organisationnels**

---

<sup>140</sup> La ponctuation connaît un certain renouveau depuis des travaux comme ceux de Blanche-Benveniste (1997). Voir aussi la récente livraison de Langue française 172, 2011/4 sur Ponctuation(s) et architecturation du discours à l'écrit.

Les connecteurs et autres marqueurs organisationnels, bien connus et étudiés depuis Ducrot, peuvent en faire partie, mais en partie seulement. Les marqueurs intraphrastiques ou interphrastiques n'ont pas de fonction ici car ils ne délimitent pas – comme dans le cas des marqueurs spatio-temporels courants (aujourd'hui, ce matin, en France, etc.) : ils ne marquent pas une rupture mais au contraire ont une fonction de liage, d'encadrement, au contraire de ceux indiquant nettement un changement de thème et de focalisation à venir comme par exemple avec 'Maintenant il va s'agir de...', voire structurant l'organisation du développement des thèmes comme avec 'Dans un premier temps', 'Premièrement', 'comme indiqué plus haut' et beaucoup d'autres.

Une autre catégorie de marqueurs qui permet de réorienter le discours, que l'on peut retrouver et utiliser dans l'analyse, sont des présentatifs-introductifs du type 'c'est', 'voici', 'au sujet de', 'quant à', etc. De même que les marqueurs de types énumératifs, d'exemplification comme 'à titre d'exemple', 'ajoutons', 'concrètement', etc. qui peuvent être utiles pour retrouver des extensions, voire des digressions à l'intérieur de séquences.

## **Bilan et pour conclure ce chapitre**

Dans ce travail nous nous sommes appliqué à réfléchir sur trois questions: d'abord de considérer la macro-proposition comme unité de base centrale et essentielle de l'analyse compositionnelle, ensuite d'en retrouver certaines propriétés et finalement d'effectuer des propositions sur les moyens de la délimiter. C'est pour cela que nous l'avons dans un premier temps comparée à d'autres modèles pris dans d'autres approches et théories, et que nous avons ensuite repris le modèle théorique d'Adam en le critiquant et lui proposant quelques modifications (partie 1). Finalement nous avons tenté de cerner les propriétés et les moyens linguistiques ou non de délimiter la macro-proposition (partie 2) en nous appuyant sur plusieurs approches théoriques.

La macro-proposition remplit un double rôle, de structuration textuelle et de support sémantique. De plus, elle se montre très souple, car elle s'adapte à tout besoin générique, avec la présence textuelle ou non de séquences protoyptiques. La macro-proposition peut donc être fixe ou variable dans sa forme, obligatoire ou facultative, liée à un ordre hiérarchique et/ou chronologique ou au contraire libre. Dans le modèle narratif, si leur nombre, leur fonction et leur hiérarchie sont constantes, leur présence et l'ordre chronologique pourra varier suivant le genre et l'auteur; a priori, aucune n'est obligatoire. Dans d'autres textes, comme le RA que nous avons étudié, elle se démultiplie et joue différents rôles spécifiques. Dans tous les cas cependant elle reste typée dans un certain cadre générique

et appartient à une liste limitée; elle n'est jamais « occasionnelle » dans le sens d'unique ou éphémère, ou alors ce serait le premier exemplaire produit par le biais de l'apparition d'un nouveau genre, et aussitôt pouvant être répétée à l'infini.

Pour conclure ici, nous dirons que la macro-proposition mérite plus d'études dans l'avenir sur la base d'un éventail plus large de textes afin de confirmer nos résultats. Nous n'avons fait qu'effleurer ces catégories de marqueurs que nous avons dénommés référentiels et fonctionnels tout en sachant qu'il existe déjà un grand nombre de travaux qui les approchent, mais sous des angles de vue différents (Cf. par ex. Kleiber 2001, Anscombe et Kleiber 2001) .

## Synthèse et conclusion

### 1. Synthèse

Nous allons reprendre les contenus de chaque chapitre et les résumer à partir des objectifs de la recherche effectuée dans chaque cas et souligner les liens entre eux. L'essentiel de notre réflexion et les résultats de nos travaux dans son ensemble vont ainsi être concentrés dans cette synthèse finale.

Le premier chapitre théorique est le cadre qui soutient et détermine notre travail d'analyse que nous développons dans les chapitres suivants. Il se veut assez large, ouvert et intégrant plusieurs approches qui ont aidé notre réflexion en chemin. Dès le second chapitre nous abordons des questions que nous retrouverons tout au long de cet ouvrage. En effet, à ce stade-là, notre travail a consisté à tester la théorie d'Adam dans des textes choisis, questionner la théorie sur la délimitation des macro-propositions et rechercher une méthode nous permettant de l'effectuer. Nous pensons avoir montré l'intérêt et la potentialité analytique que représente une étude prototypique séquentielle, mais aussi les questions qu'elle soulève. Nous avons dans un premier temps constaté qu'au fil du texte le changement de séquence correspond à un changement *d'énonciateur*<sup>141</sup>, et, de même, que

---

<sup>141</sup> Au sens de Ducrot.



l'analyse thème-rhème nous autorise à effectuer le découpage propositionnel et donc de retrouver la structure des macro-propositions. Dans notre tentative de déduire ensuite le prototype séquentiel, le manque de critères objectifs est apparu clairement. Nous avons aussi dès ce chapitre cherché à comparer l'approche d'Adam à celle de Swales (et à sa suite Bhatia et d'autres). La différence entre ces deux "courants" est que Swales/Bhatia effectue une catégorisation en genres, en recherchant un modèle structurel commun et donc, de façon plutôt déductive, passe du particulier au général. Adam lui tente de façon inductive d'appliquer une grille de modèles prototypiques à certains textes. Mon travail me porte à penser qu'il est souhaitable d'utiliser les deux approches à des stades – chronologiques ou non - différents de l'analyse, l'objectif étant d'utiliser le meilleur outil possible à chaque étape de l'analyse. La question du genre devient alors centrale.

Au chapitre trois nous passons à une étude générique du Roman policier et surtout du Mot du Président dans les Rapports annuels, afin d'approfondir notre réflexion sur l'analyse générique et de mieux pouvoir la comparer à la théorie de la linguistique textuelle développée par Adam. Le genre ne peut être déterminé à partir du seul texte hors contexte, mais vu d'abord d'en haut dans une vision descendante, à partir des premières informations contextuelles détectées. Un genre existe surtout parce qu'il est reconnu par des lecteurs qui choisissent – ou non – de lire tel texte plutôt que tel autre à une époque déterminée et par rapport à un besoin, une communauté et un discours déterminés. Les formes linguistiques et toute schématisation textuelle employée dans la construction du matériau textuel ne sont pas décisives ni obligatoires, mais indicatives dans le processus de décision du genre, bien qu'il y ait sans aucun doute des usages stéréotypiques de certaines formes langagières, de schémas et lexique. Le genre se reconnaît ensuite à partir de sa structure configurationnelle et compositionnelle en macro-propositions déterminée par un ensemble contextuel spécifique à chaque genre.

Nous avons relevé les différentes catégories de contextes à prendre en compte lors d'une analyse générique, et les avons classifiés dans une matrice. Notre découpage matriciel des contextes s'adapte bien aux genres étudiés dans ce chapitre que sont le Roman policier, et le Rapport annuel, genres différents s'il en ait. Cette matrice nous apporte un outil de catégorisation et par là, un choix d'une série de domaines d'analyses. Comme nous le verrons plus loin dans nos travaux, le contexte référentiel et le cotexte y trouvent une place déterminante.

Au chapitre quatre nous nous sommes concentré sur une analyse de corpus avec pour objectif principal de tester nos choix théoriques dans le cadre de la linguistique textuelle, le corpus spécifique choisi étant les Mots du président dans le Rapport annuel de dix grandes sociétés françaises

cotées en bourse. Nous avons dans un premier temps présenté et décrit l'objet d'étude sous différents angles de vue : à la fois juridique, fonctionnel, social et discursif. Nous avons ensuite étudié la première partie du MdP de L'Oréal. L'objectif était de développer une analyse compositionnelle et propositionnelle de cet extrait à partir d'une approche plurielle : thématique, argumentative, séquentielle et polyphonique. La partie trois du chapitre se concentre sur l'étude de la deuxième partie du texte de L'Oréal et sur une présentation matricielle des résultats obtenus pour l'ensemble du texte. Enfin, la quatrième partie est consacrée à l'étude des premiers paragraphes des dix textes choisis de notre corpus. Ce travail avait deux objectifs majeurs : celui d'utiliser la théorie des étapes (*moves*) de Swales et de retrouver la structure configurationnelle du genre. Ceci nous aura permis d'effectuer un test de plusieurs approches, de les comparer et de constater leurs points communs et leurs divergences. Enfin nous aurons ainsi commencé à développer un modèle d'analyse qui doit pouvoir être applicable à d'autres genres.

Enfinement, dans le chapitre 5 nous reprendrons plusieurs problématiques déjà introduites au chapitre 2 et développées aux chapitres 3 et 4, tels que l'utilisation des prototypes séquentiels dans l'étude compositionnelle de textes variés. Dans ce dernier chapitre nous nous sommes appliqué à réfléchir sur trois questions: d'abord de considérer la macro-proposition comme unité de base centrale et essentielle de l'analyse compositionnelle et textuelle, ensuite d'en retrouver certaines propriétés, de la redéfinir et finalement d'effectuer des propositions sur les moyens de la délimiter. C'est pour cela que nous l'avons dans un premier temps comparée à d'autres unités pris dans d'autres domaines d'études, tel le langage oral, puis que nous avons ensuite repris le modèle théorique d'Adam en le critiquant et proposant d'y apporter quelques modifications (partie 1). Finalement nous avons tenté de cerner les propriétés et les moyens linguistiques ou non permettant de délimiter la macro-proposition (partie 2), en nous appuyant alors sur plusieurs approches théoriques, comme celle du *centrage*.

La macro-proposition remplit un double rôle, de structuration textuelle et de support sémantique. De plus, elle se montre très souple, car elle s'adapte à tout besoin générique, avec la présence textuelle ou non de séquences protoyptiques. La macro-proposition peut donc être fixe ou variable dans sa forme, obligatoire ou facultative, liée à un ordre hiérarchique et/ou chronologique ou au contraire libre. Dans le modèle narratif, si leur fonction et leur hiérarchie sont constantes, leur présence et l'ordre chronologique pourra varier suivant le genre et l'auteur. Dans d'autres textes, comme le Rapport annuel que nous avons étudié, elle se démultiplie et remplit différentes fonctions spécifiques. Dans tous les cas

cependant elle reste typée dans un certain cadre générique et appartient à une liste canonique limitée.

## *2. Conclusion générale*

Notre réflexion, dans sa progression temporelle, s'est concrétisée et précisée en se focalisant sur la question des propriétés et la délimitation de la macro-proposition que nous considérons dorénavant comme une unité centrale de l'analyse compositionnelle et configurationnelle, niveau intermédiaire entre proposition simple et le niveau supérieur de la séquence textuelle, voire du texte. Les regroupements de proposition-énoncés en macro-propositions ne se font pas par hasard : ils sont d'abord nécessaires à un bon fonctionnement de l'encodage-décodage de toute production langagière dans tout genre, en outre ils correspondent à des critères génériques. Afin de pouvoir considérer tout texte, pris dans un genre quelconque, il est nécessaire que la théorie soit considérée d'un point de vue général en évitant de créer de trop nombreuses catégories et dénominations différentes. Notre objectif a donc été de défendre la thèse de l'existence de cette unité que nous proposons variable et adaptable au contexte générique ; c'est-à-dire, fonctionnelle soit dans des textes qui contiennent des séquences prototypiques (narration, argumentation, etc.) ou soit dans des textes plus limités et spécialisés génériquement où la macro-proposition prend une autre place et d'autres fonctions dans des séquences génériques, comme dans des textes de la vie professionnelle.

Enfin, nous ajouterons que la macro-proposition mérite plus d'études dans l'avenir et que son analyse nécessite de prendre en compte toute une série d'approches théoriques à considérer sans doute dans un réseau modulaire. Il nous paraît aussi important de focaliser notre attention sur la question de l'existence et de l'utilité d'une typologie séquentielle et de macro-propositions.

## Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	page 2
<b>Avant-propos</b> .....	page 3
<b>Introduction</b> .....	page 5

### Chapitre 1 : de la communication au texte

<b>1. Linguistique et communication</b> .....	page 7
1.1 Langue et parole; linguistique et littérature .....	page 7
1.2 Tout est communication .....	page 8
1.3 Positionnement pragmatique .....	page 9
1.4 La pragmatique .....	page 10
<b>2. Pragmatique et discours</b> .....	page 11
2.1 Vers une pragmatique textuelle .....	page 12
2.2 Média, support et texte .....	page 14
2.3 Discours .....	page 16
2.4 La cohérence discursive et contextuelle .....	page 17
2.4.1 Dans une optique textuelle et pragmatique .....	page 18
2.4.2 Dans une optique cognitive .....	page 20
<b>3. La textualité</b> .....	page 22
3.1 Qu'est-ce qu'un texte ? .....	page 22
3.1.1 Démarche envisagée .....	page 25
3.2 Analyse textuelle .....	page 26
3.2.1 Bases de sa théorie .....	page 26
3.2.2 Périodes ou séquences .....	page 27
3.2.3 Les prototypes séquentiels .....	page 28
3.2.4 Modèles .....	page 28
3.2.5 Plans de texte .....	page 31
3.2.6 La proposition-énoncé .....	page 31
<b>4. L'analyse des genres</b> .....	page 32
4.1 Des genres littéraires aux genres non-littéraires .....	page 32
<b>5. Autres approches</b> .....	page 35
5.1 La sémantique du prototype de Kleiber .....	page 35
5.2 Cohésion textuelle et effets de rupture .....	page 36
5.3 Contextualité et référence .....	page 36
5.4 L'anaphore .....	page 37
5.5 La polyphonie .....	page 38
5.5.1. La ScaPoLine .....	page 39
5.5.2. Rabatel et le PDV .....	page 41
5.6 L'approche modulaire .....	page 43

5.6.1. Présentation .....	page 43
5.6.2. Contraintes et niveaux .....	page 44
5.7 Les indices contextuels: l'exemple de Gumperz .....	page 47
<b>Pour conclure ce chapitre</b> .....	page 49

## **Chapitre 2 : organisation séquentielle de textes factuels**

Introduction au chapitre .....	page 50
<b>1. Découpage séquentiel et prototypique de textes professionnels</b>	
1.1 Définitions .....	page 51
1.1.1 Discours vs. texte .....	page 51
1.1.2 Les prototypes .....	page 52
1.1.3 La séquentialité .....	page 52
1.1.4 Un exemple .....	page 53
1.2 Analyse séquentielle .....	page 56
1.2.1 Problèmes de délimitation .....	page 56
1.2.2 Première séquence .....	page 57
1.2.3 Structure: explicative vs. argumentative .....	page 60
1.2.4 Séquences suivantes .....	page 61
1.3. Conclusion .....	page 63
<b>2. Analyse des genres et analyse séquentielle, et recherche d'indicateurs séquentiels</b>	
Introduction .....	page 63
2.1. Des approches parallèles .....	page 64
2.1.1. L'approche de Bhatia .....	page 65
2.1.2. L'approche d'Adam .....	page 66
2.1.3. Problématique, quelle démarche suivre ? .....	page 68
2.2. Un exemple de texte analysé .....	page 69
2.2.1. Structure générale .....	page 70
2.2.2. Indicateurs de structure et découpage séquentiel .	page 71
2.2.3. Choix prototypiques .....	page 72
2.2.4. Macro-propositions .....	page 72
2.3 Conclusion .....	page 76

## **Chapitre 3 : réflexion sur une analyse des genres**

<b>Introduction au chapitre</b> .....	page 78
<b>1. Le genre, du texte aux contextes</b> .....	page 78
1.1 Introduction .....	page 78
1.2 Texte, genre, discours.....	page 79
1.2.1 Du genre littéraire au genre non-littéraire .....	page 79
1.2.2 Utilité et difficultés .....	page 81
1.3 Le genre: entre discours et texte.....	page 83
1.3.1 Niveau d'analyse .....	page 83

1.3.2 Genre et/ou type de texte .....	page 84
1.4 Le genre: entre lecteur et contexte.....	page 84
1.4.1 L'importance du contexte .....	page 84
1.4.2 Pour une étude du genre en contexte .....	page 87
1.5 Conclusion .....	page 89

## **2. Pour une détermination du genre et de ses contextes, le cas du rapport annuel**

2.1 Introduction .....	page 89
2.2 Comment décider du genre ? .....	page 90
2.2.1 Pour un modèle matriciel .....	page 92
2.3 Du genre au texte .....	page 97
2.4 Genre et contextes .....	page 99
2.5 Du genre au contexte .....	page 99
2.6 Conclusion .....	page 101

## **Chapitre 4: études de corpus. Le Rapport annuel**

<b>Introduction au chapitre</b> .....	page 103
---------------------------------------	----------

### **1. Objet d'étude : le Mot du président dans le Rapport annuel**

.....	page 103
1.1 Le Rapport annuel, document connu ?.....	page 104
1.1.1. Réglementation .....	page 105
1.1.2. Définition des comptes annuels .....	page 105
1.1.3. Les sociétés de capitaux .....	page 105
1.1.4. Les cibles des RA .....	page 106
1.2 Description du RA .....	page 106
1.2.1. Critères de choix .....	page 107
1.2.2. Exemple d'entreprises (cinq) .....	page 107
1.2.3. Grille de comparaison .....	page 109
1.2.4. Présentation des entreprises choisies .....	page 111
1.3 Fonctions du RA .....	page 111
1.4 Etudes antécédentes .....	page 112
1.4.1. De nouvelles études récentes .....	page 113
1.5 Limitation de l'objet d'étude .....	page 113
1.5.1. Le RA sous forme papier .....	page 113
1.5.2. Le RA sous forme électronique .....	page 113
1.5.3. Quelques problèmes posés .....	page 114
1.5.4. Articles juridiques .....	page 114
1.6 Du RA au MdP .....	page 116

<b>2. Analyses compositionnelle et propositionnelle : approche informationnelle, argumentative, topicale et polyphonique.</b>	
<b>L'étude d'un cas : L'Oréal -analyse du message du P-d.g, 2001</b>	
<b>Introduction</b>	page 117
2.1 Texte et plan de texte	page 117
2.2 Un 1 <sup>er</sup> découpage	page 118
2.2.1 Paragraphes	page 118
2.2.2 L'hypertitre : « De la croissance... à la croissance durable »	page 119
2.2.3 Titres	page 120
2.3 Une 2 <sup>ème</sup> analyse	page 121
2.3.1 Analyse de la 1 <sup>ère</sup> partie, le 1 <sup>er</sup> paragraphe	page 121
2.3.2 Approche polyphonique	page 124
2.3.3 Analyse des paragraphes suivants	page 127
2.4 Nouveau plan de texte	page 132
2.5 En guise de conclusion	page 133
<b>3. Etude de la deuxième partie du texte de l'Oréal</b>	page 134
3.1 Regroupement de paragraphes	page 134
3.2 En résumé	page 138
<b>4. Etudes des premiers paragraphes du corpus de dix textes</b>	page 139
Introduction	page 139
4.1 Du texte à la macro-proposition	page 141
4.2 Analyse	page 142
4.3 Explication et synthèse générale	page 153
<b>Conclusion du chapitre</b>	page 154
<b>Chapitre 5: La macro-proposition: place, fonctions et délimitation</b>	
<b>Introduction</b>	page 156
<b>1. La macro-proposition en tant qu'unité compositionnelle</b>	page 157
1.1 Autres cas de segmentations	page 158
1.1.1 A l'oral : segmentation par l'intonation	page 158
1.1.2 Le paragraphe écrit	page 159
1.1.3 Le passage polyphonique	page 160
1.1.4 L'approche générique	page 161
1.2 Les propositions théoriques d'Adam	page 162
1.2.1 Séquentialité et macro-propositions	page 162
1.2.2 Plan de texte	page 164
1.3 Séquences et macro-propositions	page 165

1.3.1 Quelques premières propriétés de la macro-proposition	page 165
1.3.2 Deux exemples d'analyse	page 167
Pour conclure cette 1 <sup>ère</sup> partie	page 171
<b>2. La macro-proposition: délimitation</b>	page 172
Introduction	page 172
2.1 Effets de rupture, thématization et progression thématique	page 172
2.2 Les marqueurs référentiels	page 175
2.3 Délimitation de la macro-proposition	page 177
2.3.1 Marqueurs référentiels thématiques	page 177
2.3.2 Marqueurs fonctionnels de segmentation et instruments d'aide facultatifs	page 179
Bilan et pour conclure ce chapitre	page 180
<b>Synthèse et conclusion</b>	page 182
1. Synthèse	page 182
2. Conclusion générale	page 185
<b>Table des matières</b>	page 186
<b>Bibliographie</b>	page 191
<b>Annexes</b>	page 197



## Bibliographie

- Adam, J.-M., *Eléments de linguistique textuelle, théorie et pratique de l'analyse textuelle*, éd. Pierre Mardaga, Liège, 1990
- Adam, J.-M., *Les textes : types et prototypes*, Nathan, Paris, 1992 (nouvelle édition : Armand Colin 2008)
- Adam, J.-M. : *L'argumentation publicitaire*, Nathan, Paris, 1997
- Adam, J.-M., *Linguistique textuelle, Des genres de discours aux textes*, Nathan, Paris, 1999
- Adam, J.-M., « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui *disent de et comment faire ?* » in *Langages*, 10-27, Paris, 2001
- Adam, J.-M., “Le style dans la langue et dans les textes”, in *Langue Française* n° 135, Paris, septembre 2002
- Adam, J.-M., *La linguistique textuelle – introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin, 2005 (2008, 2011)
- Adam, J.-M. et Heidmann, U., *Le texte littéraire. Pour une approche interdisciplinaire*. Academia Bruylant, Louvain-La-Neuve, 2009
- Andersen, HL., Nølke, H., « Macro-syntaxe et macro-sémantique », *Actes du colloque international d'Århus*, 17-19 mai 2001, Peter Lang, Bern-Wien, 2002
- Anscombre, J.-C., Ducrot, O., *L'argumentation dans la langue*, éd. Pierre Mardaga, Liège, 1988
- Anscombre, J.-C., Kleiber, G., *Problèmes de sémantique et référence*, Oviedo, Publicaciones Universidad de Oviedo, 2001
- Austin, J.L., *Quand dire c'est faire* (trad. fran.), éd. du Seuil, Paris, 1970
- Avias A., « Découpage séquentielle du discours économique », in Gambier, *Discours professionnels*, Peter Lang, Bern-Paris, 1998
- Avias A., “La détermination du genre à partir de besoins communicatifs – l'exemple du rapport annuel”, in *LSP & Professional Communication*, DSFF, Copenhagen, Volume 5, nr. 1 avril 2005
- Bakhtine, M., *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris, 1978
- Bakhtine, M., *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, Paris, 1984
- Barthes, R., « La théorie du texte », in *Encyclopædia Universalis*, 1970
- Baylon, C. & Mignot, X., *La Communication*, éd. Nathan, Paris. 1991
- Beaulieu-Masson, A., « Quels marqueurs pour parasiter le discours », in *Cahiers de linguistique* nr 24, 2002
- Benveniste, E., *Problèmes de linguistique générale*, éd. Gallimard, Paris. 1974

- Berge, K L, "The scientific text genres as social actions: text theoretical reflections on the relations between context and text in scientific writing", in *Academic discourse, Multidisciplinary approaches*, Novus, Oslo, 2003
- Berrendonner, A., "Les deux syntaxes", in *Verbum XXIV*, Nancy, 2002
- Berrendonner, A., « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique* 21, Duculot, Paris, 1990
- Bhatia, A., *Analysing genre: Language use in Professional Settings*. Longman, London and New York, 1993
- Blanche-Benveniste, C. *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, Gap-Paris, 1997
- Bronckart, J.P., *Activité langagière, textes et discours, Pour un interactionisme socio-discursif*, éd. Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris, 1996
- Bourdieu, P., *Ce que parler veut dire*, éd. Fayard, Paris, 1982
- Boutet, J., Maingueneau, D., « Sociolinguistique et analyse de discours », in *Langage et Société* n° 114, décembre 2005
- Capul, J.-Y., « La communication et les organisations », in *Cahiers français*, 1992 n° 258, oct.-déc. 1992.
- Charolles, M., « Les plans d'organisation du discours et leur interaction », in *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, pp. 301-314, éd. Peter Lang, Bern-Paris, 1994
- Charolles, M., « Les plans d'organisation textuelle; périodes, chaînes, portées et séquences », in *Pratiques* no 57, 1988
- Cornish, F., « L'accessibilité cognitive des référents, Le centrage d'attention et la structuration du discours: une vue d'ensemble », in *Verbum* Tome XXII, no 1, 7-30, 2000
- Delbecq, N., *Linguistique cognitive : comprendre comment fonctionne le langage*, Duculot, Bruxelles, 2002
- Dittmar, N., « Sociolinguistique et analyse du discours : quel type d'interface ? », in *Langage et Société* n° 114, décembre 2005
- Ducrot, O., *Le dire et le dit*, éditions de Minuit, Paris, 1984
- Ducrot, O., *Logique, Structure, Énonciation*, éd. de Minuit, Paris, 1989
- Ducrot, O., Todorov, T.: *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, 1979
- Eco, U., *Lector in fabula*, Grasset, Paris, 1979
- Eluerd, R., *La pragmatique linguistique*, éd. Nathan, Paris, 1985
- Fløttum, K. *La nature du résumé scolaire. Analyse formelle et informative*. Oslo/Paris: Solum Forlag/Didier Erudition, 1990
- Fløttum, K., "Le mot du P.D.G. - descriptif ou polémique ?" in *Discours Professionnels en Français*, Peter Lang, Bern-Paris, 1998
- Fløttum, K., Hemmingsen, I, Pereira, U.P., *Styrets/styreformanns beretning*, Working Papers, Rogaland University Center, Stavanger, 1993

- Fløttum, K., "Readability in English, French and German 'Chairman's Statements'". In M. Brekke et al. (eds), *Applications and Implications of Current LSP Research*. Vol II, Bergen, 729 – 737, 1994
- Fløttum, K., *Notes sur la problématique des niveaux de l'analyse polyphonique - de la phrase au texte*, in *Polyphonie – linguistique et littéraire*, nr. II, Roskilde, 2000
- Flahault, F., « Le fonctionnement de la parole », in *Communications* no. 30. 1979
- Frandsen, F., "What Do Members of Discourse Communities Have in Common?" in Wenche Vagle, Kay Wikberg (eds.). *New Directions in Nordic Text Linguistics and Discourse Analysis: Methodological Issues*. Oslo, 2001
- Frandsen, F., "Kategoriseringsmodeller, typer af kriterier og gyldighedsområder – de tre niveauer i tekstgenreforskningen", *Netværk*, LSP Nyhedsbrev, nr. 10, Handelshøjskolen i Århus, 31-42, 1995
- Freedman, A., Medway, P., (eds) "Locating Genre Studies: Antecedents and Prospects". *Genre and the New Rhetoric*, London, 1994
- Gaeng, P A, *Le monde de l'entreprise française*, Gottfried Egert Verlag, Paris, 1990.
- Gambier, Y. et Suomela-Salmi E., « Le mot du PDG: un leurre franco-finlandais », in *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Acte du Colloque 23-25.09, Moirand, Bouacha, Beacco, Collinot (eds.), Peter Lang, 1992
- Genette, G., *Introduction à l'architexte*, Paris, 1979
- Gillaerts, P., Gotti M., *Genre Variation in Business Letters*, Peter Lang, Bern 2005
- Gjerstad, Ø., *La polyphonie discursive, Pour un dialogisme ancré dans la langue et dans l'interaction*, Thèse pour le degré de philosophiae doctor (PhD), Université de Bergen, 2011
- Goffman, E., *Les rites d'interaction* (trad.), éd. de Minit, Paris. 1974
- Grice, H.P., « Logique et conversation » (trad. fr.), in *La conversation*, *Communications* no. 30, éd. du Seuil, Paris, 1979
- Grize, J.-B., *Logique et langage*, Coll. L'Homme dans la Langue, OPHRYS, 1990
- Grize, J.-B., *Logique naturelle et communications*, Paris, 1996
- Grobet, A., "L'organisation informationnelle et l'organisation topicale", in *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Peter Lang, Bern-Paris, 2001
- Grobet A. *L'identification des topiques dans les dialogues*, Duculot, Bruxelles, 2002
- Grosz, B., Joshi, A., Weinstein, S., "Centering: A framework for modelling the local coherence of discourse." *Computational Linguistics* 21 (2): 203-225, 1995

- Gumperz, J. *Engager la conversation*, traduit de l'anglais par Dartevelle M., Gilbert M. et Joseph I., Paris: éd. de Minuit, 1989
- Halliday, MAK., *System and Function in Language: Selected Paper.*, London, 1976
- Halliday, MKA., *An introduction to functional grammar*, 2nd edition, London: Edward Arnold éditeur, 1994
- Hymes, D., *Vers la compétence de communication*, éd. Hatier-Crédif, Paris, 1984
- Jacques, F., *Dialogiques. Recherches logiques sur le dialogue*, PUF, Paris, 1979
- Kaplan, D., 'Afterthoughts', in Almog, Perry, and Wettstein (eds.), *Themes from Kaplan*, Oxford University Press, 1989
- Kerbrat-Orrechioni, C., *Les interactions verbales*, Tome 1 et 2, éd. Armand Colin, Paris, 1990 et 1992
- Kerbrat-Orecchioni, C., Traverso, V., Types d'interactions et genres de l'oral, in *Langages*, no 153, mars, Paris, 2004
- Kress, G., Leeuwen, T., *Multimodal Discourse: The Modes and Media of Contemporary Communication*, Oxford UK, Oxford University Press, 2001
- Kleiber, G., « Déictiques, embrayeurs, "token-reflexives", symboles indexicaux, etc.: comment les définir? » in *L'Information Grammaticale*, 30, pp. 3-22, 1986
- Kleiber, G., *L'anaphore associative*, PUF, Paris, 2001
- Kleiber, G., Marqueurs référentiels et théorie du centrage, in *Linx* 47, 107-119, Paris X Nanterre, linx.revues.org, 2002
- Langue française nr. 172, sur la ponctuation, 2011
- Le Ny, "Texte, structure mentale, paragraphe, *Table Ronde sur «la notion de paragraphe»*", Bibliothèque Nationale. Février 1982
- Lundquist, L., "Le Factum Textus : fait de grammaire, fait de linguistique ou fait de cognition ?" in *Langue française*, 1999
- Maingueneau, D., *Analyser les textes de communication*. Paris, 2000
- Maingueneau, D., « Retour sur une catégorie: le genre », in *Texte et discours: catégories pour l'analyse*, éd. Adam, Grize, Bouacha. Editions universitaires de Dijon, 2004
- Malrieu, D., « Linguistique de corpus, genres textuels, temps et personnes », in *Langages*, n° 153, 2004
- Martin, R., (2ème édition): *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1992
- Miller, C. R., "Rhetorical Community: The Cultural Basis of Genre", in *Genre and the New Rhetoric*, London, 67-78, 1994
- Moeschler, J., Reboul, A., *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, éd. du Seuil, Paris 1994
- Morel, M.A., Danon-Boileau, L., *Grammaire de l'intonation*, Ophrys, 1998

- Nickerson, C., De Groot, E., “The Business Letter Genre in the Annual General Report”, in *Genre Variation in Business Letters*, Peter Lang, Bern-Paris 2005
- Nølke, H. Olsen, M., ”Noter om lingvistisk og litterær polyfoni og *MAIS* hos Flaubert”, in *Polyphonie – linguistique et littéraire*, No 1, 2000
- Nølke, H., Fløttum, K., Noren, C., *ScaPoLine: la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris, Editions Kimé, 2004
- Piérard, S., Degand, L., Bestgen, Y., « Vers une recherche automatique des marqueurs de la segmentation du discours », *JADT : 7es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, 2004
- Rabatel, A., *La construction textuelle du point de vue*, Delachaux & Niestlé, Lausanne-Paris, 1998
- Rabatel, A., « L’effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », in *Langages*, n° 156, Paris, 2004
- Raccah, P.-Y., « Signification, sens et connaissance : une approche topique », in *Cahiers de linguistique française*, 179 - 198, Université de Genève, 1990
- Rastier, F., « Tropes et sémantique linguistique », in *Langue Française* n° 101, 80 - 101, Paris, 1994
- Reboul, A., Moeschler, J., *Pragmatique du discours*. Paris, 1998
- Reboul, O., *Introduction à la rhétorique*, PUF, Paris, 1991
- Roulet, E., et al., *L'articulation du discours en français contemporain*, (3ème éd.), Peter Lang, Bern-Paris, 1991
- Roulet, E., « Une description modulaire de l’organisation topicale d’un fragment d’entretien », in *Cahiers de linguistique française* 18, 11-32, 1996
- Roulet, E., *La description de l’organisation du discours*, éd. LAL Didier, Paris 1999
- Roulet, E., « Une approche modulaire de la complexité de l’organisation du discours », in *Approches modulaires : de la langue au discours*, éd. Nølke, Adam, Delachaux & Niestlé, Lausanne-Paris, 1999
- Roulet, E., Fillietaz, L., Grobet, A., *Un modèle et un instrument d’analyse de l’organisation du discours*, Peter Lang, Bern-Wien, 2001
- Sartre, J.-P., *Qu'est-ce que la littérature ?*, Gallimard, Paris, 1947
- Saussure, F. de, *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris, 1995
- Sarfati, G.-E., *Elements d'analyse du discours*, Armand Colin, 2009
- Searle, J.R., *Sens et expression*, (trad. fr.) éd. de Minuit, Paris, 1982
- Shaw, P., “Purpose and Other Paradigmatic Similarities as Criteria for Genre Analysis: The Case of '419 Scam' E-mails”, in *Genre Variation in Business Letters*, Gillaerts, Gotti (ed.) Peter Lang, Bern-Paris, 2005
- Sperber, D., Wilson, D., *La Pertinence, communication et cognition*. (traduction) Paris, 1989
- Trostborg, A., “The notion of Genre Considered within a Business Communication Approach”, in Jutta Eschenbach, Theo Schewe (Hrsg.):

- Über Grenzen gehen – Kommunikation zwischen Kulturen und Unternehmen, Festschrift für Ingrid Neumann, Halden, 21-33 (25), 2001*
- Svennevig, J., *Språklig samhandling – innføring i kommunikasjonsteori og diskursanalyse*. Oslo, 234, 2001
- Swales, J., *Genre analysis : English in academic and research settings*, Cambridge : Cambridge University Press, 1990
- Vagle, W., Wikberg, K. (eds.). *New Directions in Nordic Text Linguistics and Discourse Analysis: Methodological Issues*. Oslo, 2001
- Van Dijk, TA., *Macrostructures. An interdisciplinary Study of Global Structures in Discourse, Interaction and Cognition*, L. Erlbaum, Hillsdale, 1980
- Watzlawick, P., Helmick-Beavin, J. Jackson, D., *Une logique de la communication* (trad. fr.), Paris, éd. du Seuil, 1972

## **Annexes**

Liste des annexes :

Annexe 1 : Le projet de loi de finances 1995, article du Nouvel Observateur.

Annexe 2 : Mot du président dans le rapport annuel du Crédit Agricole de 1995.

Annexe 3 : Mots du président dans dix Rapports annuels.

## **Annexe 1 (Article du Nouvel Observateur)**

### Le projet de loi de finances 1995

#### **La réduction du déficit priorité absolue**

***Les baisses d'impôt marqueront une pause l'an prochain. Mais la reprise permettra aux Français d'améliorer leur pouvoir d'achat. La réduction du déficit et la relance de l'emploi vont de pair.***

« Il n'y avait pas d'autre choix pour la France que la réduction du déficit et de l'endettement », a affirmé hier Ed. Balladur, lors de la présentation du projet de loi de finances. Le choix apparaît de façon particulièrement lisible à travers les trois principales masses du budget 95. L'Etat s'attend tout d'abord à une augmentation de ses recettes de 54.5 milliards. Cette enveloppe sera utilisée de deux façons: à réduire le déficit budgétaire, à hauteur de 26,3 milliards de francs, d'une part, et de l'autre à accroître les dépenses de 28,2 milliards, lesquelles progresseront seulement de 1,9 % au total.

La prééminence accordée à la réduction du déficit, ramené à 275 milliards, s'accompagne d'une seconde priorité, l'emploi. Les crédits du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle bénéficient de la plus forte augmentation (8,8%); ceux des Affaires sociales, Santé et Ville affichent une progression de 6%. Le soutien à l'emploi et la maîtrise du déficit ne sont nullement contradictoires, bien au contraire.

La stratégie budgétaire d'Edouard Balladur s'inspire du principe dégagé il y a deux siècles et demi par Montesquieu, qui, dans *De l'esprit des lois*, stigmatise les inconvénients majeurs des dettes publiques: « *L'impôt levé pour le paiement des intérêts de la dette fait tort aux manufactures, en rendant la main de l'ouvrier plus chère.* ». Le gouvernement met un coup d'arrêt à cet engrenage diabolique, qui fait qu'en 1995 « *les deux tiers du rendement de l'impôt sur le revenu seront consacrés au service de la dette publique* », souligne Nicolas Sarkozy, le ministre du budget. L'Etat versera l'an prochain quelque 200 milliards d'intérêts pour assumer sa dette, estimée officiellement à 2 873 milliards de francs au 31 décembre 1994.

Ayant choisi de porter remède au déficit, les autres ambitions ont dû être remisées. Contrairement aux années précédentes, le budget 95 ne contient aucune « grande annonce fiscale ». Le seul événement - de taille -



est le retour de la croissance économique: + 3,1 % en volume. (+) En tenant compte de l'inflation (1,9%), le Produit intérieur brut en valeur (soit la richesse créée par le pays) augmentera de 5,1%.

### **Redéploiements**

Certains s'étonneront que le Budget prévoit une progression légèrement moindre de ses recettes (+ 4,7%), totalisant 1 225,8 milliards de francs. Pour deux raisons. Les périodes de redémarrage économique sont relativement peu gratifiantes pour le fisc (l'impôt sur le revenu joue avec un an de retard), fait aggravant, la croissance 95 sera liée à une forte reprise des investissements des entreprises (+ 9,3%), lesquels ne rapportent pas d'impôt. Deuxième phénomène, les recettes de l'Etat sont constituées pour 166 milliards par des ressources non fiscales, en recul de 12 milliards en 1995: certains prélèvements exceptionnels sur des fonds dormants d'établissements publics ne seront pas reconduits. Quant aux privatisations, leur manne cesse de grossir, et rapportera le même montant qu'en 1994 (55 milliards).

Pour « assurer » ses revenus, L'Etat doit donc accroître ses recettes de poche: 7,5 milliards en plus sur les carburants, 4 milliards sur le tabac. En 1995, les Français verront leur pouvoir d'achat progresser du fait de la reprise et non des baisses d'impôt. De leur côté, les entreprises subiront plusieurs hausses: taxe professionnelle (3,6 milliards), TVA sur les abonnements d'EDF-GDF (2,5 milliards). Mais au total les baisses de prélèvement sur les cotisations familiales restent prépondérantes.

Quant aux dépenses publiques, 1483 milliards en 1995, il a fallu procéder à d'énormes redéploiements. Leur augmentation globale est plus que saturée par celles de la dette publique (15 milliards) et du budget de la fonction publique (25 milliards).

Jean-Pierre

ROBIN

## **Annexe 2**

Etude du mot du président dans le rapport annuel du Crédit Agricole pour l'année 1995:

Marquée par un environnement économique difficile, l'année 1995 est restée peu favorable aux banques. Faiblesse de la demande de crédit, nouveau durcissement de la concurrence, autant d'éléments qui ont pesé sur l'activité et contribué au pincement des marges bancaires, même si, dans le même temps, l'accroissement de l'épargne des ménages a permis des progrès sensibles en matière de collecte.

Dans ce contexte peu porteur, le Crédit agricole a su une nouvelle fois conjuguer innovation commerciale et solidité financière. Concrétisant de nouvelles initiatives sur tous ses marchés, il a renforcé ses positions et construit, dans la durée, de nouvelles avancées au service de ses clients. Avec 15,6 % de l'ensemble des crédits à l'économie et 21,3 % de la collecte bancaire, le Crédit agricole confirme ainsi sa première place dans le système bancaire français.

Un PNB en hausse, des charges bien maîtrisées, une diminution des provisions liée à l'amélioration du risque: au total, le résultat net, part du Groupe, progresse très sensiblement, de 12,3 % pour s'établir à 6,51 milliards de francs.

La rentabilité du Crédit agricole s'améliore et sa solidité financière est encore renforcée par des fonds propres en augmentation, qui avec 124,2 milliards de francs, dont 102,6 milliards de francs de noyau dur, le placent dans les tout premiers rangs des banques mondiales.

Le bilan de l'année 1995 est donc très positif. Il nous donne les moyens nécessaires pour conduire de nouveaux développements conformément à nos choix stratégiques: creuser l'écart sur nos marchés de proximité et conquérir de nouveaux territoires à l'international et auprès des grandes entreprises. Pour rester leader sur nos marchés de proximité, nous adaptons notre système de distribution aux évolutions des comportements et à celles de la technologie, pour construire la banque à accès multiples. Avec le lancement prochain d'une assurance complémentaire santé individuelle, nous poursuivons la diversification de nos activités avec toujours le même objectif, proposer à nos clients une offre financière globale.

La prise de contrôle de la Banque Indosuez, présente de longue date à l'international et auprès des grands groupes et des institutionnels, s'inscrit, elle aussi, dans le droit fil de notre stratégie. Cette opération donne une nouvelle dimension au développement du Crédit agricole sur ces marchés et ces métiers par la valorisation des complémentarités existant entre les deux entités.

Ainsi, le Crédit agricole poursuit, avec constance et détermination, la construction d'un groupe bancaire Universel, en France et dans le monde.

Le directeur Général

## Annexe 3

Texte 1: L'Oréal 2001

# De la croissance qui dure



« En ajoutant à une stratégie gagnante une conscience toujours plus forte de nos responsabilités, nous visons une croissance réellement durable. »

## 2001: 17<sup>e</sup> année consécutive de croissance à deux chiffres

Les nombreux succès des produits et la forte dynamique de la croissance internationale ont compensé les perturbations dues à la dégradation de la conjoncture mondiale et aux événements tragiques du 11 septembre. La forte croissance interne, la rapide intégration des acquisitions et une nouvelle amélioration des marges ont permis de réaliser une très belle année 2001.

### Innovation des marques

Appuyées par la recherche du groupe, nos marques ont pu lancer un grand nombre de produits stars parmi lesquels Lumia de GARNIER, Absolue de LANCÔME, Elsève Regenium et Plénitude Body Expertise de L'ORÉAL PARIS, Age Fitness de BIOTHERM, Oleo-Relax de KÉRASTASE ou Novadiol de VICHY.

Ces innovations ont notamment permis à nos marques de séduire de nouveaux consommateurs parmi les seniors, les hommes ou les jeunes et de se déployer sur de nouveaux segments de marché.

### Dynamique de croissance internationale

Les difficultés, qui ont affecté notre environnement en 2001, se sont traduites par un ralentissement du rythme de croissance aux États-Unis, après des progressions spectaculaires ces dernières années. Mais, parallèlement, la croissance a continué à être vigoureuse en Europe de l'Ouest, marché historique de L'Oréal, où les positions du groupe sont pourtant déjà très solides.

# à la croissance durable

Quant aux nouveaux marchés, qui représentent désormais près d'un cinquième des ventes cosmétiques, ils ont continué à progresser très rapidement, tirant ainsi la croissance du groupe. En Russie, par exemple, la croissance s'est encore accélérée (+ 53 %) après avoir déjà fortement progressé en 2000. Mais les percées sont également importantes en Chine (+ 23 %), au Brésil (+ 29 %), en Thaïlande (+ 34 %) ou en Inde (+23%). Ces nouveaux marchés confirment ainsi leur potentiel de relais de croissance. En quelques années, le groupe est parvenu à un meilleur équilibre de ses activités tant sur le plan des métiers que des circuits de distribution ou de la présence géographique, ce qui constitue un atout supplémentaire pour faire face aux difficultés conjoncturelles.

## **Intégration rapide des acquisitions**

Au cours des deux dernières années, le groupe a racheté plusieurs sociétés, notamment les marques d'origine américaine MATRIX, KIEHL'S, BIOMEDIC et CARSON, ou la marque brésilienne COLORAMA. Ces nouvelles affaires ont été rapidement prises en main dans les divisions concernées. Ainsi, quelques mois après son rachat, CARSON a été rapprochée de SOFT SHEEN pour créer la marque SOFT SHEEN.CARSON, leader sur le marché mondial des cosmétiques ethniques. De même, COLORAMA a été associée à MAYBELLINE et BIOMEDIC à LA ROCHE-POSAY.

Dès 2001, l'impact des sociétés récemment acquises sur les comptes du groupe est légèrement positif, en avance par rapport aux objectifs fixés.

## **Nouvelle amélioration des marges**

La forte croissance interne du groupe s'est accompagnée d'une nouvelle amélioration des marges. Celle-ci provient à la fois de la concentration des efforts sur le développement international des marques stratégiques, qui continue à générer d'importantes économies d'échelle, mais aussi d'une meilleure gestion des stocks et du contrôle des coûts industriels. Enfin, les marges sur les nouveaux marchés se sont significativement améliorées. Ce mouvement avait déjà été amorcé l'année dernière.

## **Succès de SANOFI-SYNTHÉLABO**

Par ailleurs, SANOFI-SYNTHÉLABO apporte une nouvelle excellente contribution aux résultats de L'Oréal (+ 44 %), soulignant ainsi le dynamisme et le succès de cette société issue du rapprochement entre les deux laboratoires.

## **Bilan renforcé**

Enfin, le bilan déjà solide de L'Oréal a été encore renforcé grâce à une réduction significative de l'endettement.

La trésorerie générée cette année a permis de faire baisser de moitié, en pourcentage des fonds propres, pour atteindre 12,6 % fin 2001.

## Une vision stratégique claire pour de nouvelles années de croissance forte

### Se consacrer à un métier utile

Depuis toujours les concepts de beauté et de bien-être sont proches, voire intimement liés. Prendre soin de son apparence c'est non seulement plaire, c'est aussi, peut-être surtout se plaire à soi-même, se sentir plus confiant dans les rapports avec les autres.

Geste d'expression de soi, la cosmétique est une manifestation de liberté individuelle mais aussi d'ouverture aux autres. C'est sans doute ce qui explique que ce métier, présent dès l'Antiquité, se renouvelle constamment et permet de se projeter avec confiance dans l'avenir. L'Oréal, première entreprise mondiale du secteur, s'est consacrée presque exclusivement à ce beau métier abordant successivement tous les aspects : soin et coloration des cheveux, soin de la peau, maquillage, parfums. Plus récemment, la dermatologie nous a permis d'approfondir nos recherches sur la peau tout en nous offrant les perspectives d'un nouveau métier complémentaire de nos métiers traditionnels.

### Le pari de l'innovation et de la qualité

Fondé par un chercheur, L'Oréal fait depuis toujours le pari de l'innovation technologique. C'est un concurrent qui a écrit « je vends de l'espoir dans des petits pots ». Nous pensons au contraire que c'est la qualité et l'innovation qui, à terme, sont les seuls moyens de satisfaire une consommatrice toujours plus exigeante et toujours plus diverse. Plus de 2 700 chercheurs témoignent de notre engagement. Mais pas seulement. En fabriquant plus de 94 % des produits que nous commercialisons, nous revendiquons le rôle de nos propres outils industriels dans l'équation de la qualité globale.

### Concentration sur un nombre limité de marques mondiales d'origines diverses

L'innovation du groupe est au service d'un nombre limité de marques mais qui toutes ont la particularité de revendiquer une vocation mondiale. Après plusieurs années de regroupements et fusions, 14 marques représentent désormais plus de 92 % du chiffre d'affaires cosmétique. Mais elles ne sont plus exclusivement d'origine française. Un deuxième pôle de création mondial a été créé à New York autour des marques RALPH LAUREN, REDKEN et MAYBELLINE, auxquelles sont venues se joindre MATRIX et KIEHL'S. 2002 marquera une nouvelle étape avec la prise en charge de la marque japonaise SHU UEMURA qui préfigure la création d'un troisième pôle de création mondial à Tokyo.

### Création de relais de croissance très prometteurs pour le futur

Le marché des cosmétiques a continué de croître dans les pays développés à un rythme proche de 5 % par an. Dans ces pays, L'Oréal a comme objectif de continuer à gagner des parts de marché. Cependant, et pour accélérer notre croissance actuelle et future, nous investissons de façon importante dans de nombreux nouveaux marchés. Désormais présents dans près de 130 pays, nous voyons ces investissements commencer à porter leurs fruits. De très fortes croissances en Asie hors Japon (+ 17 %), en Amérique latine (+ 14 %), en Europe de l'Est (+ 21 %), autorisent des espoirs importants pour les années qui viennent.

### Priorité à la croissance interne

Chaque année, les équipes de L'Oréal se mobilisent autour de l'objectif d'une croissance interne forte, doublée d'une amélioration

graduelle des marges. Modèle de croissance éprouvé, capable de satisfaire nos clients, nos collaborateurs et de créer de la valeur pour nos Actionnaires. Il n'est réalisable qu'au prix d'une politique volontariste d'amélioration de la productivité industrielle, de maîtrise des coûts d'achats et de limitation des frais non productifs. Les acquisitions sont l'objet d'une politique extrêmement sélective. Celles-ci visent à accélérer notre croissance, par l'addition de nouvelles marques à potentiel mondial, présentes sur des segments prometteurs non encore occupés par le groupe, ou par l'acquisition de marques régionales. Celles-ci ont vocation à être associées, voire absorbées par nos marques mondiales existantes pour en accélérer le déploiement international.

#### **Participation du personnel**

La mobilisation des équipes autour d'un objectif de croissance interne élevé n'est concevable qu'avec la participation et l'adhésion des collaborateurs au projet d'entreprise.

L'Oréal a pour objectif d'associer son personnel à la réussite économique de l'entreprise. En France, par exemple, au salaire moyen d'un ouvrier de 23 400 € (153 480 FF), s'ajoute désormais un intéressement aux bénéfices qui a représenté 3 950 € (25 900 FF) en 2001.

Le « Worldwide Profit Sharing » a pour objectif d'étendre graduellement ces avantages à l'ensemble du personnel mondial. Cela se traduira par le versement de l'équivalent d'environ une semaine de salaire supplémentaire sur la base des résultats 2001. Nous comptons dépasser un mois de salaire supplémentaire dans les 3 ans qui viennent, si les objectifs de rentabilité sont atteints. Par ailleurs, les stock-options sont désormais attribuées à plus de 2 500 personnes, soit environ le quart de l'effectif cadre mondial.

L'Oréal s'attache également à créer d'excellentes conditions de travail pour l'ensemble de ses collaborateurs.

#### **Un groupe respectueux**

Pour être durable, la croissance doit reposer à la fois sur une stratégie gagnante et une conscience sincère de nos responsabilités à l'égard de l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise et de l'environnement.

Respectueux de la nature, L'Oréal s'est fixé, il y a plus de 10 ans, des objectifs ambitieux pour limiter l'impact de ses activités sur l'environnement, dans une industrie naturellement peu consommatrice de ressources.

Respectueux des hommes, L'Oréal a basé sa croissance et sa culture d'entreprise sur des principes éthiques forts. Ces principes ont été formalisés au sein d'une charte éthique remise à chaque membre du personnel.

Respectueux de la cité, L'Oréal soutient de nombreuses initiatives dans les domaines culturel, humanitaire ou scientifique.

Son partenariat avec l'UNESCO vise en particulier à promouvoir le rôle des femmes dans la recherche scientifique et participe ainsi à la création de nouvelles vocations dans le monde.

#### **Croissance durable**

Un marché en croissance continue, des technologies de pointe, des marques fortes qui rayonnent mondialement, un bon équilibre géographique et sectoriel. Après 17 années consécutives de croissance à deux chiffres, nous mettons en place les conditions d'une croissance continue et durable pour les années à venir. Nous nous y attelons avec l'ensemble des femmes et des hommes de L'Oréal. Nos succès reposent avant tout sur leur enthousiasme et leur passion. Je tiens à les en remercier ici.

C'est sur la qualité de leur engagement que se fonde notre confiance dans l'avenir.

**Lindsay Owen-Jones**  
Président-directeur général de L'Oréal

## Texte 2 : Michelin 2002

# Le message d'Edouard Michelin

### *Madame, Monsieur, Cher Actionnaire*

Tenir le cap !... A bonne vitesse !...Telle était notre ambition en 2002.  
Croissance ciblée. Gestion rigoureuse de nos actifs. Réduction de la dette.  
Tout en poursuivant des investissements pour soutenir l'avenir.  
Nous avons annoncé pour 2002 une progression de notre marge opérationnelle.  
Avec un résultat de 7,8 %, en hausse de 1,2 point, nous avons tenu l'objectif.  
Cette performance est le fruit d'un travail méthodique et pragmatique de nos équipes ; un travail de fond engagé depuis plusieurs années.  
Je souhaite insister aussi sur le fait que ces bonnes performances ont été obtenues sans oublier les mesures de gestion prudente et de maîtrise des risques qui ont toujours accompagné le développement de Michelin.

### **Une bonne résistance par gros temps**

Nos équipes ont donc réussi à traverser dans de bonnes conditions deux années de marchés déprimés, 2001 et 2002, avec des résultats solides, et une structure de bilan renforcée.

Pour la troisième année consécutive, nos activités Tourisme camionnette ont fortement amélioré leur rentabilité. Et le Poids lourd a réussi à rebondir en 2002 après la dépression de 2001 ; son redémarrage s'est opéré d'autant mieux que le freinage de l'an dernier avait été bien maîtrisé.

La solidité de Michelin se trouve aujourd'hui renforcée, ainsi que la capacité "tout terrain" de l'entreprise sur des marchés difficiles.

Un potentiel de croissance et de rentabilité confirmé

Le pneu est un produit d'avenir. Et sur des marchés en constante évolution

### **Michelin dispose de belles perspectives.**

En s'appuyant sur ses deux bases asiatiques principales - la Thaïlande et la Chine - Michelin Asie a atteint une taille industrielle et commerciale significative.

Nous sommes aujourd'hui en mesure de participer activement à la croissance des marchés de cette région.

L'Europe de l'Ouest présente un fort dynamisme sur divers segments de marché.

Notre pénétration se poursuit en Europe Centrale et Orientale. Nous bénéficions du développement de ces pays. C'est une avancée indispensable pour tenir demain nos positions dans une Europe élargie.

En Amérique du Nord nos positions se sont également renforcées face à la concurrence. Pour tous ces territoires, le moteur de notre croissance reste l'innovation et la qualité.



### **Des produits et services toujours plus diversifiés**

Grâce à de nombreux produits lancés en 2002, la marque Michelin continue de jouir d'une réputation forte tant auprès des constructeurs de véhicules que des consommateurs.

Les gammes de produits et services que nous offrons s'élargissent. La marque BFGoodrich a également réussi son implantation en Europe et complète le portefeuille de marques déjà proposées par le Groupe pour couvrir un spectre large de besoins.

En Chine, soulignons la bonne performance de la marque Warrior, en première monte, aux côtés de la marque Michelin.

Nous poursuivons activement nos efforts de recherche et nos partenariats dans le domaine de la sécurité avec les grands spécialistes que sont Robert Bosch GmbH, TRW, ...

Car notre leadership technique est la clef de notre avenir.

### **2002 : 1er Plan mondial d'actionnariat des salariés**

56 000 : c'est le nombre de nouveaux Actionnaires que compte Michelin grâce au Plan mondial d'actionnariat des salariés lancé au printemps 2002 dans 16 pays. Près de deux salariés sur trois y ont souscrit. C'est un élément fort, et nouveau, de la vie de l'Entreprise.

Une deuxième souscription sera proposée en 2003 pour que, dans le monde entier, la grande majorité du personnel du Groupe se soit vu offrir de participer à ce Plan d'actionnariat.

### **La Commandite au service de la rigueur et de la dynamique long terme**

A un moment où beaucoup s'interrogent sur la qualité du Gouvernement d'entreprise des sociétés, il est intéressant de s'arrêter un instant sur les atouts que présente la société en Commandite.

En instaurant une séparation très claire entre les responsabilités de gestion et de contrôle, en misant sur la durée des mandats et une forte responsabilisation des dirigeants, la Commandite par actions apporte aux Actionnaires tout à la fois la garantie de la rigueur et de la prise en compte du long terme. En 2002 a été poursuivi l'approfondissement de la relation entre les Gérants et votre Conseil de Surveillance avec

la formalisation de deux comités au sein de ce Conseil :

comptes et rémunérations. Nous avons également souhaité renforcer, par la création d'un Comité Consultatif d'Actionnaires, la proximité avec les actionnaires individuels.

### **La démarche Performance et Responsabilité Michelin**

Le socle culturel de notre entreprise est aussi l'une de nos richesses.

En 2002 Michelin s'est doté d'une charte qui précise ses valeurs, sa mission, sa responsabilité et ses orientations stratégiques. Les axes prioritaires ont été réaffirmés.

Performance et Responsabilité. C'est par ces mots que nous décrivons à la fois notre contribution au développement durable, et l'esprit qui doit animer, au quotidien, chacune des équipes Michelin.

Un bilan périodique de la pratique des valeurs du Groupe sera réalisé. Sur quatre thèmes : les clients, les personnes, les actionnaires et l'environnement. Ce sera notre rapport Performance et Responsabilité Michelin.

### **2003 ?...**

Tout porte à croire que 2003 sera encore une année pleine d'incertitudes. Des obstacles de natures diverses se présenteront sans doute sur la route. Qui d'ailleurs peut prédire aujourd'hui ce que sera cette route ? Pour le véhicule Michelin il faudra plus que jamais chercher à anticiper et à réagir. Comme dans les rallyes, pour nous, il faudra passer l'obstacle -et passer vite-, ce qui demande une bonne garde au sol. Celle que Michelin s'est forgée depuis quelques années me paraît bonne. Nous allons continuer de l'améliorer, comme nous y invitent nos objectifs à l'horizon 2005 et au-delà. Alors... objectif 2003 ?

Quelle que soit la route, poursuivre l'amélioration de nos performances !... Et tenir le cap !... A bonne vitesse.

Merci pour votre soutien.

**Edouard Michelin**

## Texte 3 : Renault 2005

# Lettre du Président

Renault a vécu en 2005 une année de transition. Le 29 avril, vous m'avez accordé votre confiance pour prendre la présidence de Renault et succéder ainsi à Louis Schweitzer, dont je tiens à saluer une nouvelle fois le parcours à la tête de l'entreprise. Depuis, j'ai tenu à prendre le temps de redécouvrir Renault, en allant écouter le maximum de collaborateurs, à tous les niveaux et dans tous les secteurs, partout dans le monde. Ce tour d'horizon approfondi a révélé de manière claire ce que je pressentais déjà : Renault a beaucoup de potentiel.

C'est à partir de ce diagnostic précis, collectif et sans complaisance, que nous avons élaboré la stratégie de l'entreprise, façonné un nouveau plan produit et préparé les plans d'action pour l'avenir. L'année 2005 a été une année contrastée, marquée par des succès indéniables, mais également par l'apparition de difficultés au second semestre. Parmi les succès, citons notre déploiement à l'international, très prometteur, porté notamment par le succès immédiat de Logan sur tous ses marchés de commercialisation. Nous avons réalisé, avec notre partenaire Nissan, des avancées concrètes telles que les lancements du premier moteur de l'Alliance, le 2.0 dCi et la boîte de vitesses TL4. Enfin, Renault a montré sa réactivité, sa capacité à se mobiliser pour réaliser des percées avec son double titre de Champion du monde de Formule 1 ou encore avec la consécration de Nouvelle Clio, élue Voiture de l'année 2006.

Cependant, dans un contexte de concurrence sévère en Europe, et compte tenu de la phase actuelle de notre cycle produit, nos ventes en Europe ont chuté de 7,3 % au second semestre et notre marge opérationnelle a baissé en 2005. Avec la contribution apportée par Nissan et Volvo, Renault dégage le meilleur résultat net de son histoire qui progresse de 18,7 % et représente pour chaque actionnaire 13,19 euros par action. Renault n'est pas en crise, mais Renault reste fragile.

Sans une action forte et dans la bonne direction pour rendre la performance de Renault plus robuste, cette fragilité peut conduire à une situation dangereuse et donc inacceptable. 2006 est une année charnière. L'environnement est difficile et nous ne lançons que deux nouveaux produits. Mais nous la consacrons dès aujourd'hui à la

préparation de nos futurs véhicules et à la mise en œuvre de notre plan – Renault Contrat 2009. C'est un plan de croissance dont l'ambition est de positionner durablement Renault comme le constructeur automobile généraliste européen le plus rentable.

Pour réaliser cette ambition, nous prévoyons une offensive produits inédite dans l'histoire de Renault : 26 véhicules seront lancés au cours du plan. Renault Contrat 2009, c'est tout Renault mobilisé autour de trois engagements : qualité, profitabilité et croissance.

- La qualité constitue notre premier devoir vis-à-vis de nos clients et le premier engagement de Renault Contrat 2009. La future Laguna, emblème de cet engagement, sera classée parmi les trois premiers modèles de sa catégorie en qualité de produit et en qualité de service. Les progrès réalisés s'appliqueront avec la même exigence à l'ensemble de la gamme.

- Deuxième engagement : la profitabilité. Par un effort continu sur la maîtrise de l'ensemble de nos coûts et grâce à l'élargissement de notre gamme, nous atteindrons en 2009 une marge opérationnelle représentant 6 % de notre chiffre d'affaires. Renault sera piloté pour le client et par le profit à court, moyen et long terme.

- Le renforcement de notre gamme, associé à des progrès significatifs en termes de qualité et de technologie, doit nous permettre d'alimenter un objectif de croissance ambitieux. C'est notre troisième engagement : augmenter nos ventes de 800 000 voitures entre 2005 et 2009. Notre offensive sera soutenue par des avancées technologiques, bénéficiant pleinement des synergies développées avec Nissan dans le cadre de l'Alliance.

Pour réduire la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub>, nous préparons une palette complète de technologies alternatives. Nous continuerons d'innover en matière de sécurité passive pour consolider notre position de leader européen. Soucieux du respect de valeurs fondamentales telles que la protection des personnes et de l'environnement, nous inscrivons ainsi le développement durable au cœur de notre stratégie.

Ces engagements sont pris en toute transparence et je ferai régulièrement un point sur l'état d'avancement du plan avec vous. En tant qu'actionnaires, vous serez naturellement associés

à sa réussite puisqu'il sera chaque année proposé une progression linéaire du dividende, qui atteindra 4,50 euros en 2009.

Vous pouvez compter sur les talents et la motivation des femmes et des hommes de l'entreprise, pour que, dans le cadre de l'Alliance, Renault devienne une grande entreprise automobile mondiale, performante dans la durée.

**(sign.)**

## Texte 4 : Dassault 2005

### Une année record pour les Falcon

2005 restera dans les annales de la société comme une année Falcon avec :

- le record absolu de vente de Falcon depuis 1965 avec 123 avions commandés;
- le premier vol du Falcon 7X ;
- le premier vol et la certification du Falcon 900DX ;
- le lancement du Falcon 2000DX.



Notre activité civile a été portée par une conjoncture économique mondiale globalement très dynamique, qui s'est accompagnée d'un dollar encore très faible malgré un léger sursaut. Nous avons également assisté à un début de rééquilibrage de nos zones de vente hors des États-Unis.

Dans le domaine des avions militaires, nous avons perdu une bataille à Singapour mais nous avons livré dix Rafale à l'armée de l'air et qualifié son standard F2.1. Les derniers Mirage 2000 indiens ont été livrés ainsi que quatre appareils mis au standard Mirage 2000-9 aux Émirats arabes unis. Pour le nEUROn, les accords industriels sont signés avec la DGA et nos cinq partenaires.

Nos résultats consolidés 2005 sont les suivants :

- Prises de commandes : 4,53 milliards d'euros ;
- Chiffre d'affaires : 3,43 milliards d'euros ;
- Bénéfice net : 305 millions d'euros.

Pour 2006, trois réalités sont à prendre en compte :

- la faiblesse persistante du dollar, qui entame mécaniquement notre compétitivité ;
- l'envolée du prix des matières premières et les difficultés grandissantes rencontrées pour s'en procurer ;
- les contraintes budgétaires nationales.

Dans ce contexte, notre plan de vol sera le suivant :

- pour le Rafale : permettre la mise en service du premier escadron de l'armée de l'air avant l'été ;

- pour le nEUROn : organiser la mise en place du plateau de développement de ce programme, essentiel pour le maintien de nos compétences et de celles de l'Europe en matière militaire ;
- pour le Falcon 7X : finaliser la certification et assurer la montée en cadence de la production ;
- pour les autres Falcon : développer le Falcon 2000DX et démontrer la faisabilité économique d'un Falcon Super Mid Size.

Ces quinze dernières années, Dassault Aviation a connu deux mutations majeures : elle est devenue une entreprise dont l'activité civile d'aviation d'affaires représente, suivant les années, entre les deux tiers et les trois quarts de son chiffre d'affaires, puis elle est devenue la première entreprise numérique.

Notre société doit continuer à s'adapter à l'évolution de son environnement. Je suis sûr que l'ensemble du personnel, par son efficacité et sa compétence, saura relever les défis qui nous attendent.

Charles EDELSTENNE  
Président-Directeur général

## Texte 5 : Lafarge 2003

# Message du président

Le monde a encore connu en 2003 une année difficile, aux équilibres politiques et économiques fragiles, marquée par de nombreuses interrogations sur les perspectives de reprise économique, de stabilité des marchés financiers et des fluctuations monétaires, mais aussi sur les perspectives géopolitiques, après la guerre en Irak et avec la lutte contre le terrorisme. Dans cet environnement économique mondial incertain, notre groupe a connu des conditions de marché contrastées entre la première et la seconde partie de l'année, en raison de variations météorologiques inhabituelles. Mais, il affiche sur l'ensemble de l'année un résultat d'exploitation courant en hausse, à périmètre comparable et hors effets de change, malgré la tendance à la hausse des coûts énergétiques et des provisions de retraite. Ceci témoigne d'une performance opérationnelle solide, et résulte d'une stratégie menée avec rigueur et constance. Le développement international conduit depuis plusieurs années nous permet en 2003 de tirer 36 % de notre résultat opérationnel des marchés des pays émergents. Et les branches Plâtre et Toiture, pénalisées au cours des dernières années respectivement par le marché américain et le marché allemand, ont enregistré des progrès sensibles.

La position de leader mondial des matériaux de construction que nous avons atteinte doit encore être confortée par la poursuite des actions de performance, qui impliquent l'ensemble des équipes du groupe et supposent donc leur entière mobilisation. C'est l'objet d'une action que nous avons lancée, autour du projet "Leader for Tomorrow", auquel 10 000 cadres du groupe sont associés en 2003-2004. Nous avons à cette occasion reformulé nos Principes d'Action. Ils définissent une vision du groupe qui doit savoir allier croissance et performance, et rappellent nos engagements : générer de la valeur pour nos clients, donner à nos collaborateurs toutes les opportunités de contribuer au succès du groupe et de développer leurs talents, contribuer autour de nous à la construction d'un monde meilleur et répondre aux attentes de création de valeur de nos actionnaires. C'est autour de ces engagements du groupe, assumés par ses équipes, qu'est construit notre rapport annuel 2003.

Cette vision du groupe s'inscrit dans le cadre du développement durable, concept dont la formulation est récente mais dont la philosophie nous est depuis longtemps familière. L'accent mis sur le respect de la diversité des cultures et des hommes et des femmes qui les incarnent, l'accueil de la diversité vue comme une richesse, le respect de l'environnement, l'économie d'énergie et de ressources naturelles, et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> sont depuis longtemps dans nos objectifs. Nous avons plus récemment développé des partenariats avec des associations intéressées par ces sujets, pour nous aider à progresser encore, faire mieux reconnaître notre action, et participer à une vision responsable de la mondialisation.

De même, alors que beaucoup de questions sont posées sur certaines dérives dans la gestion des entreprises, nous pouvons être fiers d'avoir mis en place depuis longtemps beaucoup des principes de gouvernement d'entreprise maintenant recommandés, et d'avoir toujours mis en avant le sérieux, la prudence et l'éthique. Nous pouvons pour autant progresser encore, et c'est ce que votre conseil s'est efforcé de faire en 2003, en adoptant une charte de l'administrateur et un règlement intérieur, et en remaniant la composition et le fonctionnement de ses comités. Il a également été associé au travail important fait par la direction et les équipes de la société pour satisfaire aux exigences des lois française et américaine sur le contrôle interne, et se préparer à l'évolution vers les normes comptables internationales.

Au-delà des effets de la conjoncture, la force d'un groupe industriel dépend de la pertinence de sa stratégie, de la rigueur de sa gestion, de l'engagement de ses équipes, de la fidélité de ses clients, de la qualité de sa réputation et de la confiance de ses actionnaires. Sur toutes ces dimensions, notre groupe réunit beaucoup d'atouts. La nouvelle équipe de direction générale, installée en 2003 dans la continuité, s'attachera à les développer encore, pour lui assurer ce développement et ce succès durable que vous attendez.

| B E R T R A N D C O L L O M B | P R É S I D E N T |



# Message du président



## Au rendez-vous de la performance En 2003, le Groupe Carrefour a été au rendez-vous de la performance.

Tous nos objectifs ont été atteints, voire dépassés. Nous avons en effet progressé de manière significative sur les trois priorités que nous nous étions fixées : le chiffre d'affaires, les coûts et le cash. **LA HAUSSE DE NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSULTE D'UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE CONDUITE PAR UNE VISION GLOBALE**

Comme nous l'avions prévu, dans un contexte difficile, marqué par les tensions internationales, notre Groupe a bien réagi et a augmenté son chiffre d'affaires de 6 % à taux de change constants. C'est le résultat d'un plan d'action global adapté à chacun de nos trois formats majeurs pour renforcer la dynamique commerciale dans chaque pays. Nous avons ainsi lancé, dans tous les hypermarchés et supermarchés en Europe, en Amérique latine et progressivement en Asie, les produits "N° 1", qui offrent des prix inférieurs à ceux du hard discount. Le succès a été au rendez-vous et ces produits ont fait croître nos ventes en volume de manière parfois spectaculaire.

Nous avons de même développé une nouvelle gamme de produits à marque d'enseignes internationale, offrant au prix du hard discount, dans tous nos hypermarchés et supermarchés, sous leur enseigne, des produits de qualité équivalente à celle des marques nationales. Résultat : dans les familles de produits où ces produits internationaux

volume de 10 à 30 %.

Nous avons su innover pour transformer des contraintes en opportunités. Nous avons notamment développé la "clusterisation", une segmentation géographique adaptant l'offre et l'organisation des magasins aux attentes et aux ressources de la clientèle locale.

Expérimenté en Argentine, ce système qui répond à des besoins très contrastés se déploie au Brésil et au Mexique.

### **CETTE CROISSANCE EST UNE CROISSANCE RENTABLE, FONDÉE SUR LA DIMINUTION DE NOS COÛTS ET LA MAÎTRISE DE NOS ACHATS**

La diminution des coûts était notre deuxième priorité et nous avons tenu cet engagement en faisant passer nos coûts de distribution de 19 % à 18,6 % du chiffre d'affaires. Plus largement, notre stratégie commerciale s'appuie sur la massification progressive de nos achats à l'échelle européenne et même mondiale pour nos formats principaux. Cette dynamique d'achats communs sera généralisée à tous les produits "N° 1" en 2004. La politique commerciale s'appuie aussi sur l'optimisation des réseaux logistiques, la multiplication des synergies entre formats et entre pays. Tous ces dispositifs diminuent nos coûts et permettent une croissance rentable.

### **LE GROUPE DISPOSE AINSI D'UNE SOLIDITÉ FINANCIÈRE QUI LUI PERMET D'INVESTIR DANS SON DÉVELOPPEMENT TOUT EN SE DÉSENDETTANT**

Augmentation des ventes en volume et maîtrise des dépenses : nous avons démontré la validité de notre principe de masse de marge qui consiste à maximiser la marge réalisée au mètre linéaire et non proportionnellement au chiffre d'affaires. Notre marge opérationnelle a ainsi atteint son meilleur niveau historique (4,6 %) et notre résultat net après survaleur a augmenté de 16,6 %.

Le Groupe retrouve son niveau de ROCE de 1999, à 17,7 %, et nous réduisons notre dette de 1,1 milliard d'euros. Nous respectons donc notre engagement sur notre troisième priorité, le cash, en dégageant une puissante capacité d'autofinancement. En 2003, nous avons ouvert 1 000 magasins sous enseignes pour une surface totale de 1 million de m<sup>2</sup>, ceci dans tous les pays et dans tous les formats. Privilégiant la croissance organique, nous poursuivrons les ouvertures et les extensions sur un rythme similaire.

ont été introduits, les ventes ont progressé en

## **LA FRANCE SERA NOTRE GRANDE PRIORITÉ POUR 2004**

Cette dynamique de croissance n'a pu profiter pleinement à la France, en raison de contraintes pénalisantes liées à la fusion en matière de développement de surfaces.

Elles sont à présent levées et nous nous sommes engagés dans une stratégie de retournement qui constitue notre priorité pour 2004. L'an prochain, nous devrions créer 40 000 m<sup>2</sup> supplémentaires en hypermarchés et près de 100 000 m<sup>2</sup> supplémentaires en supermarchés.

Notre objectif est d'ouvrir 900 magasins sous enseignes qui renforceront notre présence dans l'ensemble de nos formats et de nos pays. Notre puissance, notre dynamique de Groupe et l'esprit d'entreprise qui caractérise nos collaborateurs nous donnent pleine confiance dans notre capacité à continuer de tenir nos objectifs.

Daniel Bernard  
Président et Directeur Général

Cette fin d'année 2003 a été marquée par la disparition de Paul-Louis Halley et de son épouse Annick, victimes d'un accident d'avion. Paul-Louis Halley a créé, avec son père Paul-Auguste Halley et son frère Robert, le Groupe Promodès, dont ils ont fait un leader de la distribution en Europe. Il a été un acteur essentiel du rapprochement de nos deux Groupes et depuis 1999, il était administrateur de Carrefour. Au-delà de notre Groupe, il a joué un rôle important dans l'économie de notre pays et marqué de son empreinte l'ensemble de la profession au niveau européen. Tous ceux qui l'ont approché ont apprécié sa sagesse, sa simplicité et sa grande humanité. Le Conseil d'Administration, le Comité Exécutif et tous les collaborateurs de Carrefour tiennent à rendre hommage à l'homme qu'il était et à l'action qu'il a accomplie.



## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

### Le Groupe confirme son potentiel de développement en se concentrant sur ses activités les plus prometteuses.

Dans un contexte toujours difficile, Pinault-Printemps-Redoute aura enregistré en 2003 des progrès importants en matière stratégique, opérationnelle et de gouvernance.

Sur le plan stratégique, la transformation de Pinault-Printemps-Redoute en un groupe centré sur un client unique, le particulier, autour de ses deux métiers complémentaires du Luxe et de la Distribution Grand Public, s'est poursuivie à un rythme soutenu.

Le Groupe a ainsi continué à se désengager, dans les meilleures conditions, de ses activités non stratégiques de distribution professionnelle (activité « contract » de Guilbert en mai 2003, Pinault Bois & Matériaux en juin) et de crédit à la consommation, avec la cession au Crédit Agricole d'une nouvelle tranche de 14,5 % de Finaref en décembre.

Parallèlement et conformément à ses objectifs annoncés, le Groupe s'est à nouveau renforcé au capital de Gucci Group, portant sa participation à 67,58 % à fin décembre 2003. Malgré ce nouveau renforcement, la structure financière du Groupe est restée solide, avec un ratio d'endettement à 58 % à la fin 2003.

La dernière étape de la prise de contrôle de Gucci Group s'engage avec l'offre sur les titres Gucci Group. Dans l'hypothèse où l'ensemble des porteurs de titres Gucci Group apporterait leurs actions à l'offre, l'investissement total du Groupe dans Gucci Group s'élèverait à 7,2 milliards d'euros. Ce montant reflète le potentiel de développement de ce qui est devenu, malgré une conjoncture difficile depuis septembre 2001, et tout particulièrement dans les premiers mois de 2003, le troisième groupe de luxe dans le monde et qui dispose de perspectives importantes d'amélioration de ses performances.

Je voudrais remercier Domenico De Sole et Tom Ford pour leur travail et leur dévouement au Gucci Group au cours des dernières années. Je suis

convaincue que la nouvelle organisation de Gucci Group, où la recherche d'une identité propre pour chaque marque sera systématiquement encouragée, permettra au Luxe de franchir une nouvelle étape de son histoire et contribuera à son développement rentable. Le choix de créateurs talentueux, disposant de nombreuses années d'expérience riche tant au sein de la marque Gucci que chez Yves Saint Laurent, s'inscrit pleinement dans cette logique.

Sur le plan opérationnel, l'exercice 2003 aura à nouveau été caractérisé par un environnement difficile. Dans le Luxe, l'industrie a été confrontée à une conjonction de facteurs négatifs durant les premiers mois de 2003, qui a pesé sur la performance du Gucci Group durant deux trimestres. Depuis juillet, Gucci Group affiche toutefois un net rebond.

Dans la Distribution Grand Public, la consommation des ménages, dans certains pays d'Europe et notamment en France, est restée médiocre.

Dans ce contexte, les enseignes Grand Public ont réalisé d'excellentes performances, gagnant de nouvelles parts de marché en France et poursuivant avec succès leur développement international. Le potentiel de nos enseignes en Europe reste très prometteur et devrait être un facteur important de croissance rentable dans les prochaines années. Au total, le « Nouveau PPR », qui regroupe le Luxe et la Distribution Grand Public, aura enregistré en 2003 une croissance en pro forma de 4,1% de son chiffre d'affaires, de 3,2 % de sa marge brute et un recul modéré de 4,8 % de son résultat d'exploitation. Ces performances solides, réalisées dans une situation de bas de cycle, illustrent avec force le potentiel de croissance et de rentabilité du Groupe redessiné. Par ailleurs, chez Rexel, les mesures de réorganisation ont commencé à porter leurs fruits au second semestre et la structure

financière s'est considérablement améliorée. Ces réalisations devraient faciliter la cession de la dernière enseigne de distribution professionnelle dans les meilleures conditions. Dans le domaine du gouvernement d'entreprise, Pinault-Printemps-Redoute aura renforcé sensiblement ses pratiques en 2003. La diversité des expériences des membres du Conseil de surveillance, qui compte cinq membres indépendants sur un total de 13, a ainsi contribué à la richesse et à la qualité des travaux du Conseil et des trois comités dans une année très active. En outre, le Conseil de surveillance a complété son règlement intérieur, qui fixe les règles régissant l'organisation et le fonctionnement du Conseil et des comités. La composition et le fonctionnement du Conseil de Surveillance et des comités qui en sont l'émanation ainsi que les procédures de contrôle sont présentés, de façon détaillée et transparente, dans le document de référence. Je voudrais remercier les membres du Conseil pour leur professionnalisme et leur implication dans le bon fonctionnement du Groupe en 2003. Mes remerciements s'adressent également aux membres du Directoire et tout particulièrement à Serge Weinberg, ainsi qu'au Comité Exécutif et à l'ensemble des 100 000 salariés du Groupe pour le travail accompli et les résultats obtenus en 2003.

Le dividende de 2,40 euros par action, proposé à l'Assemblée générale, en augmentation de 4,3 % par rapport à l'exercice antérieur, reflète ces résultats et notre confiance dans le potentiel du Groupe, concentré sur ses activités les plus prometteuses du Luxe et de Distribution Grand Public.

Patricia Barbizet

## Message du Président du Conseil de Surveillance

**L'**année 2002 aura accentué la tendance du mouvement qui s'était dessiné en 2000 et 2001 : celle de la déconnexion de l'économie réelle et des marchés.

Tandis que l'on parle de plus en plus de développement durable, c'est-à-dire du devoir de faire en sorte que les activités présentes ne nuisent pas aux activités futures mais au contraire les favorisent, les marchés financiers s'enfoncent dans un court termisme de mauvais aloi.

Ce sont les analystes qui se focalisent sur les résultats trimestriels et des prévisions à moins d'un an. Ce sont les investisseurs institutionnels qui, bien qu'ayant essentiellement des engagements à long ou très long terme, sont obligés de faire état de leurs performances d'investissement sur un an voire 6 ou 3 mois.

C'est la spéculation, orchestrée par des *hedges funds* et des salles de marché utilisant des outils financiers sophistiqués, qui permet de s'enrichir ou de se ruiner sans que cela ait un lien avec l'évolution des entreprises sous-jacentes. Ce sont les régulateurs, qui croient se protéger et protéger l'économie en poussant vers des comptabilités en *mark to market* ne correspondant pas à la réalité économique et créant une volatilité, qui enlèvent toute signification aux marchés financiers.

La Bourse ne joue plus son véritable rôle qui est de fournir des fonds propres aux entreprises pour favoriser le développement à long terme de l'économie.

Après les enthousiasmes introduits par la nouvelle économie, voici le temps du massacre de valeurs dont l'avenir est pourtant assuré et les perspectives à moyen et long terme souvent bonnes. Et dans la panique, jamais les acteurs n'auront été aussi moutonniers. Dans ce contexte, que se passe-t-il dans le secteur de l'assurance ? Qu'une société annonce une mauvaise nouvelle – mauvais résultat d'une filiale bancaire, dégradation des résultats techniques, etc. - et c'est immédiatement tout le secteur qui en pâtit. Comme les mauvaises nouvelles à court terme ne manquent pas - amiante, inondations en Allemagne, tempêtes sur l'Europe... - tout cela étant médiatisé, parfois au-delà du raisonnable, le secteur de l'assurance se trouve bien malmené. Les acteurs du marché ignorent en revanche ce qui créera de la valeur

dans le secteur à long terme, c'est à dire les besoins d'épargne qui augmentent et la nécessité de s'assurer contre les risques qui est plus forte que jamais.



Voilà pourquoi, malgré une amélioration remarquable de ses performances techniques - économies spectaculaires des frais généraux, amélioration de la sinistralité en dommages - en 2002, le parcours boursier d'AXA est loin d'être aussi brillant que ne le justifieraient ses performances économiques. Car économiquement, AXA se porte bien avec un chiffre d'affaires qui croît, des *cash-flows* très largement positifs, des résultats qui progressent et cela grâce au travail remarquable accompli par ses équipes qu'il faut féliciter. Mais tant que les marchés ne retrouveront pas leurs esprits, c'est-à-dire tant que la Bourse restera déconnectée de l'économie réelle, cette performance ne se traduira pas, comme elle devrait le faire, dans le cours de l'action AXA.

Claude Bébéar

Président du Conseil de Surveillance

*Claude Bébéar*

## Texte 9 : Danone 2003

**Franck Riboud :**

### **“Le potentiel de développement de nos trois métiers est considérable”**

**Nouveau record de croissance des ventes, renforcement des parts de marché, multiplication des innovations produits et des partenariats, amélioration des marges opérationnelles : 2003 incite à la sérénité et 2004 devrait s'inscrire dans la continuité.**

UNE INTERVIEW DE FRANCK RIBOUD

PHOTOS GRÉGOIRE KORGANOW - MÉTIS/IMAGES

Franck Riboud, 48 ans, est Président-directeur général du Groupe DANONE depuis mai 1996.

#### **D Quel bilan tirez-vous de l'année 2003 ?**

**FRANCK RIBOUD :** L'année 2003 a été une très bonne année pour DANONE. Avec 7,2 % de croissance organique de nos ventes, nous réalisons même notre meilleure performance depuis 10 ans. C'est maintenant la 5<sup>e</sup> année consécutive que nous sommes champions de la croissance dans notre secteur, ce qui, je crois, confirme l'efficacité de notre modèle économique sur la durée. Depuis 1999 en effet, le Groupe DANONE a constamment délivré entre 5 et 7 % de croissance organique et nous avons amélioré nos marges opérationnelles en moyenne de 40 à 50 points de base par an (1).

(1) Soit 0,4 à 0,5 point (100 points de base équivalent à 1 point).



Ces trois dernières années, nous avons même quasiment doublé la génération de cash flow du Groupe. Ce n'est pas le fruit du hasard. C'est la conséquence d'une équation stratégique que

nous avons posée dès 1996 :

n la focalisation sur 3 des catégories de produits les plus dynamiques du marché de l'alimentaire, car porteuses de nutrition et de santé : l'Eau, les Produits Laitiers Frais, les Biscuits,

n une plate-forme géographique très équilibrée et qui, en même temps, fait une place plus large que nos concurrents aux régions en développement fort, l'Asie et la Chine notamment,

n des positions de leader local quasiment dans tous les pays où nous sommes présents, ce qui nous donne partout les moyens de construire notre futur.

**D Les Produits Laitiers Frais font toujours figure de moteur de croissance. Comment s'explique cette dynamique ?**

**FR :** Les Produits Laitiers Frais continuent de jouer pleinement ce rôle de moteur, avec des résultats impressionnants. Nos positions mondiales se renforcent chaque année. Aujourd'hui, notre part de marché est devenue supérieure au cumul de celles des trois autres acteurs mondiaux du secteur. Elle croît chaque année d'un point et n'est pourtant encore que d'environ 18 % ; c'est dire notre potentiel de développement sur cette catégorie dont la croissance est d'environ 4 % par an au niveau mondial, l'une des plus fortes de tout l'alimentaire.

Nous avons deux forces principales. D'abord une capacité inégalée à générer à un rythme soutenu de nouveaux produits. Ensuite un puissant modèle de déploiement et d'adaptation locale de nos concepts gagnants, dans les 40 pays où nous sommes présents. Aujourd'hui, la puissance du Pôle repose sur 9 grands concepts mondiaux, tous créés ou profondément rénovés au cours des 10 dernières années. Ils représentent déjà 50 % du chiffre d'affaires du Pôle, et croissent en moyenne de plus de 15 % par an. Les Produits Laitiers Frais présentent un autre avantage que l'on met rarement en avant : le fait que, grâce à une période de consommation très courte, limitée à 28 jours, il n'y ait pas de stocks. C'est l'un des seuls métiers de l'alimentaire où le besoin en fond de roulement soit négatif. Ce n'est pas qu'un avantage purement technique : chaque euro de ventes supplémentaires pour le Groupe génère désormais de la trésorerie au lieu d'en nécessiter.

#### **D L'activité Boissons affiche cette année une très forte croissance organique (+9,9 %). Faut-il y voir l'effet de la canicule qui a touché l'Europe ?**

**FR :** Avec des ventes en progression de près de 10 %, et une amélioration très sensible de la marge opérationnelle, les Boissons ont été l'autre moteur de la croissance du Groupe. La canicule a eu indéniablement des effets positifs en Europe mais on doit aussi considérer que la météo a au contraire été défavorable au Japon et aux États-Unis et qu'en Asie le SRAS a eu pendant quelques mois un effet négatif sur les ventes d'eau. Le modèle de croissance des Boissons dépasse donc largement l'effet canicule. Notre activité est portée par des marchés globalement dynamiques mais surtout par le lancement d'innovations

fortes. C'est le cas de Maidong, une boisson qui rencontre un énorme succès en Chine ou, plus globalement, des eaux aromatisées, un segment en très forte croissance qui offre une alternative santé aux boissons gazeuses. Au Mexique par exemple, notre activité Boissons connaît un développement rapide, notamment grâce au succès de la gamme aromatisée Levite.

#### **D Et aux États-Unis ?**

**FR :** Aux États-Unis, nous étions trop petits, sans

maîtrise de la distribution et nous avons préféré nous allier à Coca-Cola sur son terrain pour poursuivre l'aventure et développer nos marques. La guerre des prix qui agite en ce moment le marché et le développement rapide des ventes de l'eau Dannon me confirment que c'était la bonne décision, même si Evian, en revanche, n'a pour l'instant pas encore retrouvé de croissance dans ce pays.

**D L'arrivée des grands spécialistes des boissons gazeuses sur le marché de l'Eau en Europe change-t-elle votre manière d'appréhender le marché ?**

**FR :** Cette arrivée était annoncée depuis longtemps. Nous avons d'ailleurs à ce propos un premier sujet de satisfaction : la manière dont notre activité Eau en Espagne a su progresser et consolider ses parts de marché, dans un contexte concurrentiel renforcé par l'arrivée des deux grands spécialistes américains du « soft drink ». Cela nous rend très confiants et sereins pour l'avenir. Dit autrement, cette nouvelle donne concurrentielle ne nous fera pas revoir à la baisse nos cibles de croissance et de résultat pour 2004.

**D Cette année, vous avez notamment investi dans les activités d'eau en bonbonne (le HOD). Quelles sont vos positions sur ce marché ?**

**FR :** Le HOD est le segment le plus dynamique de l'eau conditionnée. Nous y avons développé des positions de leader mondial, alors que nous n'existions quasiment pas sur ce marché il y a 5 ans. Fidèles à notre stratégie, nous avons construit des positions fortes à la fois dans les grands marchés d'aujourd'hui et dans ceux qui assureront la croissance de demain : l'Amérique du Nord et le Mexique, qui sont les plus gros marchés du monde, l'Europe, en fort développement, et enfin la Chine et l'Indonésie, qui par leur population et la pénétration rapide du HOD, sont des réservoirs de croissance très importants.

Je pense que nous avons choisi le bon modèle pour nous développer sur ce marché en Europe et aux États-Unis : plutôt que de faire de nouvelles acquisitions, nous avons préféré constituer des joint-ventures avec d'autres acteurs importants (le Groupe Eden Springs en Europe, Suntory Water Group aux États-Unis). Cela nous a permis d'atteindre rapidement une taille critique en ne dépensant quasiment pas de trésorerie. Et cela nous laisse pour la suite une véritable liberté de choix.

**D Les Biscuits n'ont pas connu de croissance en 2003. Quelles sont les perspectives de ce métier ?**

**FR :** Le métier des Biscuits a effectivement été sans croissance ou presque en 2003 (+0,4 % de croissance organique). Mais la situation est très différente d'un marché à l'autre.

L'Asie connaît des taux de croissance à deux chiffres. La Russie, l'Europe du Nord, le Benelux, la Grèce ou encore l'Espagne ont de bonnes performances. Cela a été plus compliqué, pour des raisons très différentes, au Brésil ou en France, premier marché du Pôle. Le marché des Biscuits est un marché extrêmement local, les solutions que nous allons mettre en oeuvre seront donc très locales, sans doute très différentes d'un marché à l'autre.

Nous avons donné rendez-vous à nos actionnaires au second semestre 2004. Nous ferons alors le point sur le redressement de la croissance et de la rentabilité de l'activité. Nous avons clairement dit en effet que nous avons besoin de ce temps et que nous voulions que nos équipes travaillent d'arrache pied mais sereinement pour assurer ce retour à la croissance. C'est ce qu'elles font depuis quelques mois sous le pilotage d'un nouveau patron de Pôle. Avec l'ambition de redynamiser le marché, de trouver de nouveaux moments de consommation, de recréer un avantage compétitif par rapport à la concurrence. Ce métier a sa place dans la stratégie de DANONE. N'oublions pas que c'est un puissant moteur de croissance en Asie et, globalement, un réservoir d'amélioration de la marge opérationnelle.

**D Il y a quelques années vous avez expliqué que le projet Thémis (mise en place au niveau mondial d'un système d'information intégrée de type SAP) contribuerait à l'amélioration des marges. Où en est le projet ?**

**FR :** Ce projet, qui nous aide à rationaliser beaucoup de nos processus de fonctionnement est un projet essentiel pour la compétitivité du Groupe : nous en attendons des effets positifs en termes d'amélioration de nos marges et ce dès 2004. Nous avons été rapides pour la première phase de déploiement et aujourd'hui les 3/4 de nos ventes en Produits Laitiers Frais sont déjà réalisées sous système Thémis. Nous serons au rendez-vous que nous nous sommes fixés pour la fin du déploiement.

**D Le cours de bourse a peu progressé en 2003...**

**FR :** Je n'ai pas pour habitude de commenter le cours de bourse. La seule chose que je puisse dire est que la prime dont bénéficie le cours de l'action DANONE par rapport à l'ensemble du secteur depuis que nous avons mis en place la stratégie actuelle il y a 7 ans continue à exister. Et je dirais simplement qu'elle n'a probablement jamais été aussi méritée, tant notre potentiel de croissance rentable fait de DANONE une société unique dans ce métier.

**D Que pensez-vous des risques d'OPA qui ont été évoqués dans la presse ?**

**FR :** Cela fait 20 ans que DANONE est sur la liste des 5 prochaines cibles : cela nous donne une certaine distance par rapport aux rumeurs. Sur le fond, ma réponse est toujours la même : la réussite de notre projet ne passe absolument pas par un adossement du Groupe à qui que ce soit. Notre ambition est de confirmer année après année notre statut de champion de la croissance, sur la base de nos métiers actuels. Nous avons, par nous-mêmes, totalement les moyens humains et financiers de cette ambition. Par ailleurs, le développement de notre modèle économique est intimement lié à notre mode d'organisation et à notre culture très particulière. Cette culture, c'est celle de la vitesse, de la souplesse, de la méfiance vis-à-vis des lourdeurs de structure et, disons-le, d'un certain anticonformisme. Elle est à la fois forte et fragile et j'oserais dire qu'elle n'est pas vraiment « opérable ».

**D Vous parlez souvent de vitesse, de mouvement. En quoi est-ce une caractéristique de DANONE et en quoi est-ce important ?**

**FR :** Nous sommes leaders mondiaux de nos trois métiers mais au global, c'est vrai, nous sommes

3 à 4 fois moins gros que certains de nos concurrents, qui sont moins focalisés que DANONE et présents sur beaucoup plus de catégories. Nous ne pouvons pas avoir le même mode de fonctionnement qu'eux. Nous avons choisi de développer un autre avantage concurrentiel que la puissance, plus adapté à notre culture : la vitesse. Et c'est un avantage concurrentiel beaucoup plus difficile à reproduire pour nos concurrents. La vitesse s'exprime à la fois dans la croissance de nos activités et, au quotidien, dans l'exécution stratégique et opérationnelle. Lutter contre les menaces de lourdeurs, faire du Groupe une entreprise agile et en mouvement, c'est l'une de mes tâches quotidiennes.

**D Quelles sont vos perspectives de croissance pour les années à venir ?**

**F R :** Le potentiel de développement de nos trois métiers est énorme. D'abord la consommation de nos catégories de produits est très loin d'être homogène d'un pays à l'autre et il y a donc un potentiel très fort de croissance dans de très nombreux pays, même développés. À titre d'exemple,

aux États-Unis la consommation de Produits Laitiers Frais par habitant et par an n'est que de 5 kg contre 30 en France. Cela explique que nous progressions rapidement sur ce marché. Il faut en effet comprendre que nous avons fait le choix de nous concentrer sur des catégories de produits largement tournées vers la santé et la nutrition, et nous profitons, sur ces marchés mûrs, de la substitution progressive en faveur de ce type de produits.

Par ailleurs, nous avons choisi d'ouvrir largement les frontières du Groupe. Que ce soit en termes de géographie ou en

termes de métiers, nous avons nos nouvelles frontières. Ce sont nos relais de croissance et ils fonctionnent déjà. Géographiquement par exemple, nous avons, en quelques années, développé 3 zones qui réalisent chacune environ 1 milliard d'euros de ventes : l'Europe centrale et orientale, avec notamment la Russie où nos performances sont excellentes ; la Chine où nous comptons près de 23 000 salariés, et où notre croissance annuelle oscille entre 10 et 15 % ces dernières années ; les pays du pourtour méditerranéen, enfin, où nous détenons des positions de leader dans chaque pays.

**D Allez-vous poursuivre votre stratégie d'acquisitions et de partenariats ?**

**F R :** Nous avons réalisé au cours des 5 dernières années, plus d'une cinquantaine d'opérations, pour plus de 7 milliards d'euros au total. Souvent très ciblées, parfois de petite taille, elles avaient pour vocation de compléter notre portefeuille de produits ou notre couverture géographique.

70 % des acteurs de nos 3 métiers sont encore des sociétés indépendantes, très souvent familiales. Nous pensons avoir un rôle majeur et naturel à jouer dans la consolidation de ces métiers.

Nous avons un atout pour cela. Nous savons et aimons travailler en partenariat avec des acteurs locaux, sans forcément prendre immédiatement la majorité d'une société. Dans nos métiers, c'est un véritable avantage concurrentiel. Notre succès rapide en Afrique du Nord et au Moyen-Orient où nous nous développons principalement de cette manière en est la preuve. Très peu de sociétés savent travailler comme cela.

**D Pour finir, quels sont vos objectifs pour 2004 ?**

**F R :** Ce sera une année de plus dans le déploiement de notre modèle de croissance rentable. C'est vrai, en 2004, la croissance des Biscuits sera sans doute encore faible, car très inégale entre le premier et le second semestre.

Mais soyons clairs, cela ne nous empêchera pas d'être au rendez-vous de nos objectifs. Notre croissance organique devrait ainsi, pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, être comprise entre +5 et +7 %, de nouveau parmi les meilleures, si ce n'est la meilleure du secteur. Par ailleurs, j'ai confiance dans le fait que nous devrions, sur le plan de nos marges, être dans le haut de notre fourchette de 20 à 40 points de base d'amélioration annuelle.

La croissance du résultat net par action, elle, devrait quasiment doubler en 2004 (soit autour de +10 %), sauf si le dollar glissait encore fortement par rapport à ses niveaux actuels. Enfin, notre génération de cash flow opérationnel devrait continuer à progresser.

L'aventure du « nouveau DANONE » n'a que 7 ans : ce n'est encore que le début.



# Message du Président

2005 a été une très bonne année pour TOTAL. La hausse concomitante du prix des hydrocarbures et des marges de raffinage a en effet créé des conditions de marché favorables pour l'industrie pétrolière. Dans ce contexte porteur, le résultat net ajusté du Groupe s'est élevé à 12 milliards d'euros, en progression de 31 % par rapport à celui de l'année précédente.

TOTAL affiche l'une des meilleures performances parmi les majors, tant en termes de croissance du bénéfice net par action, marquée par une hausse de 35 % d'une année à l'autre, qu'en termes de rentabilité des capitaux employés, qui atteint 27 % en 2005. Ces résultats illustrent la capacité du Groupe à tirer parti de son environnement. Notre ambition est de poursuivre une politique mariant croissance et rentabilité, où l'expansion de nos activités s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement et soucieuse de l'intérêt des générations actuelles et futures.

Le Groupe s'est en effet engagé dans des actions concrètes en matière de développement durable. Elles sont explicitées dans notre quatrième Rapport de responsabilité sociétale et environnementale, qui présente nos objectifs et nos réalisations.

Ce rapport est devenu, et je m'en félicite, un instrument privilégié du dialogue que TOTAL souhaite entretenir avec tous ses partenaires. Nous avons conscience, à tous les niveaux de l'organisation du Groupe, que nos activités, par la nature des produits qu'elles mettent en oeuvre, comportent des risques en terme d'environnement et de sécurité industrielle. Il nous revient de chercher à maîtriser ces risques toujours davantage, afin que nos activités puissent exprimer tout leur sens auprès de la collectivité sans l'exposer à des événements inacceptables.

Le Groupe continuera ainsi à accorder une priorité absolue dans ses opérations à la sécurité des hommes, au respect de l'environnement, à la recherche de l'excellence dans la mise en oeuvre des installations.

Au sein de TOTAL, le secteur Amont, à la faveur de l'amélioration de l'environnement pétrolier et gazier, est celui qui a connu la croissance des résultats la plus forte l'an passé. Sa contribution au résultat opérationnel net ajusté a été de 8 milliards d'euros, en hausse de 37 %. La poursuite des succès de l'exploration, le lancement de nouveaux projets et l'acquisition de la société Deer Creek au Canada ont en particulier permis de porter le niveau des réserves prouvées et probables du Groupe à 20 milliards de barils équivalent pétrole à fin 2005, ce qui représente près de 22 ans de durée de vie à notre rythme actuel de production.

Des projets de grande taille, à fort contenu en termes de management et de technologie, nous permettront de poursuivre la croissance de nos productions d'hydrocarbures à un rythme proche de 4 % par an d'ici 2010. L'activité gazière du Groupe a été plus particulièrement marquée, en 2005, par des succès dans le développement des activités

de gaz naturel liquéfié : lancement du projet Yemen LNG, où le Groupe est en situation de leader sur l'ensemble des segments de la chaîne, accord de principe d'entrée dans le projet Qatargas 2, nouvelles avancées concernant le projet Pars LNG. Les résultats de l'Aval, en hausse de plus de 20 %, ont bénéficié de l'amélioration de la conjoncture du secteur. L'activité de raffinage a été marquée en 2005 par des marges élevées mais aussi par l'arrêt temporaire de la raffinerie de Port Arthur aux États-Unis, lié au passage de l'ouragan Rita et, en Europe, par la cession de la participation du Groupe dans la raffinerie de Reichstett, en France, et l'augmentation de son intérêt dans la raffinerie de Rome, en Italie. La construction de l'hydrocraqueur de distillats à la raffinerie de Normandie en France s'est poursuivie, en vue d'une mise en service de cette unité à l'été 2006. Dans les activités de distribution, TOTAL a renforcé sa position en Afrique par l'acquisition d'actifs de stockage et de distribution dans 14 pays. Il est désormais le premier distributeur de produits pétroliers sur ce continent. En Asie, TOTAL a franchi une étape importante dans la distribution de produits pétroliers en Chine à la faveur de nouveaux projets engagés avec Sinochem. Le développement de son réseau aux Philippines et au Pakistan a également été poursuivi. En 2005, les résultats du secteur Chimie, en hausse de 25 %, à la faveur d'un environnement plus favorable ont poursuivi leur redressement, tant en ce qui concerne la Chimie de base que les Spécialités ou Arkema. Nous continuerons à améliorer les performances de nos activités par la diminution de leurs frais fixes, l'augmentation de la productivité et une grande sélectivité des investissements, orientés vers les segments créateurs de valeur.

La mise en place des actions et des structures nécessaires à l'indépendance d'Arkema a été effectuée. Le « spin off » de la société est ainsi prévu pour mai 2006, après l'Assemblée Générale extraordinaire de TOTAL du 12 mai qui devra statuer sur le projet.

TOTAL entend poursuivre et concilier tout à la fois une démarche volontariste en termes de croissance et une politique dynamique de distribution de dividendes, assise sur la rentabilité de ses activités.

La réalisation du premier objectif est rendue possible par la mise en oeuvre de programmes d'investissements importants, déterminés en fonction de grands objectifs poursuivis avec constance année après année : accroître nos productions d'hydrocarbures, élargir notre assise gazière, développer sur des marchés ciblés notre secteur Aval tout en adaptant l'outil de raffinage en Europe et aux États-Unis à l'évolution des marchés, développer notre portefeuille d'activités chimiques, tant dans les spécialités que dans la pétrochimie en Asie. Les investissements de l'année écoulée s'établissent à 13,9 milliards de dollars, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2004.

Un effort d'investissement comparable devrait se poursuivre chaque année d'ici 2010.

Le dynamisme de la politique de distribution est pour sa part lié à un cash flow en croissance, fruit de nos choix en matière d'investissements et de la rigueur de notre gestion. Cette politique bénéficie par ailleurs des rachats d'actions effectués par le Groupe qui contribuent à augmenter les montants susceptibles d'être distribués pour chaque action. Pour l'exercice 2005, le Conseil est en mesure de proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 6,48 euros par action, en hausse de 20 % par rapport à l'année précédente.

La hausse annuelle moyenne du dividende au cours des cinq dernières années ressortirait ainsi à 14 %.

Cette même Assemblée aura également à se prononcer sur le projet de division par quatre du nominal du titre.

TOTAL dispose d'atouts essentiels pour demeurer l'un des acteurs les plus dynamiques et les plus performants de l'industrie pétrolière mondiale :

- une croissance attendue de ses productions de pétrole et de gaz naturel à moyen terme plus de deux fois supérieure à celle de la demande, qui renforce, année après année, ses positions ;
- des compétences technologiques, qui s'expriment dans des domaines très variés tels que la capacité à explorer avec succès, à maîtriser l'exploitation des champs par grandes profondeurs d'eau, à développer des champs à haute température et haute pression, à produire et transformer en

produits légers du pétrole extra-lourd, ou à mettre au point des produits performants et respectueux de l'environnement ;

- une stratégie financière prudente et d'une grande continuité, illustrée par un ratio de dettes nettes sur fonds propres de 32 % à la fin de 2005 ;

- la valeur de ses équipes, qui ont démontré leur aptitude à s'adapter aux changements et à conduire avec succès des projets ambitieux.

J'ai, pour ma part, pleinement confiance dans son avenir.

**Thierry Desmarest**